Le Monde des livres

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14998 – 7 F

VENDREDI 16 AVRIL 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Jean-Paul II et les juifs

LE pape a donc voulu avoir le dernier mot dans la pénible affaire du carmel d'Auschwitz qui, depuis près de neuf ans, empoisonne les relations entre les juifs et l'Eglise catholique. A la lecture de sa lettre aux religieuses polonaises, publiée mercredi 14 avril à la veille du cinquantième anniversaire du ghetto de Varsovie, il est difficile d'imaginer un autre dénouement que le déménagement du couvent, installé en 1984 sur le site même du camp de concentration où ont péri 1,5 million de juifs.

On les savait résistantes, mais les religieuses ne pourront être rebelles à l'ordre venu du pape lui-même. Et ceux qui en Pologne, aujourd'hui encore, font mine de douter de l'engagement dans cette affaire de l'ancien archevêque de Cracovie-Auschwitz en seront pour leurs frais.

APRÈS des années de tergiversations et de violences (pas seulement verbales), la volonté d'en finir l'a donc emporté. On en est arrivé à la seule solution de bon sens imaginée et négociée à Genève, en 1986 et 1987, par des cardinaux et des personnalités juives occidentales, à l'issue d'un compromis qui avait fait dire au chef de la délégation juive, Théo Klein : *« Pour la première fois de son histoire, l'Eglise a négocié avec les juifs et leur a concédé quelque chose... »*

Même si l'opinion polonaise, longtemps sous-informée par le pouvoir communiste ou aveugle sur la spécificité du génocide juif, reste divisée, l'épiscopat polonais a fini par se résigner à l'idée d'un départ des sœurs. Le cardinal Glemp a fait un virage à 180 degrés par rapport à son discours de 1989 à Czestochowa, où sa défense des carmélites avait tourné à la caricature antisémite. Ce n'est pas le moindre acquis de cette affaire que la conversion d'une partie de la puissante Eglise polonaise à l'idée d'un rapprochement avec le judaïsme, esquissé lors du concile Vatican II (1962-1965), dont le rideau de fer l'avait tenu éloignée.

A quelques jours du 50e anniversaire du ghetto, tout s'est donc passé comme si le pape avait voulu apurer un douloureux contentieux, issu du choc de deux mémoires, polonaise et juive. La première fait d'Auschwitz le symbole du martyre national de la seconde guerre mondiale, où ont péri trois millions de Polonais. La mémoire juive fait d'Auschwitz le symbole du génocide, à préserver de toute forme d'appropriation et de récupération, voué à un silence éternel. *« Ne faites pas une croix sur notre mémoire »*, demandent sans cesse les juifs aux chrétiens.

Toutes les ambiguïtés ne sont pas pour autant levées, comme l'attestent les termes même de la lettre du pape. Pour lui, la volonté d'expier sur les lieux mêmes du crime et de la mort, exprimée par les religieuses polonaises, garde toute sa légitimité. Jean-Paul II reste une énigme pour les juifs. Ce pape a été le premier à franchir, en 1987, le seuil de la synagogue de Rome, à aller se recueillir dans des camps de concentration, à visiter des communautés juives. Mais l'incapacité de l'Eglise à clarifier sa responsabilité historique dans la diffusion de l'antisémitisme, la campagne de refondation chrétienne de l'Europe (*« nouvelle évangélisation »*) menée par ce même pape et le retard mis par le Vatican à reconnaître Israël n'ont pas fini de maintenir en éveil tous les soupçons.

Lire nos informations page 12



Accablé par des « repentis » italiens

Giulio Andreotti dément ses liens avec la Mafia

Giulio Andreotti, sénateur démocrate-chrétien à vie, ancien président du Conseil, figure historique de la politique italienne, s'est vigoureusement défendu de complicité avec la Mafia, mercredi 14 avril, devant la commission « ad hoc » du Sénat qui doit donner son avis sur l'éventuelle levée de son immunité parlementaire. Accusé de façon précise par plusieurs « repentis », M. Andreotti souligne l'« absence de preuves ».



43,4 milliards de dollars d'aide

Les Sept apportent un soutien massif à Boris Eltsine

Les représentants des Sept réunis les 14 et 15 avril à Tokyo, ont réaffirmé avec une vigueur exceptionnelle leur soutien politique au président Eltsine. A dix jours du référendum russe, ils ont établi un vaste plan d'aides, d'un montant total de 43,4 milliards de dollars incluant des promesses antérieures. M. Eltsine se rendra au Japon le 25 mai avant d'assister en juillet au sommet des chefs d'Etat du G 7.

Le chaos de l'après-kopeck

par Erik Izraelewicz

Un gros chèque pour sortir de l'anarchie. L'aide financière à la Russie arrêtée les 14 et 15 avril à Tokyo par les représentants des sept grands pays industrialisés est indispensable. Mais, et les signataires du chèque en sont convaincus, ce nouveau soutien des Occidentaux n'aura une réelle utilité que s'il contribue à *« aider la Russie à s'aider elle-même »*. Les dollars promis n'auront d'efficacité que si les responsables du Kremlin – ceux d'aujourd'hui ou ceux de demain – s'engagent à adopter les mesures qui permettront à la Fédération de Russie de sortir du chaos monétaire dans lequel elle se trouve aujourd'hui. Et ces mesures, elles sont connues : il s'agit, pour l'essentiel, de reconstituer, à Moscou, une véritable structure de pouvoir.

Avec le président Boris Eltsine – et ses économistes libéraux, – les Russes ont été soumis, depuis dix-huit mois, à un choc sans véritable thérapie. Partielle, la réforme d'Egor Gaïdar a plongé le pays dans une véritable anarchie.

Lire la suite et l'article de PHILIPPE PONS page 17

Hosni Moubarak et Itzhak Rabin optimistes

La rencontre entre le président égyptien Hosni Moubarak et le premier ministre israélien Itzhak Rabin, à Ismaïlia, mercredi 14 avril, s'est conclue sur une note d'espoir. Les deux hommes se sont déclarés convaincus que les négociations de paix israélo-arabes, pourraient reprendre à la date prévue du 20 avril. M. Rabin a par ailleurs réaffirmé clairement que la résolution 242 du Conseil de sécurité était la base de la négociation sur les questions territoriales.

Lire page 7 l'article d'ALEXANDRE BUCCIANTI

Michel Rocard et la rénovation du PS

La direction provisoire du Parti socialiste, présidée par Michel Rocard, a décidé, mercredi 14 avril, d'allonger le temps de préparation des états généraux du parti, donnant ainsi satisfaction aux fabiusiens et aux refondateurs « quadras ».

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, Henri Emmanuelli estime qu' *« il appartient à Michel Rocard de créer le sursaut après la défaite »*.

page 10

La nouvelle politique de sécurité de Charles Pasqua et les « réserves » de François Mitterrand

L'eau et le feu

par Edwy Plenel

C'est le véritable événement de ces derniers jours, et c'est pourtant celui dont on ne parle pas : les banlieues n'ont pas bougé. Quelques centaines de « casseurs » inorganisés, quelques petites bandes en errance dans l'ennui d'un week-end pascal, quelques dizaines de vitrines brisées et pillées ne font pas une émeute. Ainsi, dans la France de 1993, peut-on assassiner un jeune ouvrier qui volait des pneus à Chambéry, un jeune Zaïrois qui volait des cartouches de cigarettes à Paris et un jeune lycéen d'origine algérienne qui participait à un rodéo à Wattrelos, sans que la colère explose, sans que les habitants des cités-ghettos se révoltent, sans que la jeunesse crie sa colère dans le désordre.

Le ministre de l'intérieur a préféré ignorer ce constat plutôt rassurant.

Lire la suite page 8

La voie étroite

par Thomas Ferenczi

En période de cohabitation, la voie est étroite pour le président de la République s'il veut exister politiquement. Elle l'est encore plus pour M. Mitterrand depuis la lourde défaite électorale des socialistes, qui l'a privé d'une bonne part de son crédit. Le chef de l'Etat a le choix entre deux attitudes : ou bien il garde le silence, au risque de donner l'impression d'approuver l'action du nouveau gouvernement ; ou bien il manifeste sa désapprobation, en s'exposant au soupçon de sortir de son rôle et de méconnaître la leçon du suffrage universel.

De 1986 à 1988, M. Mitterrand avait opté pour la seconde de ces attitudes : l'étroitesse de la victoire de la droite et la remontée de sa propre popularité lui permettaient d'apparaître comme un recours en cas d'échec de la nouvelle majorité.

Lire la suite page 8

Les victoires de Jonas Savimbi

L'UNITA contrôle les trois quarts de l'Angola
Son chef entend imposer ses conditions

HUAMBO

de notre envoyé spécial

Plus jamais ça : tel est, en substance, l'état d'esprit de Jonas Savimbi, président de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), alors que viennent de s'ouvrir à Abidjan des pourparlers avec le gouvernement de Luanda. Plus jamais de pouvoir central décidant de tout, par-dessus les régions.

Plus jamais de gouverneur envoyé de Luanda pour, tel un proconsul, administrer les populations « indigènes ». Plus jamais d'investissements économiques profitant à la seule capitale, alors que les autres villes s'étiolent. Plus jamais, surtout, la suprématie des métis de Luanda sur les Ovimbundus – l'ethnie de M. Savimbi – qui constituent la majorité d'une population *« humiliée depuis plus de cinq cents ans »*, selon le chef de l'UNITA.

Depuis 1975, avec seulement dix-huit mois d'interruption, l'Angola traverse une guerre civile qui a ravagé le pays et fait des centaines de milliers de morts. En septembre 1992, un processus de paix, péniblement mis sur pied sous l'égide de l'ONU, a fait long feu. M. Savimbi contestait les résultats des élections que les Nations unies avaient pourtant jugés *« justes et honnêtes »*.

La guerre civile a donc repris, nullement troublée par deux tentatives avortées de négociation. La rencontre d'Abidjan constitue le troisième essai. Contrairement aux deux précédentes, M. Savimbi aborde cette étape avec un moral de vainqueur, rasséréné par le succès de ses troupes qui contrôlent désormais les trois quarts du pays et viennent de remporter une victoire décisive en s'emparant, le 7 mars dernier, de Huambo, capitale des hauts plateaux et deuxième ville du pays.

C'est là que, ce dimanche 11 avril, il reçoit la presse. M. Savimbi n'est pas chef d'Etat mais il en cultive déjà les fastes... et les précautions.

GEORGES MARION

Lire la suite page 5

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 190 esc ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Ex-Yougoslavie

Proposition

par Jean Mattéoli

DANS le concert discordant des idées qui sont émises ici et là pour mettre fin à la guerre de Yougoslavie, il en est une qui, récemment, m'a frappé. C'est celle qui imprègne un petit livre aussi original que surprenant, dont le titre est à lui seul un programme : *Propositions pour une nouvelle Communauté des Républiques de l'ancienne Yougoslavie* (1).

L'auteur, que je connais bien, est yougoslave ; ni serbe, ni croate, ni bosniaque, mais simplement yougoslave et n'ayant pas l'intention d'acquérir une autre nationalité, alors même qu'il pourrait être, par son origine, sa famille et son passé, aussi bien serbe que croate ou bosniaque. Le livre, quant à lui, énonce une idée simple et riche de conséquences si on veut bien la considérer avec attention ; il rappelle que la Yougoslavie a toujours été composée d'entités géographiques qui ont souvent été indépendantes dans le cours de l'Histoire et au sein desquelles les hommes de toutes origines, de toutes religions, de toutes cultures vivaient harmonieusement. Sans aller jusqu'à dresser une liste de ces régions, qui constituent en quelque sorte la structure naturelle de la Yougoslavie, il donne des exemples qui, en effet, parlent d'eux-mêmes : la Dalmatie, l'Istrie, l'Herzégovine, la région de Dubrovnik, etc.

Imaginer un partage de l'ancienne Yougoslavie selon des critères ethniques, explique Boris I. Vukobrat, n'est pas seulement criminel, mais absurde, pour la simple raison qu'il faudrait alors diviser bon nombre de familles. Ce qu'il faut retrouver, c'est précisément l'ordre qui régna durant treize siècles lorsque chacun vivait en bonne intelligence avec son voisin sans prétendre lui imposer sa loi parce qu'il était différent. Et cet ordre ne peut s'organiser que dans le cadre façonné par l'Histoire.

L'auteur de cette suggestion, révolutionnaire dans le climat actuel qui règne dans les Balkans et pourtant parfaitement rationnelle, ne se limite pas à l'énoncé d'un principe, aussi raisonnable soit-il. Il suggère que les régions historiques de l'ancienne Yougoslavie deviennent les cellules de base de chacune des Républiques reconnues par la communauté internationale – la Croatie, la Bosnie, l'Herzégovine, la Serbie, le Monténégro – ou qui ne tarderont sans doute pas à l'être – la Macédoine, – et qu'elles soient toutes dotées d'une grande autonomie. Plus le pouvoir politique, administratif et économique sera proche des citoyens, écrit-il en substance, et plus la cohabitation des hommes sera harmonieuse. Le système imaginé est en réalité très proche de celui qui gouverne la Suisse et les Etats-Unis ; il paraît bien adapté à ces Etats multiethniques et multireligieux que sont toutes les Républiques de l'ancienne Yougoslavie.

Et, comme il faut bien que lesdites Républiques réapprennent à vivre ensemble comme l'ont toujours fait leurs devancières dans le passé, Boris I. Vukobrat préconise l'institution d'une communauté aux liens très souples mais capable d'assumer les responsabilités que les Etats ne peuvent assumer. A bien des égards, le schéma qu'il suggère est celui qui a conduit les douze pays du Marché commun à édifier l'Union européenne : la principale différence est qu'il propose de brûler les étapes afin de permettre aux Républiques de se relever rapidement de leurs ruines.

Boris I. Vukobrat est non seulement un bon économiste, mais un chef d'entreprise avisé qui a fait de son groupe de sociétés l'un des premiers de son secteur. Lorsqu'il aborde ces questions, il sait de quoi il parle et sa double expérience de la gestion des affaires dans le monde occidental et dans l'ancien monde communiste lui permet de faire des propositions très concrètes : son discours est empreint d'un solide bon sens qui mérite d'être entendu par tous ceux qui, de bonne foi, cherchent une solution au terrible drame yougoslave.

J'avoue avoir lu avec un grand intérêt ce livre même si je ne partage pas toutes ses conclusions. Mais ce qui m'a le plus frappé dans ces propositions d'un Yougoslave à l'usage de ses concitoyens, c'est l'extraordinaire optimisme qui s'en dégage. Tout en reconnaissant que l'on peut qualifier ses propos d'utopiques, Boris I. Vukobrat rappelle d'un mot que l'idée de la construction européenne est née dans l'esprit de Coudenhove-Kalergi, de Maurice Druon ou de Jean Monnet avant la seconde guerre mondiale ou tandis qu'elle battait son plein ; et, pour bien faire partager son optimisme, il écrit : *« Puisque les utopies d'hier sont devenues en Europe la réalité d'aujourd'hui, pourquoi les espoirs d'aujourd'hui ne deviendraient-ils pas la réalité yougoslave de demain ? »*

Alors que de cette malheureuse Yougoslavie, déchirée et meurtrie, que nous aimions tant, ne s'élèvent plus que des bruits de bottes et des cris de haine, je trouve pour ma part réconfortant que se fasse entendre la voix d'un homme qui n'a pas renié son pays et qui parle de paix, de réconciliation, d'espoir. Par les temps qui courent, admettons-le, ce n'est pas si fréquent.

(1) De Boris I. Vukobrat, aux éditions CopArt.

► **Jean Mattéoli est président du Conseil économique et social.**

Alternance

Gouverner la France en Europe

par Henri Froment-Meurice

L'ARRIVÉE au pouvoir d'un gouvernement issu du centre et de la droite aura plus d'incidence sur notre politique économique et sociale que sur notre politique étrangère. Aussi longtemps en effet que M. Mitterrand restera président de la République, il conservera, sans que l'on doive parler de « domaine réservé », les pouvoirs qu'il tient de la Constitution, renforcés par sa pratique telle qu'initiée par le général de Gaulle et jamais abandonnée par ses successeurs. En outre, nous ne sommes pas dans une période où s'impose une *« révision déchirante »*, comme disait Foster Dulles, de notre politique étrangère. Mais ceci ne signifie pas qu'il n'y ait pas matière à débat et, dans certains cas, à correction ou à initiative.

Pour s'en tenir à l'Europe, depuis le début du second septennat de M. Mitterrand, deux événements majeurs s'y sont produits : à l'Ouest, le franchissement d'une étape capitale de la construction européenne avec le traité de Maastricht ; à l'Est, l'effondrement du système soviéto-communiste. L'un et l'autre donnent à notre continent des chances exceptionnelles, en vérité inespérées, de faire progresser son unité sur la base de la démocratie pluraliste et de l'économie de marché. L'objectif pour demain est d'utiliser au mieux ces chances. La tâche, certes, est collective, mais beaucoup dépend de notre pays. Gouverner la France, c'est chaque jour davantage la gouverner en Europe.

A l'Ouest, le traité de Maastricht a été approuvé par le peuple français. Il doit donc être mis en œuvre. Cela suppose que le gouvernement ne se laisse pas freiner par ceux qui ont dit « non ». A cet égard, sa composition rassure. Cela suppose aussi que, si le Danemark et/ou la Grande-Bretagne, par malheur, ne ratifiaient pas, la France s'emploierait, par un moyen ou par un autre, à mettre en œuvre le traité entre les Dix (ou Onze) ayant ratifié. L'engagement en a été pris au conseil européen d'Edimbourg. Il doit être tenu. Il ne s'agira pas de profiter de l'occasion pour tout remettre en question.

Des instruments législatifs à fabriquer

Mettre en œuvre Maastricht signifie travailler sur tous les fronts à l'émergence d'une entité européenne, autant que possible dotée d'instruments d'action efficace.

1) Aller résolument vers l'Union économique et monétaire. Cette marche implique une coopération encore accrue entre France et Allemagne. Nous allons donner à la Banque de France un statut d'indépendance, espérons-le sans « mégoter ». L'Allemagne va y trouver l'assurance qu'elle souhaite. Mais, dans le même temps, il conviendrait de négocier entre Banque de France et Bundesbank une sorte de pacte de coopération qui implique que les décisions, non pas seulement en matière d'intervention sur les marchés des changes, mais aussi de taux d'intérêt, soient délibérées en commun. La défense concertée des parités va de pair avec la concertation sur les taux d'intérêt.

2) Mettre en place le volet extérieur du marché intérieur. L'Acte unique a ouvert les frontières intra-communautaires, il facilite ainsi l'accès des tiers. Le rapport que le gouvernement m'avait demandé en 1987 présentait diverses recommandations globalement fondées sur le principe de la réciprocité : *« Je m'ouvre à toi, tu dois t'ouvrir à moi. »* Elles ont été très peu suivies d'effet, comme l'a montré, entre autres, la négociation sur les automobiles. Il est plus que temps de reprendre l'offensive. La CE doit se doter d'instruments législatifs analogues à ceux des Etats-Unis. Cela n'a rien à voir avec une « forteresse Europe ». Néanmoins, comme jamais un commissaire européen n'abolira le Buy-American Act, il lui faut pouvoir brandir la menace d'un Buy-European Act.

3) Fabriquer les instruments d'une politique étrangère et de sécurité commune, car aujourd'hui ils n'existent pas. L'Europe demeure incapable de transformer son potentiel en puissance. Pour la politique étrangère, elle n'a pas créé, comme le traité de Rome l'a fait dans ses domaines de compétences, les mécanismes permettant de surmonter les inévitables divergences d'intérêt. Pour la sécurité, elle ne s'est pas dotée de moyens propres. Maastricht n'a apporté, en politique étrangère, qu'une pincée de votes à la majorité, en défense, qu'un pari sur l'UEO. Les directions à prendre maintenant sont visibles. Pour la défense, l'Europe a besoin d'une force d'intervention d'au moins cent mille hommes. L'Eurocorps franco-allemand en est le premier noyau. Pour conduire la politique extérieure, le Conseil européen doit se donner une tête autre qu'un président semestriel. Il lui faut un président désigné pour quatre ans, comme le président de la Commission. En demandant qu'il ait précédemment siégé au Conseil européen, au moins pendant trois ou quatre ans consécutifs, l'on restreindrait le nombre des éligibles.

Un second chantier

Le deuxième grand chantier, c'est l'Europe de l'Est et la Russie. Nous n'avons pas été, reconnaissons-le, à la mesure de l'énorme événement qu'a été la chute du communisme. L'effort d'assistance est désespérément insuffisant. Une remise à plat s'impose, aux trois niveaux français, communautaire, occidental.

La ceinture des six Etats qui formaient le glacis de l'URSS, de la Pologne à la Bulgarie, doit être, dans sa totalité, même si le passage à la démocratie et à l'économie de marché y est inégal, soutenue avec plus de détermination. Il est certes raisonnable de signer entre la CE et ces Etats des accords d'association, normal de les admettre, sauf exception, au Conseil de l'Europe. Mais cela ne suffit pas, pas plus que ne suffisent les instances paneuropéennes (à trente-cinq ou quarante-cinq ?) de la CSCE. Entre les Douze et ces Six-là, il faut créer un conseil de coopération politique se réunissant trimestriellement et doté de quelques instruments communs d'analyse et de prospection afin de travailler ensemble aux meilleurs moyens de stabiliser l'Europe.

Quant à la Russie, notre intérêt est indiscutablement qu'elle ne sombre pas dans le chaos. Il faut donc l'aider à retrouver stabilité et croissance.

L'Occident, après une trop longue période de silence, paraît le comprendre enfin. Mais la façon dont il procède laisse perplexe. Tout d'abord le voici qui prend parti dans la lutte pour le pouvoir : est-ce raisonnable ? Boris Eltsine est-il l'ange de la démocratie, gardien des « réformes », face à Khasboulatov, réincarnation du passé « stalinien » ? La situation réelle paraît beaucoup plus complexe. Et si l'on entend par « réformes », l'application mécanique des recettes type FMI, ne fait-on pas fausse route ? Ce qui paraît marcher en Pologne ne marche pas nécessairement en Russie. Ensuite, l'Occident a tort d'aller à l'aide, une fois de plus, en ordre dispersé, Clinton en tête. La négociation doit être collective et serrée. L'aide doit être ciblée sur certains secteurs (énergie, sécurité, nucléaire). Elle doit être conditionnelle : par exemple, les remboursements pourraient être gagés par des prélèvements sur les recettes d'exportations de matières premières ; les milliards de dollars placés en lieu sûr à l'étranger devraient être rapatriés. Sinon l'argent va chez les mafieux.

Mais gouverner la France en Europe ne peut réussir que si France et Allemagne, demain comme hier, marchent de concert. Le traité de l'Elysée, dont le trentième anniversaire n'a pas donné lieu à la relance souhaitée, est loin d'avoir développé toutes ses potentialités. Au moment où la Communauté européenne va s'élargir au risque de se diluer, le cœur d'un éventuel « noyau dur » doit être renforcé.

► **Henri Froment-Meurice est ambassadeur de France.**

Russie

Au-delà du choc

par Roger Fauroux

LES Occidentaux ne se sont jamais départis vis-à-vis des Russes de cette attitude un peu pincée que prenaient les courtisans de Louis XV en accueillant Pierre le Grand à Versailles : quel géant, mais qu'il est mal élevé ! Et il est vrai que le dégel chaotique de la politique et de l'économie de la Russie après soixante-dix ans de glaciation ont de quoi justifier le doute sur sa capacité à devenir avant longtemps un partenaire fréquentable.

Sur ce pays à tous égards démesuré, tout est vrai et tout est faux et quelques impressions de voyage ne prétendent pas remplacer les analyses en profondeur disponibles.

Pourtant le choc d'un contact avec Moscou après trois ans d'éloignement a le pouvoir de déloger quelques idées reçues et de réviser à la hausse l'appréciation que l'on peut porter sur « les chances de la Russie ».

D'abord Moscou bouge et s'affaire : il suffit de circuler dans les rues – souvent atrocement embouteillées – ou de parler avec des Moscovites pour déceler dans tout ce remue-ménage une volonté désespérée de s'en sortir : l'espèce d'inertie pesante qui faisait jadis de Moscou la capitale de l'ennui et valait aux garçons de restaurant comme aux vice-ministres l'oscar de l'inefficacité, a *fait place* à une hyperactivité pagailleuse qui évoque vaguement l'Asie : après tout, si le communisme se crée par oukases, le capitalisme, lui, naît d'abord du marché, c'est-à-dire du trafic, la production suit comme elle peut et les institutions légifèrent *bien plus tard*, quand la bataille, si l'on peut dire, est déjà gagnée. C'est ainsi que les Coréens ou les Taïwanais, pour émerger de l'extrême misère où les avaient jetés les guerres, ont emprunté dans les débuts les mille et une voies tortueuses qui courent bien au-dessous des statistiques et de ce que nous appelons la légalité.

Potentiel technique

Mais l'originalité quasi unique de la Russie dans l'histoire de l'humanité est que ce pays sans monnaie, sans institutions et apparemment à la dérive reste encore, sur le plan intellectuel et technique, l'un des plus avancés de la planète. Lénine et ses successeurs ont assurément tout raté, sauf la formation des hommes. Dieu sait par quel miracle a pu se créer – ou plutôt se perpétuer car l'élite russe d'avant 1917 valait bien la nôtre, – derrière la nomenklatura affligeante qui occupait le devant de la scène, une génération de professeurs, de journalistes brillants et d'hommes politiques sérieux et compétents parfaitement au fait de la situation de leur pays et passionnément attachés à le remettre sur les rails. Quant aux savants et aux techniciens – et c'est là où il n'existe plus de modèle pour décrire la Russie d'aujourd'hui, – ils représentent, dans cette économie en déroute, un corps de bataille sans beaucoup d'équivalents dans le monde. Le régime communiste les avait cajolés, au début par fidélité à l'utopie marxienne de la conquête de la nature, ensuite parce que leurs exploits fournissaient un substitut commode aux mille frustrations de la vie quotidienne en URSS. Mais, inversement, la technocratie scientifique a largement utilisé à son profit le communisme pour réaliser ses rêves les plus grandioses en puisant sans retenue dans la poche des prolétaires. Nous savons d'ailleurs par quelques exemples bien de chez nous ce dont peut accoucher la République des savants et des ingénieurs lorsqu'elle réussit à s'affranchir des contraintes du marché ou des disciplines du budget public.

Le résultat, en tout cas en ce qui concerne l'ancienne Union soviétique, est saisissant : d'une part, des instituts scientifiques brillantissimes en panne de crédit, dont les équipes risquent de se disperser entre Harvard... et Téhéran. D'autre part, d'énormes combinats technico-scientifiques, riches d'une tradition prestigieuse – ce sont eux qui ont écrit entre autres l'épopée de l'espace – et d'une pléiade d'ingénieurs de talent, en panne de projet et échoués tels de gigantesques cétacés sur les plages de la perestroïka.

Au prix où se valorise aujourd'hui en dollars le travail russe, bien peu d'argent est nécessaire pour sauvegarder – au besoin en le reconvertissant – ce considérable potentiel technique avant que ces entreprises ne se dispersent, ne deviennent une proie facile pour les prédateurs, ou ne ravagent les marchés occidentaux en continuant, pour quelque temps, à produire sur leur lancée. Il faudrait surtout, pour nous protéger et les protéger contre ces risques, davantage d'imagination, une volonté plus forte et une meilleure appréciation de ce que le peuple russe, malgré le communisme, a été et est encore capable de réaliser pour le bien de l'Europe.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Libertés

Symboles

par Michel Tubiana

LA nouvelle majorité est confrontée à une crise sociale et civique d'une particulière importance.

Le taux d'abstentions ainsi que le nombre de votes blancs confirment le désarroi d'une partie significative de la population qui ne trouve, dans aucun des projets politiques concurrents, la réponse à la crise sociale que connaît notre pays. La persistance d'un vote important en faveur du Front national conforte cette analyse.

L'affirmation d'une réelle citoyenneté sociale et le refus de considérer le chômage comme une fatalité sont des exigences auxquelles le nouveau gouvernement aura à répondre. Cela implique que des réponses concrètes *soient apportées* dans divers domaines, notamment ceux du droit au logement, de la santé, de l'école ou des banlieues. C'est aussi prendre en compte une nouvelle approche économique qui ne se contente pas de la recherche effrénée d'une meilleure productivité au mépris du facteur humain.

Rien de cela n'est simple et il n'existe pas de solutions miracles. L'absence de certitudes, affichée par la nouvelle majorité, est une vertu appréciable. On regrettera que cette humilité disparaisse dès qu'il s'agit des étrangers ou de la sûreté publique.

Les premiers projets gouvernementaux, confiés de manière caricaturale aux bons soins du ministre de l'intérieur, tendent à restreindre encore un peu plus les droits des étrangers et à raboter les quelques acquis de la réforme du code de procédure pénale.

Interdire à ceux qui vivent dans notre pays d'y recevoir leur famille et restreindre les garanties, encore imparfaites, accordées aux citoyens lorsqu'ils sont confrontés à la justice et à la police, tout cela a déjà conduit la France à être condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme. Empêcher un étranger de faire valoir efficacement ses droits, compliquer l'acquisition de la nationalité française, c'est favoriser encore un peu plus l'exclusion de milliers de jeunes, en situation déjà précaire, et attiser des réactions de désespoir.

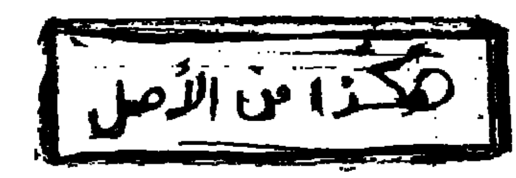
Aucune de ces mesures n'est acceptable au regard des libertés individuelles et collectives, aucune de ces mesures n'est une réponse efficace à la crise sociale et civique que nous traversons.

Il ne s'agit nullement d'absoudre la précédente majorité qui a une lourde responsabilité dans les incohérences, les hypocrisies et les lâchetés qui ont marqué ces dernières années. Il s'agit simplement de dire que le problème des flux migratoires, la situation des immigrés, l'exclusion des plus démunis, la justice méritent de vrais débats qui ne peuvent être réduits à des démarches symboliques aussi critiquables et inutiles que celles que l'on nous propose.

Le rétablissement d'un ministère chargé des droits de l'homme participe de cette même démarche symbolique. L'expérience antérieure de M. Malhuret a démontré que le respect de ceux-ci ne saurait être l'apanage d'un gouvernement ou d'un ministre quels qu'ils soient. Décidément, les gouvernements passent, les symboles demeurent et leurs victimes aussi.

Dans cette situation, où l'essentiel des pouvoirs est regroupé entre les mains d'une seule famille politique, ce sera plus que jamais la responsabilité du mouvement associatif et des organisations civiques de préserver les droits de chacun mais aussi de poser les vraies questions et d'aider à l'émergence des réponses.

► **Michel Tubiana est secrétaire général de la Ligue des droits de l'homme.**



France en Europ

ÉTRANGER

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

L'émissaire américain Reginald Bartholomew a tenté de faire pression sur les Serbes

L'émissaire spécial du président américain pour l'ex-Yougoslavie, Reginald Bartholomew, a déclaré jeudi 15 avril à Zagreb, avoir eu *« des échanges très directs et très francs »* la veille à Belgrade avec Slobodan Milosevic et Radovan Karadzic, nous indique notre correspondant Jean-Baptiste Naudet. M. Bartholomew a répété aux leaders serbes *« ce que dit toute la communauté internationale »* : qu'il *« est temps d'arrêter les actions militaires »*, qu'il *« est temps pour les Serbes de Bosnie d'accepter le plan Vance-Owen »* de paix pour la Bosnie.

Interrogé sur les résultats de ces conversations, le diplomate américain ne s'est pas engagé : *« Le réel test sera ce qui se passera dans les prochains jours »* notamment sur le terrain, a-t-il dit. *« J'ai été très clair*, a encore indiqué M. Bartholomew, *les Etats-Unis ne proposent aucun changement »* dans le dessin de la carte des régions de la Bosnie proposé par MM. Vance et Owen, et qui est contesté par la Serbes. Car *« ce n'est pas aux Etats-Unis de faire des propositions ; c'est aux parties* [en conflit] *de décider »* mais *« dans le cadre du plan Vance-Owen »*, a-t-il ajouté.

La veille, M. Bartholomew avait déclaré que les Etats-Unis répondraient *« d'une façon ou d'une autre »* à la demande du gouvernement bosniaque de lever l'embargo sur les armes si les Serbes poursuivent leurs atrocités et refusent de souscrire au plan de paix. Le représentant américain s'est entretenu à Zagreb avec Alija Izetbegovic, à qui il a demandé de s'en tenir au plan Vance-Owen.

Le président bosniaque a déclaré, pour sa part, qu'après les événements sanglants de Srebrenica, il ne se sentait plus *« lié par sa signature au bas de ce plan »* et que la participation de la partie musulmane à la poursuite des négociations de paix ne relevait désormais que de sa *« bonne volonté »*.

De son côté le médiateur russe, Vitaly Tchourkine, qui se trouve à Belgrade depuis mardi, a eu plusieurs entretiens avec les dirigeants serbes, Slobodan Milosevic, Dobrica Cosic et Radovan Karadzic. A New-York, l'ambassadeur russe à l'ONU, Iouri Vorontsov, a proposé mercredi que se tienne le mois prochain une réunion au niveau ministériel du Conseil de sécurité consacrée aux opérations de *« maintien de la paix »* de l'ONU et à la situation en Bosnie. La Russie assumera en mai la présidence tournante du Conseil de sécurité.

Les ministres des affaires étrangères russe, français, britannique et américain se sont entretenus de la Bosnie mercredi soir à Tokyo, en marge de la réunion du G7.

Londres demeure hostile à une levée de l'embargo sur les armes en Bosnie

LONDRES

de notre correspondant

En se livrant à une critique acerbe de la politique menée par son successeur et, au-delà, par les pays européens, s'agissant de l'ex-Yougoslavie, Lady Thatcher a montré qu'elle savait encore être au diapason de l'opinion publique (*le Monde* du 15 avril). Sa dénonciation virulente de l'impuissance occidentale à agir pour faire cesser les massacres qui se déroulent en Bosnie orientale rencontre un écho de plus en plus fort, au fur et à mesure que la télévision diffuse des images des enfants martyrs de Srebrenica. Contrairement aux thèses défendues par Malcom Rifkind, le ministre de la défense, il semble même que les Britanniques, jusque-là peu enclins à accepter que des troupes nationales interviennent directement dans le conflit, aient évolué sur cette question : selon un sondage Gallup publié, jeudi 15 avril, par le *Daily Telegraph*, 61 % des personnes interrogées estiment qu'il serait souhaitable d'envoyer une force internationale en Bosnie pour tenter d'imposer un règlement de paix, et 67 % d'entre eux se déclarent favorables à une participation britannique.

L'ancien premier ministre, qui mesure parfaitement à quel point ses propos coïncident avec l'émotion populaire, a choisi d'ignorer les rebuffades officielles du gouvernement de M. John Major (M. Rifkind a parlé de *« sottises émotionnelles »* ...), et, pour la première fois depuis son départ du 10, Downing Street, a multiplié les interventions sur des chaînes de télévision, notamment américaines, sachant que son image, associée à la guerre du Golfe, reste forte aux Etats-Unis. *« J'étais en colère lorsque les Malouines ont été envahies*, a-t-elle rappellé, *nous avons agi ; j'étais en colère lorsque les Irakiens ont envahi le Koweït. Le président Bush et moi avons agi. Nous avions les armements nécessaires. Nous avions aussi la volonté. Nous avons les armements aujourd'hui. Où est la volonté ? »*

« Une nouvelle étape de l'inhumanité »

Dans les milieux officiels, les déclarations de l'ancien premier ministre semblent avoir plus d'impact aux Etats-Unis qu'en Grande-Bretagne. Alors que, selon M. Reginald Bartholomew, l'émissaire américain pour l'ex-Yougoslavie, Washington pourrait envisager une levée partielle de l'embargo militaire qui s'applique à la Bosnie-Herzégovine, Londres continue d'affirmer que le fait d'armer les Musulmans de Bosnie aurait pour seul effet de prolonger et d'accentuer le bain de sang, sans faire progresser une solution pacifique. M. Rifkind affirme certes que le bombardement de Srebrenica constitue *« une nouvelle étape de l'inhumanité »*, mais il souligne que *« la bonne direction est de poursuivre la politique actuelle, aussi ingrate et frustrante soit-elle »*. Des raids aériens sur les positions serbes ne seraient efficaces, à ses yeux, que s'ils étaient accompagnés par un nombre important de troupes au sol.

La plupart des parlementaires du Parti conservateur semblent partager la prudence officielle, tout en estimant que la *« honte »* ressentie par Lady Thatcher devant l'incapacité des pays européens à mettre un terme aux massacres, n'est pas isolée. Les zélateurs inconditionnels de la position de l'ancien premier ministre sont, sans surprise, les « eurosceptiques » du Parti conservateur. Pour l'instant, la diatribe de Lady Thatcher n'est donc pas de nature à embarrasser M. Major, même si l'incident creuse le fossé qui sépare celui-ci – accusé de ne pas avoir le *« cœur de lion »* de Churchill – et elle-même.

LAURENT ZECCHINI

L'exode sans fin, depuis un an...

TUZLA

de l'envoyé spécial de l'AFP

Elle a quarante-quatre ans et, depuis le 6 mai 1992, elle erre sur les routes de l'enclave musulmane de Srebrenica, avec ses trois jeunes enfants, dont l'aîné refuse de parler depuis la disparition de son père. Fahra Hodjic est arrivée mardi soir 13 avril, à Tuzla (ville sous contrôle musulman, située à environ 90 km au nord-ouest de Srebrenica) avec le dernier convoi du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), en provenance de Srebrenica, l'enclave musulmane de Bosnie orientale, assiégée par les forces serbes. Son fils aîné, Fahiddin, sept ans, s'est enfermé dans un silence quasi permanent depuis que son père a été enlevé par les tchetniks (Serbes), l'été dernier, alors qu'il tentait de se procurer de la nourriture pour sa famille.

Ils habitaient dans le village de Trubace, à deux heures d'autobus de Srebrenica. Les Serbes sont venus, ont pillé et brûlé les maisons. La famille s'est alors enfuie dans la forêt pendant dix jours. Ils ont ensuite rejoint un autre village, près de la rivière Drina, frontière naturelle entre la Bosnie et la Serbie. Là, de nouveaux combats les ont surpris. Ils sont retournés se cacher dans les bois, s'approchant à la nuit tombée des quelques maisons encore habitées pour quémander de la nourriture.

La foule et les passe-droits

De fuite en fuite permanente, seule avec ses trois enfants, Fahiddin, Ildiana (cinq ans), et Fahretta (deux ans), Fahra Hodjic s'est retrouvée il y a un mois à Srebrenica, déjà submergée de réfugiés, explique-t-elle. Dès qu'elle a su que le HCR organisait des évacuations, elle a tenté sa chance. Mais la foule, les passe-droits, l'argent qui lui manquait, l'ont empêchée de prendre l'un des trois premiers convois. Il aura fallu sa ténacité et sa patience pour enfin pouvoir partir, mardi. Ce convoi, elle a failli le rater en raison des tirs de l'artillerie serbe bosniaque qui, la veille, avaient fait plusieurs dizaines de morts. Avec ses enfants, elle a dû s'abriter dans un garage où elle n'est restée que quelques heures avant de regagner le lieu d'embarquement dans les camions de l'ONU.

Après deux jours d'attente, dans la bousculade, la confusion et l'angoisse, elle a littéralement jeté ses deux plus jeunes enfants dans le véhicule, dès l'ordre d'embarquement donné. Avec l'aide d'autres réfugiés, elle a ensuite réussi à se hisser à son tour avec son fils. Allongée sur un matelas disposé à même le sol du gymnase de Tuzla servant de centre d'accueil, elle sort de son maigre baluchon deux photos Polaroid des années heureuses, celles d'avant-guerre. Son mari est là, souriant, ses deux filles sur les genoux et son garçon devant lui. Elle est un peu en retrait.

Après une nuit quasiment blanche dans ce gymnase, Fahra et ses enfants sont montés, avec d'autres réfugiés, dans un autobus de la ville réquisitionné pour la circonstance. Leur nouvelle destination : Lukavac, une ville ouvrière à une vingtaine de kilomètres de Tuzla.

Elle imagine pouvoir rejoindre rapidement deux de ses sœurs installées en Croatie, de l'autre côté de Brcko. Elle ne réalise pas encore que cette ville, située à l'extrême nord de la Bosnie à la frontière croate, est non seulement détruite mais aux mains des Serbes. Massés devant le gymnase, des réfugiés, plus anciennement arrivés, tentent d'apercevoir des membres de leurs familles au cours de leur transfert vers d'autres centres d'hébergement.

Quand le hasard le veut, ce sont alors de longues embrassades mêlées de sanglots, silencieux, pudiques. Déjà plusieurs fois réfugiée, Fahra espère ne plus jamais l'être, même dans les environs de Tuzla, si proches des lignes de front.

BRUNO FRANCESCHI

RUSSIE

Les douze accusés du putsch de 1991 contestent la compétence du tribunal

Symboles

Le procès des douze putschistes d'août 1991 s'est ouvert, mercredi 14 avril, devant le tribunal militaire de la Cour suprême de Russie. Les accusés en ont demandé le report après que l'un d'entre eux, victime d'un malaise cardiaque, eut été hospitalisé.

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Arrivés au tribunal en procession derrière un immense drapeau rouge, entourés de leurs familles et de quelques centaines de leurs partisans parmi les plus fanatiques, les douze putschistes d'août 1991 ont fait une entrée remarquée, mercredi 14 avril, dans la grande salle du tribunal militaire de la Cour suprême de Russie pour l'ouverture de leur procès. Comme on pouvait s'y attendre, les accusés, qui sont passibles de la peine de mort pour *« conspiration en vue de prendre le pouvoir »*, ont d'emblée entamé une longue querelle de procédure. L'avocat de Guennadi Ianaev, qui dirigea le Comité pour l'état d'urgence institué le 19 août 1991, a ainsi estimé que la Cour suprême de Russie était incompétente dans cette affaire puisque celle-ci *« concerne non seulement la Russie mais aussi les autres Etats indépendants, anciennes républiques de l'ex-URSS »*.

Les inculpés, qui demandent à être jugés par un jury, ont aussi mis en cause la personnalité du procureur général, Valentin Stepankov, en lui reprochant notamment d'avoir révélé des éléments de l'enquête dans un livre publié l'an dernier. *« Si les procureurs ne sont pas changés, nous refuserons de répondre aux questions du tribunal »*, a ainsi menacé Anatoli Loukianov, l'ancien président du Parlement soviétique.

Le tribunal militaire a rejeté les demandes des accusés et donc refusé de se déclarer incompétent. Pourtant, avant d'entrer dans le vif du sujet, les juges doivent maintenant résoudre un autre dilemme. Mercredi après-midi, un des accusés, Alexandre Tiziakov, a été victime d'un malaise cardiaque, et on apprenait, jeudi matin, qu'il avait été hospitalisé dans la nuit. Or il est impossible en Russie de juger une personne par défaut. Les autres inculpés demandent en conséquence un report pur et simple du procès.

Tout indique que celui-ci va durer longtemps. Ce qui fait bien l'affaire de Boris Eltsine, qui a lui-même dit, mercredi, au cours d'une conférence de presse, son espoir de voir la Cour bloquée par les querelles de procédure durant *« les dix premiers jours de débat »*. Le président russe, entièrement occupé par la préparation du référendum du 25 avril, ne souhaite pas, que le procès vienne perturber une campagne électorale où il veut apparaître comme un « rassembleur ».

Au cours de la même conférence de presse, le chef de l'Etat a fait part de sa conviction que des élections législatives et présidentielle anticipées suivront le référendum et que ces scrutins seront organisés sur la base d'une nouvelle Constitution dont il a dévoilé les grandes lignes. Celle-ci, qui sera fondée sur les principes *« des droits et des libertés conformes aux normes internationales »* et garantira, notamment, *« le droit à la propriété et à la liberté économique »*, instituera un pouvoir présidentiel fort et un Parlement bicaméral.

M. Eltsine a, d'autre part, indiqué qu'il démissionnerait au cas où les électeurs répondraient par la négative à deux des quatre questions du référendum : *« Faites-vous confiance au président ? »* et *« Voulez-vous des élections législatives anticipées ? »* Le président ne paraît pas dispposé à suivre les dispositions du Congrès des députés, qui a placé la barre très haut en décidant que, pour être adoptée, une question devra avoir recueilli l'approbation de la majorité des inscrits. Or, compte tenu du fort pourcentage d'abstentions attendu, il faudrait un miracle pour que M. Eltsine puisse atteindre cet objectif.

Le chef de l'Etat a profité, enfin, de cette rencontre avec la presse pour mettre son vice-président, le général Alexandre Routskoï, qui a manifesté ouvertement son opposition depuis la fin mars, devant ses responsabilités. *« Il est impossible*, a déclaré M. Eltsine, *d'avoir un vice-président qui ne soit pas d'accord avec la politique de son président (...). Je pense que le temps de décider lui-même de son destin est arrivé. »*

JOSÉ-ALAIN FRALON

Selon Boutros Boutros-Ghali

Le général Morillon « a agi en conformité avec les résolutions de l'ONU »

Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a affirmé, mercredi 14 avril à Rome, que le chef des « casques bleus » en Bosnie, le général français Philippe Morillon, *« a agi en conformité avec les résolutions de l'ONU »* depuis le début de sa mission dans l'ex-Yougoslavie.

M. Boutros-Ghali a affirmé qu'il comprenait le sentiment de culpabilité de la communauté internationale devant le drame yougoslave. *« Nous devons essayer*, a-t-il dit, *de corriger* [notre attitude] *et d'agir, et c'est ce que nous sommes en train de faire, dans le cadre des Nations unies et en collaboration avec la Communauté européenne. »* – *(AFP.)*

ITALIE : malgré deux nouvelles « dépositions » de « repentis »

Giulio Andreotti se défend d'avoir été l'« antenne romaine » de la Mafia

ROME

de notre correspondante

« Qu'on me montre une preuve, une seule, même une carte de vœux à l'occasion de Noël ! (...) On ne pourra rien prouver contre moi ! » Dans ses rares entretiens à la presse, dans son « mémorial » de défense qui compte 76 pages et qu'il a soutenu lui-même pendant deux heures mercredi, devant la commission du Sénat chargée de se prononcer sur la levée de son immunité parlementaire, Giulio Andreotti, sénateur à vie, sept fois président du conseil, trente-six fois ministre, et soupçonné *d'« association mafieuse »*, se bat bec et ongles.

Non, a-t-il décidé, contre l'avis d'une bonne partie de la Démocratie chrétienne, il ne renoncera pas, de lui-même, à l'immunité. S'ils veulent la lui enlever, qu'ils le fassent, mais non sans l'avoir écouté. Et la défense, pleine de finesses juridiques et de raisonnements logiques, de celui qui symbolise lourdement cinquante ans de politique italienne est un véritable réquisitoire contre ces *« repentis »* de la Mafia qui exagèrent, parlent par ouï-dire, ont des idées préconçues et de toutes façons *« n'apportent ni preuves ni faits concrets et se contentent de récits inventés »*.

Et pour l'occasion, Giulio Andreotti, *« l'inoxydable »*, l'homme aux nerfs d'acier qui a toujours tiré son épingle des jeux les plus tordus, apprivoisant les crises ministérielles et instaurant des dialogues de funambule aux limites du possible – que ce soit avec les communistes, l'OLP, le colonel Kadhafi et à présent peut-être la Mafia, dans un pays où, il est vrai, la frontière de la légalité est bien floue, – se laisse aller. Il évoque *« machinations et coups montés »* dont il n'exclut ni ses adversaires politiques, ni même ses anciens amis américains.

Le dossier réuni contre lui est accablant, presque trop, ce qui lui donne de nouveaux arguments. Et pourtant : aux centaines de pages de dépositions de huit *« repentis »* qui l'accusent d'avoir été la *« référence romaine »* de Cosa Nostra sont venues s'ajouter, mercredi, deux nouvelles dépositions, celles de *« repentis »* de premier plan, Tommaso Buscetta et Francesco Marino Mannoia, recueillies aux Etats-Unis par le procureur de Palerme, Giancarlo Caselli. Une cinquantaine de pages en tout, publiées en fin d'après-midi : de la dynamite. Une dynamite un peu éventée par toutes les *« fuites »* à la presse qui se sont succédé ces derniers jours (*le Monde* du 13 avril) mais qui n'en garde pas moins toute sa valeur explosive.

Dix ans de « mystères »

Au fil de ces feuillets dactylographiés, ce sont plus de dix ans de *« mystères »* italiens qui s'éclairent tout à coup d'une lumière inquiétante. Le style, déjà, donne le ton : *« Ma collaboration sera à partir de maintenant entière et sans réserve,* annonce Francesco Marino Mannoia. *(...) Je parlerai donc des assassinats auxquels j'ai participé, dans la mesure où je m'en souviens, car en tant qu'* « homme d'honneur » *de Cosa Nostra, j'ai commis d'innombrables crimes, simple expression de mon activité normale et de mes engagements... »* Qu'apportent donc de nouveau les deux *« repentis »* ? De l'inédit complet : le récit de trois rencontres incroyables qui auraient eu lieu entre Giulio Andreotti, surnommé *« lo Zio »* (l'oncle) et l'état-major mafieux palermitain. La première de ces rencontres du « troisième type » a été racontée à Tommaso Buscetta en 1982-1983 au Brésil par Tano Badalamenti, l'ex-grand « boss » de Palerme. Badalamenti, au début des années 70, après le procès de Catanzaro, un grand procès de Cosa Nostra conclu par une absolution générale, se serait rendu à Rome, dans le bureau particulier de Giulio Andreotti, pour lui demander d'aider à *« ajuster »* (terme mafieux) le procès en cassation de son cousin, Filippo Rimi. Ce qui fut fait, dit Buscetta : le cousin fut vite libéré.

La deuxième rencontre se situe durant l'été 1979, en Sicile, à côté de Palerme, dans une réserve de chasse. Cette fois, le *« Zio »* Andreotti et Stefano Bontate, dit *« le prince de Villagrazia »* pour ses bonnes manières, boss de la famille Santa Maria del Gesu, se rencontrent pour parler du *« cas Mattarella »*. Le « boss » se plaint : Piersanti Mattarella, démocrate-chrétien, élu président de la région sicilienne et, explique Francesco Marino Mannoia, fils d'un *« homme d'honneur »* et *« jusque-là très proche lui-même de Cosa Nostra »* aurait *« craché dans la soupe »*. De nombreuses voix mafieuses l'auraient porté à ce poste, mais lui, prenant ses distances, n'en voudrait faire qu'à sa tête. Giulio Andreotti, alors président du conseil, promet que *« tout ça va s'arranger »*, et on en reste là. Pas pour lontemps, car, lassée, la Mafia assassine Mattarella le 6 janvier 1980. Toute la scène aurait été racontée à Mannoia par Bontate lui-même.

Et on en vient à la troisième rencontre dans une petite villa très protégée de l'intérieur, en Sicile à la fin du printemps 1980. La plus rocambolesque, relatée, celle-là, à la première personne par Mannoia, présent sur les lieux. Un véritable scénario de film, auquel ne manque aucun détail, pas même *« le complet sombre sans imperméable »* que porte le *« Zio »*, arrivé à bord d'une *« Alfa Romeo blindée de couleur foncée, aux vitres obscurcies »* qui est allée l'attendre au petit aéroport de Trapani, où *« l'onorevole Andreotti »* s'est rendu en secret, à bord d'un avion privé loué par les *« cousins Salvo »*.

« Faites comme nous vous le disons »

Ces *« cousins Salvo »*, précise par ailleurs Mannoia, *« hommes d'honneur »* de la famille Salemi, servent à l'occasion, avec le député européen Salvo Lima, d'intermédiaires pour toucher Giulio Andreotti à Rome. Bref, poursuit le *« repenti »*, le *« Zio »* jette un bref coup d'œil autour de lui et s'engouffre dans la villa où l'attend tout le gotha de la mafia palermitaine, Stefano Bontate et Salvatore Inzerillo en tête ; discussion orageuse, à laquelle Mannoia ne participe pas, mais *« il entend des éclats de voix »*. Après le départ de Giulio Andreotti, trois quart d'heure plus tard, il apprend que, furieux, celui-ci a demandé des comptes sur la mort de Mattarella. Il se serait vu répondre par Bontate : *« En Sicile, c'est nous qui commandons, et si vous ne voulez pas que la Démocratie chrétienne disparaisse complètement, faites comme nous vous le disons, sans cela, nous vous enlevons nos votes en Sicile, mais aussi à Reggio-de-Calabre et dans tout le Sud. Il ne vous restera plus que le Nord, et là-bas, ils votent tous communiste... »*

Peu de temps après, en avril 1981, Bontate lui-même est éliminé par le clan des *« corleonais »* de Toto Riina, qui prend le pouvoir. Et, commente Mannoia, *« le Zio »* Andreotti se fait *« moins disponible »*. A tel point qu'aux élections législatives de 1987 ordre est donné aux *« hommes d'honneur »* de voter plutôt pour les socialistes et Claudio Martelli (futur ministre de la justice), dans le seul but de *« donner une leçon »* à Andreotti. A partir de là, la rupture est totale, *« le « Zio » a même cherché ensuite à combattre la criminalité »*, conclut Mannoia.

Quant aux autres révélations contenues dans le dossier, ce sont plutôt des confirmations de faits en partie connus. Par exemple, explique Buscetta, l'assassinat du préfet de Palerme, le général Carlo Alberto Dalla Chiesa, et celui du journaliste Mino Pecorelli *« sont inextricablement liés »*. Tous deux savaient trop de choses sur les mystères qui entourent la mort d'Aldo Moro, le dirigeant démocrate-chrétien enlevé et assassiné par les Brigades rouges (BR) en 1978. Le général, chargé de la lutte contre les BR, avant d'être envoyé à Palerme, avait été le premier a entrer dans une cache des terroristes, via Montenevose, et avait trouvé des notes écrites en captivité par Aldo Moro, gênantes pour beaucoup.

La plupart des témoins cités sont morts

Quant au journaliste, lié aux services secrets et à la loge maçonnique « P2 », il aurait eu accès à ces documents et aurait même pensé les publier dans sa revue *OP*. Les deux hommes représentaient une menace pour le pouvoir en place, leur assassinat aurait été conçu comme *« une faveur »* faite à Giulio Andreotti. Pour étayer cette thèse, Buscetta rappelle qu'alors qu'il se trouvait en prison, en 1979, Cosa Nostra – sur demande des *« politiques »* – lui aurait demandé d'approcher des *« brigadistes »* pour voir s'ils seraient prêts à revendiquer un éventuel attentat contre Dalla Chiesa.

Ces derniers ayant refusé, l'assassinat aurait été reporté de trois ans, et perpétré en Sicile, comme un banal crime de la Mafia. Enfin, autre détail inédit révélé par ce nouvel interrogatoire, lors de l'enlèvement d'Aldo Moro, le boss Stefano Bontate, « co-équipier », en quelque sorte, de Giulio Andreotti, aurait été partisan d'intervenir auprès des Brigades rouges pour sauver le leader démocrate-chrétien. Mais une autre partie de la Mafia, notamment Pippo Calo, futur « caissier » des Corléonais, s'y serait opposé, en accord avec une grande partie de l'état-major de la DC...

Buscetta a même entendu parler d'un coup de téléphone en ce sens, donné par *« un certain Vitalone, qui parlait comme quelqu'un appartenant à la Démocratie chrétienne »*. Serait-ce Claudio Vitalone, un des proches de Giulio Andreotti ? un homonyme ? La plupart des témoins cités étant morts, ce n'est ni la seule inconnue ni la seule invraisemblance dans cet inquiétant récit-fleuve que devront élucider les sénateurs de la commission chargée de l'examiner. Et, selon toute vraisemblance, une première estimation ne devrait intervenir qu'après le référendum du 18 avril. En attendant, c'est un pays mi-choqué mi-incrédule qui se jette chaque jour sur les journaux pour tenter de comprendre.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Un pays en quête d'air pur

III. – *Pérouse l'optimiste*

Après avoir évoqué la vie quotidienne en Calabre et les réformes économiques du gouvernement de M. Amato (*le Monde* des 14 et 15 avril), nous poursuivons notre série sur l'Italie avec un portrait de Pérouse, capitale de la petite province de l'Ombrie.

PÉROUSE

de notre envoyé spécial

Ces fêtes de Pâques 1993 ne laisseront pas un souvenir impérissable dans la mémoire des habitants de Pérouse et de l'Ombrie, au nord de Rome. Non seulement les giboulées ont empêché l'organisation des traditionnels pique-niques familiaux de *« Pasquetta »*, le lundi de Pâques, mais l'un des murs d'enceinte de la basilique Saint-François-d'Assise s'est écroulé brusquement, à la grande frayeur des nombreux pèlerins venus faire leurs dévotions, heureusement sans provoquer de victimes. Personne, pourtant, ne vit là sinistre présage : les familles rentrèrent faire bombance à la maison ou au restaurant, et le maire d'Assise, Claudio Passeri, constata simplement que la chute du mur était *« un signe inquiétant de la dégradation de l'environnement »*.

Dans une Italie balayée par les vents mauvais de la passion politique exacerbée, en proie aux règlements de comptes crapuleux, l'Ombrie fait presque figure d'îlot de placidité et d'optimisme. Centre géographique de l'Italie, cette petite province – 800 000 habitants – et sa capitale, Pérouse – 120 000 habitants – serait un parfait exemple d'équilibre et de modération. Ce n'est pas le Nord industrieux et stressé, ce n'est pas non plus le Sud féodal et corrompu. Les gens, au fil des siècles, se sont adaptés à leur nature et à son paysage *« où les montagnes ne sont ni trop hautes ni trop basses et le ciel ni trop bleu ni trop gris »*, comme nous l'explique Giuseppe Agozzano, le directeur de l'Agence provinciale pour le tourisme, un Sicilien transplanté ici depuis plus de quarante ans et qui avoue *« partir à l'étranger »* lorsqu'il regagne son pays natal.

Cette modération, pourtant, ne s'étend pas à la vie politique : l'Ombrie et Pérouse sont « rouges » depuis toujours, c'est-à-dire depuis que le suffrage universel existe en Italie. En 1919 déjà, le PSI obtenait près de 50 % des voix dans la province et, aujourd'hui encore, le PDS (ex-communiste) tient solidement les rênes du pouvoir régional en dépit de l'effondrement de son allié socialiste et de la concurrence des « vieux communistes » de Rifondazione Communista, rétifs aux changements de nom et d'orientation du PCI, qui « pèsent », selon les experts locaux, entre 7 % et 8 % des suffrages.

Opération « mains propres »

Cette gauche ombrienne est d'autant mieux implantée qu'elle ne s'est pas appuyée sur la clientèle des ouvriers déracinés dans les grands centres industriels. Les gens, ici, sont devenus « rouges » sur place, dans les champs et les ateliers d'artisans, dans la foulée d'un anticléricalisme de bon aloi né au temps où la région était soumise au pouvoir temporel du pape. Cette gauche s'est affirmée pendant la résistance antifasciste, incarnée ici par un intellectuel prestigieux, Aldo Capitani, un communiste de l'espèce humaniste et pacifiste.

Les *« Peppone »* de 1993 n'ont plus la verve et le sang chaud qu'immortalisa jadis Gino Cervi. Le président de l'exécutif régional, Francesco Ghirelli, un enseignant barbu de quarante-cinq ans, trône, costume gris et cravate, satisfait, dans un somptueux bureau du palais Cesaroni de Pérouse. Craint-il pour son pouvoir et son parti qu'une opération « mains propres » locale ne vienne les balayer ? *« La question morale,* nous répond-il, *se pose bien sûr aussi en Ombrie. L'opération « mains propres » a frappé à Terni, la deuxième ville de la région, où des édiles, pour la plupart socialistes, ont été contraints à la démission pour avoir reçu des pots-de-vin dans l'attribution des marchés publics »*.

Pérouse et le reste de la province ont été curieusement épargnés par la tornade judiciaire. Les responsables politiques locaux seraient-ils des modèles de vertu ? Les observateurs attentifs de la politique ombrienne comme Carlo Carini, professeur de sciences politiques à l'université, avancent d'autres explications : *« Tout d'abord, nous vivons dans une petite province, avec une petite capitale,* constate t-il ; *des* « tangenti » nom donné à toutes les opérations illégales liées aux marchés publics et au financement des partis, *cela existe aussi chez nous parce que ça fait partie intégrante du système politique italien. Mais les sommes en jeu sont moins considérables, moins spectaculaires qu'à Milan ou à Naples »*.

D'autres personnes moins charitables, ou peut-être plus perspicaces, mettent cet état de choses sur le compte de la pusillanimité des magistrats locaux qui seraient, affirme-t-on, pris dans un réseau de solidarité maçonnique avec les politiciens et les dirigeants de l'économie régionale.

Cette situation ne satisfait pas tous ceux qui voudraient voir, à Pérouse comme ailleurs, un vent frais de probité et de justice. Nicola Duranti, vingt-cinq ans, qui vient de terminer ses études de droit et s'installe comme avocat en ville, est très clair : *« Tant que les gens n'auront pas saisi qu'un pot-de-vin de 100.000 lires est tout aussi immoral qu'un dessous-de-table de 2 milliards de lires, les choses ne changeront pas fondamentalement »*, tranche t-il.

Mais, paradoxalement, c'est la confiance dans l'avenir qui semble dominer chez les Pérugins. En terme relatif, l'économie locale a moins souffert de la crise que le reste du pays. Région de petites entreprises textiles et agroalimentaires – l'Ombrie est le berceau de la firme Buitoni, – elle sait faire le gros dos quand les temps sont mauvais et retrouver rapidement son élan au moindre signe de reprise. *« Notre première préoccupation, c'est l'emploi* affirme Francesco Ghirelli. *Avec 12 % de chômeurs, nous nous situons dans une moyenne nationale. Nous avons été touchés par la crise de l'acier qui a amené la fermeture de l'usine de Terni, mais nous comptons beaucoup sur le dynamisme de notre secteur tertiaire, sur l'attirance pour notre université, pour ramener notre région vers le plein emploi. »*

Une gauche régionaliste

En Italie, la gauche et les communistes n'ont pas attrapé le virus centraliste de leurs homologues français et M. Ghirelli sait admirablement jouer de la fibre patriotique locale pour plaire à ses administrés et éviter que ne se développe ici un phénomène de ligue régionaliste « à la lombarde ». Il appelle à voter « oui », non seulement au référendum sur la modification de la loi électorale mais également à la question sur la suppression du ministère de l'agriculture et du tourisme : *« Il faut être proche des gens pour pouvoir connaître leurs problèmes et les défendre dans un contexte européen et mondial »*, affirme t-il. *« La centralisation crée des zones grises où le pouvoir de décision se perd. L'avenir est à un rôle accru des régions, dans une Europe ouverte »*, ajoute t-il.

La confiance en l'avenir, c'est surtout celle dans le nouvel espace démocratique que l'on espère voir s'ouvrir au lendemain des référendums du 18 avril. Adelaïde Grella, une ancienne enseignante qui votait naguère socialiste – *« Ce parti représentait pour moi l'Italie moderne, dynamique »* – n'est pas restée longtemps déçue par l'indignité révélée des dirigeants du PSI. *« Au début, je ne croyais pas que les juges allaient parvenir à donner ce coup de balai nécessaire mais, aujourd'hui, je leur rends hommage et je fais une grande confiance au peuple italien pour repartir d'un bon pied. Nous nous sommes sortis de situations bien pires »*, constate-t-elle.

Pour les plus âgés, comme Giuseppina Servadio, une autre enseignante, à deux mois de la retraite, le regard sur le passé est quelquefois douloureux. C'est un peu des illusions de leur jeunesse qui s'écroulent lorsqu'ils voient étalées dans les journaux les turpitudes réelles ou supposées des hommes politiques, symbolisant pour eux le renouveau italien d'après-guerre. *« Tu te rends compte, Andreotti aurait été mêlé au meurtre du général Dalla Chiesa, quelle honte ! »*, s'emporte-t-elle devant sa fille.

Au contraire, c'est avec un enthousiasme quasi jubilatoire que Carlo Carini observe les coups de trompettes judiciaires qui font s'écrouler les murs de la Jéricho politique : *« Enfin, on va pouvoir à nouveau s'intéresser à la politique, surtout les jeunes, les étudiants qui ne se reconnaissaient pas dans cette génération qui s'accrochait au pouvoir depuis plus de quarante ans ! »*

Le printemps en Ombrie tarde peut-être à venir, mais on s'apprête, à Assise comme ailleurs, à reconstruire, après le 18 avril, les murs d'une démocratie aussi vieille que les traditions dix fois centenaires de libertés communales et commerciales de la cité de Pérouse.

LUC ROSENZWEIG

Prochain article :

Huit référendums symboliques pour tenter d'amorcer le changement

□ **ROUMANIE : la visite à Timisoara de l'ex-roi Michel est annulée.** – L'ex-roi Michel de Roumanie a de nouveau annulé une visite qu'il avait prévu de faire le 18 avril, pour la Pâque orthodoxe, à Timisoara, où il avait été invité par la municipalité. Selon un porte-parole du roi, *« le gouvernement roumain a rendu impossible »* ce voyage. A Noël, l'ancien souverain avait déjà renoncé à un voyage similaire à cause des conditions posées par Bucarest, qu'il jugeait *« inacceptables »*. – *(AFP.)*

BIBLIOGRAPHIE

« L'Europe des parrains »

Sous ce titre, Fabrizio Calvi, écrivain et journaliste, vient de publier un ouvrage d'actualité qui fait également bonne place à la mémoire.

Dès son prologue et en quelques lignes, l'auteur nous plonge dans l'univers mafieux qu'il connaît bien, à l'évidence. Les voici campés, ces héros noirs qui font la « une » des médias. Cosa Nostra sicilienne, N'Drangheta calabraise, Camorra napolitaine et Sacra Corona Unita des Pouilles se partagent désormais le territoire et les richesses de l'Italie. Mais cela ne leur suffit plus. Depuis des années ces organisations se sont infiltrées dans d'autres pays d'Europe, au sein même de la CEE. Dans sa recherche, Fabrizio Calvi suit un itinéraire géographique, fort pratique pour le lecteur. La France d'abord. Fait rare : il sait apporter des éléments de preuves, sur ce terrain où trop souvent le droit s'arrête, faute de preuves. Puis la riche Allemagne, la Belgique et ses négriers du travail clandestin, la City londonienne et les assassins du dirigeant du Banco Ambrosiano défilent en ces pages. Vient le tour des pays du Sud. Le chapitre concernant l'Espagne vaut le détour, par ses révélations précises et tout à fait inédites. L'auteur a su là aussi aller à la bonne source, rencontrer citoyens, magistrats et policiers qui se battent quotidiennement contre le crime organisé.

Le réel suspense est servi par une écriture concise, tendue comme une corde, refusant les effets grandiloquents. C'est un *polar*, où la réalité dépasse la fiction, que nous offre Fabrizio Calvi. Ce sera aussi pour d'autres un excellent ouvrage de référence. L'index en fin de lecture regroupe plusieurs centaines d'« acteurs » cités au fil des pages...

DANIELLE ROUARD

► *« L'Europe des parrains »*, aux Editions Bernard Grasset, Paris. 317 pages. 120 francs.

HONGRIE

Le Parlement interdit l'utilisation des symboles nazis et communistes

BUDAPEST

de notre correspondant

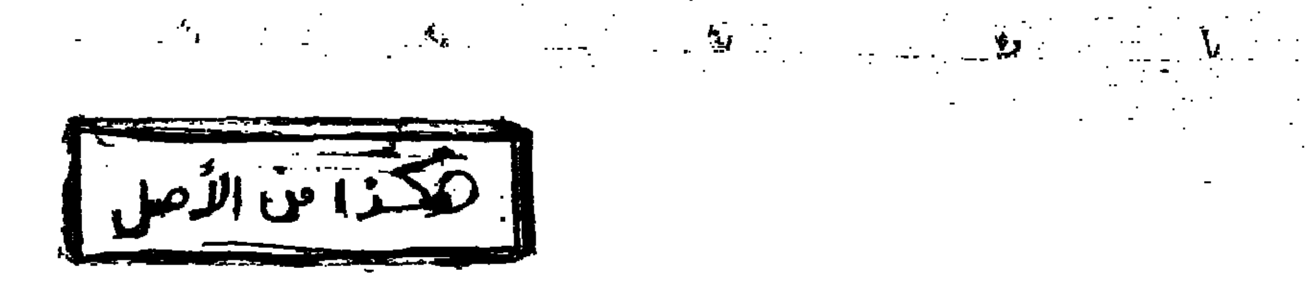
Après plusieurs mois de débats souvent passionnels, le Parlement hongrois a adopté, mercredi 14 avril, une loi interdisant l'utilisation des symboles nazis et communistes. Ce texte, approuvé par les députés de la coalition conservatrice au pouvoir, bannit l'usage public et privé des croix gammées, des croix fléchées (symbole des nazis magyars qui prirent le pouvoir en 1944), des étoiles rouges, ainsi que celui de la faucille et du marteau. Leur utilisation est toutefois autorisée pour des manifestations à vocation *« culturelle et éducative »*, de même que pour les anciens combattants, dont les décorations sont toutes ornées d'emblèmes de l'ancien régime. Toute infraction à la loi sera sanctionnée par une amende de l'ordre de 100 000 forints (environ 6 500 francs).

« Il faut interdire ces symboles, non pas parce que nous craignons des mouvements extrémistes, mais parce qu'ils incarnent des organisations qui sont responsables de la mort de millions de personnes », a estimé Imre Konya, le chef du groupe parlementaire du Forum démocratique, le parti du premier ministre.

En fait, cette initiative est une réponse à la polémique qui a suivi les incidents de la fête nationale du 23 octobre dernier, lorsque le président de la République, membre du principal parti d'opposition, avait été hué par une partie de la foule, parmi laquelle se trouvaient plusieurs dizaines de jeunes skinheads, vêtus d'uniformes néo nazis.

L'opposition s'est alors déchaînée contre le ministre de l'intérieur en accusant la police de laxisme, voire de complicité, envers les manifestants. C'est alors que le gouvernement a déposé ce projet de loi pour *« éviter que les forces de l'ordre ne soient l'objet d'attaques politiques »*. L'opposition a réservé un accueil mitigé à cette initiative et les députés socialistes ont condamné l'amalgame fait entre les mouvements communistes et fascistes. Quant au mouvement groupusculaire du PC hongrois, il refuse de changer l'étoile rouge comme symbole du parti et a l'intention de saisir la Cour constitutionnelle.

YVES-MICHEL RIOLS



AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : lors d'une journée de deuil à la mémoire de Chris Hani

Des émeutes auraient fait dix-sept morts et plus de quatre cents blessés

La journée de deuil à la mémoire de Chris Hani, le dirigeant noir assassiné samedi, s'est achevée, mercredi 14 avril, dans la violence, à la suite d'affrontements entre manifestants et policiers qui auraient fait dix-sept morts, selon l'ANC, et plus de quatre cents blessés dans les plus grandes villes du pays. Les heurts les plus graves se sont produits à Soweto, la cité noire proche de Johannesburg, et au Cap, où avait lieu, dans une cathédrale, une cérémonie de recueillement, à laquelle assistait Danièle Mitterrand.

Quatre Noirs ont été tués et 245 autres blessés lors d'une attaque contre un poste de police de Soweto. Au Cap, deux personnes ont été tuées et une centaine d'autres blessées. Près de Pietermaritzburg, onze personnes ont été tuées après une marche. Le Congrès national africain (ANC) de Nelson Mandela a estimé que, en dépit des actes de violence, il était fier de la retenue dont avait fait preuve la population noire; parmi celle-ci, un million et demi de personnes ont observé un mouvement de grève en signe de deuil. Le secrétaire général de l'ANC, Cyril Ramaphosa, a reconnu que les choses *« avaient dérapé »* en certains endroits mais, a-t-il dit, lors d'une conférence de presse, cela aurait pu être pire.

Intervenant dans la soirée à la télévision, le président Frederik de Klerk a annoncé la mobilisation de 3 000 hommes supplémentaires pour faire face aux troubles. *« Nous ne permettrons pas que le pays sombre dans le chaos »*, a-t-il dit – d'autres grandes manifestations sont prévues par l'ANC pour vendredi et samedi. *« Quelle que soit l'horreur qu'ait suscitée le meurtre de Hani, elle ne peut en aucun cas justifier ce qui s'est passé aujourd'hui »*, a-t-il ajouté.

L'assassinat du secrétaire général du Parti communiste sud-africain, samedi dernier, a provoqué la fureur d'une bonne partie de la communauté noire. Des émeutes ont été signalées par la police et des témoins non seulement à Soweto et au Cap mais aussi dans les villes de Port-Elizabeth, Pietermaritzburg et Durban.

L'appel au calme de Nelson Mandela

A Soweto, selon des témoins, les coups de feu ont éclaté lorsque 15 000 Noirs ont convergé vers le poste de police de la cité de Protea, après une manifestation dans un stade où Nelson Mandela, président de l'ANC, venait de lancer un appel au calme. La police a tiré des chevrotines et des balles en caoutchouc lorsque certains manifestants ont escaladé les grilles de l'enceinte du bâtiment. Ils demandaient aux policiers qu'on leur livre le meurtrier de Chris Hani. M. Ramaphosa a accusé la police d'avoir ouvert le feu à bout portant sur une manifestation pacifique. La police a démenti qu'il y ait eu des morts à Soweto.

Au Cap, des groupes de jeunes Noirs ont saccagé le centre-ville, pillé les boutiques et attaqué les policiers. Un sergent a été blessé par balle à la tête. Selon la police, l'arme utilisée était une Kalachnikov. L'archevêque Desmond Tutu a tenté de calmer les jeunes gens en disant qu'ils faisaient le jeu des extrémistes qui avaient assassiné Chris Hani. Celui-ci doit être inhumé lundi.

La police avait déployé 23 000 hommes dans le pays en prévision des violences mais elle semblait parfois débordée. Cependant Johannesburg, capitale économique du pays, était déserte en cette journée de grève et aucun heurt n'y a été signalé. A Soweto, dans son appel au calme, lancé à 30 000 personnes, M. Mandela n'a visiblement pas réussi à convaincre la foule.

Le chef de l'ANC, héros historique de la lutte anti-apartheid s'est fait huer quand il a fait allusion aux messages de sympathie que lui avait envoyé le Parti national, au pouvoir. *« Je comprends votre colère*, a-t-il dit. *Aucun parti n'est plus responsable de votre douleur que le Parti national. »* Mais, a-t-il ajouté, *« nous ne voulons pas penser au passé. Nous voulons penser au présent et à l'avenir »*. – *(AFP, Reuter.)*

Angola : M. Savimbi en force

Suite de la première page

Engoncé dans un discret gilet pare-balles, entouré de farouches gardiens du corps qui inspectent minutieusement les micros tendus vers leur chef, il parle, adossé à un ample drapeau aux couleurs de son mouvement, s'adressant à une poignée de journalistes et à un parterre d'auditeurs choisis : officiers de son état-major, notables, ecclésiastiques et personnalités de la ville. Dehors, durant la majeure partie de sa prestation, un chœur de jeunes gens chantera et dansera en son honneur.

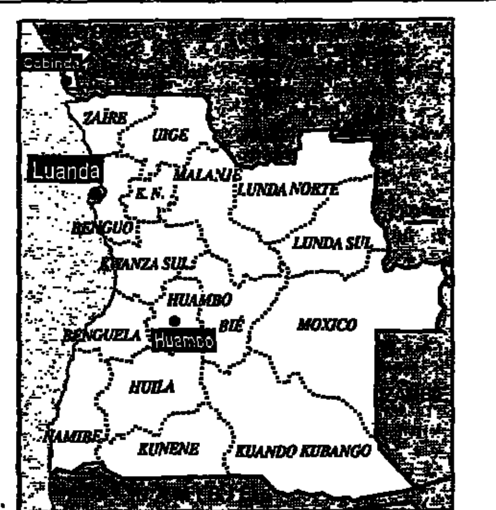
Depuis octobre 1992, aucun journaliste ne l'avait rencontré. A l'époque, les troupes de Luanda, espérant en finir avec l'UNITA et son président, lançaient une offensive qui se voulait décisive. Six mois plus tard, l'homme n'a guère changé. Tout juste, peut-être, a-t-il un peu maigri. Mais son visage est illuminé de la satisfaction de celui qui semble dire avec une pointe d'ironie : *« Vous voyez, je suis toujours là, il va falloir compter avec moi. »* La victoire de Huambo lui a donné du tonus, en même temps qu'elle lui a dégagé l'horizon politique. Aussi peut-il se montrer prêt à discuter, disposé à de larges concessions dans l'intérêt de la paix. *« Ce n'est pas l'UNITA qui a voulu la reprise des hostilités,* affirme-t-il. *Aux dernières élections, il y a eu fraude massive. Puis le gouvernement nous a attaqués et a perdu. Aujourd'hui, si nous ne trouvons pas de solution, le pays s'effondrera. Laissons de côté la fraude et cherchons une solution. »*

Cette solution, ou plutôt son amorce, M. Savimbi la voit dans *« une suspension des hostilités, différente d'un accord de cessez-le-feu en ce qu'elle n'implique pas la présence d'un corps de contrôle chargé de veiller à son application »*. Une telle suspension permettrait, il en est convaincu, la livraison *« à tous ceux qui en ont besoin de l'aide humanitaire nécessaire à leur survie. Il s'agit d'un premier pas vers un cessez-le-feu très compliqué à atteindre »*. M. Savimbi paraît d'autant plus attaché à sa proposition que ses succès militaires lui ont donné la lourde responsabilité de millions de bouches à nourrir, tâche qu'entrave la poursuite de la guerre. Quant aux organisations internationales, elles se font tirer l'oreille, arguant des dangers que courent leurs équipes à livrer du ravitaillement dans les zones des combats. *« Il s'agit d'un prétexte,* assure-t-il. *Certains veulent faire de cette question une arme politique, échanger du ravitaillement contre un retour au* statu quo ante. *Nous ne l'accepterons pas. »*

Pour le reste, tout demeure ouvert. *« Les accords d'Estoril* [qui, en mai 1991, avaient accouché d'un premier plan de paix rendu caduc par la reprise de la guerre] *sont une part de nous. Ils contiennent les objectifs à atteindre. On ne peut les changer mais on peut les adapter »*, déclare-t-il. Ainsi est-il partisan d'un gouvernement de réconciliation regroupant l'UNITA et le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA), au pouvoir à Luanda. Un gouvernement paritaire ? La réponse est en forme de pirouette : *« On discutera la part de chacun à Abidjan; disons que nous méritons mieux que le ministère de la culture. »*

En fait, les émissaires de M. Savimbi sont arrivés à Abidjan avec un plan excluant de reprendre le processus là où l'avait laissé la reprise de la guerre. Dans leur optique, la cessation des hostilités devrait être suivie d'un cessez-le-feu qui déboucherait enfin sur un accord de paix. Un gouvernement de réconciliation pourrait alors être formé, l'UNITA disposant de responsabilités « décisives » dans les domaines de la défense, des affaires étrangères, de l'économie et de l'information. Ce nouvel exécutif dirigerait le pays sans trop avoir à se soucier de la composition politique d'un Parlement formellement élu en septembre 1992, où le MPLA est largement majoritaire, mais dont les attributions, confie un proche de M. Savimbi, seraient mises entre parenthèses durant une période *« de deux à trois ans »*.

Dans l'intervalle, de larges pouvoirs, y compris de police, seraient garantis aux régions, dont les responsables seraient désignés par la population locale, en fait par l'UNITA qui exerce une influence politique hégémonique. *« Nous ne voulons pas la partition du pays,* affirment avec force les dirigeants de l'UNITA. *Nous voulons seulement un pays décentralisé où les gens puissent prendre leurs affaires en main, où on ne leur impose pas leurs choix de l'extérieur. C'est la seule façon de remettre en marche ce pays. »*



L'UNITA ne paraît pas trop se soucier des réactions défavorables que son plan pourrait susciter dans une communauté internationale qui, officiellement, appuie toujours la lettre et l'esprit des accords d'Estoril. Même la menace brandie par les Etats-Unis de reconnaître le gouvernement de Luanda ne semble guère l'émouvoir. *« A court ou à long terme, le gouvernement américain reconnaîtra Luanda. Ce n'est pas dramatique et ça ne changera pas le processus en cours »*, affirme M. Savimbi, qui a compris une chose : *« Celui qui dirige l'économie a le pouvoir. »* Or l'UNITA contrôle aujourd'hui des zones diamantifères, ce qui lui permet d'assurer, *via* le Zaïre, son ravitaillement en carburant et, assure-t-il, est en mesure de s'emparer des puits de pétrole ou, au moins, d'en interdire l'exploitation à d'autres.

Autant dire que les discussions d'Abidjan risquent d'être délicates. Peu soucieux des réactions étrangères, M. Savimbi l'est encore moins de celles du gouvernement de Luanda, affaibli par les revers militaires et l'impasse politique où se trouve le pays. *« Si le MPLA n'accepte pas ce que nous proposons, il sera clair pour tous qu'il est le seul responsable de la politique d'austérité »*, a déclaré, avec un large sourire, M. Savimbi. L'un de ses généraux a été, lui, plus direct en affirmant : *« S'ils n'acceptent pas ce que nous proposons, ils vont vraiment avoir des ennuis. »*

GEORGES MARION

□ **« Progrès » dans les négociations à Abidjan, mais pas d'accord sur un arrêt des combats.** – Les deux délégations angolaises ont décidé de poursuivre, jeudi 15 avril, *« en tête à tête »*, les pourparlers engagés lundi à Abidjan, a fait savoir, mercredi soir, Margaret Anstee, la représentante spéciale de l'ONU, qui préside la réunion. *« C'est un très bon signe*, a estimé Mme Anstee. *Nous avons accepté de les laisser entre eux, car nous pensons que cela peut les aider à résoudre certains problèmes. »*

ALGÉRIE

Les meurtres de civils attribués à des islamistes se multiplient

Trois gendarmes ont été tués et un quatrième blessé par des hommes armés, mardi 14 avril en début de soirée, à Sidi-Driss, dans la région de Tlemcen, et les corps de trois civils ont été retrouvés dans la région de Bougara, au sud d'Alger. Dimanche, un gardien d'école avait été brûlé vif sur son lieu de travail, à N'Gaous, dans les Aurès, à plus de 400 km au sud-est d'Alger, par six hommes armés qui le soupçonnaient de « collaborer » avec les services de sécurité.

Ces assassinats, attribués aux groupes islamistes, portent à quinze le nombre de civils et à cinq celui des membres des forces de l'ordre assassinés depuis le début du mois. – *(AFP, Reuter.)*

MOZAMBIQUE

L'ONU dénonce vivement les retards dans l'application du plan de paix

Le Conseil de sécurité de l'ONU a demandé, mercredi 14 avril, au gouvernement mozambicain et à la RENAMO (opposition armée) de prendre *« d'urgence des mesures fermes »* afin de procéder au regroupement et à la démobilisation de leurs troupes, conformément aux accords de paix signés à Rome en octobre 1992.

Dans une résolution (818) adoptée à l'unanimité, le Conseil exprime *« toute l'inquiétude que lui inspirent les retards et les difficultés qui compromettent gravement le respect du calendrier »* de la mise en œuvre des accords. Le processus de paix, sous la supervision de l'ONU, prévoyait des élections en octobre prochain, mais en raison des retards dénoncés le scrutin a été reporté à une date indéterminée.

Selon des informations en provenance de Maputo, la RENAMO a retardé une nouvelle fois, la semaine dernière, la démobilisation de ses troupes dans l'attente du déploiement complet de l'opération des Nations unies au Mozambique (ONUMOZ), qui doit compter quelque 7 000 hommes. – *(AFP.)*

□ **ZAÏRE : possible intervention diplomatique de l'ONU.** – Les Nations unies pourraient décider de lancer une *« action diplomatique »* au Zaïre, *« dans un proche avenir »*, a annoncé mercredi 14 avril, le ministère belge des affaires étrangères. Deux ministres du gouvernement de M. Etienne Tshisekedi avaient appelé, samedi à Bruxelles, à l'envoi au Zaïre d'une force d'interposition de l'ONU. Le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, est attendu à Bruxelles les 21 et 22 avril. – *(AFP.)*

□ **DJIBOUTI : Paris dément avoir une attitude partisane.** – Un porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré, mercredi 14 avril, que la France juge *« inacceptable »* la mise en cause des forces françaises stationnées à Djibouti par le président du Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie, Ahmed Dini. Ce dernier avait accusé, lundi, l'armée française de *« prendre parti »* dans le conflit entre le gouvernement et la guérilla afar en entraînant les soldats de l'armée régulière.

□ **SOMALIE : remplacement du chef du contigent français.** – Le commandant du contingent français en Somalie, le général René Delhome, en poste depuis six mois, a été remplacé par le général Maurice Quadri, a fait savoir, mercredi 14 avril à Paris, le ministère de la défense. Il devra préparer la transition entre l'opération « Rendre l'espoir », sous commandement américain, et « Onusom 2 », placée sous l'autorité des Nations unies. – *(Reuter, AFP.)*

□ **NIGER : violentes manifestations à l'Assemblée nationale.** – Une centaine de personnes ont investi, mercredi 14 avril, l'Assemblée nationale du Niger, pour protester contre l'élection *« illégale »* à la tête de celle-ci, la veille, de Moumouni Djermakoye, leader de l'Alliance nigérienne pour la démocratie et le progrès (majorité présidentielle). – *(Reuter.*

AMÉRIQUES

États-Unis : Hollywood accusé

En marge du second procès de l'affaire Rodney King, une partie du show-biz et des médias sont soupçonnés d'inciter à la violence et au racisme

WASHINGTON

de notre correspondant

« Le moment est venu d'un petit tour dans les beaux quartiers... Qu'on leur montre un peu ce qu'est une invasion nègre... Feu, feu à bout portant sur les Caucasiens » (comprendre : les Blancs). C'est un extrait de « rap », et pas le plus dur. En général, c'est produit par Hollywood, le haut de Los Angeles, et cela trouve son public dans South Central, le bas de la ville, déshérité. A l'heure où la « cité des anges », la mal nommée, vit dans la crainte de nouvelles émeutes, la question est de plus en plus souvent posée : l'industrie du spectacle et une partie des médias sont-ils, aussi, coupables du climat de violence dans les grandes villes du pays ? Hollywood contre South Central ?

Autrement dit, une certaine télévision et une certaine culture populaire exaltant la violence porteraient leur part de responsabilité dans les émeutes. Le show-biz et la télé coupables, au même titre – ou presque – que, selon toutes les explications couramment avancées, le délabrement économique et social ou le racisme de la police ? Autant de questions qui n'ont pas figuré aux audiences du deuxième procès des quatre policiers blancs ayant passé à tabac un automobiliste noir à Los Angeles, mais qui n'en sont pas moins sur toutes les lèvres. Les Etats-Unis s'interrogent sur un certain *« environnement culturel »*, et, pour expliquer South Central, le quartiers des émeutes de l'an passé, nombreux sont ceux qui se tournent vers Hollywood.

Ce qui est en cause, c'est le matraquage publicitaire avec lequel l'industrie du spectacle assure, auprès de dizaines de millions d'adolescents, la promotion de films et modes vestimentaires qui sont autant d'hymnes à la violence urbaine. Première cible, le rap, bien sûr, le style dit *« jungle music »* ou encore *« gangster rap »*, et quelques-unes de ses stars. Il y a le chanteur Ice Cube, qui assure : *« Pour nous* (Noirs américains), *l'Oncle Sam, c'est Hitler moins les chambres à gaz »*, et qui, dans un album joliment intitulé *The Predator*, suggère de *« tirer à bout portant sur les Caucasiens »*. Il y a Ice-T, autre artiste rapper, qui, dans son album *Cop Killer* (« Tueur de flic »), propose : *« Allons nous faire une boutique/Faisons éclater la tête de quelques flics » (« Bust some shops off/Dust some cops off »)*. *Cop Killer* fut longtemps distribué par le géant Time Warner.

« Semer la panique »

Ice-T se lance dans la mode, il a sa ligne de vêtements : les chemises Glock Pistol, du nom d'une des marques de pistolet favorites des gangs ; les jeans M-16, les pantalons AK-47 (vastes, tombant en larges plis sur la cheville), et aussi le gilet d'assaut. C'est le style *urban guerilla*, et la collection s'appelle OGG (Original Gangster Gear, le « vrai accoutrement du gangster »). Quelques semaines après les émeutes de l'an passé, le rocker Michael Jackson, adulé par des millions d'adolescents, produisait un vidéo-clip, délicatement intitulé *Dangerous*. Dans cette œuvre, le chanteur, après s'être abondamment massé la braguette, démolissait une voiture à coups de barre à mine – sans raison apparente. Le clip était diffusée par la Fox, la chaîne des familles.

Comme on lui faisait remarquer que cet éloge de la violence de rue ne relevait peut-être pas d'une attitude responsable, compte tenu de son public, le chanteur s'est déclaré confus : *« Cela me chagrine de penser que quiconque, enfant ou adulte, puisse avoir été incité à la violence ou à un comportement destructeur »* (1). Dans la presse, même la plus libérale, un nombre croissant de commentateurs – des esprits chagrins, dirait Michael Jackson – s'interrogent sur l'impact d'une culture populaire qui banalise totalement la violence et valorise le style *gang* à l'heure où un nombre croissant d'écoles secondaires s'équipent en détecteurs de métal pour saisir les armes des écoliers à l'entrée des classes.

En Amérique, la tradition du *protest song* est vieille et respectée : ce sont moins certains thèmes du rap, la voix du ghetto, qui choquent que la complaisance avec laquelle l'industrie du spectacle assure la promotion d'une culture de la violence. Jon Pareles, chroniqueur de rock au *New York Times*, parle de *« l'exploitation du goût des Américains pour le spectacle de la violence »*. A Los Angeles, ces jours-ci, les télévisions locales sont à leur tour sur la sellette. D'heure en heure, elles maintiennent le public en haleine. Les bulletins d'information sont précédés de bandes-annonces sensationnalistes, du type *Civil War* (guerre civile), avec en incrustation des images des émeutes de l'an passé répétées à saturation.

Même si c'est pour être démenties, les rumeurs les plus folles et les plus fantaisistes sont diffusées à l'antenne, comme celle annonçant une prochaine *« offensive du Têt »* des gangs... Une émission où les téléspectateurs sont invités à poser des questions est intitulée « La peur au bout du fil ». Plusieurs élus locaux ont accusé cette couverture non-stop de *« semer la panique »* et les télévisions de *« jouer avec le feu »*. Plus de la moitié des personnes interrogées à l'occasion d'un sondage publié par le *Los Angeles Times* dénoncent les medias qui *« auraient plus tendance à inciter à la violence qu'à relater la réalité »*.

ALAIN FRACHON

(1) In *Hollywood Versus America*, par Michael Medved, Harper/Collins/ Zondervan.

□ **Exécution d'un condamné à mort en Arizona.** – Un garçon de ferme, convaincu de l'assassinat de quatre personnes, a été exécuté, mercredi 14 avril, par injection mortelle, dans une prison de Florence (Arizona). James Clark, trente-cinq ans, avait été condamné pour avoir poignardé en 1977 les deux propriétaires du ranch où il était employé, ainsi que deux de ses collègues vachers. Il s'agit de la troisième exécution capitale en Arizona, et de la 186e au niveau national, depuis que la Cour suprême a autorisé en 1976 les Etats à réintroduire la peine de mort. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Intervention de l'armée dans la mutinerie de l'Ohio.** – Le gouverneur de l'Ohio a fait appel à l'armée, mercredi 14 avril, pour faire face à la mutinerie à la prison de Lucasville. Des détenus avaient menacé, dans la matinée, d'exécuter l'un des huit gardiens retenus en otage depuis dimanche si leurs revendications n'étaient pas satisfaites. Environ 500 hommes de la garde nationale ont été mobilisés pour assister les surveillants et policiers qui encerclent un bâtiment de la prison où se sont retranchés quelque 450 mutins. Sept détenus ont été assassinés depuis le début du soulèvement. – *(AFP, AP.)*

□ **COLOMBIE : grèves contre les privatisations.** – Les forces armées se sont déployées dans plusieurs villes de Colombie, mercredi 14 avril, alors que 250 000 fonctionnaires ont commencé une grève – non autorisée par le gouvernement – pour protester contre un projet de privatisation d'entreprises d'Etat. La police et l'armée craignent que la guérilla ne profite de ce mouvement pour lancer une série d'actions terroristes. – *(UPI.)*

□ **NICARAGUA : une conférence nationale pour résoudre la crise.** – Le gouvernement du Nicaragua a fixé au 3 mai le début d'une conférence nationale destinée à trouver des solutions à la crise socio-économique du pays, a annoncé, mercredi 14 avril, Antonio Lacayo, le bras droit de la présidente Violeta Chamorro. M. Lacayo s'est félicité du changement d'attitude de la Coalition nationale de l'opposition (UNO), favorable au dialogue. – *(AFP.)*

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S A
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. – Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS – pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine – France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTPASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 – 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach. VA 23451 – 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT
301 MON 01 — PP.Paris RP
Durée choisie : 3 mois □ 6 mois □ 1 an □
Nom : ________ Prénom : ________
Adresse : ________
________ Code postal : ________
Localité : ________ Pays : ________
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

DIPLOMATIE

La réunion de Copenhague

L'idée de l'intégration à terme des pays de l'Est à la Communauté européenne continue d'avancer

La conférence sur le développement économique en Europe centrale et orientale, qui, à l'initiative du gouvernement danois, a réuni les 13 et 14 avril à Copenhague des ministres de la CEE, de l'Association européenne de libre-échange (AELE) et des onze pays d'Europe centrale et orientale (PECO), a tenu son rôle de « lever de rideau » en attendant le Conseil européen qui se tiendra également à Copenhague, à la fin juin. Car il est apparu comme essentiel pour les pays d'Europe centrale et orientale de renforcer les liens qu'ils ont tissés avec la Communauté.

COPENHAGUE

de notre envoyé spécial

La réunion de Copenhague, comparée à celle du G7 à Tokyo où l'on brasse dans l'inquiétude des dizaines de milliards de dollars, a fait ressortir l'avance prise par ces pays dans les réformes politiques et économiques par rapport à la Russie ou à d'autres Républiques de la CEI.

Les mentalités évoluent vite. Le projet de confédération conçu il y a deux ans par François Mitterrand, s'il avait été à nouveau proposé, aurait paru anachronique. Tout se passe comme si, sur le plan psychologique, l'élargissement de la Communauté à l'Europe de l'Est était acquis. *« Nous ne demandons ni échéances fixes ni calendrier mais nos opinions ont besoin d'une perspective claire, et de l'assurance que la Communauté considère elle aussi notre adhésion comme l'objectif à atteindre »*, a résumé M. Geza Jeszenszky, le ministre hongrois des affaires étrangères. Comment ne pas être convaincu que l'intention sera confirmée par les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze en juin ? Ce qui a été déclaré par les uns et les autres mardi et mercredi rend assurément plus improbable un quelconque retour en arrière, voire même une marque de prudence.

Cependant, l'engagement politique, même confirmé en juin, demeure vague et lointain. Personne ne songe aujourd'hui à demander combien de pays pourront finalement adhérer et dans quel ordre : les quatre du « groupe de Visegrad » (la Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la Slovaquie) avant les autres ? La République tchèque, comme on semble en rêver parfois à Prague, avant tout le monde ? De même, l'architecture de la future communauté demeure incertaine. Cependant, a noté Leon Brittan, le vice-président de la Communauté, derrière les brumes qui l'enveloppent encore se dessine le projet d'une Europe à plusieurs cercles. *« Nous ne proposons pas un modèle unique, une uniformité artificielle »*, a-t-il observé.

« La conférence souligne, lit-on dans la déclaration finale, *que, parallèlement au développement de l'Union européenne, il est essentiel de promouvoir de façon continue et coordonnée la coopération économique intereuropéenne avec l'idée d'aboutir à une large zone de libre-échange. »* A lire les interventions de leurs ministres, gageons cependant qu'aucun pays de l'Est, même le moins avancé, n'envisage aujourd'hui son avenir autrement qu'à l'intérieur de l'Union !

Le moyen le plus sûr de hisser les économies d'Europe orientale au niveau nécessaire pour que l'adhésion devienne possible consiste à favoriser leurs exportations en leur accordant un meilleur accès aux marchés les plus prospères.

La déclaration finale invite la Communauté comme les pays de l'AELE à améliorer dans un sens plus généreux les accords de commerce conclus avec leurs voisins orientaux. Ces derniers insistent pour que la lettre et l'esprit de ces accords soient au moins respectés. M. Brittan a promis que l'interdiction d'importer des pays de l'Est des animaux vivants, de la viande et des produits laitiers récemment décidée par Bruxelles serait levée aussi vite que le risque de fièvre aphteuse aura été écarté.

PHILIPPE LEMAITRE

Le président turc modère ses promesses d'aide à l'Azerbaïdjan

L'Azerbaïdjan paraissait, jeudi 15 avril, largement isolé dans son conflit avec l'Arménie. Le président turc, Turgut Ozal, en visite à Bakou, a certes accusé Erevan de vouloir désormais bâtir *« une grande Arménie »* avec l'aide de la Russie, mais il n'a pas évoqué d'aide militaire immédiate de son pays à Bakou. Mercredi à Ankara, le premier ministre Suleyman Demirel et le vice-premier ministre, Erdal Inonu, avaient réaffirmé qu'ils *« n'envisageaient aucunement »* d'envoyer des armes en Azerbaïdjan, mais qu'ils demandaient *« la concrétisation des efforts internationaux »* pour arrêter l'offensive des Arméniens. M. Ozal achevait, jeudi, une tournée de dix jours dans les Républiques turcophones de l'ex-URSS, en modérant, à Bakou, les propos plus durs tenus au début de son voyage. Evoquant le traité d'alliance militaire que s'apprêtait à réclamer, selon la presse turque, le président Eltchibey d'Azerbaïdjan, ce dernier a indiqué qu'il n'avait pas, jusqu'à présent, fait une telle demande. M. Ozal, lui, a déclaré : *« Si d'autres efforts en faveur de la paix ont été épuisés, alors je pense que la Turquie pourrait être prête à franchir le pas »* d'une alliance militaire. – *(AFP, Reuter.)*

DIPLOMATIE

Le sommet égypto-israélien d'Ismaïlia

MM. Moubarak et Rabin sont convaincus que les pourparlers de paix reprendront le 20 avril

A l'occasion de sa rencontre à Ismaïlia, au nord du Caire, mercredi 14 avril, avec le président égyptien Hosni Moubarak, le premier ministre israélien Itzhak Rabin a rappelé que l'Etat juif avait accepté, en vertu des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, le principe de concessions territoriales sur le Golan ainsi qu'en Cisjordanie et à Gaza, en échange de la paix. M. Rabin doit *« admettre le principe de la paix totale contre le retrait total de tous les territoires arabes occupés »*, a commenté Nabil Chaath, un conseiller du chef de l'OLP, Yasser Arafat.

ISMAÏLIA

de notre envoyé spécial

Le président égyptien Hosni Moubarak et le premier ministre israélien Itzhak Rabin sont optimistes quant à la reprise, à la date du 20 avril fixée par les Etats-Unis, des négociations de paix sur le Proche-Orient. Ils l'ont dit sur tous les tons mercredi 14 avril, lors d'une conférence de presse commune à l'issue de leur deuxième rencontre au sommet à Ismaïlia. Les deux hommes ont eu un entretien d'une heure et demie en tête-à-tête, qui a été suivi d'une réunion élargie à leurs délégations, puis d'un déjeuner de travail.

« Il y a de larges horizons pour la paix et la solution du problème palestinien », a déclaré M. Moubarak, qui avait reçu, la veille, M. Arafat, et qui avait eu diverses rencontres au cours des derniers jours avec les parties arabes concernées.

Aucune mesure spectaculaire

« Il y a de très grands espoirs » de voir les négociations reprendre aP la date convenue, a ajouté M. Moubarak, qui a, toutefois, précisé que la décision finale ne serait prise qu'après la réunion, prévue vendredi et samedi à Damas, des ministres des affaires étrangères des pays arabes limitrophes d'Israël et de l'OLP.

Le problème des quelque quatre cents Palestiniens bannis en décembre dernier par l'Etat juif et celui du bouclage des territoires occupés depuis la fin de mars ont été abordés *« en termes généraux »*, a indiqué le raïs, de telles questions devant, à son avis, être discutées au cours de la négociation et pas avant. *« Si la violence et la terreur s'arrêtaient, point ne serait besoin de mesures de déportations ni d'accroître la présence militaire dans les territoires. De telles mesures seraient nulles et non avenues si nous étions assurés qu'il n'y aurait plus de violence »*, a déclaré, pour sa part, M. Rabin.

Israël ayant déjà accepté le principe des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité comme base des négociations avec la Syrie, il est *« normal »*, selon le premier ministre israélien, que ces résolutions soient *« la base des négociations quand il s'agira de décider avec les Palestiniens du statut permanent des territoires après la période intérimaire »* de cinq ans prévue par la conférence de paix de Madrid.

« Nous ne voulons pas annexer des territoires où se trouvent deux millions de Palestiniens », a-t-il dit. Mais si Israël *« est disposé à faire des concessions territoriales »* en échange de la paix, *« il n'est pas question de revenir aux frontières d'avant 1967 »*. Quant à un retrait du Golan, M. Rabin en accepte le principe. Mais, a-t-il précisé, *« nous voulons savoir quelle sorte de paix veut la Syrie pour discuter ensuite de la dimension du retrait du Golan »*.

M. Rabin n'a annoncé aucune mesure spectaculaire qui encouragerait les Palestiniens à reprendre les négociations, mais il a indiqué que les Etats-Unis préparaient, avec les parties concernées, un ensemble de mesures visant à renforcer la confiance mutuelle. Ces mesures ne devraient entrer en vigueur que si les Palestiniens participaient, la semaine prochaine, aux pourparlers de paix.

ALEXANDRE BUCCIANTI

La résolution 242 du Conseil de sécurité

Acceptée par Israël dès son adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU, le 22 novembre 1967, la résolution 242 avait alors été rejetée par l'OLP et les pays arabes. L'Organisation de libération de la Palestine ne devait l'admettre qu'en novembre 1988. Les pays arabes ont annoncé leur acceptation l'année suivante.

La résolution 242 dispose notamment que *« l'accomplissement des principes de la Charte* [de l'ONU] *exige l'instauration d'une paix juste et durable au Moyen-Orient »* qui devrait comprendre l'application des deux principes suivants : le retrait des forces armées israéliennes *« des »* territoires occupés, selon la version française, *« de »* territoires occupés, selon la version britannique, lors de la guerre israélo-arabe de 1967, et *« le respect et la reconnaissance de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de chaque Etat de la région et de leur droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues »*. Elle prévoit également un *« juste règlement du problème des réfugiés »*.

Adoptée en octobre 1973, la résolution 338 réaffirme la nécessité de l'application de la résolution 242. Ces deux résolutions sont à la base du processus de paix mis en route à Madrid à la fin du mois d'octobre 1991.

PROCHE-ORIENT

IRAK : selon l'opposition

Les autorités auraient maté une tentative de rébellion chiite à Bagdad

Les autorités irakiennes ont déployé environ 30 000 hommes autour de Bagdad pour prévenir d'éventuels troubles, a affirmé mercredi 14 avril, dans un communiqué, un mouvement d'opposition au gouvernement de Saddam Hussein.

Le Congrès national irakien, qui groupe la plupart des formations de l'opposition, a indiqué que des barrages routiers avaient été dressés et que des patrouilles en armes effectuaient des fouilles minutieuses, maison par maison.

Selon des voyageurs de retour d'Irak cités par Reuter, plusieurs dirigeants ont été arrêtés et exécutés dans le pays, dans le cadre d'une purge ordonnée par Saddam Hussein. Parmi les victimes se trouverait l'ancien ministre de l'intérieur, Samir Abdel Wahab Al Chaikeli.

Saddam-Town, le quartier où vit une bonne partie de la population chiite de Bagdad, était sur le point de se soulever lundi contre le régime. Un groupe chiite armé aurait tenté d'enlever le ministre de l'intérieur, Watban Ibrahim Al Hassan, demi-frère de Saddam Hussein. *« La tentative a échoué et la ville a été immédiatement en état de siège »*, a dit l'un de ces voyageurs.

Un appel à l'ONU

Par ailleurs, dans un appel adressé au secrétaire général de l'ONU, six organisations humanitaires opérant dans le Kurdistan irakien souhaitent que les personnels des Nations unies dans cette région établissent une coordination avec elles, notamment à propos *« des incidents et accidents mettant en cause la sécurité des personnels expatriés ou locaux travaillant pour des agences internationales »*. Cet appel est consécutif à l'assassinat, le 22 mars, d'un membre de l'organisation Handicap international.

« Ensemble nous avons fait l'histoire »

George Bush décoré à Koweït

L'ancien président américain George Bush a été décoré, mercredi 14 avril à Koweït, de la médaille Moubarak, la plus haute distinction koweïtienne, par l'émir Cheikh Jaber Al Ahmad Al Sabah, qui a salué en lui *« l'acteur principal de la libération »* de son pays.

« Je vous remercie pour avoir brandi l'étendard de la libération » du pays après sept mois d'occupation irakienne (août 1990-février 1991), a déclaré l'émir à M. Bush, qui s'est dit *« profondément touché et honoré »*. *« Ensemble, nous avons réellement fait l'Histoire »*, a ajouté l'ancien président, qualifiant la libération du Koweït de *« meilleur cadeau qu'on puisse offrir aux générations futures »*. Reçu en héros à son arrivée dans l'après-midi pour sa première visite au Koweït, M. Bush devait s'adresser jeudi au Parlement et recevoir un doctorat *honoris causa* de l'université de Koweït. – *(AFP.)*

ASIE

Le gouvernement coréen exigeant que toute la lumière soit faite

Le drame des « femmes de réconfort », contraintes de se prostituer par l'armée impériale, continue d'embarrasser Tokyo

Dans une déclaration diffusée lors de la récente conférence sur les droits de l'homme en Asie (*le Monde* daté 4-5 avril), une centaine d'organisations non gouvernementales ont demandé aux Nations unies la création d'un tribunal international pour juger les responsables de la « traite » des Asiatiques, contraintes de se prostituer par l'armée japonaise au cours de la seconde guerre mondiale. A Tokyo, dix-huit Philippines ont intenté, le 2 avril, un procès à l'Etat japonais pour lui réclamer 360 millions de yens de réparations. Une première action en justice avait été ouverte en 1991 par des Coréennes. Tout en reconnaissant les faits, Tokyo fait valoir qu'il est difficile d'établirP les responsabilités, et le ministre de l'éducation a refusé de s'engager à faire figurer ce triste épisode dans les manuels scolaires.

SÉOUL

de notre envoyé spécial

« Le viol des femmes en Yougoslavie devrait aviver les mémoires. Jamais le drame des « femmes de réconfort » n'a été plus actuel. Il faut faire la lumière sur ces atrocités afin qu'elles ne se reproduisent plus et que ceux qui les commettent sachent qu'ils devront répondre de leurs actes », nous dit Mme Lee Hyo-chae qui, après avoir enseigné la sociologie, préside le Conseil des femmes victimes de l'esclavage sexuel des Japonais, organisme créé à Séoul, il y a deux ans, dans la mouvance chrétienne.

Le nouveau gouvernement sud-coréen cherche à contraindre Tokyo à sortir de son attentisme : début mars, un document officiel nippon affirmait qu'il n'y avait *« pas de preuve que les victimes aient été recrutées contre leur volonté »*. Quelques semaines plus tard, le porte-parole du gouvernement a dû admettre que l'enquête serait poursuivie et que des victimes seraient entendues. On estime que 150 000 à 200 000 Asiatiques, essentiellement coréennes, furent envoyées dans les bordels militaires de la Grande Asie au cours de la guerre du Pacifique. C'est l'état-major qui organisait ce « repos du guerrier » (*le Monde* du 5 septembre 1992).

En janvier 1992, à la suite de la découverte par un historien japonais de documents des archives militaires établissant la responsabilité de l'armée, Tokyo avait admis les faits. Le mois suivant, en visite à Séoul, le premier ministre Miyazawa présenta ses excuses au peuple coréen et le Japon chercha à en rester là. L'affaire prenait cependant de l'ampleur, d'autres victimes se faisant connaître aux Philippines, en Chine ainsi qu'aux Pays-Bas.

« Leur rendre leur honneur »

Elle envenimait surtout les relations entre Séoul et Tokyo, traditionnellement tendues en raison de la colonisation nippone de la péninsule (1910-1945). Chaque mercredi à midi a lieu devant l'ambassade du Japon à Séoul une manifestation des victimes de l'« esclavage sexuel ». A la suite de l'accession au pouvoir de Kim Young-sam, le drame des Coréennes victimes de la soldatesque nippone a rebondi. Habilement, le gouvernement a annoncé, coup sur coup, que l'Etat coréen prendrait en charge les compensations des victimes et ne demandait pas de nouvelles excuses aux dirigeants japonais, mais qu'il exigeait – ce qui les embarrasse davantage – que toute la lumière soit faite sur le recrutement et les sévices que subirent les victimes.

Cette initiative, précise-t-on de source officielle, est indépendante des actions en justice intentées à l'encontre du Japon par ces dernières. Une centaine de victimes coréennes se sont fait connaître et trois cents cas ont été recensés. Une centaine de familles demandent, d'autre part, des indemnisations pour des parentes décédées. La Corée du Nord a aussi fait état de 125 victimes.

« Autant que des compensations, ces femmes veulent que leur honneur leur soit rendu, dit Mme Lee. *Longtemps, elles n'ont pas osé parler, même à leur famille, de peur d'être victimes de discrimination. Elles ont menti en disant qu'elles avaient travaillé en usine. »* La plupart venaient des régions pauvres du Sud mais aussi de la frontière avec la Mandchourie : là, l'armée japonaise recruta des filles à soldats dès les années 30. Les autres furent « enrôlées » pendant la guerre du Pacifique.

Elles avaient de seize à dix-huit ans. *« Elles ne furent même pas payées pour leurs « services »*, poursuit Mme Lee. *Elles recevaient des tickets qui auraient dû être échangés contre de l'argent à la fin des hostilités. Aujourd'hui, la plupart des survivantes sont seules et sans ressources. Elles ne sont plus méprisées : l'opinion coréenne a compris que c'était un drame national. Si le Japon entend être une nation respectueuse des droits de l'homme, il doit reconnaître les faits et élever un monument commémoratif du sacrifice de ces femmes. »*

PHILIPPE PONS

POLITIQUE

Les nouvelles orientations du

La longue communication sur *« la sécurité en France »* faite, mercredi 14 avril, par le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire en conseil des ministres a donné lieu au premier accroc public de la cohabitation, le président de la République ayant émis des *« réserves »* sur le texte de Charles Pasqua. A l'issue du conseil, le porte-parole du gouvernement, Nicolas Sarkozy, a précisé que les mesures qui concrétiseront les engagements de M. Pasqua (*le Monde* du 14 avril) seraient rendues publiques au mois de mai. Le propos du ministre de l'intérieur est en effet resté très général, même s'il dégage des orientations dont les attendus sont déjà discutés.

Après les trois « bavures » mortelles de Chambéry, Paris et Wattrelos, auxquelles vient de s'ajouter le coup de feu d'un policier de Cherbourg contre un mineur circulant à bord d'une voiture volée, la nervosité des services de police est illustrée par de nombreux incidents, plus ou moins graves. A la suite de la mésaventure d'une équipe de France 2 qui filmait la façade du commissariat central du dix-huitième arrondissement de Paris, prise à partie par des policiers, le Syndicat national des journalistes *« constate que, si des appels au calme ont été lancés par les familles des victimes des bavures récentes et par des associations responsables, certains policiers semblent ne pas entendre ces appels »*.

Les orientations sur la sécurité définies par M. Pasqua ont enfin provoqué la *« consternation »* du Syndicat de la magistrature. *« A l'heure,* note cette organisation proche de la gauche, *où bon nombre de jeunes des quartiers et des banlieues vivent certaines pratiques policières comme parfaitement discriminatoires, qu'il s'agisse des contrôles d'identité fondés sur un « délit de faciès » ou des mesures de garde à vue arbitraires, un tel discours constitue une véritable provocation pour tous ceux qui considèrent qu'une politique d'intégration repose avant tout sur le respect des droits et des libertés de chacun. »*

M. Mitterrand exprime des « réserves » sur la déclaration de M. Pasqua

A l'issue du conseil des ministres, mercredi 14 avril, l'Elysée a fait savoir que M. Mitterrand avait *« émis des réserves sur les commentaires faits par le ministre de l'intérieur dans le cadre de sa communication sur la sécurité »*. Le service de presse de la présidence de la République n'a donné aucune précision sur le contenu de la déclaration de M. Mitterrand.

A l'Elysée, on récusait toutefois, mercredi après-midi, l'interprétation selon laquelle le chef de l'Etat aurait décidé d'ouvrir les hostilités contre le gouvernement de M. Balladur comme il l'avait fait en 1986, au début de la première cohabitation, contre celui de M. Chirac. On indiquait que le président de la République se réservait le droit de réagir ponctuellement à toute déclaration ou à toute décision du gouvernement sans que l'on puisse en tirer des conclusions générales sur son attitude à l'égard de la politique de la nouvelle majorité.

La voie étroite

Suite de la première page

Depuis la nomination de M. Balladur, le chef de l'Etat a au contraire donné la préférence à la première attitude : hormis son intervention télévisée du lendemain du second tour, il a choisi de ne pas s'exprimer, s'abstenant même d'adresser un message au Parlement avant la déclaration de politique générale de M. Balladur alors qu'il n'avait pas manqué de le faire pour M. Chirac et laissant dire que la manière dont le nouveau premier ministre se comporte à son égard est de nature à le satisfaire.

Ses brèves *« réserves »* sur les propos de M. Pasqua, que l'Elysée a aussitôt rendues publiques, le jour même où, dans l'hebdomadaire *la Vie*, le chef de l'Etat souhaite l'adoption par le Parlement des trois projets de loi sur la bioéthique actuellement en navette entre l'Assemblée nationale et le Sénat (*le Monde* du 15 avril), montrent que M. Mitterrand a senti le danger de rester *« inerte »*, pour reprendre un terme dont il a usé jadis. L'occasion était bonne, d'abord parce que les déclarations de M. Pasqua devant le conseil des ministres traduisent un durcissement susceptible de justifier les *« réserves »* de celui qui se pose en garant des libertés, ensuite parce que le président de la République eut s'en prendre au ministre de l'intérieur sans mettre en cause M. Balladur et en espérant même introduire un coin entre M. Pasqua et M[me] Veil.

M. Mitterrand a pris soin toutefois de ne pas aller trop loin dans la critique, en distinguant la communication du ministre de l'intérieur des commentaires dont celui-ci l'a assortie, ce qui évite au président de la République de contester directement la politique du gouvernement. Sur les commentaires qui lui ont déplu, l'Elysée se refuse à donner le moindre détail. On peut supposer que M. Mitterrand n'a pas accepté que M. Pasqua s'en prenne à la gestion des gouvernements précédents, qu'il a rendus responsables, pour une large part, des difficultés rencontrées par la police.

Le chef de l'Etat s'est senti, en particulier, obligé de se défendre et de défendre ses ministres contre l'accusation, portée plus ou moins explicitement par M. Pasqua, de laxisme dans le contrôle de l'immigration clandestine. En parlant à ce propos de *« tolérance coupable »* (*le Monde* du 15 avril), le ministre de l'intérieur est passé en effet du registre de l'analyse à celui de la polémique. M. Mitterrand a donc tenu à le rappeler discrètement à l'ordre, afin de tracer les limites à ne pas dépasser. Il avait procédé de la même manière entre les deux tours de scrutin pour appeler M. Chirac à plus de mesure, en laissant entendre qu'il pourrait choisir le premier ministre hors des rangs du RPR.

Le président de la République, qui n'a guère d'autre moyen d'action, à l'heure actuelle, que la maîtrise de sa communication, doit calculer au plus juste l'expression de ses désaccords. Mais il n'entend pas se laisser oublier.

THOMAS FERENCZI

L'eau et le feu

Suite de la première page

« Véritable fracture sociale », *« violence urbaine, drogue et, il faut bien le dire, immigration clandestine »*, *« dérive »*, *« dégradation »*, *« zones de non-droit »*, etc. *« Tel est le constat,* a-t-il asséné devant le conseil des ministres. *Et il est grave. »* Le paradoxe est que le premier ministre a sans doute donné d'autant plus facilement son feu vert à ce discours-programme musclé de Charles Pasqua que la situation est, finalement, assez calme et rassurante. Profitant de l'anesthésie d'une gauche en quête infinie d'une hypothétique refondation, le gouvernement semble vouloir faire passer au plus vite dans l'opinion l'effet d'affichage qu'il recherche sur le terrain de la sécurité. Ce faisant, il prend deux risques : tenir un discours discutable, qui semble tourner le dos à une prise en compte de la complexité de la crise urbaine ; donner l'image ambiguë d'un pouvoir à deux langages, soufflant le chaud et le froid, admonestant les policiers pour mieux, ensuite, désigner les étrangers comme boucs-émissaires, mariant l'eau et le feu – M[me] Veil, bien silencieuse ; M. Pasqua, plutôt bavard.

Discutable, le tableau dressé par le ministre de l'intérieur l'est. Certes, il s'appuie sur des faits incontestables et désigne parfois de vrais problèmes – les ravages de la drogue et la délinquance des mineurs notamment. De plus, il souligne à juste titre le manque de souplesse des services de police, handicapés par des problèmes d'horaires et d'effectifs qui nuisent à leur présence continue sur le terrain. Mais M. Pasqua franchit un inquiétante ligne blanche quand il assimile immigrés et étrangers, ramène la question de la violence urbaine persistante au problème des reconduites à la frontière ou encore, surdimensionne le poids des mineurs dans la délinquance violente. Il va encore plus loin quand, à mots couverts, il demande qu'en matière de contrôles d'identité on aille au-delà de la législation actuelle qui, après tout, n'est pas laxiste puisque fidèle, mot pour mot, aux dispositions de la loi « sécurité et liberté » d'Alain Peyrefitte, si décriée par la gauche d'avant 1981. Aller au-delà, ce ne peut être qu'autoriser les policiers à *« taper aux fafs »*, comme ils le disent dans leur langage imagé, en tout lieu et en toute occasion, dans la subjectivité redoutable du délit de faciès.

Mais ce discours risque aussi de nuire à la méthode Balladur en dévoilant trop rapidement son ambiguité originelle. Le premier ministre semble vouloir tenir à la fois un propos conservateur et une ambition réformatrice. Il parle de progrès dans ses livres, en fait l'éloge, tout en se méfiant de l'absolu progressiste. Il appelle au rêve – *« un peu de lyrisme ne messied pas à la réforme »*, – quitte à contredire celui – Michel Rocard – qui disait *« tenir le rêve en politique, disons l'excès de rêve, comme une attitude de droite »*.

Or, en passant sans transition des « bavures » à répétition au discours sécuritaire, M. Pasqua risque de donner à la politique gouvernementale une image équivoque, comme si la ligne médiane balladurienne se corrompait en ligne banalement opportuniste, un coup à gauche, un coup à droite. Le ministre de l'intérieur est certes un démocrate, un démocrate sans doute autoritaire, dont le cabinet original, mêlant anciens militants d'extrême droite, conseillers centristes, un ancien journaliste de gauche et un ancien proche de François Mitterrand, traduit cette ambiguïté recherchée. On sait qui elle vise : le Front national, qui ne cesse de miner l'assise électorale de la droite. Mais il n'est pas certain – et l'ascension de l'extrême droite prouverait plutôt l'inverse – qu'en faisant parfois du Le Pen sans Le Pen, notamment en matière d'immigration, on ne continue pas à faire son lit.

EDWY PLENEL

Etrangers et violence : un raccourci discutable

En reliant *« violence urbaine »*, *« immigration clandestine »* et *« drogue »* pour laquelle *« des étrangers »* sont impliqués dans un *« tiers des affaires »*, le ministre de l'intérieur s'est livré à un raccourci imagé mais discutable. Il existe déjà une marge entre les étrangers, dont l'immense majorité est en situation régulière et vierge d'inscription au casier judiciaire, et les « clandestins », qui ne sont d'ailleurs, parfois, que des « travailleurs clandestins ». M. Pasqua n'a pas évité une autre confusion entre « étrangers » et responsables de la *« violence urbaine »*. Les jeunes délinquants appréhendés après les manifestations du dix-huitième arrondissement de Paris sont, pour la plupart, des Français, même si la couleur de peau foncée de quelques-uns d'entre eux peut les faire passer pour étrangers aux yeux de certains. Il est cependant difficile de nier qu'un étranger en situation irrégulière peut aussi être un délinquant. Délinquant, il l'est d'abord par définition puisqu'il contrevient à la législation sur l'entrée et le séjour des étrangers. Sur 128 000 étrangers mis en cause dans des affaires pénales en 1990, soit 17 % du total des mises en cause, 33 200 l'étaient pour infraction au séjour (1). La part de ce type de délit dans la délinquance totale des étrangers s'est nettement accrue depuis que l'immigration a été suspendue, voilà bientôt vingt ans.

Les affaires liées aux stupéfiants

Cette inflation explique pour une large part la sur-représentation des étrangers dans les prisons (30,6 % en 1992 contre 6,4 % de la population). Un quart des détenus étrangers sont poursuivis ou condamnés pour des délits liés à l'entrée ou au séjour, qui conduisent presque automatiquement en prison. Les chercheurs du ministère de la justice ont établi que, si l'on exclut les infractions au séjour, la part des étrangers dans les statistiques pénales n'a guère varié entre 1976 et 1990, fluctuant autour de 14 %.

La part des étrangers, en situation régulière ou non, dans les statistiques de la délinquance est très variable selon les types de délit. Ils ont, par définition, le monopole des infractions à la réglementation sur les étrangers, et sont encore 68 % parmi les auteurs de faux documents administratifs et 44 % parmi les auteurs de vol à la tire. Mais, comme l'a souligné M. Pasqua, leur implication dans des affaires liées aux stupéfiants est particulièrement lourde : les étrangers constituent 37 % des personnes mises en cause pour trafic de stupéfiants, 20 % pour usage et revente, et 17 % pour consommation. Ils sont, en revanche, très rarement impliqués dans des affaires financières ou des infractions contre la famille et l'enfant.

Plusieurs facteurs expliquent la forte proportion d'étrangers délinquants. Plus que la population française, les étrangers se caractérisent par la jeunesse et la sur-représentation du sexe masculin (deux critères propices à la délinquance). Plus facilement repérés par la police, ils vivent aussi plus fréquemment dans un contexte social et familial difficile.

Les reconduites à la frontière

Le ministre de l'intérieur a, d'autre part, rappelé la faible efficacité du système de reconduite à la frontière. Ce type de décision, qui sanctionne uniquement une infraction aux règles sur l'entrée et le séjour, peut être prise soit par les préfets (arrêté préfectoral de reconduite), soit par les tribunaux correctionnels (interdiction du territoire) à titre de peine principale ou complémentaire, en cas d'incarcération pour un autre délit par exemple. Or on ne peut nier qu'il y a loin des décisions à leur exécution. Sur les 42 859 décisions de reconduite à la frontière prononcées en 1992, tous cas confondus, 8 638 ont été exécutées, soit à peine plus de 20 % contre 60 % à 70 % entre 1986 et 1989, et 47 % en 1990. Cette baisse spectaculaire s'explique, pour l'essentiel, par un artifice comptable.

Depuis 1991, en effet, l'administration délivre un arrêté de reconduite non seulement, comme auparavant, à des étrangers interpellés ou détenus, mais aussi à ceux qui sont en liberté et dont le titre de séjour arrive à expiration. Cette nouvelle méthode a abouti à un triplement du nombre de reconduites prononcées, mais n'a pas fait évoluer la statistique des reconduites exécutées, seule significative. De fait, le chiffre brut des reconduites exécutées n'a guère varié depuis le premier séjour de M. Pasqua au ministère de l'intérieur. En 1987, 6 951 personnes avaient été concrètement reconduites par la voie administrative, 5 862 l'ont été en 1988, 5 881 en 1991 et 6 229 en 1992.

Cette piètre efficacité résulte principalement de l'impossibilité d'interpeller l'étranger en situation irrégulière et, lorsqu'il est interpellé, de prouver son identité et sa nationalité. Face à un étranger qui a détruit son passeport et refuse de décliner son identité et face à des consulats étrangers qui refusent de reconnaître un citoyen et de collaborer à son identification, la police reste impuissante. Des négociations avec les pays d'émigration semblent le principal moyen pour le gouvernement de parvenir à améliorer le taux d'exécution des mesures d'éloignement.

Selon les statistiques du ministère de l'intérieur, l'étranger « introuvable » explique plus de 42 % des reconduites à la frontière non exécutées en 1992 tandis que le « défaut d'identité ou de document de voyage » compte pour 28,5 % des échecs. Dans 8,3 % des cas, le non-exécution résulte de l'impossibilité de trouver une place d'avion dans des délais compatibles avec le délai de rétention de sept jours imposé par la loi. En dépit de leur caractère dramatique et de leur médiatisation, les refus d'embarquer n'expliquent que marginalement les difficultés d'exécution des reconduites.

PHILIPPE BERNARD

(1) Pierre Tournier et Philippe Robert, *Etrangers : police, justice, prison. Approche statistique*, Etude annexée au rapport du Haut Conseil à l'intégration, décembre 1992.

Délinquance : un tableau alarmiste

Bien que s'appuyant sur le constat incontestable d'une progression de la délinquance et de la criminalité, le tableau alarmiste brossé par le ministre de l'intérieur mérite d'être nuancé. *« Depuis quelques années, notre pays connaît une aggravation de l'insécurité »* : cette affirmation de M. Pasqua est d'autant plus réaliste qu'elle traduit une tendance longue à la hausse, qui est celle de tous les pays européens depuis 1960. Quand il constate, avec raison, que *« 1992 a été marquée par le niveau de crimes et délits le plus élevé jamais constaté en France »*, il omet cependant de préciser que cette affirmation vaut depuis deux décennies, à l'exception notable de quelques années de décrue : 1976, 1985, 1986, 1987 et 1988.

La délinquance et la criminalité ont augmenté de 2,3 % en 1992 avec 3 829 497 crimes et délits constatés par les services de police et de gendarmerie (compte tenu de la loi de décembre 1992 dépénalisant les chèques sans provision, qui conduit à retirer environ 120 000 infractions des statistiques en 1992, la hausse serait en fait voisine de 4,5 %). Mais ce n'est pas vraiment une nouveauté...

Les mineurs et la drogue

De 1963 à 1971, la croissance avait été régulière avec un taux moyen annuel de + 9,6 % (1). De 1972 à 1977, la progression s'était atténuée, avec un taux moyen annuel de + 3,8 %. De 1978 à 1984, la croissance avait repris de la vigueur avec un taux moyen de + 8 % par an. Seule la période allant de 1984 à 1988 avait été marquée par un retournement de tendance illustré par une baisse de – 3 % par an, avant de redémarrer à raison de + 6,5 % de croissance annuelle de 1988 à 1991. Cette dernière année a d'ailleurs enregistré une hausse (+ 7,2 %) plus forte que 1992.

M. Pasqua est également dans le vrai lorsqu'il indique que *« les mineurs tiennent une place croissante dans la délinquance »* : la délinquance juvénile a, ces vingt dernières années, progressé plus vite que celle des adultes. En 1991, 101 631 jeunes âgés de treize à dix-huit ans ont été mis en cause par les services de police et de gendarmerie (un « sommet » statistique avait cependant été atteint en 1983, avec 107 808 faits à l'actif des mineurs).

Dans plus des trois quarts des cas, cette délinquance juvénile concerne des atteintes contre les biens (72 % des infractions sont des vols, pour lesquels les mineurs sont relativement plus impliqués que les majeurs ; 9 % concernent des dégradations de biens, « tags » ou vandalisme). Mais la prédominance de ces atteintes contre les biens relativise quelque peu le propos péremptoire du ministre selon lequel *« les mineurs sont aujourd'hui responsables de plus du tiers des délits commis avec violence »*. En réalité, les crimes et délits contre les personnes ne constituent « que » 8 % de la délinquance des mineurs.

« La drogue est à l'origine de plus de la moitié des délits », a enfin affirmé M. Pasqua dans son exposé au conseil des ministres. La délinquance et la criminalité ont bel et bien explosé en matière de stupéfiants, passant de quelques centaines jusqu'en 1968 à 62 000 faits constatés en 1991. A l'image de ses prédécesseurs socialistes, Charles Pasqua considère que *« la drogue est au cœur des phénomènes de délinquance »* et qu'elle *« est devenue l'ennemi public numéro un »*. De là à avancer que celle-ci *« est désormais à l'origine de la moitié des délits constatés dans les villes »*, il y a cependant un pas que le ministre de l'intérieur a allègrement franchi. Car cette assurance ne repose que sur des estimations partielles : soit des évaluations réalisées à partir de la population carcérale ; soit des approximations concoctées à partir d'interrogatoires de délinquants dans tel ou tel service de police urbaine.

ERICH INCIYAN

(1) Selon les statistiques de police judiciaire, collectées par les services de police et de gendarmerie, publiées dans *Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France en 1991*, La Documentation française, 1992.

□ **Le libraire de la cité des 4 000 à La Courneuve est décédé.** – Le libraire de la cité des 4 000 de La Courneuve (Seine-St-Denis), agressé le 8 avril par deux jeunes, est décédé mercredi 14 avril à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre. Michel Melli, cinquante et un ans, avait sombré dans un coma profond samedi 10 avril après cette agression. L'enquête a été confiée au service départemental de police judiciaire de Bobigny.

□ **Manifestations du dix-huitième arrondissement de Paris : un jeune homme condamné à quatre mois de prison.** – Un jeune homme, qui avait participé, samedi 10 avril, à l'une des manifestations ayant suivi la « bavure » policière du dix-huitième arrondissement de Paris, a été condamné, mardi 13 avril, à quatre mois de prison par la vingt-troisième chambre du tribunal correctionnel, présidée par Aude Viard. Il avait été interpellé en possession d'une pierre quand des incidents ont éclaté. Cinq autres jeunes gens, dont un mineur, qui ont été remis en liberté, seront jugés ultérieurement, entre le 17 et le 26 mai, le parquet leur ayant fixé des « rendez-vous judiciaires » plutôt que de les faire comparaître immédiatement.



POLITIQUE

gouvernement sur la sécurité

Contrôles d'identité : un débat symbolique

Le débat sur les contrôles d'identité est éminemment symbolique : en 1982, au début du septennat de François Mitterrand, une vive polémique sur ce thème avait déjà opposé le ministre de l'intérieur, Gaston Defferre, et le garde des sceaux, Robert Badinter. Alors que les socialistes s'apprêtaient à abroger la loi «sécurité et liberté», Gaston Defferre avait publiquement plaidé en faveur d'un renforcement des contrôles d'identité qui allait au-delà de la loi Peyrefitte alors que M. Badinter, estimant que les propos de son collègue de l'intérieur *«n'engageaient que lui»*, insistait sur les risques d'atteintes aux libertés individuelles.

Après un arbitrage rendu par le premier ministre de l'époque, Pierre Mauroy, un texte sur les contrôles d'identité était inséré en 1983 dans le code de procédure pénale. En matière administrative, alors que la loi Peyrefitte autorisait la police à opérer des contrôles *«en cas de recherches judiciaires ou pour prévenir une atteinte à l'ordre public, notamment une atteinte à la sécurité des personnes et des biens»*, le texte de 1983 exigeait qu'ils aient lieu *«dans des lieux déterminés où la sûreté des personnes et des biens se trouvait immédiatement menacée»*. La nouvelle rédaction était un peu plus restrictive mais M. Peyrefitte se montrait satisfait : *«C'est bonnet blanc et blanc bonnet»*, commentait-il au lendemain de l'adoption du texte.

Retour au texte de «sécurité et liberté»

Au fil de sa jurisprudence, la Cour de cassation posait cependant quelques garde-fous. En 1984, elle était ainsi amenée à se prononcer au sujet d'un contrôle d'identité qui avait eu lieu à la station de métro parisienne Stalingrad, à 22 heures. Dans son arrêt, la cour d'appel de Paris avait avalisé ce contrôle en estimant que *«la fréquence des agressions et des vols à la tire dans l'enceinte du métropolitain et la facilité qu'offrent certains couloirs souterrains souvent isolés pour les commettre»* justifiait le contrôle d'identité de *«toute personne en ces lieux où la sécurité des personnes et des biens était immédiatement menacée»*.

La Cour de cassation rejetait cette interprétation en soulignant que ce *«motif d'ordre général»* ne se référait à *«aucun élément de la procédure»*. *«Y a-t-il compatibilité entre le fait d'affirmer que l'ensemble du métro, soit 350 stations, 80 kilomètres de couloirs et 600 trains en circulation, constitue un lieu déterminé au regard de la loi et que la sécurité, quelles que soient l'heure et les circonstances, y est en permanence compromise et immédiatement menacée,* notait lors de ce débat l'avocat général, M. Henri Dontenwill. *Admettre cette thèse risque d'entraîner une dérive. Demain, à la suite d'agressions qui sensibiliseront particulièrement l'opinion publique, ne sera-t-il pas permis de dire, soit que tout le réseau SNCF est peu sûr, soit que tel quartier de Paris est toujours dangereux, soit que telle ville de France est constamment livrée à l'insécurité?»*

Pourtant, à peine revenue au pouvoir, en 1986, la droite relançait le débat sur les contrôles d'identité. Deux mois à peine après son arrivée place Vendôme, le garde des sceaux de Jacques Chirac, Albin Chalandon, rédigeait un projet de loi sur les contrôles afin d'*«améliorer la prévention des infractions les plus courantes qui, par leur fréquence, créent et entretiennent en chacun un sentiment d'insécurité»*. En matière de police administrative, le texte finalement adopté par le Parlement revenait au mot près à la formule de la loi «sécurité et liberté» de 1981 : les contrôles pouvaient avoir lieu afin de *«prévenir une atteinte à l'ordre public, notamment une atteinte à la sécurité des personnes et des biens»*. Depuis cette date, et malgré le retour des socialistes au pouvoir, en 1988, le texte n'a jamais été modifié.

La jurisprudence de la Cour de cassation

Au fil des ans, la jurisprudence de la chambre criminelle de la Cour de cassation a cependant permis d'affiner ces notions. Le contrôle des étrangers a ainsi été encadré : dans un arrêt du 25 avril 1985, les juges de la Cour ont estimé que la police devait relever avant toute opération de contrôle *«des éléments objectifs déduits de la personne même de l'intéressé étant de nature à faire apparaître sa qualité d'étranger»*. Une plaque d'immatriculation étrangère peut ainsi constituer un indice mais un simple contrôle au faciès ne peut être toléré. *«Toute distinction tenant à l'apparence physique seule, à la «façon d'être», à l'aspect, serait insupportable et discriminatoire,* notait en 1985 l'avocat général, M. Dontenwille. *Outre les barrières qu'impose à ce sujet l'article 14 de la Convention européenne des droits de l'homme, c'est avant tout un problème d'éthique sur lequel on ne peut transiger.»*

La notion d'*«atteinte à l'ordre public»* a elle aussi été éclaircie par la jurisprudence. La Cour de cassation s'est ainsi prononcée, le 10 novembre 1992, au sujet d'un contrôle d'identité qui avait eu lieu le 23 décembre 1991 aux abords de la gare de Villepinte, en Seine-Saint-Denis. La police s'étant contentée de déclarer que les personnes contrôlées *«circulaient aux abords de la gare de Villepinte, lieu propice aux vols à la roulotte»* et qu'ils *«s'exprimaient en une langue étrangère»*, la cour d'appel de Paris avait annulé le contrôle en soulignant l'insuffisance des déclarations des policiers. La Cour de cassation lui a donné raison. *«L'application de l'article 78-2.2.* [du code de procédure pénale, portant sur les contrôles d'identité], note la cour, *est subordonnée à la prévention d'une «atteinte à l'ordre public» qui soit directement rattachable au comportement de la personne dont l'identité est contrôlée.»* Le contexte général d'insécurité, dans l'hypothèse où il serait établi, ne saurait donc suffire à justifier des contrôles.

La jurisprudence a donc évolué dans un sens restrictif, veillant à mieux encadrer la pratique policière. Toutefois le texte qui régit actuellement les contrôles d'identité exige les mêmes conditions que la loi «sécurité et liberté». Certains souhaitent aujourd'hui aller plus loin : ils aimeraient que la police puisse s'affranchir des restrictions posées par le code de procédure pénale et la jurisprudence afin de pouvoir procéder à tout moment et en tout lieu à des contrôles d'identité. C'est le cas de M. Pasqua qui, s'il n'a encore rédigé aucun projet de loi, a estimé dans sa communication au conseil des ministres que les contrôles devaient être facilités : *«Les contrôles d'identité ne peuvent plus être exercés. Il est normal que des règles strictes en définissent les modalités et en fixent les limites. Force est de reconnaître que le dispositif juridique ainsi que la jurisprudence qui en découle remettent en cause actuellement le principe même du contrôle.»*

ANNE CHEMIN

M. Stasi (CDS) invite la majorité à résister aux «pressions nationalistes, poujadistes et sécuritaires»

Bernard Stasi, vice-président du CDS, ancien député de la Marne, se réjouit, dans *Démocratie moderne*, organe de son mouvement, que la nouvelle équipe ministérielle ait *«une forte tonalité sociale et européenne»*. Invitant ses amis à assumer *«ce qu'il y avait de noble et de généreux dans le message socialiste avant qu'il ne soit obscurci par les affaires et les mensonges»*, il leur demande d'aider le gouvernement à *«garder le cap»* face aux *«pressions nationalistes, poujadistes et sécuritaires»* qui pourraient s'exercer à son égard *«dans certains secteurs de la majorité»*. Il souhaite que *«tous ceux qui, au sein de la majorité, partagent les mêmes conceptions»* que les centristes aident le gouvernement à *«tenir bon»*.

«A tenir bon, précise-t-il, *sur l'Europe, contre la facilité des crispations nationalistes. A tenir bon sur une politique économique courageuse, contre la tentation de faire plaisir à des clientèles. A tenir bon sur le respect des droits de l'homme, malgré l'évidente nécessité d'une politique plus ferme en ce qui concerne la sécurité et l'immigration.»*

Après une course-poursuite

Un policier de Cherbourg blesse un mineur avec son arme de service

CHERBOURG

de notre correspondant

Bruno Loit, sous-brigadier motocycliste de la brigade urbaine de Cherbourg (Manche), a été placé en garde à vue, mercredi 14 avril, après avoir blessé avec son arme de service un jeune mineur âgé de quinze ans, Fabrice, qui conduisait une voiture volée. Les coups de feu ont été tirés à l'issue d'une course-poursuite de plusieurs kilomètres, commencée dans le centre-ville de Cherbourg, qui s'est achevée en rase campagne.

Selon la préfecture, les motards avaient tenté d'intercepter le véhicule conduit par le mineur parce que l'immatriculation était *«difficilement lisible»*. L'adolescent avait alors pris la fuite en empruntant les trottoirs de l'agglomération de Cherbourg avant de prendre à vive allure la route conduisant à l'usine de La Hague. Un premier coup de feu a été tiré en l'air par l'un des motards, et le sous-brigadier s'est ensuite porté à la hauteur du véhicule avant de tirer. La balle s'est fichée dans le dos du conducteur alors que le policier affirme avoir visé le pneu avant gauche du véhicule.

Le jeune blessé a été hospitalisé à l'hôpital Louis-Pasteur de Cherbourg et, selon le procureur de la République, Pierre Vallée, ses jours ne sont pas en danger. Le policier qui a tiré a été suspendu à titre conservatoire dans l'attente des résultats de l'enquête confiée à l'Inspection générale de la police nationale (IGPN).

RENÉ MOIRAND

POLITIQUE

La direction provisoire du PS cherche un accord avec ses opposants

La préparation des états généraux, qui visent à rénover le Parti socialiste et qui représentent, en même temps, la première étape d'une reconstruction de la gauche, a progressé ces derniers jours. Un accord se dessine entre la direction provisoire du PS, présidée par Michel Rocard, et certains des courants qui, jusqu'à présent, refusent d'y participer.

La direction provisoire du PS, réunie mercredi 14 avril, a fait connaître par son porte-parole, Jean Glavany, sa décision d'*« allonger le temps des débats et des états généraux »*, qui se dérouleraient en deux temps. Au début du mois de juillet, date initialement retenue, serait faite *« une synthèse de la première expression de l'ensemble des militants »* ; à la mi-octobre aurait lieu *« une nouvelle consultation des militants »*.

Cette formule répond au souci des amis de Laurent Fabius, qui souhaitaient un délai de préparation et de discussion plus long. Dans le texte qu'ils avaient rendu public la semaine dernière, treize dirigeants réunis autour de Pierre Mauroy, Louis Mermaz, Paul Quilès et Jack Lang – ces deux derniers étant fabiusiens – demandaient la dissociation entre les états généraux et un *« congrès constituant du Parti socialiste »*, qui en tirerait les conclusions. La proposition de la direction provisoire va dans ce sens. Elle tient compte, d'autre part, du souhait exprimé par les refondateurs, autour de Martine Aubry, Ségolène Royal, François Hollande, qui jugeaient impossible d'organiser des états généraux dignes de ce nom en deux mois et demi.

Retour aux formes habituelles

Reçus mercredi matin par Michel Rocard, ces derniers lui ont indiqué que le calendrier de préparation des états généraux mais, aussi, la composition de l'instance qui en aura la responsabilité sont, à leurs yeux, décisifs. Ayant pris connaissance de la proposition de la direction, François Hollande a déclaré, jeudi matin, sur France 2 : *« Maintenant que les états généraux sont repoussés, on peut envisager d'y participer si toutes les conditions sont remplies. (...) Il faut que le comité de préparation des états généraux soit le plus ouvert possible. »* Sur ce point, l'accord semble plus difficile, la direction provisoire estimant qu'elle a reçu mandat du comité directeur pour préparer ces états généraux. Elle refuse, donc, l'idée de mettre en place une commission ou un groupe de travail qui seraient détenteurs de la légitimité, tandis qu'elle serait cantonnée dans la gestion des affaires courantes, administratives, jusqu'à la conclusion du processus et à la mise en place d'une nouvelle direction.

Les fabiusiens, de leur côté, n'ont pas exprimé d'avis sur la proposition de la direction provisoire. Des discussions sont en cours. Elles portent, notamment, sur des questions statutaires complexes. En clair, il s'agit de savoir si l'on est entré déjà dans la gestation d'une formation politique nouvelle, appelée à remplacer le PS, ou bien si celui-ci demeure l'armature d'un parti qui pourrait porter un autre nom, mais qui conserverait, pour l'essentiel, les structures actuelles. Cette question s'était déjà posée lorsque la direction provisoire avait annoncé que les participants aux états généraux recevraient des cartes spéciales, ce qui signifiait que les militants du PS ne seraient pas seuls concernés. Les fabiusiens avaient exprimé leur hostilité à cette méthode, en faisant valoir que seul un congrès statutaire, réunissant les militants habilités à y participer au terme des règles en vigueur, pourrait prendre des décisions engageant l'avenir du Parti socialiste.

L'hypothèse retenue aujourd'hui par la direction est celle du *« congrès constituant »* souhaité par les « Treize », qui serait donc un congrès ordinaire, mais pourrait prendre des décisions d'application immédiate. Selon une procédure qui avait été employée en 1969, dans la phase de rénovation de ce qui était alors la SFIO, le congrès pourrait prendre des décisions – sur la dénomination, les procédures de vote, les instances dirigeantes – qui permettraient la transformation du parti selon les orientations retenues par les états généraux. Reste à savoir quelle forme doit prendre la direction d'ici là. Certains suggèrent que le comité directeur, convoqué pour le 24 octobre, remette en place le bureau exécutif, suspendu depuis la réunion du 3 : telle est la proposition de Michel Dreyfus-Schmidt, sénateur du Territoire-de-Belfort, fabiusien. D'autres imaginent qu'en outre la direction provisoire devienne alors le nouveau secrétariat national, où ne serait représentée que la majorité du comité directeur et du bureau exécutif, comme cela a déjà été le cas en l'absence de « synthèse » au sein du PS.

Ce retour aux formes habituelles pourrait permettre celui des courants actuellement en opposition à la direction provisoire. Celle-ci, cependant, ne veut pas se voir déposséder, par ce moyen, des prérogatives qu'elle tient du vote du 3 avril.

P. J.

Au conseil des ministres

Le programme de travail du gouvernement

Le conseil des ministres du mercredi 14 avril a commencé par une communication d'Edouard Balladur sur le programme de travail du gouvernement. En rendant compte des travaux du conseil, Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, a qualifié ce programme d'*« extrêmement copieux »*.

Le vendredi 23 avril, le premier ministre recevra, une journée entière, l'ensemble des organisations syndicales pour rechercher les moyens d'équilibrer les comptes sociaux et préparer la loi-cadre sur l'emploi *(lire page 18)*. Le mercredi 28 avril aura lieu un débat à l'Assemblée nationale sur la ville. Dans les premiers jours du mois de mai, le conseil des ministres approuvera le projet de collectif budgétaire. A la même époque seront connus les projets de lois fixant le cadre des privatisations et réformant le statut de la Banque de France ; sur ce dernier sujet, le premier ministre a demandé, selon M. Sarkozy, qu'il n'y ait pas de *« querelles sémantiques sur les mots »*, s'appuyant sur le Petit Robert pour montrer le peu de différence entre les sens des mots « autonomie » et « indépendance ». Le 7 mai, le chef du gouvernement recevra l'ensemble des organisations agricoles à la veille du conseil des ministres de la Communauté européenne, qui devra faire le point des négociations du GATT.

Toujours au cours du mois de mai, les députés devraient débattre de la réforme du code de la nationalité. Mais, contrairement à ce qui avait été annoncé mardi 13 avril à la sortie de la conférence des présidents de l'Assemblée nationale (*le Monde* du 15 avril), le premier ministre n'a pas encore décidé, a expliqué le porte-parole du gouvernement, si le texte soumis au Parlement serait celui déjà voté par le Sénat en juin 1990 ou un projet d'origine gouvernementale. Pour parfaire son information sur le sujet, M. Balladur a reçu mercredi Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat, qui, au deuxième semestre 1987, avait présidé la commission de réflexion sur la nationalité mise en place par Jacques Chirac, alors premier ministre.

De même, à la fin du mois de mai, le Parlement aura à débattre d'une révision constitutionnelle réformant la Haute Cour de justice et le Conseil supérieur de la magistrature. Là aussi, M. Sarkozy a précisé que le premier ministre n'avait pas encore décidé si le gouvernement s'appuierait sur la réforme proposée, en mars dernier, par M. Mitterrand ou sur un autre texte, ce qui, constitutionnellement, nécessiterait l'aval du président de la République. C'est aussi à cette époque que devraient être mis en discussion la modification de la réforme du code de procédure pénale et le changement de statut de la Caisse des dépôts et consignations.

Les débats au Parti socialiste

Un entretien avec Henri Emmanuelli

« Il appartient à Michel Rocard de créer le sursaut après la défaite » nous déclare l'ancien président de l'Assemblée nationale

Député des Landes, ancien président de l'Assemblée nationale, mitterrandiste depuis son entrée au PS en 1972 et proche de Lionel Jospin, Henri Emmanuelli a été l'un des artisans du renversement de majorité qui a conduit, lors de la réunion du comité directeur du PS, le 3 avril, à la mise en place d'une direction provisoire présidée par Michel Rocard. Il appartient à ce dernier de « créer le sursaut après la défaite », *explique-t-il dans l'entretien qu'il nous a accordé.*

« Comment les militants socialistes ont-ils ressenti, selon vous, le comité directeur du 3 avril ?

– J'ai participé, mardi soir, à une réunion des militants de ma circonscription, dans les Landes. Il y avait cinq cents personnes. On a discuté jusqu'à 2 heures du matin. Ils ont été troublés, mais la vraie interrogation, maintenant, c'est ce que nous allons faire : d'abord, ne pas passer par pertes et profits l'analyse des raisons de notre défaite. Beaucoup de gens disent : on veut pouvoir s'expliquer, et c'est un sentiment que je partage. La deuxième question est : le socialisme a-t-il un avenir ou pas ? A-t-il une utilité ? C'est la question fondamentale que pose ce qui se passe en France et en Europe.

– Vous aviez parlé de « parisianisme » à propos du « big bang » annoncé par Michel Rocard. Vous aviez été plutôt critique pendant la période durant laquelle il était premier ministre. Qu'est-ce qui vous a convaincu, finalement, de l'aider à prendre la direction du PS ?

– Je n'ai jamais été rocardien, je ne le suis pas, et il est peu vraisemblable que je le devienne. Il y a plusieurs cultures à droite, il y en a aussi plusieurs à gauche. Il est clair que, la plupart de mes amis et moi, nous n'appartenons pas à la même tradition culturelle de la gauche que Michel Rocard. Il ne faut pas en tirer argument pour créer des conflits. Si la gauche veut être une force d'alternance, il faut que les socialistes arrivent à faire, soit dans leur formation politique, soit autour d'eux, la synthèse entre ces diverses cultures.

» Alors, pourquoi ai-je proposé, au soir de la réunion du comité directeur, qu'on le nomme président ? Parce qu'après avoir mis en place une direction provisoire qui avait l'avantage de présenter beaucoup de têtes nouvelles, nous nous sommes posé, quand même, la question de la notoriété et de l'impact sur l'opinion. Il était clair que celui qui, parmi nous, à ce moment-là, disposait de la plus forte notoriété et de la plus forte représentativité, c'était Michel Rocard.

» J'ai dit, d'autre part, ce soir-là, devant le comité directeur : dans la vie politique d'un homme, il y a toujours un moment de vérité. Michel Rocard aspirait aux plus hautes fonctions au nom de la gauche. Je pense qu'il y aspire encore, même s'il a remis en question, d'une certaine manière, sa légitimité de candidat « naturel » – expression que je n'ai jamais aimée. C'est son heure de vérité. Il lui appartient de créer le sursaut après la défaite, mais ce n'est pas pour autant que nous avons fait allégeance à la culture politique de Michel Rocard.

– Dans la mesure où vous avez beaucoup critiqué le présidentialisme induit par les institutions, n'est-il pas paradoxal, de votre part, de mettre à la tête du PS un « présidentiable » ?

– Nous n'avons pas installé un « présidentiable » à la tête du parti, mais à la tête de la direction provisoire du parti, pour faire les états généraux de la gauche. J'ai été très heureux de l'entendre dire, le 9 avril sur France 2, que, passé cette phase, il aviserait.

– La reconnaissance de la majorité – relative – qui s'est dégagée au comité directeur est-elle, selon vous, la condition d'un accord avec les minoritaires ?

– Je ne souhaite pas qu'il y ait une crispation sur le vote qui est intervenu ce jour-là. Je ne souhaite pas du tout que ce vote soit considéré comme une césure destinée à durer. Il y aura un nouveau comité directeur le 24 avril. Je serais heureux qu'il y ait un accord général sur le processus qui sera proposé ce jour-là. La direction provisoire a demandé à tout le monde d'y être. Les places prévues pour ceux qui, actuellement, refusent de les occuper leur sont effectivement réservées. Ce n'est pas une fiction. Je souhaite qu'ils les occupent.

– Pas la première, quand même ?

– Je vous répète que c'est, à mon sens, la responsabilité de Michel Rocard, aujourd'hui, de créer un sursaut et de permettre le débat. C'est pour lui un enjeu considérable. Je lui souhaite de réussir car, sinon, nous partirons pour des années d'errance.



Une « gadgétisation » de la vie politique

– Tout le monde parle de rassembler, mais on assiste plutôt à la division du PS, peut-être même, selon certains, à son éclatement. Peut-il survivre à la crise qu'il traverse en ce moment ?

– Je ne crois pas que le PS va éclater. Le départ de Jean-Pierre Chevènement était annoncé depuis des mois, et j'espère qu'il reviendra le plus rapidement possible.

» Je ne pense pas que les analyses des différentes sensibilités socialistes soient devenues divergentes. Je pense, même, qu'il y a eu une homogénéisation de la pensée politique de la gauche ces dix dernières années, mais il faut que nous ayons une explication vraie sur ce qui s'est passé pendant cette période. Je n'accepterai pas l'alibi de la chute du mur de Berlin – pourquoi atteindrait-elle en priorité les sociaux-démocrates plutôt que les communistes ? – ni l'explication par les affrontements du congrès de Rennes : la vie du RPR en 1992, celle du PS à Metz deux ans avant la victoire de 1981 montrent que les confrontations vives au sein d'un parti ne l'empêchent pas de gagner.

» La vérité, c'est que nous sommes dans une situation où l'économie de marché est en train de rencontrer ses limites et que nous avons payé pour ses échecs, notre responsabilité politique étant de nous être totalement identifiés au libéralisme économique. C'est pour cela que nous avons été battus.

– L'unité du socialisme français ne vous paraît donc pas menacée aujourd'hui ?

– Non, sinon à la marge et pas sans espoir de retour.

– Estimez-vous qu'il serait utile, pour s'en assurer tout à fait, que Jacques Delors clarifie sa position ?

– Je remarque que beaucoup de gens font parler Jacques Delors, mais que lui, il ne parle pas. S'il le souhaite, il est assez grand pour le faire lui-même. Pour l'instant, il n'a rien dit.

– On vous présente souvent comme un conservateur de la gauche, qui aurait tendance à se référer à une vision que les années d'exercice du pouvoir ont rendue caduque.

– J'ai beaucoup souffert, durant les cinq dernières années, de constater que chaque fois que l'on rappelait qu'il existe une politique de gauche, on était taxé d'archaïsme. Je me souviens du printemps 1988, lorsque j'ai émis quelques doutes sur la représentativité de certains ministres, présentés comme les porte-parole de la « société civile », et rappelé qu'en démocratie, je ne connaissais qu'un principe de légitimité : le suffrage. Je me suis fait traiter d'archaïque, de dinosaure. Or je constate que, depuis quinze jours, on ne parle plus de la « société civile », engloutie dans le vote des 21 et 28 mars...

» J'ai souffert de ce que j'ai considéré comme une gadgétisation de la vie politique et du fait que l'on ne pouvait la dénoncer sans être considéré comme un fossile. On peut avoir des valeurs de gauche et se projeter dans l'avenir. On peut rappeler qu'une politique fiscale est toujours nécessaire et que le problème des inégalités n'est pas politiquement caduc, on peut exprimer son attachement à certains principes tels que la laïcité, sans être archaïque. Je ne considère pas, *a contrario*, que s'être couché dans le lit du libéralisme économique était une preuve de modernité. Ce l'était d'autant moins qu'on l'a fait au moment où ce lit commençait à devenir inopportune...

» J'ai fait soixante-huit réunions pendant ma campagne électorale, en disant aux gens : le chômage n'est pas l'enfant des socialistes, mais celui du progrès, des gains de productivité. C'est un processus qui ne s'arrêtera pas. Il va, au contraire, s'accélérer. J'ai mis beaucoup de temps à me rendre compte, comme d'autres, qu'il n'y a pas de solution au chômage dans des politiques classiques de relance de la croissance, ni dans un effort de formation, mais qu'on est en présence d'un phénomène de société durable, dont les effets vont s'amplifier. Les vraies questions qui nous sont posées sont donc beaucoup plus graves : faut-il arrêter le progrès ? Non, je reste progressiste. Faut-il se claquemurer derrières ses frontières ? Je n'y crois pas. Il va donc falloir organiser une réponse sociale et politique à cette réalité fondamentale.

» Je ne suis pas persuadé que tout le monde ait compris, à gauche, que c'est un processus irréversible, mais je suis sûr que la droite restera étrangère à cette analyse, dont les conclusions sont politiquement inacceptables pour elle. Car il n'y a de réponse que dans la restauration de l'action publique, pratiquant une politique de transferts directs ou indirects. La difficulté des socialistes dans les années à venir va être de promouvoir cette analyse et cette vision de la société dans un contexte particulièrement hostile parce que, aujourd'hui, le système de valeurs dominant, c'est l'individualisme. Nous avons donc ce handicap, notamment vis-à-vis des jeunes. Il n'est pas facile de leur expliquer qu'il n'y a pas de remède au chômage au sens économique classique et qu'il faut réorganiser la société autour d'un fait dominant : on va produire de plus en plus de biens et de services avec de moins en moins de gens. Si l'on n'assure pas de transferts entre le processus de production de la richesse et ceux qui ne sont pas impliqués dedans, on va vers une société à la « Mad Max ». Cela va être le débat de la fin de ce siècle et du début de l'autre. Voilà pourquoi je crois à l'avenir du socialisme.

Pas de fétichisme de la structure

– Que pensez-vous de l'analyse de ceux qui disent que la gauche a été prisonnière d'un modèle d'organisation partisane dépassé ?

– Je suis étranger à la conception qui consiste à mettre le parti au-dessus de tout. En 1987, au moment du congrès de Lille, j'étais allé voir Lionel Jospin pour lui dire : il faut changer le nom du Parti socialiste. Je ne suis pas du tout attaché au formalisme du parti.

– Vous n'êtes pas attaché à un modèle de parti de militants, où ceux-ci ont seuls le pouvoir de voter dans les congrès, etc. ?

– Je suis attaché au militantisme qui a toujours existé sous diverses formes, mais je ne suis pas figé sur un modèle. L'essentiel est de créer le cadre d'une réflexion et d'une action collective. Mais au final, si l'on veut avoir un fonctionnement démocratique, il faut qu'il y ait des votes. Sinon, c'est la cooptation, l'autoproclamation ou la cathodisation.

– Etes-vous aussi ouvert sur la question des alliances ?

– Il ne faut pas traiter par dessous la jambe le problème du Parti communiste. Il resprésente 9 % de l'électorat, ce qui n'est pas rien quand on voit le mal qu'ont certains groupes à en réunir 4 %... En même temps, peut-être parce que j'ai été élevé dans cette religion-là, je considère que le Parti communiste a correspondu à un rêve des classes populaires et que demeure, dans une large partie de l'opinion que nous cherchons à séduire, la nostalgie de ce rêve brisé. Je souhaite que le PC évolue et je ne serais pas surpris que, dans les trois ans qui viennent, il change d'une manière telle qu'elle résoudra les questions que nous nous posons aujourd'hui au sujet de ce parti.

– Le PS plus le PCF, cela fait moins de 30 %...

– Je ne crois pas qu'on puisse raisonner comme cela. Il y a dans la société française un « marais » considérable. On n'est pas en présence des mêmes réflexes politiques que ceux que l'on avait connus depuis une dizaine d'années. Alors, les gens appartenaient à une famille politique un peu comme à une église, et changer de vote était une trahison à leurs propres yeux. Je crois que ce lien entre la personne et son vote a disparu pour une grande partie de l'électorat. D'où les mouvements de grande amplitude auxquels on assiste. Cela ne signifie pas que la France soit au centre.

– Il reste que la vision sociale que voux exposiez il y a un instant suppose, pour s'imposer, que vous trouviez des alliés, qui vous ont fait défaut ces dernières années...

– Je ne suis pas sûr que nous n'ayons pas basculé dans l'erreur politique classique qui consiste à vouloir d'abord séduire ceux qui ne votaient pas pour nous, avant de penser aux attentes de nos propres électeurs. Giscard avait déjà fait cette erreur. J'ai toujours pensé que nous avions tort de ne pas affronter les catégories sociales qui nous étaient hostiles, parce que, de toute façon, elles ne voteraient pas pour nous.

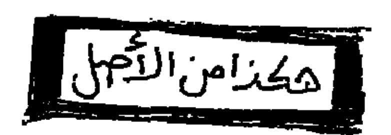
» Sociologiquement, la population active est constituée de 85 % de salariés. Parmi eux, il y a peut-être 15 % de cadres supérieurs, dont la vision de la société s'apparente à celle des « classes dominantes », des propriétaires, mais le corps central des salariés, au cœur de la tourmente du chômage, forme notre électorat stratégique. Politiquement, je ne crois pas à l'écologisme comme force politique autonome, mais il peut être une sensibilité politique bien marquée dans la gauche.

» Je me souviens d'un article d'Oskar Lafontaine sur les *« humanismes négatifs »*, c'est-à-dire ces mouvements qui réagissent toujours en défense, pas en proposition : défense des droits de l'homme, antiracisme, féminisme, écologisme. Autour du Parti socialiste, il faut associer ces mouvements, mais, franchement, vous savez bien qu'ils ne sont jamais très loin de nous et nous devions tout faire pour entrer avec eux dans un dialogue constructif et une action commune. »

Propos recueillis par
PATRICK JARREAU

□ **Saint-Tropez : élections municipales les 2 et 9 mai.** – De nouvelles élections municipales auront lieu à Saint-Tropez les 2 et 9 mai après la démission de plus du tiers des conseillers (*le Monde* des 8, 11-12, 13 et 14 avril). Alain Spada, maire (div d.) sortant, a jugé *« illégal »* l'arrêté du préfet convoquant les électeurs.

□ ***Eric Raoult (RPR) vice-président de l'Assemblée nationale.*** – Eric Raoult (RPR), député de Seine-Saint-Denis, a été désigné mercredi 14 avril vice-président de l'Assemblée nationale. Il remplace à ce poste Pierre Mazeaud (RPR), élu le 8 avril président de la commission des lois de cette assemblée.



Universitaires,

cette semaine, vous allez certainement vous poser quelques questions ?

Montpellier *ou* Amiens ?

Strasbourg *ou* Amiens ?

Paris *ou* Amiens ?

Toulouse *ou* Amiens ?

Lyon *ou* Amiens ?

Bologne *ou* Amiens ?

Grenoble *ou* Amiens ?

Rennes *ou* Amiens ?

Nantes *ou* Amiens ?

Boston *ou* Amiens ?

Heidelberg *ou* Amiens ?

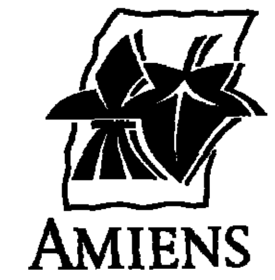
Cambridge *ou* Amiens ?



Enseignants-chercheurs qualifiés par le CNU, il ne vous reste plus que quelques jours pour déposer votre dossier de candidature pour la rentrée universitaire 1993-1994. A Amiens, avec ses 20 000 étudiants, l'Université de Picardie Jules Verne vous propose des conditions de travail de qualité. Et pour mieux vous accueillir, la Région de Picardie, le Département de la Somme et la Ville d'Amiens **prennent en charge votre 1ère année de loyer* à Amiens.**



Avant de décider de votre affectation
discutez en avec Daniel Couapel au 22.82.72.67
ou écrivez-lui :
Université de Picardie Jules Verne, Chemin du Thil,
80025 Amiens Cedex 1 - Fax : 22.82.75.00.
Il attend votre appel ou votre lettre.



* Jusqu'à 5000 F par mois pour les candidatures retenues.

SOCIÉTÉ

Dans une lettre rendue publique par l'épiscopat polonais

Jean-Paul II invite les carmélites à quitter le camp d'Auschwitz

L'épiscopat polonais a rendu publique, mercredi 14 avril à Varsovie, une lettre adressée directement par le pape aux carmélites qui, depuis 1984, occupent l'ancien théâtre du camp de concentration d'Auschwitz. Il les presse de quitter les lieux et de gagner *« un autre endroit de la ville d'Oswiecim »* (nom polonais d'Auschwitz). Jean-Paul II fait allusion au nouveau couvent construit à 500 mètres du camp, à l'intérieur d'un Centre d'informations sur la shoah ouvert à la suite des accords judéo-catholiques de Genève en 1986 et en 1987 *(le Monde* du 10 février).

« A présent, par la volonté de l'Eglise, vous devez vous déplacer vers un autre endroit, toujours à Oswiecim », écrit Jean-Paul II aux religieuses polonaises. *« Chacune d'entre vous est libre de choisir soit de continuer sa vie de carmélite dans la même communauté, soit de revenir à son couvent d'origine* (1). *C'est sans doute un moment d'épreuve pour chacune (...). Je prie le Christ crucifié et ressuscité pour qu'il vous fasse connaître sa volonté et la vocation particulière de chacune sur le chemin de la vie monacale. »*

« Auschwitz et tout ce qui s'associe à ce lieu comme héritage tragique appartenant à l'Europe et à l'humanité entière, constitue toujours l'objectif du carmel, ajoute le pape. *Il s'agit en particulier de tout ce qui s'associe au camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau dans la mémoire des fils et des filles d'Israël et, en même temps, de tout ce qui s'y associe dans l'histoire des Polonais, dans l'histoire de notre patrie.*

Volonté d'en finir

» La manière dont l'avenir se fera à partir de ce passé douloureux dépend dans une grande mesure du fait de savoir si, à l'entrée d'Auschwitz, veillera l'amour plus puissant que la mort. (...) C'est plus particulièrement à vous, chères sœurs, qu'est confié le mystère de cet amour rédempteur », conclut le pape.

Dès le 1er avril dernier, à la demande de l'épiscopat polonais, la congrégation romaine des religieux avait publié une lettre exigeant le transfert du carmel (*le Monde* du 3 avril). Cette lettre a été remise aux sœurs et suivie d'entretiens avec Mgr Tadeus Rakoczy, évêque du diocèse de Bielsko-Biela dont dépend la ville d'Oswiecim. A son tour, le cardinal Glemp, primat de Pologne, mardi 13 avril, s'est prononcé pour le départ des carmélites (*le Monde* du 15 avril). Cette fois, c'est le pape lui-même qui intervient, sans doute pour vaincre les ultimes résistances locales. Un comité de soutien aux religieuses s'est reconstitué ces derniers jours à Auschwitz.

Cette convergence d'interventions souligne la volonté d'en finir. Celle-ci avait été exprimée dès janvier dernier, au cours de la visite *ad limina* des évêques polonais, mais elle en était restée à un « accord oral » de la hiérarchie polonaise pour le transfert du couvent. La temporisation de ces dernières semaines tient au respect des formes juridiques. Devant le désaccord persistant entre, d'un côté, le provincial des carmes de Pologne et l'évêque du lieu, et, de l'autre côté, la communauté des sœurs, c'est le Vatican (congrégation romaine des religieux) qui, canoniquement, devait arbitrer. C'est ce qui s'est produit.

La lettre du pape pour accélérer le dénouement de l'affaire du carmel a été rendue publique à la veille des cérémonies, les 18 et 19 avril à Varsovie, devant marquer le cinquantième anniversaire du soulèvement du ghetto. Plusieurs milliers de juifs sont attendus pour cette manifestation du souvenir au cours de laquelle s'exprimeront MM. Walesa, président de la République polonaise, Gore, vice-président des Etats-Unis, Rabin, premier ministre israélien, et Kahn, président du Congrès juif européen.

Au cours d'une récente rencontre avec Jean-Paul II, Edgar Bronfman, président du Congrès juif mondial, avait souhaité que l'affaire du carmel soit close avant ces cérémonies. La lettre du pape aux religieuses satisfait aujourd'hui la communauté juive, qui n'en continue pas moins d'attendre le départ des sœurs et *« la disparition de tout signe chrétien et autre symbole religieux »*, comme dit Jean Kahn, sur le site d'Auschwitz.

H. T.

(1) Quatorze religieuses sont encore présentes dans le carmel d'Auschwitz. Selon des estimations locales, la plupart regagneraient leur maison mère située à Poznan, plutôt que de se déplacer dans le nouveau couvent.

Accusé du meurtre de Ghislaine Marchal à Mougins

Omar Raddad est renvoyé devant les assises

Dans un arrêt rendu mercredi 14 avril, la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, présidée par Jean-Claude Mistral, a décidé le renvoi devant la cour d'assises des Alpes-Maritimes d'Omar Raddad, le jardinier marocain accusé du meurtre de Ghislaine Marchal, une riche veuve de soixante-cinq ans, assassinée le 23 juin 1991 à Mougins, près de Cannes. Les avocats de la défense, Mes Gérard Baudoux (Nice) et Georges Girard (Grasse), ont annoncé qu'ils allaient former un pourvoi en cassation – non suspensif – en soulevant une nullité de procédure.

NICE

de notre correspondant régional

L'assassinat de Ghislaine Marchal, veuve de l'un des frères Marchal, créateurs de la marque de bougies et d'accessoires automobiles, fait partie de ces affaires criminelles hors série dignes de la licence créatrice d'Agatha Christie. Un meurtre dont l'auteur présumé a été dénoncé, *post mortem*, par la victime elle-même, en lettres de son propre sang...

Ghislaine Marchal a été tuée le dimanche 24 juin 1991 dans sa villa de Mougins, La Chamade, un grand mas dominant la baie de Cannes où elle s'était installée en 1986 après le décès de son mari. Cette aristocrate secrète et autoritaire y vivait seule tout en recevant et sortant beaucoup. Alertés par l'une de ses amies inquiète de son silence, les gendarmes vont découvrir son corps le lendemain en fin de journée. Ghislaine Marchal gît, face contre terre, les bras étendus au-dessus de sa tête, derrière la porte de la chaufferie, au fond d'une grande cave en sous-sol.

D'après les résultats de l'enquête et de l'autopsie, elle a été frappée à la tête et aux jambes, avec une barre de fer coudée, et reçu une dizaine de coups de couteau dont six à l'abdomen, le plus violent ayant provoqué une quasi-éventration. Mais, selon les médecins légistes, aucun de ces coups n'a été mortel et Ghislaine Marchal a pu survivre de quinze à trente minutes. Sur une porte de la cave, un message, mal orthographié, a été tracé en lettres de sang : *« OMAR M'A TUER »*. Dans la chaufferie, à une vingtaine de centimètres du bas de la porte, le même message est resté inachevé. On lit *« OMAR »*, puis deux lettres, également en capitales, ressemblant à un *« M »* et à un *« T »*.

Une double expertise en écritures le confirmera : ces seize lettres sont bien de la main – et du sang – de Ghislaine Marchal. Les experts préciseront, de plus, que *« la deuxième mention, moins claire que la première, démontre des traces d'affaiblissement physiologique chez le scripteur »*. « *Ce qui,* ajouteront-ils, *permet d'écarter l'hypothèse d'une quelconque mise en scène.* » D'autre part, la porte d'entrée de la cave a été bloquée, de l'intérieur, avec la barre en fer et un lit pliant, comme si Ghislaine Marchal avait cherché à se protéger contre le retour de son assassin.

Une dénonciation inouïe

Dès le départ de l'enquête, le crime paraît donc élucidé : le meurtrier présumé est clairement désigné comme le jardinier marocain de Ghislaine Marchal, Omar Raddad, alors âgé de vingt-neuf ans, au service de sa victime depuis environ deux ans. Or, depuis son inculpation pour homicide volontaire, le 28 juin, après avoir été interpellé, quarante-huit heures auparavant, dans sa belle-famille à Toulon, où il était allé voir son épouse, le jeune Marocain a constamment nié le crime dont on l'accuse.

L'élément le plus accablant pour lui est, évidemment, la « dénonciation », à tous égards inouïe, de Ghislaine Marchal. Mais il existe d'autres présomptions. L'heure de la mort de la riche veuve a été située, précisément, entre 11 h 45 et 12 h 30. Dans cet intervalle, on l'a appelée au téléphone. Elle a répondu au premier coup de fil, mais pas au second. Ce samedi, Omar Raddad travaille dans la villa d'une voisine de Ghislaine Marchal. Il a quitté son poste vers 12 heures et y est retourné vers 13 heures.

Entre-temps, il affirme s'être rendu, pour déjeuner, à vélomoteur, à son domicile du Cannet-Rocheville, à quelques kilomètres de Mougins. Comme il l'a indiqué, il a bien téléphoné à son épouse à 12 h 51 d'une cabine publique située près de chez lui (ainsi qu'en fait foi un relevé de France Télécom). Mais, pour le reste, son alibi n'a pu être vérifié et, au demeurant, selon l'accusation, il a eu matériellement le temps d'effectuer son trajet et de commettre le crime. D'autre part, on a retrouvé des traces de poussière provenant de la cave de La Chamade sous la semelle de ses chaussures et sur ses pantalons.

Reste le mobile : Omar Raddad avait de pressants besoins d'argent. Il était un client assidu de la salle des machines à sous du casino Croisette de Cannes, fréquentait les prostituées et avait demandé à plusieurs reprises des avances sur salaire à ses employeurs. Or le sac à main de Ghislaine Marchal a été découvert vide alors que, quatre jours avant sa mort, celle-ci avait retiré une somme de 5 000 francs de sa banque. A l'inverse, la défense fait observer qu'aucune trace de sang n'a été décelée sur les vêtements que portait le jeune jardinier, qu'il n'a pas été relevé d'empreintes digitales et qu'il n'y a aucun autre indice matériel de la présence d'Omar Raddad dans la cave.

La thèse d'une mise en scène

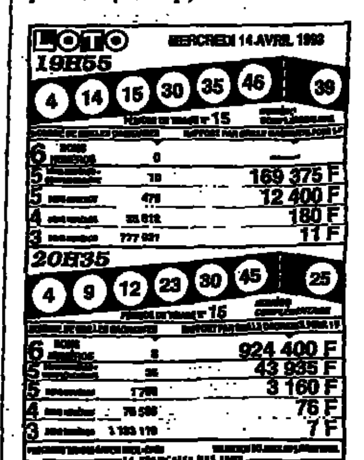
Mes Baudoux et Girard soulignent enfin que rien, dans le comportement de leur client, unanimement décrit comme un employé travailleur, calme, gentil et apparemment bien intégré, ne peut laisser croire de sa part à un crime aussi sauvage. Le « hic » étant, cependant, que leur contre-thèse – celle d'une mise en scène réalisée par un meurtrier machiavélique qui aurait contraint Ghislaine Marchal à écrire le nom d'Omar pour brouiller les pistes et bloqué lui-même la porte – est assez peu plausible.

Les deux défenseurs d'Omar Raddad ont, quoi qu'il en soit, décidé de former un pourvoi en cassation en soulevant une question de nullité partielle de la procédure. Tant lors de sa garde à vue que lors de sa première comparution devant le magistrat instructeur, le jardinier marocain, qui parle et comprend mal le français, n'a pas été assisté par un interprète comme il aurait dû l'être et comme ce fut le cas par la suite. Ce moyen a été invoqué devant la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, qui ne l'a pas jugé dirimant.

GUY PORTE

□ **Le ministère de la justice propose de nommer Franck Terrier avocat général à Versailles.** – Le ministère de la justice propose de nommer l'actuel directeur des affaires criminelles et des grâces de la chancellerie, Franck Terrier, comme avocat général à la cour d'appel de Versailles. La candidature de M. Terrier avait été retenue au mois de mars par la chancellerie pour le poste de procureur de la République à Créteil *(le Monde* du 12 février), mais la commission consultative du parquet, présidée par le procureur général près la Cour de cassation, Pierre Truche, avait émis un avis négatif sur cette proposition *(le Monde* du 6 mars). Les textes permettaient au garde des sceaux de l'époque, Michel Vauzelle, de passer outre cet avis, mais M. Terrier avait préféré renoncer à cette nomination.

□ **Affaire Roseau : l'arme retrouvée.** – L'arme qui a servi à tuer Jacques Roseau le 5 mars à Montpellier a été retrouvée, mercredi 14 avril, par les plongeurs de la gendarmerie nationale dans le canal de Portiragnes, près de Béziers. Le colt 45 se trouvait à l'endroit même où les trois hommes mis en examen dans le cadre de cet assassinat l'avaient indiqué aux policiers du SRPJ de Montpellier. – *(Corresp.)*



Recteur de la Mosquée de Paris depuis un an

M. Boubakeur prend la tête d'une Coordination nationale des musulmans de France

Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris, a été élu, mercredi 14 avril, président du conseil de la Coordination nationale des musulmans de France, qui réunit les principales fédérations d'associations, comme l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), la Fédération nationale des musulmans de France (FNMF), Foi et pratique, ainsi que l'Association des étudiants islamiques de France (AEIF).

Un an presque jour pour jour après son élection à la tête de la Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur mesure avec satisfaction le chemin parcouru. Il a d'abord fait taire les critiques nées des conditions de sa nomination par la Société des Habous, gestionnaire de la Grande Mosquée. Se rendant régulièrement en Algérie, en Egypte et une fois en Arabie saoudite pour le pèlerinage à La Mecque, il s'est efforcé d'élargir sa légitimité auprès des pays arabes. De même a-t-il enregistré sans déplaisir la défaite des socialistes, qui, avec la création en 1990 par Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et des cultes, du Conseil de réflexion pour l'avenir de l'islam en France (CORIF), avaient inauguré un nouveau mode de gestion plus interventionniste de l'islam, visant à l'émergence d'une communauté indépendante, mieux organisée et représentée auprès des pouvoirs publics.

Des associations longtemps rivales

Cette fois, M. Boubakeur prend la direction d'une Coordination nationale de l'islam en France, qui avait vu le jour dans l'improvisation, au printemps 1989, pour réclamer, devant les tribunaux, l'interdiction de la diffusion des *Versets sataniques* de Salman Rushdie. Elle était réapparue au moment de l'affaire du voile islamique et de la guerre du Golfe. Le recteur de la Mosquée de Paris l'avait à nouveau convoquée pour fixer, avec des experts scientifiques, une date commune pour le début et la fin du ramadan.

Cette coordination nationale rassemble, en fait, des associations longtemps rivales, unies par un souhait de reconnaissance plus que par une vision commune de l'islam et de son adaptation à la société occidentale. La Fédération nationale des musulmans de France fut longtemps l'ennemie jurée de la Mosquée de Paris, à qui elle reproche son allégeance à l'Algérie. L'Union des organisations islamiques de France s'est fait connaître par la création d'une « université islamique » (qui n'a jamais réuni plus d'une vingtaine d'élèves) dans la Nièvre et des liens avec quelques groupes intégrisants du Maghreb et d'Egypte. Enfin Foi et pratique est l'une des principales [illegible] de « réislamisation », active notamment chez les jeunes.

Cette diversité des histoires et des sensibilités ne fait pas reculer M. Boubakeur, qui souhaite « ratisser large » et défend les intérêts de sa Mosquée régulièrement menacés, récemment encore par Paul Quilès. Dernier ministre de l'intérieur socialiste, celui-ci avait publiquement reproché à la Mosquée de Paris ses liens financiers et statutaires avec l'Algérie. Ce faisant, M. Boubakeur n'innove pas : il reprend le processus inauguré par son père, ancien recteur de 1957 à 1982, d'unification et de représentation de l'islam de France autour de la Mosquée de Paris. Il devra composer, toutefois, avec les grandes fédérations d'associations et certains responsables de mosquées concurrentes (Evry, Mantes-la-Jolie, Marseille, Lyon, etc.).

Disposant de plus de soutiens dans la nouvelle majorité (notamment de la part de Jacques Chirac qui, en tant que maire de Paris, finance une partie des travaux de rénovation de la Grande Mosquée), M. Boubakeur porte un coup de poignard à l'autre processus d'organisation de l'islam, le CORIF, de création socialiste. Malgré les dénégations des responsables de la Fédération nationale des musulmans de France et de l'Union des organisations islamiques de France, qui siègent dans les deux organisations, le CORIF et le conseil de la nouvelle coordination font, en effet, double emploi. Leur objectif est d'évaluer la situation des musulmans de France, d'organiser le culte et la vie religieuse islamique, de normaliser les relations avec les pouvoirs publics, etc. *« Le CORIF est une étoile qui suit son cours. Moi, je propose un autre parcours »*, dit au *Monde* M. Boubakeur.

La balle est dans le camp du nouveau gouvernement. Charles Pasqua ne s'est pas encore prononcé sur ce dossier délicat qui touche une communauté de trois millions et demi de musulmans. Tout juste a t-on appris, mercredi 14 avril, que Jean-Claude Barreau, conseiller de M. Pasqua sur les questions d'immigration et auteur d'un livre très critique sur l'islam, ne sera pas chargé, au ministère de l'intérieur, de la gestion des cultes.

HENRI TINCQ

ÉDUCATION

La réforme du lycée

Les parents expriment leur inquiétude

La décision du ministre de l'éducation nationale de réexaminer, avant le 30 avril, la réforme du lycée, puis la composition de la commission qu'il a chargée d'évaluer le dossier (*le Monde* du 15 avril), ont suscité, mercredi 14 avril, de nouvelles réactions. Après le SNES (professeurs du second degré), ce sont les parents d'élèves qui ont exprimé leur inquiétude. La Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) s'est déclarée *« scandalisée que cette commission ne comporte ni association de parents, ni jeunes, ni enseignants »*. Quant à la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), elle s'étonne qu'avant toute évaluation le ministre ait *« fait état de l'avis négatif de certains. (...) Le problème de l'éducation nationale n'est pas uniquement de former de futurs prix Nobel »*. A l'Assemblée nationale, mercredi après-midi, M. Bayrou s'était efforcé de répondre à ces griefs, en précisant que l'absence d'enseignants dans la commission d'évaluation permettait d'éviter de privilégier tel syndicat ou telle discipline et en assurant que tous les syndicats et toutes les associations seraient auditionnés.

ENVIRONNEMENT

A quelques dizaines de kilomètres de Nice

Des loups dans le Mercantour

Dans les parcs nationaux, les agents procèdent régulièrement à des comptages d'animaux, en braquant leur longue vue sur les zones de parcours. Quelle ne fut pas la surprise des agents du parc du Mercantour (Alpes-Maritimes), le 5 novembre 1992, lorsqu'ils aperçurent dans leur lunette deux loups, dont ils ont pu examiner à loisir, pendant une demi-heure à moins de 200 mètres, la démarche souple et prudente !

Le directeur du parc, Denis Grandjean, a préféré ne pas ébruiter l'affaire, avant d'avoir confirmation de leur présence sur le terrain. Ce qui n'a pas tardé avec l'hiver : on a retrouvé des traces de *Canis lupus* dans la neige, ainsi que des fèces (excréments) et des restes de repas (mouflons, sangliers et chamois). Des loups ont bien passé l'hiver dans le massif du Mercantour, à quelques dizaines de kilomètres de Nice. *« Cela prouve au moins que le parc offre un écosystème en bonne santé, puisque le loup y trouve naturellement pitance »*, observe le directeur.

De même que des loups ont séjourné cet hiver en Bavière, en provenance de Tchécoslovaquie, les loups du Mercantour viennent vraisemblablement d'Italie, où le massif des Abruzzes, au nord de Rome, compte quelque quatre cents individus. Leur retour dans les zones où il avait disparu – le dernier loup a été tué en France en 1937, dans l'Allier – correspond à une augmentation constante du « gros gibier » (cerfs, chevreuils, sangliers, bouquetins et chamois) observée depuis plusieurs années en France.

R. C.

□ **La mine d'or de Salsigne (Aude) fermée pour pollution.** – Moins d'un an après sa remise en route, la mine d'or de Salsigne (Aude) a dû être à nouveau fermée, mercredi 14 avril, en raison du débordement d'un bassin de décantation, où étaient retenues des eaux de traitement contenant du cyanure. Ce sont les fortes pluies des derniers jours qui ont provoqué le débordement du bassin, entraînant la fuite d'un millier de litres d'eau cyanurée dans le sol argileux. La direction de la mine envisage le creusement d'un deuxième bassin de décantation pour pouvoir relancer l'exploitation de l'or (une vingtaine de kilos par semaine).

SPORTS

FOOTBALL : championnat de France

Marseille garde son avance

La trente-deuxième journée du championnat de France de football, disputée mercredi 14 avril, a permis à Marseille, tenu en échec à Montpellier, de garder ses distances avec Monaco, qui a également dû se contenter d'un résultat nul à Lille. Le principal bénéficiaire de cette journée est le Paris-SG, qui a mis à profit sa victoire sur Le Havre pour ravir la troisième place à Bordeaux, battu à Caen après une série de quatorze matches sans défaite.

*Paris-SG b. Le Havre 1-0
Lens b. *Valenciennes 2-0
*Lille et Monaco 1-1
*Caen b. Bordeaux 1-0
*Montpellier et Marseille 1-1
*Strasbourg et Saint-Etienne 2-2
*Lyon et Toulon 1-1
Auxerre b. *Metz 1-0
*Toulouse-Nîmes reporté
*Sochaux-Nantes programmé le 15 avril

Classement : 1. Marseille, 45 pts ; 2. Monaco, 43 ; 3. Paris-SG, 42 ; 4. Bordeaux, 41 ; 5. Nantes, 36 ; 6. Auxerre, Strasbourg et Saint-Etienne, 35 ; 9. Lens, 32 ; 10. Lyon et Montpellier, 31 ; 12. Caen et Metz, 30 ; 14. Sochaux, 29 ; 15. Toulouse et Lille, 27 ; 17. Valenciennes, 25 ; 18. Le Havre, 23 ; 19. Toulon, 21 ; 20. Nîmes, 18.



CULTURE

CINÉMA

De père en film

Un pari difficile de cinéma-vérité réussi par la famille Reggiani

DE FORCE AVEC D'AUTRES
de Simon Reggiani

Est-on bien sûr d'avoir envie de passer 1 h 30 avec un chanteur qu'on a bien aimé (ou, pis, jamais aimé), dont on sait qu'il est âgé, malade, et dont la sobriété, à tous les sens du terme, n'est pas la qualité première? Et qui plus est filmé par son propre fils – d'où probable mélange de respect, de sentimentalisme et de voyeurisme? Franchement, non.

Les choses se compliquent, passé la première séquence en plein dans ce qu'on redoutait – chambre d'hôpital, bobine usée-pas rasée, propos définitifs et métaphoriques sur l'art, – quand il s'avère que le fils-réalisateur a prévenu toutes les réticences énoncées ci-dessus. Et décidé d'en venir à bout, non pas en édulcorant et en biaisant, mais en fonçant tête baissée, rajoutant ses propres histoires (et sa propre bobine) à celles de papa, et les histoires de la famille, et les copines, et la fiction, et des vrais-faux témoignages, de l'enquête, de la rigolade, du coq-à-l'âne, et hardi petit.

Compliqué, le film le devient véritablement, et impudique avec aplomb, roublard parfois et parfois d'une désarmante sincérité, toujours en avance, ou à côté de la trajectoire prévisible. *De force avec d'autres* (titre inspiré par le verdict des médecins obligeant Reggiani-père à cesser son numéro de misanthrope pour partager sa chambre avec un autre patient aussi impatient que lui) se fait ainsi miroir soigneusement éclaté. Il reflète le visage un peu flou – est-ce le père ? est-ce le fils ? – d'un spécimen d'humanité parfaitement généreux, parfaitement insupportable, émouvant et marrant, résolument irréductible à un quelconque cliché.

Passent la silhouette fraternelle de Gélin et la silhouette charmante d'Elsa Zylberstein, la chaude et déstabilisante présence de Stevenin, celle, définitivement hors norme, de Denis Lavant. Au bout du bout, Serge Reggiani, qui aime dire *« ne me secouez pas trop, je suis rempli de larmes »*, peut, bien droit bien campé, chanter de face ses fichus *Loups*, toujours prêts à entrer dans Paris.

JEAN-MICHEL FRODON



D.R.

Denis Lavant et Serge Reggiani dans le film de Simon Reggiani

Géographie humaine

CŒUR DE MÉTISSE
de Vincent Ward

Tiens, revoilà le pôle Nord, ces temps-ci plus visité par les caméras que la place de l'Etoile. N'importe, voici une grande et belle et complexe histoire, un vrai scénario de cinéma : où il est question d'un enfant esquimau découvrant simultanément les mystères de la cartographie et les merveilles de l'aviation dans les années 30, nouant une idylle éternelle avec une petite fille durant un séjour à l'hôpital. Devenu jeune homme, il bombardera Dresde, connaîtra l'extase amoureuse dans une montgolfière, apprendra la haine et la trahison et le mépris, traversera la grande Histoire et une multitude d'histoires...

Mais le film (dont le titre original : *The Map of the Human Heart* – la carte du cœur humain – restitue mieux les enjeux), mêlant la fascination des relevés géographiques, la quête des racines, la symbolique des éléments naturels, les très réelles folies humaines du racisme et de la guerre à la fantaisie du conte de fées, au moyen d'« idées » qui sont aussi des images, devient très agaçant. Parce que, malgré l'honnête prestation des acteurs (Jason Scott Lee, Anne Parillaud, Patrick Bergin), le cinéaste Vincent Ward n'est jamais tout à fait à la hauteur du scénariste Vincent Ward.

Ce réalisateur néo-zélandais, dont les festivaliers de Cannes découvrirent les débuts prometteurs en 1984 (*Vigil*) et les faiblesses en 1988 (*The Navigator*), paraît ici souffrir d'une espèce de retenue, comme effrayé lui-même de la complexité des thèmes qu'il a si habilement entrelacés. Il faut attendre le dernier tiers du film pour qu'il trouve, dans les scènes d'amour et de désespoir, le souffle lyrique qu'il cherchait. Entre-temps, le spectateur aura largement eu le loisir de songer quel film extraordinaire en aurait tiré, chacun à sa manière, un Kubrick, un Kusturica ou un Carax.

J.-M. F.

La liste des salles parisiennes où sont projetés les films sortis le mercredi 14 avril figure page 15, sauf dans notre édition Rhône-Alpes.

Au bord du précipice

Un film méconnu de Satyajit Ray, récit enfiévré d'un passage à l'âge adulte au début des années 70

L'ADVERSAIRE
de Satyajit Ray

Qui est-ce, l'« adversaire » ? Le film ne répondra jamais explicitement à cette question. Mais une séquence d'ouverture imprévue, et qui d'abord peut passer pour un effet d'esbroufe aux antipodes des habitudes de Ray, a installé dans le film un fantôme, une ombre inquiétante qui rôdera sans cesse tandis qu'on suit les tribulations de Siddharia, étudiant en sciences confronté au chômage, à la misère, au refoulement sexuel, à l'activisme politique de son petit frère, à l'arrogance des puissants, à la nullité vaniteuse des bureaucrates, à la liberté d'esprit de sa sœur...

Réalisé en 1970, ce deuxième « inconnu de Satyajit Ray » enfin proposé à la curiosité du public français (après l'indispensable *Des jours et des nuits dans la forêt* – *le Monde* du 17 mars) porte les traces de son époque. Celle des films « déconstruits », cherchant dans l'écoulement des temps vides le reflet du mal-vivre, dans un mélange de documentaire quotidien, d'onirisme et de dénonciation politique.

Pourtant, au-delà de ses aspects « datés », *l'Adversaire* s'impose par sa manière de coller à son personnage désemparé, tour à tour trop actif et apathique, tiraillé entre ses rêves de jeunesse et les réalités de l'existence, faisant dans la douleur l'apprentissage du compromis, et de ses propres limites. D'une complexe architecture en abyme, le film passe de l'expressionnisme stylisé au reportage à vif puis à la comédie intimiste, raccorde un épisode fantasmagorique à une scène de tous les jours.

Surtout, Ray joue souverainement d'un de ses atouts-maîtres, la dynamique entre le très gros plan et le cadre immense, pour sans cesse déstabiliser son récit, ses personnages et ses spectateurs.

J.-M. F.

Les aveugles

JENNIFER 8
de Bruce Robinson

Andy Garcia arrive dans une décharge publique – décor poétiquement sordide s'il en fut – où un chien a déniché un corps féminin salement mutilé. De toute façon, il n'a pas le moral, car sa femme l'a quitté. C'est pourquoi il est parti de Los Angeles pour ce trou perdu du nord de la Californie, qui s'appelle Eureka, où habite sa sœur (Kathy Baker), avec son mari (Lance Erikson), et leur petit garçon à lunettes. Andy Garcia et son beau-frère sont flics. Ils enquêtent sur la morte, selon toute probabilité la huitième victime – d'où le titre du film de Bruce Robinson, *Jennifer 8* – d'un sadique, qui a des problèmes avec les aveugles. Or, il y a non loin un établissement pour non-voyants, avec des couloirs forcément sombres, des escaliers tournants, décor presque aussi poétique et moins sordide que la décharge publique.

Là, une belle jeune fille (Uma Thurman), a entendu la voix et la voiture du présumé meurtrier. Grâce à elle, Andy Garcia retrouve goût à la vie et à l'amour. Mais perd en revanche sa vigilance. Tombant dans tous les pièges du sadique, il est bientôt lui-même accusé des meurtres. Il est interrogé par un agent fédéral antipathique : John Malkovitch, qui, considérant avec juste raison son rôle sans intérêt, a trouvé de quoi l'étoffer : il en fait un agent fédéral enrhumé, ce qui lui permet quelques mimiques supplémentaires.

Bruce Robinson, également auteur de l'histoire avait très bien réussi *Whitnail and I*, un film charmant. Là, il se contente d'observer les lois du suspense avec une application assez besogneuse. Le film a reçu le Prix spécial du jury et celui du public au récent Festival de Cognac.

C. G.

CHANSON

Après une aussi longue absence

Brigitte Fontaine est revenue avec son humour corrosif ses sautes d'imagination, son talent. Un bonheur.

En 1968, Brigitte Fontaine avait des mèches. Elle s'est rasé les cheveux depuis, et ses yeux s'étirent jusqu'aux coins des oreilles. Elle entretient une minceur anguleuse. Ses vêtements noirs, ses shorts moulants et plastifiés, ses collants à fermeture-éclair, cette rigueur, lui donnent un faciès de chat pelé. Un animal au regard aiguisé, expert en survie.

De 1968 (*Cet enfant que je t'avais fait...*; en duo avec Jacques Higelin) à 1988 (la première sortie de son nouvel album, *French Corazon*, clair, revigorant), Brigitte Fontaine a subi sa traversée du désert. Le choix de la contestation, de l'éclatement, n'était pas sans risques. Jacques Higelin faillit en faire les frais. Il se délivra des pièges de la musique expérimentale en opérant un virage vers le rock dès 1975. Mais, il y a vingt ans, l'utopie ne doutait pas de sa réalité future.

Après quelques débordements en forme d'improvisations débridées avec Areski Belkacem, musicien et compositeur (la critique la compare en 1972 à une *« grenouille coassante »*), Brigitte Fontaine prit l'étiquette du happening permanent en pleine figure.

En dix ans, elle écrit quatre livres, enregistre trois albums confidentiels. Puis se laisse oublier. Ainsi, les treize chansons de *French Corazon*, écrites avec une finesse et une imagination rares, resteront au placard pendant sept longues années. Elles en resssortiront en 1988 par le Japon, grâce à la ténacité d'une productrice nippone. En 1990, l'album atteint enfin les rivages français. *Le Nougat*, une drôle d'histoire d'éléphant dans la salle de bains, bien balancée, dansante et loufoque, entame une carrière prometteuse. Fidèle au style Areski-Fontaine, *le Nougat* suit les méandres d'une mélopée arabe, entre pop-raï et chanson kabyle. Or nous sommes en pleine guerre du Golfe. Les deux mois qui comptent pour le lancement d'un succès se résument au silence pour Brigitte Fontaine.

Brigitte Fontaine, Bretonne de Morlaix, montée à Paris en 1965, élève du cours Bertheau et agitatrice au Vieux-Colombier, est descendue en cape sombre, tel un ange noir et aérien, sur la scène parisienne du Bataclan, ce mercredi 14 avril, pour un unique concert. Première surprise : un public jeune, disponible, friand d'humour décapant, avait organisé la surchauffe de l'atmosphère avec bonhomie. Après une aussi longue absence, la grande prêtresse des cérémonies contestataires et soixante-huitardes fait salle comble.

Un bonheur, une revanche, portée à bout de bras par la famille d'élection de Brigitte Fontaine. Higelin signe la mise en scène : effets de cape, passerelle en fer, miroirs Empire, phare projeté dans la « tronche » des spectateurs, danseuse orientale. Pierre Barroub, fondateur à la fin des années 60 du label Saravah qui abrita les premières amours musicales et sans contraintes du trio Higelin-Fontaine-Areski, est dans la salle. Areski chante, joue des percussions sur scène.

Le trio inventif

L'esprit de famille crée parfois des instants magiques. Perchés sur une passerelle, voici deux accordéonistes occasionnels : Georges Moustaki et Arthur H., le fils de Jacques Higelin. Brigitte Fontaine, de sa voix qu'elle peut pousser aux cris autant qu'à la douceur, chante une ballade, *Leila*, une histoire d'amitié indestructible. De ses grands bras agités en hélices, elle tisse les mailles de son univers. Un bric-à-brac intemporel à force d'être contemporain, que huit musiciens (basse, guitares, percussions, claviers, saxophones, batterie) se chargent d'émailler, avec tact, de références datées (le free-jazz, le hard-rock, le blues, la chanson à texte...) dans lesquelles la chanteuse se glisse.

Libellule noire, conteuse paysanne des malheurs quotidiens et consentis, Brigitte Fontaine dresse un constat clinique et hilarant d'une société aujourd'hui malade des mêmes maux qu'il y a vingt ans. Les accidents de voiture, le rationalisme productif, le cancer (un thème encore tabou), l'alcool, la folie évidemment. Le mélange baroque du réel froid et du rêve poétique (*« J'ai perdu tous les combats de la terre. Il y a une drôle d'odeur dans la cuisine »*) heurte en même temps qu'il provoque un rire bienfaisant.

« Merci d'avoir rendu cette justice à Brigitte Fontaine » : la conclusion revient à Jacques Higelin, venu gratter en scène quelques accords de guitare. Le public ne veut pas lâcher le trio qui inventa de nouvelles règles pour la chanson française, et dont on sent confusément qu'elles pourraient aujourd'hui être plus massivement appliquées. Ce Bataclan mené tambour battant par Brigitte Fontaine aura été l'occasion de vérifier la permanence de l'énergie du banlieusard Higelin, de la musicalité du Kabyle Areski, mises au service de la voix et des désirs d'une femme peu ordinaire.

Des perles enfilées dans les lettres administratives, *« Je vis maternellement avec mon concubin, et depuis qu'il est parti ils m'ont coupé la moitié du petit »*, aux appels à la résistance formulés au second degré. Brigitte Fontaine écrit son temps.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ Albums : *French Corazon*. 1CD EMI 794066. *Brigitte Fontaine est...* 1 CD Saravah 591011. Distribué par Adda.

□ **Les Tziganes à Créteil.** Les Cinémas du Palais, à Créteil, organisent jusqu'au 27 avril un festival tzigane. Aux longs-métrages de fiction (*le Temps des Gitans, Kriss Romani, Les Tziganes montent au ciel*), documentaires (*Tendresse et Colère*) ou musicaux (*Nuages*) s'ajoutent des films encore inédits comme *les Enfants de la grande route* ou *le Dernier Campement tzigane*. La soirée du samedi 17 sera consacrée à un débat sur l'holocauste des gens du voyage, avec les présentations de *Canto Gitano* de Tony Gatlif et de *Mensonge* de Katrin Seybold, et avec la participation de l'historien Jacques Sigot. Par ailleurs, ces mêmes salles vont accueillir plusieurs rencontres avec des réalisateurs : Simon Reggiani le vendredi 16 ; Roger Planchon, le mercredi 28. Enfin, du 28 avril au 18 mai, une rétrospective permettra de voir et de revoir toute l'œuvre d'Antonioni, longs-métrages et courts-métrages.

▶ Centre commercial du Palais, 94000 Créteil, tél. : 48-98-90-00.

□ **Précision.** – Dans l'article d'Henri Pierre consacré à la manifestation « France-Danse » de Washington (*le Monde* daté 4-5 avril), quelques lignes concernant le Ballet du Rhin ont malencontreusement été omises. Cette compagnie présentait *la Fille mal gardée* de Dauberval (1789), reconstituée par Ivo Cramer. Ce spectacle a été chaleureusement accueilli par le public comme par la presse américaine.

ÉDITION

Fermeture d'une filiale des Dictionnaires Le Robert

La Société des dictionnaires Le Robert, filiale du Groupe de la Cité depuis 1989, a décidé de suspendre la vente par courtage du Robert en neuf volumes et du Dictionnaire universel des noms propres en cinq volumes. L'activité de la société Le Robert diffusion directe, filiale des Dictionnaires Le Robert qui commercialisait ces ouvrages, a été interrompue pour des raisons financières et ses 350 salariés licenciés. *« Les résultats étaient déficitaires depuis plusieurs années, mais ils le sont devenus encore plus gravement en 1992 »*, explique Michel Legrain, directeur général du Robert.

Cette fermeture s'inscrit dans un contexte de crise de la vente par courtage de produits lourds dans l'édition française (*le Monde* du 10 avril 1992). *« Les ventes du Grand Robert ne se sont pas effondrées, mais les coûts de structure ont beaucoup augmenté*, observe M. Legrain. *Il aurait été regrettable de porter préjudice à la société Le Robert avec des pertes qu'elle n'aurait pas pu supporter plus longtemps. »* Le Robert en neuf volumes et le Dictionnaire universel des noms propres, qui n'étaient accessibles que par courtage, risquent donc de devenir provisoirement introuvables. Les responsables des éditions Le Robert affirment toutefois qu'ils n'abandonnent pas ces ouvrages, pour lesquels d'autres solutions de vente sont à l'étude. La commercialisation pourrait en être confiée à des partenaires extérieurs.

R. R.

□ **Les prix Pulitzer du livre.** – Cinq livres ont obtenu, mardi 13 avril aux Etats-Unis, le prix Pulitzer : la biographie de Harry Truman par David McCullough; le roman de Robert Olen Butler, *A Good Scent from a Strange Mountain*; l'étude historique de Gordon S. Wood, *The Radicalism of the American Revolution*; l'essai de Garry Wills, *Lincoln at Gettysburg : The Words That Remade America*; le recueil de poèmes de Louise Gluck, *The Wild Iris*.

MUSIQUES

Haendel dans son jardin

La Savoie rend hommage au plus européen des compositeurs

AIX-LES-BAINS
de notre envoyé spécial

Ouverture en fanfare avec *la Risurrezione*, oratorio de jeunesse, écrit dans le goût italien par un Haendel avide de tout essayer, de tout inventorier. Le Festival d'Aix-les-Bains a programmé, pour le premier week-end de Pâques, une œuvre qui oppose saint Jean, Marie-Madeleine et Marie-Cleophas à Lucifer, sous les yeux de l'Ange. Elle ne brille certes pas par son texte, sulpicien avant la lettre, mais Haendel, qui, pour la première fois peut-être, avait, grâce à son mécène, le marquis Ruspoli, les moyens instrumentaux de son ambition, y magnifie l'alliance des voix et des instruments.

Altos et viole de gambe accompagnent la voix d'alto de Marie-Cleophas ; flûtes et hautbois se marient dans *Per me già morire*, l'aria de Marie-Madeleine. Pourtant, dans la grande église Notre-Dame, la succession trop systématique des airs, l'absence d'un véritable schéma dramatique finissaient par installer la monotonie, malgré la direction serrée et chaleureuse de Marc Minkovski à la tête de ses Musiciens du Louvre. Le personnage de Lucifer, le plus caractérisé, était cependant interprété de façon marquante par Laurent Naouri.

Le lendemain soir, lundi de Pâques, les *Airs allemands*, une rareté donnée dans le beau prieuré gothique du Bourget-du-Lac par le Parlement de Musique, ont été une véritable révélation. Dernière œuvre où Haendel utilise sa langue natale, ces airs sont comme des sonates à quatre, où la voix se substitue au violon ou au hautbois, aux côtés de la basse continue. Une fraîcheur teintée de nostalgie marque ces chants. Martina Lins les interprète avec justesse, franchise, intelligence. Elle était aussi la soliste, vive et presque impertinente, de la cantate italienne, *Tu fedel? Tu costante?*, un peu insolite après cette ambiance germanique : elle décrit les reproches adressés par une jeune fille à son amoureux qui a le cœur trop grand pour une seule femme et qu'elle envoie joliment balader.

Le matin, dans la petite église anglicane Saint-Swithun, Andreas Staïer associait deux suites de Haendel et trois partitas de Bach : une confrontation dont le Cantor de Leipzig sort nettement vainqueur. Le jeune claveciniste allemand est devenu un habitué des Pâques musicales d'Aix-les-Bains. Sur un instrument copie du dix-huitième siècle, dû au facteur drômois Michel de Mayer, il a une nouvelle fois ému par une musicalité sans faille, épaté par sa virtuosité à toute épreuve, son goût du risque et des contrastes.

PIERRE MOULINIER

▶ Prochains concerts : *Cantates italiennes*, par Guillemette Laurens et Il Giardino armonico, au Prieuré du Bourget-du-Lac, vendredi 16, à 20 h 30. *Chandos anthems*, par l'Ensemble William Byrd, à la cathédrale de Belley, samedi 17, à 21 heures. Cantates de Haendel, Caldara et Bononcini, par Gérard Lesne et Il Seminario musicale, au Théâtre du Casino d'Aix-les-Bains, dimanche 18, à 16 heures. Rens. et loc., tél. : 79-88-99-80.

THÉATRE

L'histoire d'une histoire vraie

Le vieux berger, les arbres et l'eau vive

L'HOMME QUI PLANTAIT LES ARBRES
au Roseau Théâtre

Il était une fois, dans *« une très vieille région des Alpes qui pénètrent en Provence »*, toute de landes nues, sans un arbre, et de *« squelettes de villages abandonnés pareils à de vieux nids de guêpes »*, quelqu'un qui s'était avancé jusque-là, seul, à pied, et qui, depuis des heures, cherchait de l'eau. Mais rien : ruisseaux et puits étaient à sec. Il s'appelait Jean Giono, et il avait dix-huit ans, puisque c'était 1913. Il finit par distinguer, à l'horizon, une forme noire qu'il prit d'abord pour une borne. Mais c'était un vieux berger, qui gardait trente moutons. Il parlait très peu, il dit d'un ton rapide et bas qu'il s'appelait Elzéard Bouffier.

Giono vit que cet ermite avait, pour canne, une tringle de fer de 1,50 mètre : sans s'accorder de repos, il creusait un trou, un autre, glissait dedans un gland, retassait soigneusement la terre. Il dit qu'il avait semé comme cela 10 000 glands en trois ans, que 20 000 chênes étaient sortis. Puis ce fut la guerre. Jean Giono ne revint là, toujours à pied, que cinq ans plus tard. Allait-il retrouver Elzéard Bouffier ? De loin, il distingua d'abord *« une sorte de brouillard gris »* : c'était une forêt de chênes, de hêtres, de bouleaux, 11 kilomètres de long sur 3. Le pays n'était plus le même. La présence des arbres avait fait sourdre l'eau, dans les lits et dans les sources. Les villages avaient repris vie, Giono y voyait des saules, des osiers, des potagers, des fleurs.

Près du pont d'un moulin, Giono retrouva son berger. Il avait quatre-vingt-sept ans et n'était plus berger : ses brebis n'aimaient pas les arbres, il les avait échangées pour cent ruches. Il avait à lui seul ressuscité ce pays, avait connu un chagrin : 10 000 érables n'avaient pas vécu. Giono termine son récit en précisant que son berger est mort au printemps 1947, à l'hospice de Banon (cette petite ville nous est connue par ses fromages de chèvre). Dans une première version de son récit, Giono disait qu'Elzéard Bouffier, les derniers jours, *« contemplait ses forêts depuis une fenêtre de l'hospice »*. Mais il a supprimé cette phrase, sans doute parce qu'il a trouvé qu'elle manquait de réserve.

Il avait raconté l'histoire d'Elzéard Bouffier sur une commande, en 1952, du *Reader's Digest*. L'homme qui aujourd'hui connaît peut-être le mieux Giono, le professeur Pierre Citron, croit que l'auteur de *Colline* se décida alors pour l'histoire d'Elzéard Bouffier parce qu'il avait pu se souvenir d'une phrase d'un grand Américain, Benjamin Franklin : *« Celui qui a réussi à faire pousser deux brins d'herbe là où il n'y en avait qu'un n'a pas vécu en vain. »* Mais Pierre Citron dit aussi que le père de Jean Giono, Antoine Giono, s'en allait souvent, avec le quincailler de Manosque, qui s'appelait M. Robert, planter des glands dans la montagne, avec sa canne à bout ferré.

« Un inventeur professionnel »

En 1953, Giono reçut, du *Reader's Digest*, une seconde lettre, qui l'étonna beaucoup : l'éditeur américain avait envoyé l'un de ses assistants en Provence, à Banon et dans les autres lieux que citait le récit, et il n'avait trouvé aucune trace ni d'Elzéard Bouffier ni d'une quelconque forêt de cette dimension plantée par un particulier : la revue refusait de publier une imposture. Giono ne comprenait pas : le *Reader's Digest* ne s'était pas adressé à un témoin pur et simple, secrétaire de mairie ou du Crédit agricole, ou métayer, ou berger justement, par exemple, mais à un raconteur d'histoires, un *« inventeur professionnel »*.

Très peu de mois plus tard, *Vogue* demanda à Giono la permission de publier ce conte, *l'Homme qui plantait des arbres*. Puis une autre revue américaine, *Trees and Life*, l'édita à son tour. Et il y eut aux Etats-Unis un premier tirage de 100 000 exemplaires distribués gratuitement (Giono refusa toujours de recevoir un centime pour *l'Homme qui plantait des arbres*, finalement traduit presque dans le monde entier). Bouclant la boucle, une revue de Stuttgart, en 1966, en toute innocence, demanda à Giono de lui envoyer la photo d'Elzéard Bouffier, pour une réédition. Giono, pour ne pas les décevoir, envoya une très vieille et belle photo, très émouvante, d'un inconnu, trouvée chez un antiquaire. Quelques mois après, l'éditeur américain *Friends and Nature* lui envoyait une réimpression, illustrée par cette fausse photo du berger planteur de chênes, et par une photo de Giono, qui n'était pas lui non plus. Il est apparu que *Friends and Nature* avait agi de bonne foi. L'*« inventeur professionnel »*, à sa grande joie, retombait sur ses pieds.

Loin de Manosque et des forêts d'Elzéard Bouffier, rue du Renard à Paris, une rue sans arbres, une compagnie de théâtre joue à présent *l'Homme qui plantait des arbres*. C'est un grand et beau gaillard, au physique des fermiers que nous rencontrons dans *Regain*, *Un de Baumugnes*, qui dit les pages, aveuglantes de beauté, de Giono, et il est simple et juste. Et les paroles alternent avec des voix proches de Giono, celles de Bach, Vivaldi, Mozart, données à la flûte et au violoncelle par Elisabeth Conette et Lucienne Schneider. Belle idée, si l'on se souvient que le tout premier texte de Jean Giono paru en volume, au printemps 1924, s'appelait *Accompagné de la flûte*.

MICHEL COURNOT

► **12, rue du Renard, 75004 Paris, métro Hôtel-de-Ville, du mardi au samedi à 20 h 30 jusqu'au 9 mai. Tél. : 42-71-30-20.**

Festival du théâtre italien d'aujourd'hui

La deuxième édition du Festival du théâtre italien d'aujourd'hui – organisé par le Centre textes de l'instituto del dramma italiano – se tient, à Paris, à partir du 27 avril dans deux endroits.

– A la Main d'or, 15, passage de la Main-d'or, dans le 11e arrondissement, du 27 avril au 15 juin, du mardi au samedi à 21h, les dimanches à 17 h, *l'Aberration des étoiles fixes* de Mario Santanelli, texte français d'Huguette Hatem, par Jean-Christian Grinevald. Du 4 au 23 mai, du mardi au samedi à 20 h 30, les dimanches à 17 h, *Jeunes filles seules avec peu d'expérience*, de Enzo Moscato, texte français et mise en scène d'Arturo Armone Caruso. (Tél. : 48-05-67-89).

– Au bateau-théâtre La Mare au Diable, face au 3, quai Malaquais (6e), *le Testament de Pantalone* de Roberto Veller, texte français de Pierre Laroche, par Rachel Salik, du 28 avril au 30 mai, du mardi au samedi à 19 h 30, dimanche à 19 h. *Strehler voulait me voir* d'Umberto Simonetta et Maurizio Michelli, texte français de Françoise Felce, par Nino Mangano, du 25 au 30 mai, du mardi au samedi à 21 h, dimanche à 17 h. (Tél. : 40-46-90-72.)

PHOTOGRAPHIE

Le salut par la lumière

Georges Rousse présente à Paris son travail réalisé à Tulle en 1990

GEORGES ROUSSE
à la galerie Barbaro

Pour Georges Rousse, la photographie est le moyen de conserver – et montrer – une trace de l'incroyable expérience qu'il vit dans des espaces clos et abandonnés. L'artiste a transformé à sa guise des entrepôts, caves ou usines désaffectés à Milan, en Israël, à Marseille, à la Martinique ou dans le quartier parisien de Bercy. Aujourd'hui, il expose pour la première fois à Paris (galerie Barbaro) son travail effectué à Tulle, en 1990 : des Cibachrome grand format, sans cadre ni verre.

« Mon travail, ce n'est pas la photographie, c'est l'espace », prévient Georges Rousse comme pour lever toute ambiguïté. Il *« vit les lieux »* comme il dit, met une semaine pour réaliser un « tableau ». Il nettoie minutieusement l'espace, y sélectionne méthodiquement le cadre qu'il va photographier. Il prend des notes, réalise des croquis préparatoires (ces dessins sont présents dans l'exposition, incroyablement précis car tirés en phototypie). Il bouleverse ensuite les perspectives et le champ de vision. Il détruit des murs, casse des cloisons. Il repeint entièrement l'espace, bien au-delà du champ de l'image, parfois en rouge, en blanc, ici en gris. Il prolonge sur le sol, au pinceau, la ligne verticale d'une porte ou les plinthes des murs. Il modifie l'architecture : une pièce profonde devient un caisson volumineux. *« J'impose mes perspectives. »* Et pour parachever l'ensemble, Georges Rousse écrit des mots ou dessine des figures qui se jouent des angles. Juste après la prise de vues, ou quelques années après, le lieu sera détruit. Seule reste la représentation.

Le résultat est déroutant, tant la perte de repères est grande. Là encore, Georges Rousse réoriente le spectateur : *« Mon objectif est de vivre une expérience plastique dans ce lieu, le faire devenir autre chose, et non d'y entreprendre une quelconque démonstration de l'art en modifiant les perspectives. L'espace me sert à faire une psychanalyse, à vivre une expérience de la solitude. A ébaucher une réflexion entre l'espace, la peinture et moi dans cet espace. »* D'où les inquiétantes figures humaines – proches du *Cri* de Munch – qui apparaissent sur fond blanc, dans une partie du cadre gris. Une peinture dans la peinture en somme, un cadre dans le cadre.

Ce visage, c'est bien celui de Georges Rousse. Ses carnets en montrent l'évolution : un simple trait à l'encre bave sur le papier puis prend forme humaine. Il en dit long sur l'état d'angoisse de l'artiste lors de son travail à Tulle. Les Cibachrome révèlent un jeu puissant entre l'espace gris, les figures noires, la lumière blanche. Et la photographie qui fige l'ensemble par sa matière lisse.

MICHEL GUERRIN

► **Galerie Barbaro, 74, rue Quincampoix, 75003, Paris. Tél. : 42-72-57-36. Jusqu'au 4 mai.**



EXPOSITIONS

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. de 10 h à 22 h.
120 POÈTES FRANÇAIS D'AUJOURD'HUI. Grand Foyer. Jusqu'au 17 mai.
JEAN-MICHEL ALBEROLA. Avec la main droite. Salle d'art graphique. Jusqu'au 28 juin.
TADAO ANDO. Galerie du Cci. Jusqu'au 24 mai.
BERNARD BAZILE. Galeries contemporaines. Jusqu'au 2 mai.
EXPÉRIENCE NIMES. Galerie du Cci. Jusqu'au 10 mai.
LES FAUTEUILS DE MATISSE. Atelier des enfants. Du 19 avril au 5 septembre.
ANDRÉ FRÉNAUD. Poème, chant d'ombre. Galerie de la BPI. Jusqu'au 17 mai.
IMAGES DE DANSE. Studio DM/Diverres-Montet. Petit foyer. Jusqu'au 23 avril.
HENRI MATISSE (1904-1917). Musée national d'art moderne, grande galerie. Jusqu'au 21 juin.
REVUE VIRTUELLE Nº 5, IMAGES ÉVOLUTIVES. Galeries contemporaines. Jusqu'au 2 mai.
RUDOLF SCHWARZKOGLER. Galerie du forum. Jusqu'au 31 mai.

Musée d'Orsay

Entrée quai Anatole-France, pl. Henry-de-Montherland (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.
1893 : L'EUROPE DES PEINTRES. Entrée : 35 F, billet jumelé musée exposition : 50 F. Jusqu'au 23 mai.
1893 : WAGNER ET LA FRANCE. Exposition-dossier. Jusqu'au 23 mai.
CARABIN (1862-1932) OU L'UNITÉ DE L'ART. Exposition dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès du musée). Du 20 avril au 11 juillet.
JEAN-CAMILLE FORMIGÉ (1845-1926), DESSINS D'ARCHITECTURE. Exposition-dossier. Jusqu'au 13 juin.
LES FRANÇAIS PEINTS PAR EUX-MÊMES. Exposition-dossier. Jusqu'au 13 juin.
CHARLES MAURIN (1856-1914), DESSINS ET GRAVURES. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Du 20 avril au 11 juillet.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. 9 h à 17 h 15. Nocturne un lun. sur deux et le mer. jusqu'à 21 h 15. Fermé sam. 1er et dim. 30 mai.
DESSINS FRANÇAIS DU XVIIe SIÈCLE DANS LES COLLECTIONS PUBLIQUES FRANÇAISES. Pavillon de Flore. Entrée : 35 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 26 avril.
LES NOCES DE CANA, DE VÉRONÈSE. Une œuvre et sa restauration. Salle des Etats. Entrée : 35 F. Jusqu'au 3 mai.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New York (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.
LEWIS BALTZ. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 mai.
RICHARD LONG. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 mai.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.
AMÉNOPHIS III. Le pharaon-soleil. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 42 F. Jusqu'au 31 mai.
JACQUES-HENRI LARTIGUE A L'ÉCOLE DU JEU. (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 30 avril.
SALON DE LA JEUNE PEINTURE 1993. (42-56-45-06). T.l.j. de 10 h à 19 h, nocturne tous les mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 26 avril.
LE SIÈCLE DE TITIEN. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 45 F, lun. 31 F. Jusqu'au 14 juin.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, mer. jusqu'à 21 h 30.
JURGEN BOTTCHER-STRAWALDE. Entrée : 35 F. Jusqu'au 22 mai.

MUSÉES

L'AIGLON. *Musée national de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie,* hôtel de Salm - 2, rue de Bellechasse (45-55-95-16). T.l.j. sf lun. de 14 h à 17 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 13 juin.
APOLLINAIRE, CRITIQUE D'ART. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 9 mai.
AU PARADIS DES DAMES. Nouveautés, modes et confections 1810-1870. *Musée de la Mode et du Costume,* Palais Galliera, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 avril.
BALZAC DANS L'EMPIRE RUSSE : DE LA RUSSIE A L'UKRAINE. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 11 juillet.
DANIEL BOUDINET. Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 18 avril.
LES CABARETS DE MONTMARTRE 1875-1940. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 16 mai.
CHAGALL ET SES TOILES. Jardin d'Acclimatation, musée en Herbe, bois de Boulogne, boulevard des Sablons (40-67-97-66). T.l.j. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h à 18 h. Ateliers mer. et dim. à 14 h 30 (t.l.j. pendant les vacances scolaires), réservation au 40.67.97.66. Entrée : 13 F. Jusqu'au 10 septembre.
LES CHEVAUX CÉLESTES DE L'EMPIRE DES HAN. Présentation de printemps. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 18 h. Jusqu'au 30 juin.
DANCES TRACES. Bibliothèque du Palais Garnier, opéra de Paris, place de l'Opéra (47-42-07-02). T.l.j. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 20 juin.
DE BELLEVILLE A MARSEILLE, VISA-VILLES. Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (40-03-75-10). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Projection de Belleville Lumière et En remontant la rue Vilin, du mer. au dim. et mar. de 13 h à 17 h. Jusqu'au 26 septembre.
OLIVIER DEBRÉ. 50 tableaux pour un timbre. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 18 avril.
DE GOYA A MATISSE. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs, 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 30 avril.
DESSINS DE KUROSAWA. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 32 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 19 avril.
FRONTIÈRES D'ASIE. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 32 F. Jusqu'au 3 mai.
HENRI GERVEX. *Musée Carnavalet,* 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 35 F. Jusqu'au 2 mai.
INTERVENTIONS SUR COLLECTION. Musée de l'assistance publique - Hôpitaux de Paris, hôtel de Miramion - 47, quai de la Tournelle (46-33-01-43). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 10 h à 17 h. Jusqu'au 18 avril.
MARSEILLE AU XIXe, RÊVES ET TRIOMPHES D'UNE VILLE. Musée national des Monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (44-05-39-10). T.l.j. sf mar. de 10 h 30 à 19 h, mer. jusqu'à 21 h. Conférences les mer. de 18 h 30 à 19 h 30 (accès libre avec le billet d'entrée). Entrée : 27 F. Jusqu'au 5 juillet.
MOISAN. Histoires d'une République de De Gaulle à Mitterrand. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 29 mai.
PARIS, LA VILLE ET SES PROJETS. Pavillon de l'Arsenal, rez-de-chaussée, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 18 décembre.
PEINTURES RACONTÉES, IMAGES EN PAROLES. Musée d'Art naïf Max Fourny - halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 octobre.
PEINTURES ROMAINES EN NARBONNAISE. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h, jeu. jusqu'à 21 h. Entrée : 30 F, 20 F, le mar. Jusqu'au 4 juillet.
PEUPLES AUTOCHTONES DU GRAND NORD SIBÉRIEN. Expédition Transsibering-Longines. Musée de l'homme, hall, palais de Chaillot, place du Trocadéro (44-05-72-72). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 25 F. Jusqu'au 23 mai.
PICASSO : TOROS Y TOREROS. *Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny* (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 12 h (group. scol. et adult. sur réserv.) et de 12 h à 18 h (indiv. et group. adult.), dim. et vacances de 9 h 30 à 18 h. Entrée : 33 F, 24 F dim. Jusqu'au 28 juin.
PIPES A EAU CHINOISES. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 29 mai.
LE PRINTEMPS DES GÉNIES. Bibliothèque Nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 26 mai.
QUI A EU CETTE IDÉE FOLLE... PARIS A L'ÉCOLE. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 9 mai.
LA RENAISSANCE DE LA MODE ITALIENNE. Florence, la Sala bianca 1952-1973. *Musée des arts de la mode et du textile - Palais du Louvre,* 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun., mar. et 1er mai de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 1er août.
SPLENDEURS DE RUSSIE. **Mille ans d'orfèvrerie.** Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 40 F. Jusqu'au 18 juillet.
VIOLLET-LE-DUC ET LA MONTAGNE. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Entrée : 26 F. Jusqu'au 11 juillet.
MARGUERITE YOURCENAR. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 15 mai.

GALERIES

3 ITALIENS A PARIS. Fabrizio Riccardi, Elvio Marchionni, Massimo Pulini. Galerie V.R.G, 23, rue Jacob (43-26-29-17). Jusqu'au 8 mai.
DAVID ADARY. Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (43-54-58-79). Jusqu'au 24 avril.
PERMIN AGUAYO. 1926-1977. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Du 20 avril au 29 mai.
PIERRE ALLINÉI. Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (45-51-00-85). Jusqu'au 24 avril.
MAYA ANDERSSON. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 12 mai.
JOHN ARMLEDER. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 24 avril.
SIGURDUR ARNI SIGURDSSON. Galerie Aline Vidal, 70, rue Bonaparte (43-26-08-68). Du 15 avril au 12 juin.
BERNARD AUBERTIN. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charonne (47-00-32-35). Jusqu'au 24 avril.
ALBERT AYMÉ. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-93). Jusqu'au 29 mai.
GEORGES AYVAYAN. Galerie Garig Basmadjian, 90, boulevard Raspail (42-22-00-97). Jusqu'au 30 avril.
BARONI. Galerie Romanet, 30-32, rue de Seine (43-26-46-70). Jusqu'au 18 avril.
MARTIN BARRÉ, PETER BRIGGS. Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Jusqu'au 17 avril.
BATTUT, CONTE, GAMBIER, LEFRANC, OBENICHE, TOPPI, TRAD. PEINTURES. Lefranc, Pincas, Rocca, Savary, Stupar. Galerie Colette Dubois, 420, rue Saint-Honoré (42-60-13-44). Jusqu'au 10 mai.
YVES BAUME. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Jusqu'au 15 mai.
BENEDITO. Galerie Pierre-Marie Vitoux, 3, rue d'Ormesson, place Sainte-Catherine (48-04-81-00). Jusqu'au 17 avril.
BERECHEL, DE NAYER, QUILLIVIC. Galerie de l'Odéon, 11, rue de l'Odéon (43-26-55-50). Jusqu'au 30 avril.
CARLO BERTÉ. Galerie La Hune Brenner, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 8 mai.
LAURENT BÉTREMIEUX. Galerie Area, 10, rue de Picardie (42-72-68-66). Jusqu'au 14 mai.
VINCENT BIOULÈS. Galerie Vidal-Saint Phalle, 10, rue du Trésor (42-76-06-05). Jusqu'au 30 avril.
JEAN-CHARLES BLAIS. Une scénographie pour le Marteau sans maître. Espace temporaire Orcofi, 48, av. Montaigne (44-43-40-00). Jusqu'au 16 mai.
DEREK BOSHIER. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard, angle 22, rue du Renard (42-77-37-92). Jusqu'au 7 mai.
ABDE BOUHADEF. Galerie du Dragon, 19, rue du Dragon (45-48-24-19). Jusqu'au 30 avril.
BRANDON. Galerie Pascal Gabert, 80, rue Quincampoix (48-04-94-84). Jusqu'au 30 avril.
ALAIN CAMPOS. Galerie Leonardo, 62, rue d'Hautpoul (42-40-13-11). Jusqu'au 7 mai.
LAURE CAUQUIL. Galerie Mostini Bastille, 23, rue Basfroi (44-93-93-64). Jusqu'au 30 avril.
CHAGALL. Vitebsk - Saint-Pétersbourg - Paris. Galerie Gérald Pitzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 8 mai.
JOHN CHAMBERLAIN. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 22 mai.
PHILIPPE COGNÉE. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 30 avril.
WILLEM COLE. Galerie Gilles-Peyroulet, 7, rue Debelleyme (42-74-69-20). Jusqu'au 24 avril.
JOHN COPLANS. Galerie Anne de Villepoix, 11, rue des Tournelles (42-78-32-24). Jusqu'au 17 avril.
PATRICK CORILLON. Galerie des Archives, 4, impasse Beaubourg (42-78-05-77). Jusqu'au 24 avril.
CORNEILLE. Galerie Dionne, 19 bis, rue des Saints-Pères (49-26-03-06). Jusqu'au 10 juin.
GILBERT CORSIA. Galerie Alain Letailleur, 50, rue de Seine (46-33-25-17). Jusqu'au 30 avril.
COULEUR POUR L'INTÉRIEUR DE RAFAEL LAMATA COTANDA. Galerie Jorge Alyskewycz, 14, rue des Taillandiers (48-06-59-23). Du 16 avril au 29 mai.
CRÉATEURS ET INDUSTRIELS. Galerie Via, 4-6-8, cour du Commerce-Saint-André (43-29-39-36). Jusqu'au 30 avril.
DADO OU LE CARDINAL DE RETZ. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 30 avril.
EMMANUELLE DANOY. Portuaires. Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli (42-78-13-44). Jusqu'au 17 avril.
LISBETH DELISLE. Atelier Art public, 36, rue Serpente (43-25-37-51). Jusqu'au 29 avril.
WIM DELVOYE. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 22 avril.
THOMAS DEMAND. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 24 avril.
JIMENEZ DEREDIA. Gaymu Inter Art Galerie, 30, rue de Charonne (48-07-20-17). Jusqu'au 15 mai.
DESSINS DU SURRÉALISME AU POP ART. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 5 mai.
DIDONET. Galerie Claude Lemand, 16, rue Littré (45-49-26-95). Jusqu'au 24 avril.
MARCEL DINAHET, JAKOB GAUTEL, TIINA KETARA, CHRISTOPHE VIGOUROUX. Le Sous-sol, 12, rue du Petit-Musc (42-72-46-72). Jusqu'au 15 mai.
DUBREUIL. Galerie Alessandro Vivas, 12, rue Bouchardon (42-38-63-12). Jusqu'au 17 avril.
ALFREDO ECHAZARRETA. Galerie Art et Patrimoine, 22, rue des Blancs-Manteaux (48-04-87-77). Jusqu'au 24 avril.
JEAN EDELMANN. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 29 mai.
PETER EISENMAN. Galerie Sadock et Uzzan, 11, rue de Thorigny (44-59-83-00). Jusqu'au 5 juin.
CLAUDE FAURE. La dérive des continents. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 30 avril.
PHILIPPE FAVIER. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 19 mai.
GUY FERRER. Galerie Lise et Henri de Menthon, 4, rue du Perche (42-72-62-08). Jusqu'au 30 avril.
GHIMÈT. Galerie Alias, 6, rue des Coutures-Saint-Gervais (48-04-00-14). Jusqu'au 17 avril.
JULIO GONZALEZ. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 15 mai.
ANTONY GORMLEY, ANISH KAPOOR. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Du 17 avril au 29 mai.
FRANZ GRAF. Galerie Renos Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple (40-27-05-55). Du 17 avril au 1er juin.
DANIEL GRAFFIN. Windy Days. A. B. Galeries, 24, rue Keller (48-06-90-90). Jusqu'au 30 avril.
RAFAEL GRAY. Sculptures et dessins. Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 7 mai.
LIONEL GUIBOUT. Galerie de l'Echaudé, 11, rue de l'Echaudé (43-25-20-21). Jusqu'au 30 avril. / Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 30 avril.
PATRICK GUILLOT. Centre d'animation Saint-Michel, 9, place Saint-Michel (43-54-16-58). Jusqu'au 30 avril.
ROBERT GUINAN. Galerie Albert Loeb, 12, rue des Beaux-Arts (46-33-06-87). Jusqu'au 17 avril.
HARRY GUTTMAN. La Petite Galerie, 35-37, rue de Seine (43-26-37-51). Jusqu'au 30 mai.
CHRISTOPHE HEYMAN. Galerie Point rouge, 45, rue de Penthièvre (42-56-10-90). Jusqu'au 21 avril.
EDITH HOF. Pastels et bas-reliefs. Galerie Anne Robin, 18, rue Charlot (48-87-22-85). Jusqu'au 15 mai.
MICHEL HUELIN. Galerie Alain Veinstein, 30, rue de Lappe (47-00-15-20). Jusqu'au 17 avril.
STEPHEN HUGHES. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 30 avril.
JÖRG IMMENDORFF. Galerie Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 24 avril.
JACCARD, KLASEN, RAYNAUD. Galerie Louis Carré & cie, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 17 avril.
CLAIRE JALLOIS. Espace quartier Latin, 37, rue Tournefort (45-87-39-70). Jusqu'au 30 avril.
KALDEWEY PRESS NEW YORK. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 26 mai.
PASCAL KERN. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 7 mai.
KONRAD KLAPHECK, JAN VOSS. Galerie Leiong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 7 mai.
MATEJ KREN. Galerie de Poche, 3, rue Bonaparte (43-29-76-23). Jusqu'au 11 mai.
YURI KUPER. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 15 mai.
SEAN LANDERS, CLAUDE CLOSKY. Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme (48-87-40-02). Du 17 avril au 22 mai.
MICHEL LEBRET. Galerie Naïfs et Primitifs, 33, rue du Dragon (42-22-86-15). Jusqu'au 10 mai.
THIERRY LEPROUST. Galerie Lefor-Openo, 29, rue Mazarine (46-33-87-24). Jusqu'au 28 avril.
LUCAS LHERMITTE, NIELE TORONI, LAWRENCE WEINER. Galerie Arnaud Lefebvre, 30, rue Mazarine (43-26-50-67). Jusqu'au 30 avril.
SYLVIA LIDBERG. Hors du chemin du serpent. Galerie Hartbye's, 16, rue Le Regrattier (46-34-63-77). Du 15 avril au 15 juin.
LIVRES ILLUSTRÉS PAR HENRI MICHAUX. La Maison des amis des livres, 7, rue de l'Odéon (46-33-07-27). Du 15 avril au 30 avril.
CAT LORAY. Galerie Patricia Dorfmann, 39, rue de Charonne (47-00-36-69). Jusqu'au 24 avril.
JEAN-YVES MADEC. Peintures récentes. Galerie Samagra, 52, rue Jacob (42-86-86-18). Jusqu'au 30 avril.
ANDRÉ MAIGRET. Galerie Art-Expo, 33, rue Saint-Paul (42-78-63-67). Jusqu'au 3 mai.
LA MAISON HUBIN DE GAETANO PESCE. Galerie Catherine et Stéphane de Beyrie, 10, rue Charlot (42-74-47-27). Jusqu'au 30 avril.
HUGUES MALBREIL. Galerie Alain Blondel, 50, rue du Temple (42-71-85-86). Jusqu'au 7 mai.
MANIFESTO. Galerie Urbi et Orbi, 25, rue du Repos (40-09-72-19). Jusqu'au 24 avril.
SERGE MANSAU. Galerie Clara Scremini, 16, rue des Filles-du-Calvaire (44-59-89-09). Jusqu'au 10 mai.
MATISSE. Œuvre gravé. Galerie Maeght, hôtel Le Rebours - 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Jusqu'au 7 mai.
GAYLE MATTHIAS, JEAN-PAUL RAYMOND. Galerie d'Amon, 28, rue Saint-Sulpice (43-26-96-60). Jusqu'au 7 mai.
IVAN MESSAC. Galerie 15, 15, rue Guénégaud (43-26-13-14). Jusqu'au 15 mai.
MOHLITZ. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 24 avril.
NITKOWSKI. Galerie Vanuxem, 134, rue du Faubourg-Saint-Honoré (43-59-72-18). Jusqu'au 24 avril.
FRANÇOISE NOVARINA, DANIEL PANDINI. Galerie Lucette Herzog, 23, passage Molière - 157, rue Saint-Martin (48-87-39-94). Jusqu'au 15 mai.
JEAN-MICHEL OTHONIEL, DAVID RENAUD, MATTHEW WEINSTEIN. Galerie Gérard Delsol & Laurent Innocenzi, 18, rue Charlot (48-87-41-63). Jusqu'au 5 mai.
OUT OF NOWHERE. Galerie de France 2, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 17 avril.
RICHARD OVERSTREET. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 30 avril.
PEINTRES DU GROUPE COBRA. Galerie Ariel, 21, rue Guénégaud (43-54-57-01). Jusqu'au 8 mai.
JEAN-LOUIS PEPIN. Galerie d'art de la place Beauvau, 94, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-65-66-98). Jusqu'au 30 avril.
PIERRE ET GILLES. Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-78-40-44). Jusqu'au 30 avril.
PASCAL PINAUD. Galerie Nathalie Obadia, 8, rue de Normandie (42-74-67-68). Jusqu'au 24 avril.
LOUIS PONS. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Du 15 avril au 15 mai.
JEAN PONS : PAPIERS DÉCHIRÉS DES ANNÉES 50. Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Du 20 avril au 8 mai.
JEAN PRACHINETTI. Galerie Gastaud & Caillard, 6, rue Debelleyme (42-74-22-95). Jusqu'au 17 avril.
DAVID RABINOWITCH. Galerie Renos Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple (40-27-05-55). Jusqu'au 30 avril.
PASCAL RAGUIDEAU. Galerie Pixi et Cie, 95, rue de Seine (43-25-10-12). Jusqu'au 24 avril.
REGARD D'UN AMATEUR. Oeuvres photographiques. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 1er mai.
MICHAEL RIEU. Peintures, sculptures, dessins. Galerie de l'Etoile, 22, rue d'Umont-d'Urville (40-67-72-66). Jusqu'au 29 mai.
ALAIN RIVIÈRE. Galerie Philippe Gravier, 7, rue Froissart (42-71-55-01). Jusqu'au 14 avril.
ROCK ET PEINTURE. L'Hydre, 4, rue Eugène-Sue (42-23-58-22). Jusqu'au 30 avril.
ROHART. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 30 avril.
GEORGES ROUSSE. Galerie Barbaro et Cie, 74, rue Quincampoix (42-72-57-36). Jusqu'au 3 mai.
THOMAS RUFF. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 24 avril.
SAISIE DU CORPS, SAISIE DU GESTE. Photographie de Vlairis de Lesegno. Galerie IESA, 18, boulevard Saint-Marcel (42-25-23-57). Jusqu'au 17 avril.
YVAN SALOMONE. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-80). Jusqu'au 22 mai.
MANFRED SCHLING. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 16 avril.
WIEBKE SIEM. Galerie Rüdiger Schöttle, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (44-59-82-06). Jusqu'au 20 mai.
SOWETO 1982-1992. Par Marie-Laure de Decker et Bongani Mnguni. Fnac Montparnasse, auditorium, 136, rue de Rennes (45-44-39-72). Jusqu'au 24 avril.
FERDINAND SPRINGER. Galerie. Callu Mérite, 17, rue des Beaux-Arts (46-33-04-18). Jusqu'au 24 avril.
KRYSTOF SZALEK. Galerie Frédéric Roulette, 24, rue Beaubourg (42-74-26-48). Jusqu'au 24 avril.
TARDIVO. Muses en boîte. Galerie Alix Lemarchand, 10, rue Brantôme, quartier de l'Horloge (48-87-14-25). Jusqu'au 15 mai.
BERNARD THIMONNIER, PASCOL ORIOL. Askéo, Art contemporain, 19, rue Debelleyme (42-77-17-77). Jusqu'au 22 avril.
OTMAR THORMANN. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 24 avril.
BERNARD TRAN. Espace d'art contemporain, 55-57, rue du Montparnasse (43-22-72-77). Jusqu'au 30 avril.
GÉRARD TRAQUANDI. Galerie Roger Pailhas, 36, rue Quincampoix (48-04-71-31). Jusqu'au 17 avril.
ALAIN TREZ. Peintures. Galerie satirique Martine Moisan, 8, passage Vivienne, 5, rue de la Banque (42-97-46-65). Jusqu'au 15 mai.
VASSILIKI TSEKOURA. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 15 mai.
PIERRE TUAL. Galerie 9 Mazarine, 9, rue Mazarine (46-33-59-66). Jusqu'au 24 avril
GER VAN ELK, YAN PEI-MING, CLAUDIO PERMIGGIANI. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 30 avril.
VAN HOVE. Galerie Alain Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (42-78-66-67). Jusqu'au 7 mai.
JACQUES VIEILLE. Ma Galerie, 26, rue Beaubourg, 3e étage gauche (40-27-85-57). Jusqu'au 8 mai.
IAN WALLACE. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Jusqu'au 24 avril.
MARTHE WERY. Galerie Claire Burrus, 16, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 17 avril.
XIAO-FAN. Galerie Philippe de Hesdin, 46, rue du Bac (45-48-13-29). Jusqu'au 8 mai.

PÉRIPHÉRIE

AUBERVILLIERS. Aragon et les photographes. Espace Jean Renaudie, 30, rue Lopez et Jules-Martin (48-34-41-66). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 29 avril.
BIÈVRES. Western Badlands de Jacques Rioux. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-10-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 3 mai.
BOULOGNE. Lumières de Basse-Normandie. Espace départemental Albert-Kahn, musée, 14, rue du Port et 1, rue des Abondances (46-04-52-80). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 23 mai.
CHOISY-LE-ROI. Sept artistes à Choisy. Bibliothèque Louis Aragon, 14, rue W.-Rousseau (46-80-54-87). Mer. de 9 h à 18 h 30, jeu., ven., mar. de 13 h 30 à 18 h 30, sam. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 30 avril.
CLAMART. Jean Arp et Sophie Taeuber. Fondation Jean Arp, 21-23, rue des Châtaigniers (45-34-22-63). Ven., sam., dim. de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Entrée : 20 F. Jusqu'au 6 juin.
COLOMBES. Geneviève Harlem. La MJC théâtre de Colombes, 96-98, rue Saint-Denis (47-82-42-70). Jusqu'au 16 avril.
LA DÉFENSE. Deux cents œuvres du Fonds national d'art contemporain. Galerie de l'Esplanade, 15, place de La Défense (49-00-17-13). Jusqu'au 9 mai.
EVRY. Quand l'œil entend ! Photographies de Guy Le Querrec. Théâtre de l'Agora, 110, Grand-Place (64-97-30-31). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 18 h 30, sam. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 17 avril.
FRESNES. Gilles Traquini. Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux (46-68-58-31). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h, sam. de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h, dim. de 10 h à 13 h. Jusqu'au 16 mai. Ressemblance : un siècle d'immigration en Ile-de-France. Ecomusée, ferme de Cottinville, 41, rue Maurice-Ténine (46-66-08-10). T.l.j. sf lun. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, mar. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 septembre.
IVRY-SUR-SEINE. 9e Bourse d'art monumental d'Ivry. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (49-60-25-06). Jusqu'au 23 mai.
Dominique Gauthier. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (49-60-25-06). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h, dim. de 11 h à 18 h. Egalement au Musée Bossuet de Meaux jusqu'au 24 mai, tél. : 64.34.84.45. Jusqu'au 23 mai.
JOUY-EN-JOSAS. Jeff Wall. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 25 avril. Marc Couturier. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 25 avril. Yasumasa Morimura. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 25 avril.
LEVALLOIS. Murkus Hansen. Paradise Day. Centre d'art contemporain, 6bis, rue Vergniaud (47-58-49-58). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 30 avril.
MEAUX. Dominique Gauthier. Musée Bossuet, palais épiscopal (64-34-84-45). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 24 mai.
NANTERRE. Jean-Pierre Faurie. Galerie des Lumières, 49, rue Maurice-Thorez (47-29-51-44). Jusqu'au 30 avril.
PONTOISE. Otto Freundlich et ses amis. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (34-43-34-77). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 juin.
SAINT-DENIS. Fenosa. Sculpture. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 août.
SCEAUX. Du duc d'Anjou à Philippe V. Le trésor du Dauphin. Orangerie du château. T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 27 juin.
SÈVRES. Jacques Coquillay. Espace Loisirs, 47-49, Grande-Rue (45-34-28-28). T.l.j. sf dim. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 7 mai.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 16 AVRIL

« Mystères des templiers et rois maudits », 14 h 30, métro Temple (Art et histoire).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Rues, maisons du Moyen Age autour de Saint-Germain-l'Auxerrois », 14 h 30, métro Louvre-Rivoli (Paris pittoresque et insolite).

« Exposition : le siècle du Titien » (sur inscriptions), 13 heures, Grand Palais (Paris et son histoire).

« Promenade : Ménilmontant d'hier et d'aujourd'hui », 15 heures, devant le Père-Lachaise, angle rue des Rondeaux et avenue du Père-Lachaise (Paris et son histoire).

« Prestigieuses collections 18e du Musée Nissim-de-Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (Approche de l'art).

« Les passages couverts du Sentier, où se réalise la mode féminine, exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris-Autrefois).

« David d'Angers et quarante de ses chefs-d'œuvre au Père-Lachaise », 14 h 45, porte principale, bd de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Salons, grand-amphithéâtre et chapelle de la Sorbonne », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (D. Bouchard).

« Visite de la Bourse en activité ou le Palais Brongniart en pleine effervescence », 13 h 45, sortie métro Bourse (I. Hauller).

« L'Opéra Garnier », 10 h 30, hall d'entrée (P.-Y. Jaslet).

« Exposition : le siècle du Titien », 17 h 30, Grand Palais (P.-Y. Jaslet).

« Le vieux Montparnasse », 10 heures, métro Gaîté, sortie avenue du Maine (A. Hervé).

CONFÉRENCES

Salle Laennec, 60, bd de Latour-Maubourg, 20 h 15 : « Au-delà de la mort, la vie après la vie ». (Institut gnostique d'anthropologie).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Que conservons-nous de nos vies antérieures ? » (Loge unie des théosophes).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

L'ADVERSAIRE. v.o. : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

BENNY'S VIDEO. v.o. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

CŒUR DE MÉTISSE. v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

DE FORCE AVEC D'AUTRES : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).

JENNIFER 8. v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

LE SEPTIÈME CONTINENT. Michael Haneke. Utopie.

Le Monde et ses Publications

AVRIL 1993

EN LIBRAIRIE

Le Monde EDITIONS

Social, par ici la sortie !

Par Alain Lebaube

252 pages - 120 F

La France est un pays faussement moderne, handicapé par son retard social, alors même que la construction d'un nouveau modèle où la production et le social seraient confondus recèle des gains de productivité considérables.

Des expériences innovantes en sont la preuve ici où là, une preuve encore balbutiante, insuffisante pour enrayer le développement d'une société duale, de l'exclusion, des banlieues-ghettos, etc. Un livre indispensable pour qui veut, sans œillères, réfléchir aux vrais enjeux de la modernité.







Le Bilan économique des années Mitterrand 1981-1993

Sous la direction d'Alain Gélédan

226 pages - 79 F

Dressé à partir des articles des journalistes du *Monde*, le bilan de la gauche au pouvoir depuis 1981, ainsi que de l'intermède de la cohabitation. Le film de la vie économique des douze dernières années défile avec des séquences découpées en fonction de la durée des gouvernements Mauroy, Fabius, Chirac, Rocard, Cresson, Bérégovoy... Une véritable leçon d'économie politique, avec une introduction originale de Michel Noblecourt et un index qui renforce la caractère pédagogique de cet ouvrage.

Revue d'économie financière (n° 23)

Le financement des retraites
La gestion du partage et des risques

364 pages - 160 F

La *Revue d'économie financière* (n° 23) présente un dossier d'actualité qui s'adresse aux spécialistes de la finance, chercheurs, universitaires et praticiens, de l'assurance et des organismes de retraite, notamment. Au sommaire : le vieillissement et la question des transferts ; projections et modèles ; retraite et système financier ; le débat social ; systèmes et perspectives étrangers ; les origines et les expériences historiques.





EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE
Distribution SODIS

EN KIOSQUE

Publications mensuelles

LE MONDE DES DÉBATS

LA FIN DES ILLUSIONS : les points de vue de Michel Winock, Jean-Paul Deléage, et Dominique Bourg, Patrick Weil et Jean-Claude Barreau, Jean-Marcel Jeanneney et Patrick Messerlin. MODE DE SCRUTIN : LA LEÇON ITALIENNE. LE SIDA HORS LA LOI : les analyses du juriste Jean-Paul Jean et de l'historien de la médecine Mirko GRMEK : POUR OU CONTRE LES REALITY-SHOWS.

LE MONDE DOSSIERS ET DOCUMENTS

Deux dossiers :

LA FAMINE EN AFRIQUE : Somalie, Soudan, Libéria... Partout où il y a la guerre, les populations souffrent cruellement de la faim. Des pays en paix sont également touchés par ce fléau, alors imputable à la sécheresse. Pourtant, il existe des solutions à long terme.

VERS UNE ÉTHIQUE BIOMÉDICALE : l'accélération des progrès de la biologie et les réussites spectaculaires enregistrées dans le domaine de la bioéthique peuvent aussi engendrer des dérapages et des pratiques contestables. Pour prévenir ces dangers, les pouvoirs publics cherchent à mettre en place un ensemble de normes et de principes qui vont poser les bases d'une éthique biomédicale.

Et, chaque mois, Les clés de l'info : deux pages qui récapitulent et expliquent l'actualité du mois.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

- Ces « élites » qui règnent sur des masses de chômeurs, par Claude Julien.
- Un dossier sur la Russie en convulsions.
- Allemagne : des intellectuels sur la sellette.

LE MONDE DE L'ÉDUCATION

EXCLUSIF : spécialité par spécialité, établissement par établissement, les résultats obtenus par les instituts universitaires de technologie (IUT) et par les lycées et les écoles qui préparent aux brevets de technicien supérieur (BTS). ENQUÊTE : profs en banlieue, des enseignants se battent contre l'échec. REPORTAGE : Les langues maternelles. ACTUALITÉ : la nouvelle carte scolaire des lycées parisiens.

LE MONDE DES PHILATÉLISTES

TOUT SUR LES TIMBRES QUE LA POSTE EMET AU MOIS D'AVRIL 1993 avec une interview d'Ernest PIGNON-ERNEST. LOUIS XVI A TRAVERS LES TIMBRES DU MONDE ENTIER. LES POSTAUX FISCAUX DE LA COTE FRANÇAISE DES SOMALIS. CARTES POSTALES : guérisseurs et rebouteux.



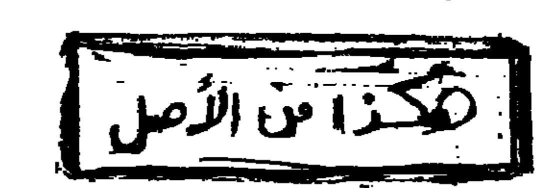
Hors-série

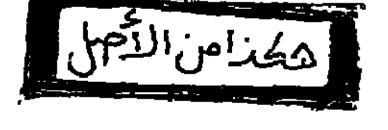


BROCHURE ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
La droite sans partage

Les résultats complets des élections législatives (1er et 2e tour), un dossier intitulé « 1988-1993 : bilan de la législature », les thèmes de la campagne.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX





ÉCONOMIE

BILLET

Les banquiers traînent les pieds

Deux points de baisse sur le taux des pensions à très court terme de la Banque de France (10 % contre 12 %), une diminution du même ordre sur le loyer de l'argent au jour le jour et à trois mois enregistrée au cours des dernières semaines, de 11 % à 9 % et une réduction... d'un quart de point seulement du taux de base des banques, ramené, mercredi 14 avril, de 10 % à 9,75 % : les profanes n'y comprennent rien et accuseraient volontiers les banquiers de pingrerie.

La réalité est moins simple. Le taux de base des banques (TBB) avait été porté de 9,45 % à 10 %, le 17 décembre dernier, en raison de la forte remontée des taux du marché interbancaire sur lequel se refinancent pour une bonne partie les établissements de crédit.

Au début de l'année, une nouvelle crise du franc poussait encore un peu plus haut le loyer de l'argent, à 12 % environ, tension entretenue volontairement par la Banque de France pour défendre la monnaie, et mécaniquement par la spéculation qui, en empruntant des francs pour les revendre, asséchait les liquidités.

Logiquement, les banques auraient dû, à ce moment-là, relever encore davantage leurs taux de base. Elles ne le firent pas, et cela pour deux raisons. La première, la plus importante, était le souci de ne pas mécontenter leurs autorités de tutelle, Banque de France et direction du Trésor au ministère de l'économie et des finances, qui s'opposaient à un relèvement supplémentaire, pour ne pas pénaliser les entreprises. Comme les banques ont souvent quelque chose à demander à ces autorités, mieux valait ne point passer outre. De plus, le gouvernement, actionnaire majoritaire des grandes banques nationalisées – BNP et Crédit lyonnais – a pu aisément *«persuader»* leurs dirigeants de s'abstenir de toute initiative, ce qui tuait dans l'œuf tout mouvement d'ensemble.

La seconde raison était le désir de ne pas charger davantage les PME, pour lesquelles le taux des crédits de trésorerie est indexé sur le TBB, qui gouverne environ 15 % à 17 % du total des crédits à court terme.

Pendant quatre mois, les banques ont pu s'estimer pénalisées par un blocage de fait de leurs taux à un coût mensuel estimé par elles à 300 millions de francs, montant fortement contesté par la Banque de France. Aujourd'hui, elles traînent les pieds, estimant, comme l'a déclaré M. Jacques Delmas-Marsalet, président du groupe des Banques populaires, qu'une partie de la diminution des taux du marché interbancaire doit servir à reconstituer les marges des établissements de crédit et une autre à alléger les frais financiers des entreprises.

On pourrait ajouter que cette situation est un legs du gouvernement précédent, qui avait solidement verrouillé le couvercle de la lessiveuse, pendant que la pression de la vapeur montait.

FRANÇOIS RENARD

□ **Précision.** – Dans le point de vue d'Ambroise Guellec intitulé «Sortir du psychodrame» (*le Monde* du 14 avril), une erreur typographique a rendu incompréhensible le début du troisième paragraphe de la deuxième colonne. Il fallait lire : *«Qu'il y ait eu, dans cette affaire, collusion anglo-saxonne par-delà l'Atlantique ne semble pas contestable et devait être dénoncé.»*



La fin du sommet des pays industrialisés à Tokyo

Les Sept annoncent une nouvelle aide massive à la Russie

C'est avant tout la réaffirmation d'un soutien politique que les ministres des affaires étrangères et des finances des Sept pays industrialisés (1), réunis à Tokyo les 14 et 15 avril, ont apportée aux partisans des réformes en Russie. *«Nous assurons le peuple russe de notre soutien pour faire face aux inévitables difficultés de cette période de transition»*, affirme le communiqué. Celui-ci détaille une assistance financière multilatérale qui se monte au total à 43,4 milliards de dollars, mais comporte en fait plusieurs programmes déjà annoncés, ainsi que des promesses de crédit.

TOKYO

de notre correspondant

A la prise de conscience collective de la responsabilité des pays riches sur la catastrophe économique de la Russie a fait pendant, du côté russe, le souci de donner des assurances sur le calendrier des réformes. Le gouvernement russe était représenté à Tokyo par le ministre des affaires étrangère, Andreï Kozyrev, et le vice-premier ministre et ministre des finances, Boris Fiodorov.

Les discussions ont donné lieu à des échanges d'une *«grande franchise»* fait valoir une personnalité qui assistait à la réunion : *«Les Russes ont fait un tableau clair de leur situation économique et financière, des résultats obtenus comme de leurs échecs, qui indique une prise de conscience des problèmes qui n'existait pas auparavant.»* On souligne également de même source une nette volonté de concertation.

Trois grandes idées se dégagent de cette réunion : l'aide occidentale doit répondre aux besoins réels du peuple russe, contribuer à la création de conditions efficaces permettant le passage à l'économie de marché et s'organiser en liaison étroite avec Moscou ainsi qu'à travers des consultations permanentes avec les principaux pays et les organisations internationales.

«Cette réunion marque un progrès et peut être considérée comme un succès», a estimé le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé.

Les Sept ont assorti leur déclaration de soutien politique d'une enveloppe d'engagements d'aide multilatérale d'un montant global de 43,4 milliards de dollars. Un chiffre qui n'a qu'une valeur indicative non seulement parce qu'il amalgame des aides de natures différentes, mais encore parce qu'il comprend une partie des 24 milliards de dollars annoncés au printemps de 1992 (2) ainsi que le rééchelonnement de la dette russe décidé le 2 avril par le Club de Paris (15 milliards de dollars), qui ne concerne cependant pas seulement les Sept, mais dix-neuf pays.

Parmi les actions multilatérales proposées, les Sept encouragent une nouvelle fois la réalisation du plan de stabilisation du rouble, de 6 milliards de dollars, financé par le Fonds monétaire international (FMI). Le fonds de restructuration et de privatisation de 4 milliards de dollars, inopinément proposé par les Américains, n'a pas encore été adopté, pas plus qu'un autre fonds destiné à la dénucléarisation (cette question doit être abordée au niveau bilatéral). En revanche, dans le souci de s'attaquer aux problèmes concrets et d'éviter les gaspillages, les Sept ont encouragé un soutien aux petites et moyennes entreprises par le biais d'un fonds de 300 millions de dollars géré par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), ainsi qu'une aide aux entreprises productrices d'énergie.

Au-delà de la valse des montants, dont l'addition aboutit le plus souvent à un effet trompeur, la réunion du G7 avait essentiellement pour objectif de démontrer le soutien politique des nations industrialisées au président Eltsine et aux réformateurs.

Des risques pour la stabilité mondiale

Les Sept sont d'accord sur l'analyse de la situation en Russie et des risques (hyperinflation, pénurie et insécurité) qu'elle présente pour la stabilité mondiale, comme l'a souligné dans son discours d'ouverture le premier ministre japonais Kiichi Miyazawa. Ils sont en outre conscients que la population russe ne ressent pas les effets des grands programmes d'assistance. Ils souhaitent donc être plus concrets et, si possible, disposer sinon de mécanismes de contrôle de l'économie russe, du moins d'instruments de coordination des actions.

Il est impératif, estiment-ils, de juguler la création monétaire, source d'hyperinflation, ce qui suppose une reprise en main par le gouvernement de la banque centrale, avant de mettre en place un fonds de stabilisation du rouble.

Un contraste est apparu, d'entrée de jeu, dans l'attitude des différents pays. Si tous sont d'accord pour penser que l'élément déterminant sera le référendum du 25 avril (*«Il faut coller à la réalité russe, c'est à eux de se déterminer et en fonction de leur choix, les Sept doivent réagir»*, souligne-t-on de source française), les Américains ont semblé saisis d'une «fièvre russe» que ne partageaient pas leurs partenaires. Les Européens paraissaient plus réservés et les Japonais, soumis à de fortes pressions de Washington, restaient méfiants. L'Allemagne et la France se sont notamment opposées à une proposition des Américains de procéder à un tour de table pour annoncer les montants d'aide.

La proposition inopinée des Américains de la création du fonds pour la privatisation a en outre irrité les Japonais, qui venaient d'annoncer une aide bilatérale de 1,8 milliard de dollars et se voyaient conviés à participer à une nouvelle action concoctée sans qu'ils aient été consultés lors du sommet entre Américains et Russes à Vancouver. *«Le Japon ne peut dire oui à toutes les demandes d'un enfant capricieux, caracolant en avant des autres»*, commentait, acerbe, le journal *Asahi*, qui souligne par ailleurs que les Européens, en particulier les Français et les Allemands, sont restés en retrait au cours de cette réunion et ont semblé surtout soucieux de leurs problèmes internes. *«La France*, note le quotidien, *a paru bien prudente et le président français, si sourcilleux sur ses prérogatives diplomatiques, est bien silencieux depuis la défaite électorale.»*

Les Français ont insisté auprès de leurs partenaires sur la nécessité de ne pas faire perdre la face aux Russes. Un sentiment qui n'est pas toujours partagé. En ce qui concerne le sommet extraordinaire des chefs d'Etat avant la rencontre programmée de juillet, la France a insisté pour que cette hypothèse soit *«gardée à l'esprit»*. Ses partenaires estiment que ce sommet extraordinaire n'aurait de raison d'être que si un changement important intervenait en Russie.

Au cours de leurs entretiens en marge du sommet proprement dit, les ministres des affaires étrangères ont notamment évoqué la question de la Yougoslavie. Ils ont préconisé que, à la suite du référendum russe, le Conseil de sécurité de l'ONU envisage des sanctions plus dures à l'égard de Belgrade. La Russie serait alors, semble-t-il, disposée à faire preuve de compréhension lors de l'adoption de cette résolution.

Ph. P.

(1) Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon.

(2) Le fonds de stabilisation du rouble avait été prévu dans le «paquet» de 24 milliards de dollars, mais n'avait pas été mis en œuvre en raison de la dégradation de la situation monétaire. Le crédit de confirmation du FMI n'avait été débloqué qu'en partie (1 milliard seulement en juillet 1992). Ne pouvant pour l'instant respecter les critères permettant l'octroi d'un crédit de confirmation, la Russie pourrait bénéficier d'une aide spéciale du FMI baptisée *«facilité pour la transformation systémique»*, de 3 milliards de dollars.

Le communiqué officiel

Une assistance qui se veut «en phase avec le progrès de la réforme»

Le communiqué publié jeudi 15 avril à Tokyo à l'issue de la rencontre des ministres des finances et des affaires étrangères du groupe des Sept et de ceux de la Russie comporte en annexe le détail de l'aide financière multilatérale promise par les Sept, se montant au total à 43,4 milliards de dollars (240 milliards de francs). Voici des extraits de ce communiqué :

«La Russie a fait des progrès courageux et extraordinaires ces deux dernières années. La réforme en Russie et les progrès vers la démocratisation sont essentiels à la paix dans le monde. Nous voulons voir une Russie démocratique, stable, et économiquement forte, bien intégrée dans la communauté des Etats démocratiques et dans l'économie mondiale...» «Notre assistance sera pragmatique, visible, tangible et efficace, à la mesure de la capacité d'absorption de la Russie et en phase avec les progrès de la réforme...»

● ***Soutien initial à la stabilisation : 4,1 milliards de dollars***

– Facilité pour la transformation systémique (FMI) : 3 milliards.

– Prêts pour la réhabilitation des importations (Banque mondiale) : 1,1 milliard.

● ***Programme complet de stabilisation : 10,1 milliards***

– Crédit de confirmation (FMI) : 4,1 milliards.

– Fonds de stabilisation du rouble (FMI) : 6 milliards.

● ***Réforme structurelle et importations essentielles : 14,2 milliards***

– prêts de la Banque mondiale : 3,4 milliards.

– Cofinancements de la Banque mondiale dans le secteur pétrolier : 500 millions.

– Fonds pour les petites et moyennes entreprises de la BERD : 300 millions.

– Crédits des agences de crédit à l'exportation, garanties : 10 milliards.

● ***Rééchelonnement de dette (créanciers publics) : 15 milliards.***

Le chaos de l'après-kopeck

Suite de la première page

Cette réforme a engendré un effondrement de la production, des échanges et du niveau de vie et l'explosion d'une «économie de kiosques» dominée par quelques groupes mafieux. Par crainte d'une réaction sociale violente, Mikhaïl Gorbatchev avait hésité – en son temps – à engager la réforme des prix. Boris Eltsine l'a amorcée, mais il hésite à son tour à en accepter toutes les conséquences, le chômage en particulier. Cette hésitation pourrait lui être, à lui aussi, fatale. Les problèmes économiques de la Russie d'aujourd'hui sont à nouveau profondément politiques.

«Le kopeck. Vous vous en souvenez?». A Moscou, l'unité monétaire de base qu'est – qu'était – le kopek (le centième du rouble) n'est plus qu'un lointain souvenir. Depuis la libéralisation – partielle – des prix, le 2 janvier 1992, la Russie traverse une grave crise monétaire. Le programme économique de M. Gaïdar (recherche de la stabilisation macro-économique et mise en œuvre de réformes de structure) s'est traduit pour la population par une envolée des prix (une hausse officielle de 2 000 % en 1992), une dollarisation des échanges et une fuite devant la monnaie. Sur le marché officiel des devises – un marché certes étroit – le rouble s'est effondré (*le Monde* du 15 avril). A l'instar de certaines économies latino-américaines des années 80, la Russie post-communiste se trouve ainsi dans une situation proche de l'hyperinflation. Les experts parlent d'hyperinflation lorsque les prix augmentent à un rythme mensuel de 50 % : ils ont crû en Russie chaque mois de 25 % en moyenne en 1992. Les causes de cette flambée des prix sont multiples. La principale réside dans l'absence d'un pouvoir politique suffisament fort et courageux.

Depuis plus d'un an, le gouvernement – celui de M. Gaïdar d'abord, celui de M. Tchernomyrdine ensuite – le Parlement et la Banque centrale se rejettent, en vain, la responsabilité de cette situation. *«Il y a aujourd'hui à Moscou et d'un point de vue institutionnel une situation complètement atypique et inefficace»*, explique Jacques Attali, président de la Banque européenne (BERD). C'est en fait l'irresponsabilité généralisée, chacune des instances du pouvoir économique prétendant faire le métier de l'autre sans réellement assumer le sien. Le gouvernement fédéral n'arrive pas à maîtriser son budget (un déficit représentant 17 % de la production l'an dernier), mais veut imposer une politique monétaire restrictive à la Banque centrale. Le Parlement, qui légifère avec grande lenteur et qui cherche à vider de leur substance toutes les lois libérales (sur les privatisations, sur la faillite, sur la fiscalité...), oblige la Banque centrale à faire tourner la planche à billets. La banque dépend d'ailleurs du Parlement, qui nomme son président. L'institut d'émission, dirigé depuis l'automne dernier par Victor Guerachtchenko, à ce poste sous M. Gorbatchev déjà, se préoccupe davantage de maintenir la production industrielle et l'emploi que d'assurer la stabilité de la monnaie.

Une contrainte budgétaire molle

La conséquence de ce désordre institutionnel, c'est que les acteurs de l'économie russe continuent de vivre avec *«une contrainte budgétaire molle»*, pour reprendre l'expression de l'économiste hongrois Janos Kornaï. Cela signifie que les entreprises ne sont pas encore réellement soumises aux contraintes de la demande et de la rentabilité. La production globale s'est effondrée – d'environ un tiers depuis 1989 – mais le chômage est resté pour l'instant très limité (à peine 1,5 % de la population active). La Russie n'a en fait pas encore connu le choc qu'ont vécu au cours des trois dernières années les pays d'Europe centrale et orientale comme la Pologne et la Hongrie, où le chômage affecte plus d'un dizième de la population active. En fait, les entreprises d'Etat – encore 90 % des actifs dans l'industrie – continuent à tourner avec des effectifs inchangés, produisant au ralenti des biens invendables – qui viennent gonfler leurs stocks – et non rentables.

Pour survivre, les entreprises ont d'abord – au cours du premier semestre 1992 et alors que la banque centrale avait une politique monétaire restrictive – développé entre elles un gigantesque crédit interentreprise. Son montant est passé de quelques dizaines de milliards de roubles au début de 1992 à 3 200 milliards en juin. *«Une opération complexe de compensation menée au cours de l'été a permis un dégonflement partiel de cette dette entre entreprises»*, raconte Christian de Boissieu, chargé depuis juin dernier d'une mission sur ce sujet par la Commission européenne. Depuis mi-1992, la Banque centrale ayant relâché sa politique monétaire et l'Etat ayant multiplié les financements privilégiés, les entreprises ont trouvé de nouvelles solutions.

Des accusations de sabotage

Elles ont développé la «pratique du prépaiement» – elles ne fournissent leurs clients qu'après avoir été payées – et surtout elles ont recours au crédit bancaire, très bon marché en réalité (des taux de 130 % ou moins pour une inflation passée aujourd'hui au rythme annuel de 2 500 %), pour assurer le paiement des salaires! *«Le système bancaire est en train d'être pollué par cette explosion de prêts à court terme»*, s'inquiète déjà M. de Boissieu.

Le premier ministre, M. Gaïdar, jusqu'en décembre, puis le vice-premier ministre chargé de l'économie, M. Fiodorov, accusent la Banque centrale de saboter ainsi les réformes. La planche à billets fonctionne effectivement à un rythme effréné. *«La banque a imprimé en février dernier plus de billets qu'elle ne l'avait fait en trente ans»*, s'insurgeait Leonid Abalkine, vice-premier ministre chargé de l'économie, du temps de M. Gorbatchev, le jeudi 25 mars lors d'un colloque sur l'aide à la Russie organisé à Francfort par l'Association d'économie financière et la Deutsche Girozentrale Bank. Le patron de la Banque centrale, soutenu par le parlement, a beau jeu de répondre que le gouvernement ferait mieux de réduire ses dépenses, de favoriser le développement de la concurrence et de limiter les augmentations de salaires.

En 1992, la Banque centrale aura émis des billets à hauteur de près de 40 % du PNB du pays : 6 % ont été utilisés pour assurer le financement du déficit budgétaire, 24 % les besoins des entreprises d'Etat et 10 % ceux des autres Républiques de l'ex-URSS qui font toujours partie de la «zone rouble» (onze des quinze Républiques). En fait, gouvernement et Banque centrale se refusent l'un et l'autre à prendre la responsabilité de la fermeture des entreprises non viables et du chômage qui en résulterait – notamment dans le gigantesque secteur militaro-industriel. Adoptée en novembre, la loi sur les faillites – *«une loi dont l'objectif est plutôt de tout organiser pour éviter les faillites»*, selon un banquier français installé à Moscou – n'est pas encore véritablement appliquée.

Depuis son arrivée au gouvernement, Boris Fiodorov cherche à obtenir une meilleure coordination de l'action gouvernementale avec la Banque centrale. Excédé, il avait demandé en mars le départ de M. Guerachtchenko. Il est arrivé mercredi à Tokyo avec un accord en vertu duquel la banque s'engage à limiter l'émission monétaire au cours de ce deuxième trimestre. Mais cet accord, une nouvelle fois, n'engage pas le patron de la banque qui en a immédiatement contesté le contenu. La conséquence de cette crise permanente des structures de pouvoir, c'est que, comme le souligne l'économiste Michael Friedlander, de Nomura, *«la population russe a payé un prix très élevé en terme de niveau de vie au cours des deux dernières années, avec des bénéfices finalement très limité en terme de changements structurels et de réduction de l'inflation»*.

L'aide occidentale à la Russie ne sera en définitive efficace que si trois conditions sont remplies. Tout d'abord, une définition claire de la repartition des responsabilités apparaît indispensable. *«Quand toutes les décisions peuvent être achetées, il est impossible de mener une politique de réforme structurelle»*, estime George Skorov, conseiller de la Banque de Russie. L'Etat doit assumer ses responsabilités et faire ses choix en limitant ses dépenses, mais aussi en améliorant la collecte de l'impôt. A cet égard, le comportement «populiste» actuel de M. Eltsine n'est guère prometteur. Au cours du week-end dernier, il a expliqué dans le même temps qu'il fallait réduire l'émission monétaire et qu'il allait augmenter les allocations accordées aux étudiants. Il est vrai qu'il est en période électorale. Souhaitée par de nombreux économistes russes, une modification du statut de la Banque centrale apparaît aussi urgente.

La deuxième condition, c'est que soient rapidement clarifiées les relations monétaires – et donc politiques – entre la Russie et les autres Républiques de l'ex-URSS. La situation actuelle d'une soi-disant «zone rouble» où il y a une devise et onze banques centrales indépendantes est intenable. La Russie ne peut pas continuer à avancer des crédits à ses voisins comme s'ils étaient toujours des régions. Les grandes organisations financières internationales souhaitent désormais que chaque République adopte sa propre devise. La question sera à nouveau évoquée, vendredi 16, à Minsk (Biélorussie) à l'occasion d'une réunion des dirigeants des pays de la «zone».

La troisième condition, c'est que soit amorcé le processus de restructuration industrielle du pays, avec ses conséquences sociales. Une mise en œuvre sélective de la loi sur les faillites est, aux yeux des experts tant russes qu'occidentaux, nécessaire. Le débat porte sur les critères de cette sélectivité, le marché n'existant pas encore réellement. Un système de protection sociale large doit être mis en place simultanément. Il est, à cet égard, regrettable que les Sept n'aient pas étudié plus sérieusement la proposition du financier américain d'origine hongroise, M. Georges Soros. Celui-ci suggérait que l'Ouest prenne directement en charge le versement des indemnités de chômage. Compte tenu du niveau des salaires en Russie et du taux de change actuel du rouble, un tel projet n'aurait eu qu'un coût limité (une centaine de millions de dollars par mois) et aurait permis d'amorcer les restructurations indispensables, dans le secteur militaro-industriel en particulier.

A défaut, l'hyperinflation menace la Russie. Certains peuvent y voir une solution : vaccinés, les Argentins acceptent aujourd'hui des sacrifices qu'ils n'auraient jamais imaginés il y a quelques années encore. Mais d'autres rappellent que l'hyperinflation allemande avait jeté la République de Weimar dans les bras de Hitler.

ERIK IZRAELEWICZ

ÉCONOMIE

La polémique en Grande-Bretagne sur les frais de fonctionnement de la BERD

La Banque européenne se déclare fière de ses résultats

L'ampleur des frais de fonctionnement de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) fait l'objet d'une polémique au sein de la classe politique britannique. La Banque, quant à elle, ne conteste pas la plupart des chiffres relevés dans l'enquête du *Financial Times* (*le Monde* du 14 avril). Mais elle met en avant à la fois les coûts inhérents au lancement d'une nouvelle institution internationale ainsi que ses résultats, obtenus en moins de deux ans d'existence.

LONDRES

de notre correspondant

Luxe, calme et sérénité. Après avoir admiré ce fameux marbre de Carrare qui orne l'entrée et les halls de la BERD et qui a coûté la modique somme de 750000 livres (environ 6,15 millions de francs), erré dans quelques couloirs aux dimensions de cathédrale, on débouche, au second étage, dans un espace de travail vaste, paysager et transparent, où seul le bureau du président se cache aux regards derrière une paroi de métal artistiquement ondulé.

Nul ne peut ignorer le sujet du jour : la presse britannique a repris avec un bel ensemble, mercredi 14 avril, les informations publiées la veille par le *Financial Times*. Titres et photos insistent sur la banque qui *«a dépensé 200 millions de livres pour elle-même»* (*le Monde* du 14 avril). Au demeurant, ce suivisme ne s'est pas révélé infondé, puisque ces révélations sont, dans l'ensemble, exactes, ainsi que le confirme Pierre Pissaloux, directeur du budget de la BERD.

Exactes mais, laisse-t-on entendre au siège de l'institution financière que préside Jacques Attali (ancien conseiller spécial de François Mitterrand), présentées de façon partiale. Officiellement, on ne comprend pas la raison de cette insistance à souligner les aspects caricaturaux du fonctionnement de la banque, en omettant de rappeler le contexte de sa récente création : *«Cela nous a surpris, ce n'est pas clair et, vraiment, nous cherchons à savoir pourquoi»*, assure sans animosité M. Pissaloux, qui ne peut s'empêcher de trouver *«léger»* que l'on oublie de rappeler que cette institution internationale a été *«créée de toutes pièces»*, ce qui justifie des coûts initiaux forcément importants. S'agissant, d'autre part, de la faiblesse des prêts accordés aux pays d'Europe de l'Est, Pierre Pissaloux souligne que, contrairement à la Banque mondiale ou au Fonds monétaire international (FMI), qui se livrent à des actions d'aide à la balance des paiements, la BERD, elle, n'intervient que pour financer des *«projets physiques»*.

88 projets approuvés en moins de deux ans

«La phase d'exécution et de décaissement est à peine entamée, insiste-t-il, *et il y a forcément un décalage important, mais tout à fait normal, entre l'approbation d'un projet et son financement proprement dit. Nous avons approuvé 88 projets en moins de deux ans. Notre souci est d'avoir de bons projets au meilleur prix. Je ne connais pas de responsable britannique qui ne dise que nos performances sont excellentes.»* La BERD est donc *«fière de ses résultats»* : à la fin de 1992, la banque avait déboursé 126 millions d'écus (soit près de 830 millions de francs) en prêts et investissements. A la fin mars, ce montant avait atteint 200 millions d'écus pour un total d'engagements financiers de 2 milliards d'écus. Il n'en demeure pas moins que l'importance des frais de fonctionnement de la BERD reste choquante. D'abord parce que le luxe des installations apparaît d'autant plus extravagant pour une institution dont la vocation est de venir en aide à des pays dont les économies sont anémiées ; ensuite parce que la Grande-Bretagne sort à peine d'une récession économique particulièrement sévère et que l'argent du contribuable britannique a été largement mobilisé.

Pierre Pissaloux avance une autre explication : *«Le caractère moderne et élégant n'est pas dans les habitudes britanniques»*, assure-t-il. Le directeur du budget de la BERD reconnaît que, s'agissant de ce fameux marbre, *«cela peut choquer, sembler bizarre, et qu'on aurait pu ne pas le faire»*, mais, ajoute-t-il, *«il fallait créer une unité de style»*. Pour le reste, il ne conteste les chiffres publiés par le *Financial Times* que sur des points de détail.

Les nouveaux locaux ont bel et bien représenté une dépense de 55,5 millions de livres, même si, comme l'affirme Pierre Pissaloux, la BERD a économisé près de 8 millions de livres sur le loyer annuel (qui sera de 15 millions de livres), à la suite d'une négociation particulièrement âpre avec le propriétaire. Quant au coût des anciens locaux (utilisés pendant vingt mois), il a effectivement atteint 18 millions de livres, dont 12 millions de loyer et 3 millions pour des meubles qui sont encore utilisés aujourd'hui. Le reste est à l'avenant : ainsi de la réception organisée à Noël pour les membres du personnel et leurs conjoints (52 000 livres pour 1 104 personnes) ou des voyages en avion privé de Jacques Attali (600000 livres en 1992). Dans le premier cas, il fallait créer *«une osmose du personnel, parce que les gens viennent des quatre coins du monde»*, dans le second, assure très sérieusement Pierre Pissaloux, *«le président utilise des avions de ligne pour 90 % de ses voyages»*.

Enfin, s'agissant des salaires (150000 livres par an pour Jacques Attali, et 65000 livres en moyenne pour les autres salariés), leurs niveaux sont comparables à ceux pratiqués dans la plupart des institutions financières internationales, estime Pierre Pissaloux, alors que Londres *«est l'une des capitales les plus chères du monde»*. Le directeur du budget ne souhaite pas, d'autre part, s'appesantir sur le fait que les vingt-trois administrateurs et leurs adjoints (en tout quatre-vingt-douze personnes), dont le rôle est notamment de vérifier les comptes de la banque, sont – grassement – rémunérés par celle-ci.

L'«affaire» de la BERD va-t-elle en rester là ? Gordon Brown, chancelier de l'Echiquier du «cabinet fantôme» du Parti travailliste, souhaite obtenir des éclaircissements de la part du gouvernement pour savoir dans quelles conditions celui-ci a consenti un don de 40 millions de livres à la BERD (il s'agissait, à l'époque, de convaincre celle-ci de venir s'installer à Londres). Plusieurs parlementaires du Parti conservateur se sont, d'autre part, émus des dépenses excessives dispendieux de la banque, et Norman Lamont, chancelier de l'Echiquier (qui est l'un des gouverneurs de la BERD), a indiqué mercredi qu'il s'est inquiété à plusieurs reprises de ces dérapages budgétaires.

La polémique, qui prend toute sa dimension à la lumière des relations traditionnellement difficiles entre Jacques Attali et la presse britannique, va rebondir, le 23 avril, à l'occasion de la présentation des résultats financiers de la BERD, laquelle a lieu quelques jours avant l'assemblée annuelle de la banque. Deux ans après sa création, cette institution financière – tout comme son président – souffre donc toujours d'un problème d'«image» : *«La personnalité de Jacques Attali est parfois un peu détonnante*, reconnaît Pierre Pissaloux, *tellement forte que parfois elle a tendance à cacher ce que fait la banque. On a là un vrai problème à traiter.»*

LAURENT ZECCHINI

L'avenir gravé dans le marbre

Ce sont les dirigeants de la BERD eux-mêmes qui attiraient l'attention des visiteurs il y a deux mois sur les plaques de marbre du siège de la banque, en faisant remarquer le subtil dégradé d'un marbre non travaillé vers des plaques de mieux en mieux polies, censé symboliser la transition des pays de l'Est vers la prospérité. – (*AFP*.)

AGRICULTURE

Les négociations sur le commerce international

«Notre position sur le GATT n'a pas bougé d'un iota»

déclare Luc Guyau, président de la FNSEA

«Notre position sur le GATT n'a pas bougé d'un iota. Certes, le nouveau gouvernement a bénéficié d'un délai de grâce d'un mois à partir de sa constitution. Mais si la France n'obtient pas de ses partenaires européens la remise en cause du préaccord de Washington de novembre dernier, alors il faudra agiter le veto», a déclaré mercredi 14 avril Luc Guyau, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA). Ce préaccord n'est pas acceptable, car il a, en fait, *«été écrit par... les Américains»*, a-t-il ajouté.

Le président de la FNSEA a rappelé qu'il fallait rouvrir la négociation sur l'ensemble des questions relatives au GATT, sans limiter la discussion à l'Europe et aux Etats-Unis. Au préalable, la CEE devra avoir arrêté sa propre politique à propos de l'organisation du marché mondial de l'alimentation. Il faudra aussi obtenir des garanties sur la fluctuation des monnaies et aboutir à un accord «équilibré».

Entouré d'Etienne Lapèze et de Gérard Lapie, secrétaire général et secrétaire général-adjoint, Luc Guyau, qui présentait les thèmes du Congrès de la FNSEA des 21, 22 et 23 avril à Versailles, a estimé qu'après une période *«d'interrogations voire de désarroi»* (entre juin et octobre derniers) à la suite du *«choc»* de la réforme de la politique agricole commune (PAC) le monde paysan affichait désormais un large consensus dans ses analyses et ses revendications. Il s'est déclaré favorable à la proposition d'Edouard Balladur qui avait demandé aux organisations agricoles de faire une liste de leurs demandes en établissant une hiérarchie dans les priorités.

SOCIAL

Les difficultés financières de l'UNEDIC

Des dispositions sont prises pour payer les chômeurs assure Mme Notat

Sans nier la réalité des difficultés financières du régime d'assurance-chômage, l'UNEDIC s'est voulue rassurante, après les déclarations de Jean Domange, président de la commission sociale du CNPF, qui demandait d'urgence une aide complémentaire de 10 milliards de francs aux pouvoirs publics (*le Monde* du 15 avril). Sa présidente, Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, a affirmé : *«Nous avons pris et nous prendrons toutes dispositions pour assurer le paiement des allocations dues aux chômeurs.»* Dans un communiqué publié le 14 avril, elle a ajouté qu'elle ne pense pas *«imaginable que l'Etat, les partenaires sociaux, n'assument pas leurs responsabilités vis-à-vis des chômeurs»* et rappelé que la réunion de bilan est fixée au 4 mai.

Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, a également réagi, s'en prenant au CNPF qui reste *«inflexible sur ses revendications»*. *«Le refus* a priori *du patronat d'accepter le principe d'une augmentation des cotisations, pis, sa volonté de les voir baisser, confine au surréalisme, compte tenu de l'ampleur du chômage»*, a-t-il estimé.

Le débat sur les comptes sociaux et l'emploi

Edouard Balladur réunira les partenaires sociaux le 23 avril

Edouard Balladur a annoncé, mercredi 14 avril en conseil des ministres, qu'il recevrait, durant toute une journée, le 23 avril, l'ensemble des organisations syndicales et patronales. *«Deux points seront à l'ordre du jour de cette conférence*, a précisé Nicolas Sarkozy, porte-parole du gouvernement, à la sortie du conseil : *l'équilibre des comptes sociaux et la préparation d'une loi-cadre sur l'emploi.»* A cette occasion, le premier ministre entend fixer *«la méthode et le calendrier»* de travail du gouvernement sur ces sujets, a affirmé Nicolas Sarkozy, en ajoutant que cette première rencontre *«sera suivie vraisemblablement d'autres réunions où des décisions seront prises»*.

Lors de sa déclaration de politique générale, le 8 avril, Edouard Balladur avait indiqué qu'il organiserait deux conférences en présence des syndicats : l'une, fin avril, pour dresser l'inventaire des *«problèmes à résoudre à court et moyen terme»* ; l'autre, à la fin de l'été, pour aborder les *«principes de l'action à long terme en faveur de l'emploi»*.

AFFAIRES

Un bénéfice net en baisse de 67,5 % en 1992

Jérôme Monod achève la réorganisation de la Lyonnaise des eaux-Dumez

La réorganisation de la Lyonnaise des eaux-Dumez est achevée. Son PDG, Jérôme Monod, continue à serrer tous les boulons et peut ainsi espérer tourner une page noire dans l'histoire du groupe qui s'est soldée, l'an dernier, par une chute de 67,5 % du résultat net (part du groupe) à 379 millions de francs. Si la conjoncture lui en laisse la chance. Le dividende est, en tout cas, maintenu à 10 francs par action.

«La fusion est derrière nous.» Trois ans après le rapprochement de la Lyonnaise des eaux avec Dumez, neuf mois après avoir remercié Jean-Paul Parayre, ancien président de la société de bâtiment, travaux publics, Jérôme Monod a mis, mercredi 14 avril, la dernière touche à la réorganisation de son groupe. Faisant de Guy de Panafieu, promu vice-PDG, son dauphin *«virtuel»* si *«un jour une solution interne est choisie»*, M. Monod a annoncé la division de sa direction générale en deux : un pôle service confié au PDG de la SITA, Philippe Brongniart (distribution d'eau, propreté, énergie, chaleur, services funéraires...) ; un pôle construction suivi par M. de Panafieu lui-même (BTP, immobilier).

Cette réorganisation et ces nominations induisent d'autres retouches de l'organigramme. C'est ainsi que la nomination de Jean-Jacques Prompsy à la présidence de la SITA sera proposée à son prochain conseil d'administration ; que René Coulomb, directeur général, directeur de l'eau, sera proposé au poste d'administrateur de la Lyonnaise des eaux-Dumez ; ou, encore, que Bernard Prades, directeur général délégué, devient conseiller du président chargé de suivre les activités du secteur communication (M 6 et le câble).

En 1992, il est vrai, les activités apportées dans la corbeille de mariage par Dumez n'ont guère donné satisfaction au PDG de la Lyonnaise des eaux-Dumez. Et ont pesé lourdement dans la dégradation spectaculaire du résultat net, part du groupe, qui a chuté de 67,5 % à 379 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 90,4 milliards de francs (+ 3,3 %). Alors que les activités de service, portées par l'essor de filiales comme Degrémont, SITA ou Ufiner-Cofreth ainsi que par la distribution d'eau, dégageaient un bénéfice net de 1,6 milliard de francs, le BTP (– 612 millions) et surtout l'immobilier (– 1,09 milliard) accumulaient des pertes pour un montant presque équivalent.

Dumez bientôt recapitalisé

Une ligne de partage que 1993 ne devrait guère modifier, puisque l'année en cours devrait être comme la précédente, selon M. Monod, *«défavorable pour le BTP, mauvaise pour l'immobilier, bonne pour les services»*. *«Un plan de relance en France et une baisse des taux auraient peut-être un effet sur l'emploi, mais pas sur nos résultats»*, a ajouté le PDG de la Lyonnaise des eaux-Dumez, qui s'est donc donné comme *«ligne de conduite»*, cette année, la restauration de la rentabilité de chacune de ses activités et l'adaptation *«des structures et des charges au marché»*. Dumez, qui devrait être recapitalisé à hauteur de 500 millions de francs dans les semaines qui viennent, portent ses fonds propres à 1 milliard de francs, poursuivra ses *«actions énergiques»* engagées fin 1992 avec plus de 500 suppressions d'emplois.

Cette cure d'austérité se traduira par un nouveau recul des investissements, tombés de 4,7 milliards de francs en 1991 à 2,3 milliards en 1992. Ils seront *«plus proches de 2 milliards»* en 1993, a précisé M. de Panafieu. Elle conduira aussi à un coup de frein donné à la croissance externe et à un recentrage du groupe sur ses métiers de base en mettant en œuvre une stratégie de désinvestissements dans des secteurs non stratégiques. *«Pour l'année présente, 2 milliards environ de trésorerie nouvelle pourront être ainsi dégagés»*, a indiqué M. Monod, qui pourrait être conduit à céder le solde de la participation de la Lyonnaise dans Havas (1,6 % du capital) ainsi que dans une société allemande de radiotéléphone mobile.

«Je crois que le navire s'en tirera en 1993 et en 1994 sans aucun dommage irréversible», a conclu M. Monod en fixant à son groupe le double objectif de devenir le *«leader mondial»* de l'eau et de *«dépasser sensiblement les 50 % du chiffre d'affaires consolidé à l'international»*. Façon, sans doute, de faire oublier les déconvenues du présent en traçant de nouvelles frontières.

PIERRE-ANGEL GAY

TRANSPORTS

Les questions orales à l'Assemblée nationale

Bernard Bosson «déçu» par l'état du dossier TGV-Est

Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, s'est étonné, mercredi 14 avril, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance hebdomadaire des questions d'actualité, que *«la décision du CIAT* [Comité interministériel d'aménagement du territoire] *de février arrête la voie rapide»* du TGV-Est *«à Baudrecourt, ce qui ramènerait la durée du voyage de Paris à Strasbourg de 4 heures à 2 heures 25, contre moins de deux heures si la ligne allait jusqu'à Strasbourg»*. *«En outre*, a-t-il ajouté, *cette décision, assez révoltante pour les populations et les élus concernés, n'est même pas financée.»* *«Autrement dit, nous allons devoir reprendre rapidement ce dossier ensemble.»* *«Je crains que la décision du CIAT ne soit qu'une annonce destinée à faire plaisir, c'est raté, et ne repose pas sur des bases sérieuses»*, a-t-il conclu.

PRIX

Augmentation des taxes sur l'essence

La TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers) a augmenté de 0,7 % ce jeudi 15 avril, entraînant une hausse de 2,24 centimes du prix du super et du fioul. Cette augmentation était prévue dans la loi de finances de 1993 votée à la fin de l'année dernière. Elle ne préjuge donc pas du tout d'autres hausses actuellement étudiées par le gouvernement pour atténuer le déficit des comptes sociaux.

Chaque année, la TIPP est relevée d'un pourcentage égal à la moitié de la hausse des prix de détail prévue. L'augmentation des prix retenue pour 1993 est de 2,8 %. La hausse aurait dû être de 1,4 %. Cette augmentation s'est appliquée comme le veut la tradition début janvier. Mais une seconde hausse du quart de la progression des prix avait été décidée exceptionnellement pour 1993. C'est cette augmentation de 0,7 % qui entre en vigueur ce jeudi 15 avril.

Malgré l'opposition de la CFDT et de la CGT

Un accord sur la formation professionnelle a été signé dans la métallurgie

Négocié depuis la fin de l'année, un accord sur la formation est intervenu dans la métallurgie. Il a été signé la semaine dernière entre l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) et trois fédérations syndicales, FO, la CFTC et la CFE-CGC, tandis que la CGT et la CFDT refusaient le texte final. Dans un communiqué, la fédération CFDT de la métallurgie évoque *«une différence, voire une divergence»*, et rappelle que sa conception *«consiste en la définition paritaire d'objectifs et de priorités (...), qui doit déterminer l'affectation et l'utilisation des moyens nécessaires»*. Au contraire, souligne-t-elle, l'UIMM cantonne *«le contractuel à une fonction de recherche de moyens»*.

L'accord préconise que *«soit inversé»* le flux des jeunes sortant du système scolaire sans qualification ou avec une qualification ne répondant pas *«aux exigences strictes des industries»*. Il insiste sur *«la nécessité d'une politique de formation définie à l'échelon professionnel»* et recommande des *«actions de sensibilisation»* des entreprises, ainsi que des *«actions de formation»* pour les tuteurs qui suivent les jeunes.

En matière de formation professionnelle continue, il est demandé aux entreprises d'arriver à une *«adéquation aussi étroite que possible»* entre les *«besoins»* des employeurs et les *«aspirations»* des salariés. Il est de *«l'intérêt général de la branche professionnelle de promouvoir et de développer l'apprentissage»*, indique le texte. Au niveau régional, des *«contrats d'objectifs pluriannuels de développement de l'apprentissage et de l'enseignement professionnel en alternance»* sont vivement souhaités. A compter du 1er janvier 1993, les entreprises verseront 0,1 % de la masse salariale sur la base de leur contribution obligatoire pour la formation à l'un des *«organismes de mutualisation agréés»*. Une commission paritaire nationale, propre aux industries de la métallurgie, définira ensuite les *«priorités»* d'action, après avoir consulté ces organismes. Par ce biais, elle infléchira progressivement la politique nationale de formation de ce secteur d'activité.

INDICATEURS

GRANDE-BRETAGNE

• **Production industrielle : + 1,6 % en février.** – La production industrielle en Grande-Bretagne a augmenté de 1,6 % en février par rapport à janvier. En un an (février 1993 comparé à février 1992), la progression est de 1,7 %. L'indice de la seule production manufacturière, excluant l'énergie, a augmenté de 1,2 % en un mois et de 2,1 % en un an. Ainsi se confirme et s'accélère la reprise de la production qui s'était amorcée au mois de mai 1992, reprise particulièrement nette dans des secteurs comme la chimie.

COMMUNICATION

Restructurations et mouvements de capitaux dans la presse canadienne

Les groupes Hollinger et Québécor tirent parti de la crise

La crise a profondément modifié le paysage de la presse canadienne. Les groupes Hollinger, de Conrad Black, et Québécor, de Pierre Péladeau, sont parmi ceux qui tirent le mieux leur épingle du jeu : l'un, en rachetant des parts dans le capital de ses rivaux comme Southam ou Thomson ; l'autre, en posant des jalons en Europe, et notamment en France, où il s'intéresse à *France-Soir* en dépit de son échec récent dans la reprise de l'imprimerie Cino Del Duca de Blois.

MONTRÉAL

de notre correspondante

La récession économique a affaibli les trois piliers de la presse écrite canadienne : Southam, Thomson et Torstar. Pas assez pour que leurs principaux titres soient menacés, mais suffisamment pour remodeler le paysage et pour qu'Hollinger, le groupe de Conrad Black, s'y taille désormais une place de choix.

Alors que la reprise s'amorce, la réputation de « pingrerie » de M. Black est devenue une vertu que ses concurrents s'efforcent d'imiter, avec force restructurations, fermetures de bureaux et mises à pied. La plupart des analystes prédisent une imminente remontée des tirages, déjà perceptible aux Etats-Unis, mais ils ne s'attendent pas à voir le lignage publicitaire augmenter dans les prochaines années.

Hollinger, devenu le principal actionnaire de Southam en rachetant pour 259 millions de dollars canadiens (1,16 milliard de francs) (1) la part de 22,6 % qu'y détenait Torstar, éditeur du premier quotidien du pays, le *Toronto Star* (*le Monde* du 11 novembre 1992) affiche une santé insolente. Le groupe de M. Black a annoncé un bénéfice net de 74 millions de dollars canadiens pour 1992, en hausse de 138 % par rapport à l'année précédente, pour un chiffre d'affaires de 878 millions, en hausse de 12 % !

Hollinger contrôle déjà Sterling – neuf petits quotidiens de l'Ouest du pays – et la chaîne québécoise Unimédia (*le Soleil* de Québec, *le Droit* d'Ottawa et *le Quotidien* de Chicoutimi). Il possède en plus des participations dans le *Financial Post* de Toronto et dans le magazine *Saturday Night*. Mais les joyaux du groupe, jusqu'à son entrée dans le capital de Southam, étaient tous situés hors du Canada, Hollinger ayant pris, depuis 1986, le contrôle du quotidien britannique *Daily Telegraph*, du *Jerusalem Post*, du groupe John Fairfax, le numéro deux de la presse écrite australienne et de l'American Publishing Company, qui regroupe une centaine de petits quotidiens et hebdomadaires aux Etats-Unis.

Or Hollinger, qui contrôlait ainsi trois des quinze sièges du conseil d'administration de Southam, n'a pas la réputation d'être un investisseur passif. Toutefois, quatre mois après son entrée en force dans le capital de Southam, sa part vient d'être ramenée à 18,7 % du fait de l'irruption d'un nouvel actionnaire, le holding québécois Power Corporation. Ce dernier a annoncé le 19 mars qu'il venait d'acquérir 18,76 % de Southam pour 180 millions de dollars canadiens, accroissant ainsi sa part jusqu'alors minime.

Les solutions musclées de M. Black

Power Corp., contrôlé par le financier Paul Desmarais, est surtout connu en Europe pour les 28,5 % que l'une de ses filiales détient dans Pargesa, l'une des plus importantes sociétés holding belges dirigée par Albert Frères. Mais il possède aussi plusieurs journaux et périodiques au Québec, dont *la Presse* (second quotidien francophone de Montréal) ainsi que dix-huit stations de radio et trois télévisions, au Québec et en Ontario. Power Corp. occupe maintenant trois sièges au conseil d'administration de Southam – comme Conrad Black. Southam, qui a déjà réduit son endettement (de 665 millions de dollars fin 1991 à 292 millions fin 1992) a l'intention d'émettre prochainement 75 millions de dollars canadiens de droits d'achat de titres, ce qui pourrait lui permettre de réduire encore sa dette.

Mais cette mesure pourrait aussi permettre à Power et à Hollinger de détenir 23,5 % chacun. Or Conrad Black et Paul Desmarais, « *amis depuis vingt-six ans* », se sont garantis mutuellement la parité des droits de vote, quel que soit le nombre de leurs actions. Et bien que l'arrivée de Power fasse contrepoids à la présence de Hollinger dans Southam, l'hypothèse d'un duel entre les deux hommes semble devoir être écartée. « *J'ai toujours eu d'excellentes relations avec lui et je ne m'attends à aucune difficulté* », assure Conrad Black en parlant de Paul Desmarais. Il laisse même entendre que leur complicité pourrait leur permettre de diriger la barque, ce que la législation antitrust aurait interdit à un seul. « *Nos deux compagnies peuvent de concert prendre les rênes si elles le désirent,* a déclaré le patron d'Hollinger, *il n'y a pas de collusion entre nous et Power Corp. mais un commun désir d'améliorer l'avoir des actionnaires et la qualité éditoriale...* »

Conrad Black n'en reste pas là. Selon diverses rumeurs, il pourrait aussi échanger sa part dans Southam contre un titre de propriété sur certaines sociétés dont le groupe pourrait se défaire, comme Pacific Press, éditeur des deux quotidiens de Vancouver (*The Sun* et *The Province*), et qui représente 20 % de son chiffre d'affaires sans pour autant produire de substantiels bénéfices, du fait de relations de travail difficiles et de conventions collectives extraordinairement généreuses. Exactement le genre de problème auquel M. Black sait trouver des solutions musclées...

Southam, premier groupe de presse canadien avec dix-sept quotidiens vendant au total 1,6 million d'exemplaires par jour, a vu 1992 se solder par une perte de 262,9 millions de dollars canadiens (après 153,2 millions de perte en 1991) pour un chiffre d'affaires quasiment stable de 1,18 milliard. Le groupe a annoncé la suppression de quelque quatre cents emplois dans ses journaux cette année, après deux cent cinquante l'an dernier. Ses journaux – qui représentent les trois quarts du chiffre d'affaires total du groupe – ont pourtant rapporté à Southam 36,3 millions de profit l'an dernier, pour un chiffre d'affaires de 809,5 millions, et ses autres activités (chaine de librairies, publications spécialisées et banques de données financières) sont aussi bénéficiaires. La perte de 1992 est imputable aux coûts du plan de suppressions d'emplois en trois ans (129 millions) et à des pertes de 140 millions dues à la vente des importantes activités d'imprimerie dont Southam s'est séparé depuis 1991.

De confortables liquidités

Quant à Torstar, la revente à Hollinger de sa participation dans Southam a, au contraire, engendré un profit exceptionnel de 54 millions de dollars qui a largement contribué à l'amélioration de ses résultats en 1992 : le bénéfice consolidé du groupe s'établit à 48,8 millions, pour un chiffre d'affaires de 921 millions, alors qu'il avait perdu 3,4 millions en 1991. Torstar possède aussi la très lucrative maison d'édition de romans à l'eau de rose Harlequin. Hormis des pertes exceptionnelles liées à de nouvelles imprimeries, ses journaux ont rapporté à Torstar un bénéfice de 9,3 millions en 1992, en dépit d'une grève d'un mois au *Toronto Star*. Mais le principal journal canadien a annoncé cent mises à pied et la fermeture de ses bureaux de Montréal et de New-York.

Thomson est en pleine restructuration. Numéro deux au Canada après Southam, avec une quarantaine de journaux dont le prestigieux *Toronto Globe and Mail*, il possède aussi deux cents quotidiens et hebdomadaires en Amérique du Nord et cent vingt publications en Grande-Bretagne. Mais Thomson compte vendre, ou fermer, vingt à trente de ses publications nord-américaines et a vendu récemment une quinzaine de magazines spécialisés britanniques au groupe EMAP PLC.

Pour les neuf premiers mois de 1992, Thomson a déclaré des bénéfices en hausse de 11 %, (232 millions de dollars américains, soit 1,25 milliard) dont 101 millions imputables aux journaux, et ce malgré une baisse de 5,8 % de la publicité au Canada et de 2,7 % aux Etats-Unis. Mais le groupe a déjà annoncé une perte exceptionnelle de 170 millions pour dépréciation d'actifs intangibles (droits de publication, fonds de commerce, etc.), due au fait que Thomson aurait payé trop cher des journaux américains acquis dans sa boulimie des années 80.

Là encore, la rumeur désigne Hollinger comme l'acquéreur potentiel des journaux dont Thomson veut se défaire. Mais un autre groupe de presse, Québécor, contrôlé par Pierre Péladeau et ses deux fils, dispose de confortables liquidités et d'une solide marge de crédit.

Le groupe a déclaré pour 1992 un chiffre d'affaires en hausse de 7 % (2,54 milliards de dollars canadiens) et un bénéfice de 87,3 millions (contre 18,5 millions en 1991). Québécor, éditeur du *Journal de Montréal*, deuxième quotidien québécois, est surtout le numéro deux de l'imprimerie commerciale (papier à en tête, billets de banque, bottins, etc.) en Amérique du Nord : cette activité représente plus des deux tiers de son chiffre d'affaires et les trois quarts de ses bénéfices. Il a réalisé de nombreuses entreprises, surtout aux Etats-Unis. « *Pendant que Thomson achetait des journaux pour l'équivalent de quatre fois leurs revenus ou trente-cinq fois leurs bénéfices, nous achetions des imprimeries à des prix beaucoup plus raisonnables* », assure Pierre-Karl Péladeau, président de la branche édition-distribution.

Mais poursuivre cette expansion aux Etats-Unis est « *difficile,* dit-il, *parce que plus on est gros, plus de nouvelles acquisitions sont susceptibles de soulever des objections de la part des autorités americaines* ». Québécor cherche donc à « *poursuivre sa diversification géographique* » en Europe et surtout en France, Pierre Péladeau étant très francophile. La société ne possède pas de bureau dans l'Hexagone susceptible de suivre les dossiers. Elle s'intéresse toutefois à l'imprimerie François (Ozoir-la-Ferrière) et elle avait déposé une offre de rachat de l'imprimerie Cino del Duca (Blois), qui dépendait de Maxwell Communication avant d'être mise en redressement judiciaire en mai 1992, le... 31 décembre 1992, à vingt-trois heures. L'offre de Québécor s'établissait à 30 millions de francs, dont 14 affectés au plan social. Mais après de multiples reports de sa décision, et diverses interférences des pouvoirs publics – Jack Lang, maire de Blois, n'a pas caché ses préférences pour le groupe québécois, – le tribunal de commerce de Blois lui a préféré l'offre faite par les membres du conseil d'administration de l'imprimerie (*le Monde* du 14 avril). La décision ne semble pourtant pas avoir beaucoup ému les patrons de Québécor : le nouveau PDG de l'imprimerie, Dieudonné Duriez-Coste, qui dirige l'entreprise depuis quatre ans et qui fut à l'origine des premiers contacts avec M. Péladeau, indique que « *les dirigeants n'excluent pas de poursuivre leurs contacts avec les groupes de communication et d'impression qui se sont intéressés à ce dossier, mais sur des bases équilibrées* ».

Enfin, selon les dirigeants de Québécor, *France-Soir* reste dans sa ligne de mire : « *Il suscite chez nous un intérêt indéniable,* confie Pierre-Karl Péladeau. *C'est un grand titre et un journal populaire, secteur que nous connaissons bien. La France peut être un marché potentiel intéressant : il n'y a encore aucune pénétration importante de ce type de journal.* » Toutefois, à la direction du journal, on nie la future vente du titre et on affirme que Robert Hersant aurait appris l'appétit supposé de Québécor pour son quotidien populaire par l'intermédiaire de la presse de Montréal. MM. Péladeau, père et fils, auraient rencontré M. Hersant, à Paris début février, mais « *il est trop tôt pour commenter* » la teneur de ces entretiens...

CATHERINE LECONTE

(1) Le dollar canadien vaut environ 4,32 francs.

VIE DES ENTREPRISES

Baisse de 21 % du bénéfice net

Une année 1992 contrastée pour les Banques populaires

Les Banques populaires, qui se définissent comme le banquier d'une PME sur quatre et d'un artisan sur trois, n'ont pas échappé, comme la quasi-totalité des établissements de crédit, à la montée des risques en 1992. Affectées notamment par les difficultés de la BRED, elles affichent pour autant des performances plutôt honorables et en fait contrastées. La rentabilité a sensiblement augmenté, les provisions aussi. D'un côté, le résultat brut d'exploitation progresse de plus de 26 % pour atteindre 4,6 milliards de francs et de l'autre le bénéfice net recule de 21 % pour revenir à 1,28 milliard contre 1,64 milliard en 1991.

Le président du groupe, Jacques Delmas-Marsalet, préfère toutefois mettre en avant un résultat net d'exploitation (après provisions) de 1,56 milliard de francs en baisse de seulement 4,9 %. *« La chute du bénéfice net comptable n'est pas significative en termes économiques, car elle reflète pour l'essentiel la forte diminution des produits exceptionnels, l'accroissement des prélèvements fiscaux et les apports au fonds bancaire pour risques généraux »*, explique M. Delmas-Marsalet. En 1991, la BRED avait dégagé une plus-value de 360 millions de francs en cédant ses filiales à Cofibred.

En tout cas, les Banques populaires n'ont pas échappé à la règle générale et à l'envolée des dotations aux provisions qui culminent à plus de 3 milliards de francs. Elles ont augmenté de 51,5 % après avoir déjà progressé de 30 % en 1991. Le groupe est victime de son engagement sur les PME, mais a également été touché par la crise de l'immobilier, un secteur où par tradition il était pourtant peu présent. La progression de l'encours dans l'immobilier tient pour l'essentiel à la prise d'une participation de 51 % de la BRED dans un portefeuille de 6,3 milliards de francs de crédits aux professionnels du secteur. L'encours total du groupe s'élève maintenant à 8 milliards couverts en moyenne à 15 % et à près de 39 % pour les créances douteuses.

Les difficultés de la BRED, qui ont nécessité l'intervention pour 170 millions de francs du Fonds collectif de garantie du groupe et une véritable reprise en main, ne doivent pas masquer l'amélioration générale de la rentabilité d'exploitation. Le produit net bancaire a ainsi progressé de 7,7 % à 17,7 milliards de francs en raison à la fois d'une situation globalement prêteuse sur les marchés monétaires et de la hausse des commissions.

E. L.

British Vita acquiert Gaillon

L'entreprise lyonnaise Gerland, filiale de BP France, vient de céder la société Gaillon, installée à Saint-Georges-de Reneins (Rhône), au groupe British Vita. Cette entreprise d'extrusion de plaques de plastique a réalisé, en 1992, un chiffre d'affaires de 160 millions de francs. Le montant de la transaction n'a pas été révélé. Le bénéfice net de Gaillon est estimé à 50 millions de francs. L'acquisition de Gaillon porte le groupe Vita, coté à la Bourse de Londres, au premier rang français de l'extrusion de plastiques avec différentes filiales (Morard, Metzler, Libeltex, Icoa France). Désormais inscrit sur le marché boursier hors-cote, Gerland poursuit son « recentrage » vers les travaux routiers, qui l'a déjà conduite à céder sa division de revêtements de sols (*le Monde* du 2 octobre 1992). – *(Bureau régional.)*

Avec une marge de 5,2 % dans les services informatiques

Sligos parie sur la crise

« La crise de l'informatique, à terme, nous est favorable. » Quand d'autres s'abritent derrière les difficultés d'IBM pour justifier suppressions de postes et moindres résultats, Gérard Bauvin, PDG de Sligos, société de services informatiques et filiale du Crédit lyonnais, s'efforce de remettre les pendules à l'heure. *« Les sociétés de services informatiques connaissent aujourd'hui des difficultés conjoncturelles. Rien à voir avec la crise profonde qui affecte les fabricants de matériels. »*

Les prix des ordinateurs baissent. Les clients sont plus attentifs à la cohérence de leurs installations. Les budgets consacrés à la mise en place, à la gestion et à la maintenance de systèmes n'en seront que plus importants, estime M. Bauvin. *« Actuellement, les entreprises ont des tas de projets informatiques dans leurs cartons. L'ingénierie de systèmes souffre. Mais c'est peut être le secteur qui redémarrera le plus vite. »*

Pour sa part, Sligos, qui s'est concentré, à temps, sur la gestion et la maintenance de parcs informatiques, boucle l'année 1992 plutôt honorablement. Le chiffre d'affaires consolidé a atteint 3,64 milliards de francs. Il progresse d'un peu plus de 13 %, à la suite d'une série d'acquisitions (prises de contrôle d'Ikoss et de B and S Card Services en Allemagne, de Nexus au Royaume-Uni). Il inclut encore Managix, société spécialisée dans les services informatiques aux PME et dans l'expertise comptable, dont le groupe s'est retiré l'an passé.

Le bénéfice net (part du groupe) s'établit pour 1992 à 172,8 millions de francs, en hausse de 1,2 % par rapport à l'année précédente. La marge tirée de l'exploitation recule de 10,3 à 8,3 %. La marge nette reste dans la bonne moyenne du secteur, à 5,3 %.

Sligos, qui a consacré, en 1992, 386 millions de francs à ses acquisitions, devrait observer une pause dans sa croissance externe. La priorité pour 1993 est le maintien de la rentabilité. Un objectif qui, selon Gérard Bauvin, n'exclut pas des rachats ponctuels si des opportunités devaient se présenter.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **DASA dans le rouge en 1992.** – La société allemande Deutsche Aerospace (DASA) qui fait partie du groupe Daimler-Benz a enregistré en 1992 une perte de 1,16 milliard de francs contre un bénéfice de 150 millions en 1991. Un résultat négatif dû en partie aux provisions pour les 7 500 suppressions d'emplois programmées jusqu'en 1994. La Deutsche Airbus Aerospace, filiale à 100 % de la DASA et partenaire allemand du consortium aéronautique européen Airbus, a été la seule des grandes sociétés de DASA à réaliser un bénéfice (1,4 milliard de francs) l'an dernier. Pour 1993, Juergen Schremp, président du directoire, s'attend à une perte compararable à celle enregistrée en 1992.

□ **Strafor-Facom : résultat net part du groupe de 151 millions de francs en 1992.** – Strafor-Facom (outillage, mobilier de bureau, forges) a réalisé en 1992 un bénéfice net part du groupe de 151 millions de francs, en léger retrait sur celui de 1991 (158 millions). Le chiffre d'affaires, réalisé pour 57 % à l'étranger, recule de 3,3 % à 8,5 milliards de francs. Dans un communiqué, Strafor-Facom souligne que le premier trimestre 1993 a été marqué par une baisse sensible des commandes, mais que *« l'avenir doit être envisagé avec confiance »* en raison *« de la permanence des métiers exercés en position de leader et des gains de productivité réalisés »*. Le groupe propose de maintenir le dividende à 23 francs (plus un avoir fiscal de 11,50 francs).

□ **Stracel (papier journal) : perte nette consolidée de 250 millions de francs.** – Filiale du groupe finlandais United Paper Mills (UPM), Stracel (papier journal et pâte à papier) a essuyé en 1992 une perte nette consolidée de 250 millions de francs après un déficit de 203 millions en 1991. Dans un communiqué, la société souligne que ses pertes sont imputables à la *« situation désastreuse »* provoquée par des importations de surplus de papier journal canadien venues *« perturber gravement le fonctionnement du marché »*. Malgré une production en 1992 (exprimée en tonnes) supérieure de 10 % à celle de 1991, Stracel a réalisé un chiffre d'affaires consolidé stable d'environ 930 millions de francs.

□ **Ile de France pharmaceutique : résultat net en hausse de 68 %.** – Ile de France pharmaceutique (IFP), deuxième répartiteur (grossiste) français derrière l'OCP, a dégagé en 1992 un résultat net part du groupe de 89 millions de francs, en progression de 68 % par rapport à l'année 1991. Le résultat courant de la société, qui figure au marché hors cote de Paris, augmente de 72 % à 129 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 10,38 milliards de francs (+ 6 %). Le dividende versé au titre de l'année 1992 sera de 11 francs par action. Pour 1993, le groupe prévoit une hausse de ses ventes de 6 % et une croissance du résultat net en ligne avec celle de l'activité. Il devrait investir cette année 88 millions de francs afin de developper ses implantations en province, avec notamment une nouvelle agence à Caen. Une partie de ces investissements devrait également servir à des prises de participations, notamment dans des répartiteurs portugais et dans des entreprises travaillant dans l'informatique officinale.

CHOMAGE TECHNIQUE

□ **Fiat : 73 000 personnes en chômage technique en mai.** – Le constructeur automobile italien Fiat a annoncé mercredi 14 avril son intention de mettre 73 000 personnes en chômage technique pendant quelques jours en mai prochain, pour réduire sa production automobile de 35 000 unités. Du 10 au 16 mai, 33 000 ouvriers seront soumis à la « cassa integrazione » (chômage technique); du 17 au 23 mai ils seront 7 000, et du 24 au 30 mai à nouveau 33 000, ont indiqué des responsables de Fiat aux organisations syndicales. Aucune usine ne cessera de produire pendant cette période, mais les mises en chômage technique concerneront la plupart des implantations. Fiat a justifié ces décisions par les difficultés sur le marché automobile depuis le début de l'année : – 20 % de ventes en Italie, – 17 % en Europe.

DISPARITION

□ **Veba : décès accidentel du président du directoire.** – Le président du directoire du conglomérat industriel allemand Veba, Klaus Piltz, cinquante-sept ans, est mort accidentellement lundi 12 avril, emporté par une avalanche près de Solden, en Autriche. M. Piltz présidait le directoire de Veba (énergie, chimie, négoce, services) depuis 1989. La firme a indiqué qu'il était encore trop tôt pour donner les noms des candidats à sa succession. Entré dans le groupe Veba en 1961, Klaus Piltz avait été chargé de la direction financière en 1975 où il s'était alors imposé comme le dauphin du président Rudolf von Bennigsen-Foerder. Le groupe Veba a enregistré en 1992 un bénéfice net de plus de 1 milliard de marks (3,4 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires de 65 milliards de marks (221 milliards de francs).

ACCORD

□ **Accord entre Compaq et Microsoft.** – Le fabricant américain d'ordinateurs Compaq et le leader mondial du logiciel Microsoft ont annoncé mardi 13 avril un accord pour rendre leurs produits plus faciles à utiliser et développer une nouvelle gamme de micro-ordinateurs. Cette nouvelle gamme de machines Compaq utilisera les logiciels Windows de Microsoft et sera « prête à l'emploi ». Selon Eckhard Pfeiffer, pdg de Compaq, il s'agit pour les deux firmes de s'adresser *« à la fois à leurs clients traditionnels et à des consommateurs qui n'ont encore jamais utilisé de micro-ordinateurs »*.

FERMETURE

□ **Pratt et Whitney envisage de fermer deux usines aux Etats-Unis.** – Le fabricant américain de moteurs d'avions Pratt et Whitney, touché par la baisse de ses commandes civiles et militaires, a annoncé, mercredi 14 avril, son intention de fermer deux de ses usines aux Etats-Unis et de réduire la production d'une troisième, ce qui entraînerait plus de 3 500 suppressions d'emplois. Les deux usines qui seraient fermées sont celles de East-Hartford (2 200 ouvriers) et Southington (1 307 ouvriers). La troisième est située à North-Haven et emploie 1 947 ouvriers. Les trois installations sont situées dans le Connecticut, un Etat où Pratt et Whitney prévoyait déjà de supprimer 6 700 emplois d'ici à la fin de 1994.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 14 avril ⬇ Effritement

Quelques prises de bénéfice ont grignoté, mercredi 14 avril, les gains enregistrés la veille à la Bourse de Paris après la décision de la Banque de France de réduire un de ses taux directeurs. En recul de 0,17 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a renoué, pendant quelques minutes, avec la hausse, avant de terminer la séance sur une perte de 0,13 % à 2 015,43 points. Ces mouvements se sont manifestés dans un marché calme, le volume des échanges atteignant pour l'ensemble du marché 2,4 milliards de francs.

Les prises de bénéfice étaient jugées tout à fait normales après la forte hausse de la veille (+ 1,57 %) qui saluait la réduction de 12 % à 10 % du taux de prise en pension, bien que ce mouvement sur les taux ait été plus ou moins anticipé par les marchés. Ce recul qui entérinait la baisse du loyer au jour le jour depuis les élections législatives, a été suivie par une diminution d'un quart de point du taux de base de plusieurs banques dont les trois grandes : la Société générale, le Crédit lyonnais et la BNP.

Mais ce geste des banques a été jugé quelque peu « frileux » par des analystes eu égard à la détente du loyer de l'argent depuis une quinzaine de jours. Le taux au jour le jour est tombé mercredi à 9 1/2 %-9 5/8 %, un niveau inconnu depuis bien longtemps.

Parmi les titres en hausse sensible, on relevait Sogenal + 9 %, Dassault Aviation + 7 % et SGE + 3,8 %. Christian Dior a pris 2,8 %, Total 2,6 % et Seb 2,3 %. Idis a cédé 4,7 %, UFB Locabail 3,5 % et Spie Batignolles 3 %. La Lyonnaise des eaux-Dumez n'a abandonné que 0,41 % en dépit de l'annonce d'une baisse de 67,5 % du bénéfice 1992. Cette chute était prévue depuis quelques semaines par la société et les analystes.

NEW-YORK, 14 avril ⬆ Poursuite de la hausse

De bons résultats de sociétés et l'annonce d'une augmentation de 0,6 % des ventes des entreprises en février ont soutenu les titres boursiers, mercredi 14 avril, dans une atmosphère moyennement active. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 11,61 points, soit 0,34 %, à 3 445,64 points. Quelque 256 millions de titres ont été échangés. Les valeurs en hausse ont dépassé les titres en baisse : 1 028 contre 882, alors que 585 actions sont restées inchangées.

Digital Equipment a terminé à 41 3/4, en hausse de 1 7/8, après l'annonce d'une perte de 30,12 millions de dollars au premier trimestre contre une perte de 311,3 millions un an auparavant.

« La tendance est généralement déterminée par les sociétés qui annoncent quelque chose », a expliqué James Schroeder, analyste chez MMS International, en ajoutant qu' *« en ce moment les titres des sociétés qui annoncent leurs résultats financiers dirigent le marché »*.

Wall Street a également profité de la détente des taux sur le marché obligataire. Le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale valeur de référence, est tombé à 6,75 % contre 6,78 % la veille au soir.

Un autre gagnant de la journée a été le titre Minnesota Mining and Manufacturing à 113 3/8, en hausse de 2 5/8, soutenu par la hausse des prix des métaux précieux, due en partie à l'instabilité sociale en Afrique du Sud.

VALEURS	Cours du 13 avril	Cours du 14 avril
Alcoa	62 3/8	62 5/8
ATT	59 1/4	58 3/4
Boeing	36 3/4	38 3/4
Chase Manhattan Bank	37 5/8	36 7/8
Du Pont de Nemours	50 3/8	50 3/8
Eastman Kodak	55 1/2	55 1/8
Exxon	68 1/2	68 5/8
Ford	54 1/2	55
General Electric	93	94 1/4
General Motors	39 5/8	40 5/8
Goodyear	78 1/8	79 7/8
IBM	49 3/8	49
ITT	80 5/8	81 1/4
Mobil Oil	71	70 3/4
Pfizer	60 1/2	60 3/4
Schlumberger	64 1/4	64 3/4
Texaco	64 3/8	64 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	143 1/2	143 5/8
Union Carbide	18 5/8	18 3/4
United Tech.	49 5/8	49 1/4
Westinghouse	15 1/4	15 1/4
Xerox Corp.	79 3/8	81 1/4

LONDRES, 14 avril ⬇ Léger repli

Les valeurs ont clôturé en légère baisse, mercredi 14 avril au Stock Exchange, après avoir perdu à la mi-journée la totalité de leurs gains de la matinée, le marché craignant que la multiplication des signes de reprise n'éloigne la possibilité d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 4,7 points à 2 842,1, soit une baisse de 0,2 %, après avoir compté jusqu'à 7,4 points de hausse. Le volume des échanges a été conséquent, avec 817,7 millions de titres contre 419 millions mardi.

La publication des chiffres de la production industrielle, pourtant supérieurs aux prévisions avec une hausse de 1,6 % en février par rapport à janvier, n'a pas eu d'effets positifs sur le marché.

L'ensemble des compagnies récemment privatisées, comme celles d'eau et d'électricité, ont perdu du terrain. En revanche, les alimentaires et les pharmaceutiques ont progressé.

VALEURS	Cours du 13 avril	Cours du 14 avril
Allied Lyons	5,62	5,64
B.P.	3,04	3,00
B.T.R.	6,08	6,05
Cadbury	4,72	4,77
De Beers	10,18	9,75
Glaxo	5,52	5,56
G.U.S.	26,45	26,45
I.C.I.	11,40	11,68
Reuters	13,27	13,17
RTZ	6,82	6,87
Shell	5,84	5,81
Unilever	11,27	11,25

TOKYO, 15 avril ⬆ Irrégulière

L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a clôturé en hausse, jeudi 15 avril, grâce à une vague d'achats de dernière minute tandis que l'indice Topix, calculé sur une base plus large, a fini en légère baisse. L'indice Nikkei a progressé de 142,46 points, soit 0,69 %, à 20 675,84 points et l'indice Topix a cédé 3,07 points (0,19 %) à 1 589,73 points.

Selon les boursiers, le marché semble bien orienté et ne traverse qu'une phase d'ajustement. En effet, si les cours ont reculé sous l'effet de prises de bénéfice, les investisseurs ont systématiquement racheté les valeurs à chaque baisse.

VALEURS	Cours du 14 avril	Cours du 15 avril
Ajinomoto	1 380	1 380
Bridgestone	1 360	1 350
Canon	1 530	1 540
Fuji Bank	2 050	2 050
Honda Motors	1 510	1 490
Matsushita Electric	1 380	1 380
Mitsubishi Heavy	678	674
Sony Corp.	4 980	4 980
Toyota Motors	1 720	1 710

CHANGES

Dollar : 5,41 F ⬆

Le dollar s'inscrivait en hausse jeudi 15 avril à Paris, effectuant une correction technique après la baisse des dernières séances. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,41 francs contre 5,3635 francs la veille au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	14 avril	15 avril
Dollar (en DM)	1,5920	1,5985
TOKYO	**14 avril**	**15 avril**
Dollar (en yens)	113,47	113,43

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (15 avril)	9 3/8-9 1/2 %
New-York (14 avril)	3 1/4 %

BOURSES

	13 avril	14 avril
(SBF, base 100 : 31-12-81) Indice général CAC	537,43	541,01
(SBF, base 1000 : 31-12-87) Indice CAC 40	2 018,08	2 015,43

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	13 avril	14 avril
Industrielles	3 444,03	3 455,64

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	13 avril	14 avril
100 valeurs	2 846,80	2 842,10
30 valeurs	2 196,30	2 199,20
Mines d'or	113,50	111,50
Fonds d'Etat	97,60	97,12

FRANCFORT

	13 avril	14 avril
Dax	1 671,05	1 672,44

TOKYO

	14 avril	15 avril
Nikkei Dow Jones	20 533,38	20 675,84
Indice général	1 592,90	1 589,73

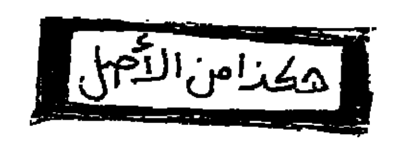
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,4085	5,4105	5,4870	5,4920
Yen (100)	4,7744	4,7783	4,8435	4,8503
Ecu	6,5859	6,5938	6,5854	6,5987
Deutschemark	3,3853	3,3855	3,3938	3,3964
Franc suisse	3,6923	3,6963	3,7276	3,7344
Lire italienne (1000)	3,4837	3,4884	3,4627	3,4703
Livre sterling	8,3658	8,3744	8,4285	8,4435
Peseta (100)	4,6838	4,6877	4,6225	4,6319

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16
Yen (100)	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16
Ecu	9	9 1/8	8 7/8	9	8 3/8	8 9/16
Deutschemark	8 1/8	8 1/4	7 7/8	8	7 7/16	7 9/16
Franc suisse	5 1/8	5 1/4	5	5 1/8	4 11/16	4 13/16
Lire italienne (1000)	11 1/4	11 1/2	11 1/4	11 1/2	11 1/4	11 1/2
Livre sterling	5 7/8	6 1/16	5 7/8	6 1/16	5 7/8	6 1/16
Peseta (100)	14	14 3/4	13 7/8	14 3/8	13 3/8	13 7/8
Franc français	9 1/4	9 5/8	8 7/8	9 3/16	8 3/8	8 3/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 15 AVRIL

Cours relevés à 11 h 15

Règlement mensuel

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

Second marché (sélection)

[illegible]

SICAV (sélection)

14/4

[illegible]

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 14/4	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 373	5 363	5 1	5 6
Ecu	6 585	6 586	....	....
Allemagne (100 dm)	338 190	338 120	328	348
Belgique (100 F)	16 428	16 426	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 910	300 870	291	311
Italie (1000 lires)	3 489	3 502	3 2	3 7
Danemark (100 krd)	88 090	88 150	84	92
Irlande (1 iep)	8 267	8 254	7 9	8 6
Gde-Bretagne (1 L)	8 349	8 359	7 9	8 7
Grèce (100 drachmes)	2 478	2 478	2 1	2 8
Suisse (100 f)	368 390	369 010	355	375
Suède (100 krs)	71 760	72 610	67	78
Norvège (100 k)	79 580	79 630	75	84
Autriche (100 sch)	48 050	48 043	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 687	4 693	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 640	3 645	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 284	4 241	4 1	4 5
Japon (100 yens)	4 741	4 716	4 6	4 8

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/4
Or fin (kilo en barre)	58100	58400
Or fin (en lingot)	58700	58950
Napoléon (20f)	337	336
Pièce Fr (10 f)	384	.....
Pièce Suisse (20 f)	340	337
Pièce Latine (20 f)	339	335
Souverain	431	429
Pièce 20 dollars	2100	2085
Pièce 10 dollars	1150	1200
Pièce 5 dollars	655	.....
Pièce 50 pesos	2160	2180
Pièce 10 florins	338	342

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 14 avril 1993

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 108 425				CAC 40 A TERME — Volume : 10 983			
COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93	COURS	Avril 93	Mai 93	Juin 93
Dernier	118,08	118,10	117,92	Dernier	2 027,50	2 038,50	2 032
Précédent	118,24	118,24	117,90	Précédent	2 033	2 045,50	2 034

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 14 avril au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue du conseil, le service de presse du premier ministre a diffusé un communiqué dont voici les principaux extraits :

• Transparence des prix en matière de gaz et d'électricité

Le ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur a présenté au conseil des ministres un projet de loi portant transposition de la directive du 29 juin 1990 instaurant une procédure communautaire assurant la transparence des prix au consommateur final industriel de gaz et d'électricité.

Les distributeurs fournissant de l'électricité ou du gaz aux industriels devront communiquer à l'administration les informations relatives à leurs prix et conditions de vente, à l'élaboration et au contenu de leur système de prix, ainsi qu'à la répartition des consommateurs entre les différentes catégories de consommation.

Ces informations serviront à la publication, à l'échelle européenne, des prix du gaz et de l'électricité en vigueur dans les *Etats* membres de la Communauté, dans le respect du caractère confidentiel des informations touchant au secret commercial.

• Attributions des ministres

Le premier ministre a présenté les décrets relatifs aux attributions :

– du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire ;

– du ministre des affaires étrangères ;

– du ministre de l'éducation nationale ;

– du ministre de la culture et de la francophonie ;

– du ministre de l'enseignement et de la recherche ;

– du ministre de la coopération ;

– du ministre de la communication.

Compte-tenu des treize décrets d'attributions examinés à l'occasion du conseil des ministres du 7 avril, l'ensemble des décrets nécessaires à la répartition des attributions entre les ministres ont ainsi été adoptés.

• La situation dans le domaine de la sécurité

(*Le Monde* du 15 avril.)

• La préparation de la rentrée scolaire

Le ministre de l'éducation nationale a présenté une communication sur la préparation de la rentrée scolaire.

Le ministre a fait part des évolutions prévisibles des effectifs des élèves dans les différents niveaux d'enseignement ainsi que des moyens disponibles pour préparer la rentrée.

En vue de cette rentrée, il y a lieu de statuer sur la mise en œuvre de la rénovation des lycées. Une commission d'évaluation, dirigée par un inspecteur général de l'éducation nationale, est chargée de remettre ses conclusions sur cette question pour le 23 avril. Cette commission, qui comprend des proviseurs et des responsables de l'enseignement supérieur, entendra des personnalités du monde culturel et scientifique. Les décisions nécessaires seront rendues publiques le 30 avril.

L'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale est chargée de veiller à ce que les opérations de gestion nécessaires à la préparation des examens et concours de fin d'année scolaire et à celle de la prochaine rentrée se déroulent dans des conditions satisfaisantes.

La dégradation rapide des conditions de sécurité dans certains établissements situés dans la périphérie des villes constitue une préoccupation immédiate. Le ministre a souligné que les enseignants y remplissent leur mission de manière exemplaire.

Mesures d'ordre individuel

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministree d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire ; – M. Pierre Jourdan, préfet hors cadre, hors classe, est placé, sur sa demande, en disponibilité pour convenances personnelles ; – M. Arsène Lux, préfet hors cadre, est mis en position de détachement , Sur proposition du ministre de l'économie et du ministre du budget, porte-parole du gouvernement : – M. Philippe Parini, administrateur civil, est nommé directeur du personnel et des services généraux.

PHILATELIE

Ecrivains français

La Poste mettra en vente générale, lundi 26 avril, six timbres à surtaxe d'une valeur de 2,50 F + 0,50 F, de la série «Personnages célèbres» consacrée à des écrivains français.

Ces timbres seront disponibles à l'unité ou en carnets les réunissant tous les six. Ont été retenus : Guy de Maupassant (1850-1893), Alain (Emile-Auguste Chartier, 1868-1951), Marcel Pagnol (1895-1974), Jean Cocteau (1889-1963), André Chamson (1900-1983) et Marguerite Yourcenar (1903-1987).

La Poste revient une nouvelle fois aux écrivains. En effet, lors de son lancement, en 1985, cette série réunissait Hugo, Mauriac, Rolland, Romains, Dorgelès et Sartre ; puis, en 1991, des poètes du vingtième siècle, Eluard, Breton, Aragon, Ponge, Prévert et Char.

Maupassant, Alain, Chamson et Yourcenar font leur première apparition sur un timbre français. Marguerite Yourcenar a été citée sur un timbre monégasque de 1976 (*XXV*e *Anniversaire du Conseil littéraire de Monaco*). Marcel Pagnol est présent, en France, par l'intermédiaire d'un timbre sur Raimu (*César*) et d'un autre sur la Cinémathèque française (*la Femme du boulanger*) et, à Monaco, sur un timbre de la série citée plus haut. Jean Cocteau est l'auteur d'une *Marianne* d'usage courant, mise en service en 1961 et reprise sur un bloc-feuillet émis en 1982 ; Monaco n'a pas manqué le centenaire de sa naissance, en 1989, avec son effigie et une évocation de *l'Aigle à deux têtes*. Les timbres, au format horizontal 36 × 22 mm, dessinés par Ernest Pignon-Ernest, gravés par Claude Jumelet et Jacky Larrivière, sont imprimés en taille-douce en feuilles de cinquante et en carnets de six (18 F).

P. J.

▶ La vente anticipée se déroule dans sept villes différentes :

– les 24 et 25 avril, de 9 heures à 18 heures, dans les bureaux de poste temporaires « premier jour » : Guy de Maupassant, à Tourville-sur-Arques (*Seine-Maritime*), au château de Miromesnil ; Alain, à Mortagne-au-Perche (Orne), à la Halle aux grains ; Jean Cocteau, à Maisons-Laffitte (Yvelines), au centre culturel Longueil (situé face à la gare SNCF-RER et la mairie) ; Marcel Pagnol, à Aubagne (Bouches-du-Rhône), au Syndicat d'initiative, esplanade du Général-de-Gaulle ; André Chamson, à Nîmes (Gard), aux galeries Jules-Salles, avenue Amiral-Courbet ; Marguerite Yourcenar, à Paris, au Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard, 15e ; avec oblitération *sans mention* « premier jour », à Bailleul (Nord), au centre municipal Marguerite-Yourcenar, 3, rue du Musée.

– le 24 avril, de 9 heures à 12 heures, dans les bureaux de *poste principaux des* villes susdites (sauf Maupassant, à Offranville) et à Paris, à Paris-Louvre RP et *Paris*-Ségur (boîtes aux lettres spéciales).

▶ Souvenirs philatéliques : Maupassant : Y. Bégos, Brachy, 76730 Bacqueville-en-Caux (tél. : 35-85-34-28) ; *Alain* : Maison des Comtes, 61400 Mortagne-au-Perche.

▶ Pour en savoir plus : *le Monde des philatélistes* d'avril (en vente en kiosque) consacre quatre pages à cette série, dont une interview d'Ernest Pignon-Ernest, son créateur.

▶ L'Association des amis de l'œuvre de Marguerite Yourcenar organise une visite privée d'une exposition littéraire et philatélique, le 23 avril, à 19 heures, au Musée de la poste de Paris (salle 12). Inscriptions dans la limite des places disponibles au (1) 42-79-23-86 et 42-79-24-19 (Kathleen Spar).

En filigrane

• Ventes. – Vente sur offres Lahitte (Lyon, tél. : 78-37-17-25) de France, Europe, outre-mer et belle sélection d'anciennes colonies françaises. Au fil des ventes à prix nets d'avril, Actualité-Philatélique (Cormeilles-en-Parisis, tél. : (1) 34-50-64-15) propose le 20 c noir *Cérès* oblitéré, premier timbre de France, à 150 F ; timbres tchétchènes, de Macédoine et d'Arménie chez Taillandiers (Paris, tél. : (1) 47-00-97-71) ; prix « cassés » pour les *Documents officiels* à 12 000 F la collection de 1973 à 1991 (plus de 48 000 F de cote) chez Drouot-Philatélie (Paris, tél. : (1) 45-23-41-83).

• Manifestations. – Strasbourg accueille, du 16 au 18 avril, le Salon Europhilex 93, organisé par la Chambre syndicale des négociants et experts en philatélie (CNEP). Au programme : vente anticipée « premier jour » des deux timbres Europa d'après des œuvres de Germaine Richier et Olivier Debré ; présence d'une soixantaine de stands de négociants européens, de la Poste monégasque et du *Monde des philatélistes*. Le bloc souvenir d'Europhilex 93 est signé Walt Disney (palais des congrès, avenue Herrenschmidt, près de la place de Bordeaux, à Strasbourg).

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes*, 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex ; téléphone : (1) 49-60-33-28, télécopie : (1) 49-60-33-29. Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6020



HORIZONTALEMENT

I. Suffisants mais pas glorieux. – II. Est cerné par les eaux. Rousse, en Corse. – III. Soufflent comme des phoques. – IV. Ornés. Conjonction. – V. Orientation. Espèce d'ours. – VI. Agent des transmissions. De quoi faire sauter tout le monde. – VII. Partie de campagne. – VIII. Court. Un petit creux. – IX. Est donc en bonne santé. Prénom. – X. Une note que l'on peut qualifier de douloureuse. Note. – XI. Boisson. Se trouve au bord de l'eau mais loin des côtes.

VERTICALEMENT

1. C'est toujours le premier. Symbole. – 2. Qui se reconnaît à la morgue. Pied de lit. – 3. Ancien nom de la Thaïlande. Contraire au bon sens. – 4. Peuple. – 5. Conducteur. Fait partie de la tournée. – 6. Connut un amour monstrueux. – 7. Symbole de la vertu. Fait obstacle à un transit. – 8. Article étranger. Lettre. Fait une partie du ménage. – 9. Se prononce souvent avec peine. Préposition.

Solution du problème n° 6019

Horizontalement

I. Réticence. – II. Amadouées. – III. Important. – IV. Sial. Née. – V. Ot. Anet. – VI. Nô. Tin. – VII. Nu. Ré. Feu. – VIII. Effectifs. – IX. Ulm. – X. Se. Char. – XI. Ergoteuse.

Verticalement

1. Raisonneuse. – 2. Emmitoufler. – 3. Tapa. FM. – 4. Idolâtre. Pô. – 5. Cor. Nièce. – 6. Eut. En. Ce. – 7. Néant. Fichu. – 8. Cène. Nef. As. – 9. Ester. Usure.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Naissances

Pauline,
Catherine AMIEL et Marc DERON

sont heureux d'annoncer la naissance de

Antoine,

le 22 mars 1993.

Annie et Aaron BARZMAN,
Léonard et Eric

ont la joie d'annoncer la naissance de

Pauline,

à Paris, le 9 avril 1993.

Pascale ULLMO-MULLER,
Jean-Claude MULLER,
Pierre et Guillaume MULLER,

sont très heureux d'annoncer la naissance de

Pauline,

le 11 avril 1993.

31, boulevard Bourdon,
75004 Paris.

Décès

Mme Mario d'AMICO,
née Françoise Dennecé,

s'est éteinte le 13 avril 1993, dans sa quatre-vingtième année.

Ses obsèques religieuses se dérouleront dans l'intimité.

De la part de
Mme P. Mortemard de Boissé,
sa sœur,
M. et Mme J. Mortemard de Boissé,
Isabelle et Antoine,
M. et Mme Ph. Schuler,
Edouard et Aline,
ses neveux et nièces.

16, Grande-Rue,
78290 Croissy-sur-Seine.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Charles d'AURIOL,
née Violette Ledoux,

survenu le 14 avril 1993, dans sa quatre-vingt-onzième année.

De la part de
M. et Mme Olivier d'Auriol,
Alexandra et Caroline d'Auriol,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Marguerite Salathé,
M. et Mme Carlos Ledoux,
Mme Andrée de Sèze,
M. et Mme Jacques Ledoux,
M. Charles Monod,
ses frères, sœurs, beau-frère et belles-sœurs,
Et leurs descendants,
Les familles Ledoux, d'Auriol, Berton, Couve, Martin,
Les familles parentes et alliées.

La cérémonie religieuse aura lieu le 16 avril, à 14 heures, en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Dieu est lumière. »
Jean, I, 5.

12, avenue Tissot,
CH 1006 Lausanne.

– Corrèze. Pyrénées-Atlantiques.

Marie-Claire Badour,
sa femme,
Ses enfants
Et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-trois ans, de

Serge BADOUR,

survenu à Pau, le 13 avril 1993.

49, avenue Trespoey,
64000 Pau.

– André Kramer,
son époux,
Antoine Kramer,
son fils,
M. et Mme Jean Maurice Ganne,
ses parents,
M. et Mme Jacques Kramer,
ses beaux-parents,
Elizabeth Ganne,
Marie-Caroline et Jean Michel Malvy,
Nathalie Ganne,
Valérie et Benoît Prot,
François Ganne et Viviane Lemaigre Dubreuil,
Benoît Ganne, Yannick Creach,
Colette et Gilbert Anastase,
ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Louis, Clément, Boris, Grégoire, Adrienne, Angèle, Gilliane,
ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Véronique KRAMER-GANNE,

survenu à Paris, dans sa trente-neuvième année, le 13 avril 1993.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 16 avril, à 14 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17e, métro Wagram, suivie de l'inhumation au cimetière de Croissy-sur-Seine (Yvelines).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Michel Baroin,
M. et Mme Alain Baroin,
ses enfants,
M. et Mme François Baroin,
Christophe, Jérôme et Cyrille Baroin,
ses petits-enfants,
Jules et Constance,
ses arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Barthélémy BAROIN,
née Anne-Marie Couturier,
chevalier
dans l'ordre national du Mérite,

survenu le 12 avril 1993, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 17 avril, à 8 h 30, en l'église de l'Immaculée-Conception, 34, rue du Rendez-Vous, Paris-12e.

Une bénédiction sera donnée le même jour, à 15 heures, en l'église d'Ouroux-en-Morvan (Nièvre), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

On y associera le souvenir de son époux,

Barthélémy,

de son fils,

Michel,

de sa petite-fille,

Véronique.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. et Mme Alain Baroin,
70, boulevard Soult,
75012 Paris.

– Mme Laure Callier,
son épouse,
Mme Marguerite Amigues,
sa fille,
Jean-Laurent et Monique Amigues,
ses petits-enfants,
Marie-Laurence, Isabelle, Emmanuel Amigues,
ses arrière-petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert CALLIER,

survenu dans sa quatre-vingt-dixième année, le mardi 13 avril 1993.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

75, boulevard Charles-Livon,
13007 Marseille.
3, rue de l'Ancienne-Ecole,
67100 Strasbourg.
240 Manor Avenue,
Ottawa (Ontario).
K1 MO H4 Canada.

– Le 13 avril 1993, à Grenoble,

Gilbert FAURE

nous a quittés.

L'énergie, l'enthousiasme et la très grande force morale dont il a toujours fait preuve sont un message d'espoir pour ceux qui ont eu la chance et le bonheur de le connaître.

Ses amis et amies
du Club perspective urologie.

– Mornant. Lyon. Gex.

Françoise Girard,
son épouse,
Anne, Olivier, Nils, Alice, Maxime,
ses enfants,
Jean-Baptiste et Paulette Girard,
son père et sa belle-mère,
Jean et Robert Girard,
ses frères,
Gérard Vincent,
son beau-frère,
Et leurs familles,
Amédée et Michèle Dubosson,
ses beaux-parents,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Maurice GIRARD,

survenu le 7 avril 1993, à l'âge de cinquante-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 16 avril, en l'église de la Sainte-Trinité, avenue Jean-Mermoz, Lyon-8e, à 7 heures.

L'incinération aura lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes.

Registre de condoléances à l'église.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– On nous prie de faire part du rappel à Dieu, le 12 avril 1993, de

Mme Michel MANCY,
née Marie-Christine Richou.

De la part de
Olivier et Wassila,
Ignacio et Sylvie Cuadrado,
Jérôme et Elizabeth,
Laurent,
ses enfants,
Mme Charles Mancy,
M. Jacques Bouchet,
M. François Bouchet,
M. et Mme Alain Bouchet,
M. et Mme Jean Richou,
Mlle Jacqueline Richou,
Les familles Mancy, Richou, Rudelle, Bouchet, Botto et Huguet.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 16 avril, à 16 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris-6e, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise, dans l'intimité familiale.

Olivier PERRIN

nous a quittés le 13 avril 1993.

Famille
Et amis,
nous partageons la même peine.

Il reste très proche de nous.

– Mme Gabriel Roulleau,
sa mère,
Mme Jean Roulleau,
son épouse,
Et ses enfants,
Les familles Hébrard et Soucaret,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean ROULLEAU,
professeur honoraire
à la faculté de médecine de Toulouse,
ancien chef de service de radiologie
au CHU de Toulouse,

survenu le 1er avril 1993.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 3 avril, en l'église Saint-Joseph de Toulouse.

10, rue de Fontainebleau,
31400 Toulouse.

– Mme Pauline Freiwillig,
Le docteur Maurice Topcha et Mme,
Mlle Virginie Topcha,
Fabrice et Marie-France Topcha,
Mme Céline Grossman,
M. Daniel Topcha,
M. et Mme Gérard Rébiscoul,
Le docteur Daniel Rébiscoul et Mme et leurs enfants,
Les familles Waisman, Gluckman, Freiwillig,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve TOPCHA,
née Simone Freiwillig,
avocate honoraire
à la cour d'appel de Paris,

leur fille, mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante, cousine et parente,

survenu le 14 avril 1993, à Levallois-Perret, à l'âge de soixante-neuf ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux, dans le caveau de famille, le mardi 20 avril, à 15 h 30.

Ni fleurs ni couronnes, les dons pourront être offerts à la Ligue nationale contre le cancer.

28, rue du Progrès,
92700 Colombes.

Remerciements

– Mme Paulette Asselain
Et ses enfants,
dans l'impossibilité actuelle de répondre aux nombreux témoignages de sympathie manifestés à l'occasion du décès de

M. René ISRAËL-ASSELAIN,

remercient tous ceux qui ont pris part à leur deuil.

Anniversaires

– Le 15 avril 1982 *disparaissait*

Francis COMBE,
député au Parlement européen,
président de l'Assemblée permanente
des chambres de métiers.

En ce jour anniversaire, nous pensons particulièrement à lui.

– Le 16 avril 1990, est mort

Brian L. de MARTINOIR,
ethnographe et compositeur français.

Sa femme Francine demande à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pour lui.

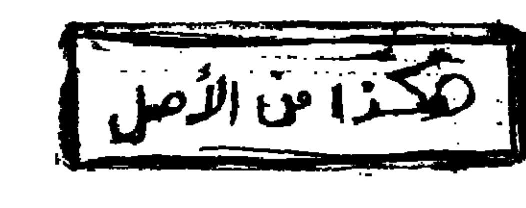
« Lorsque vous reviendrez car il faut revenir. »

49, rue Lamarck,
75018 Paris.
Castrum Peregrini,
Montmartin-le-Haut,
10140 Vendeuvre.

CARNET DU MONDE

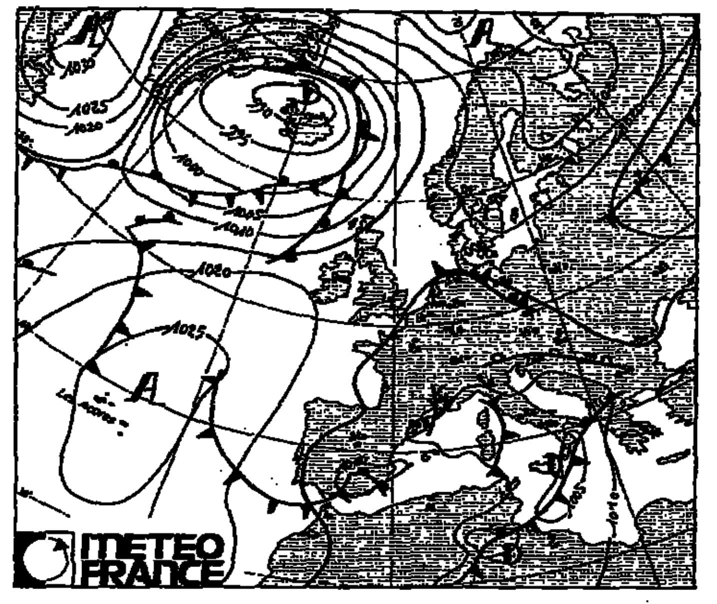
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communicat. diverses	105 F
Thèses étudiants	60 F

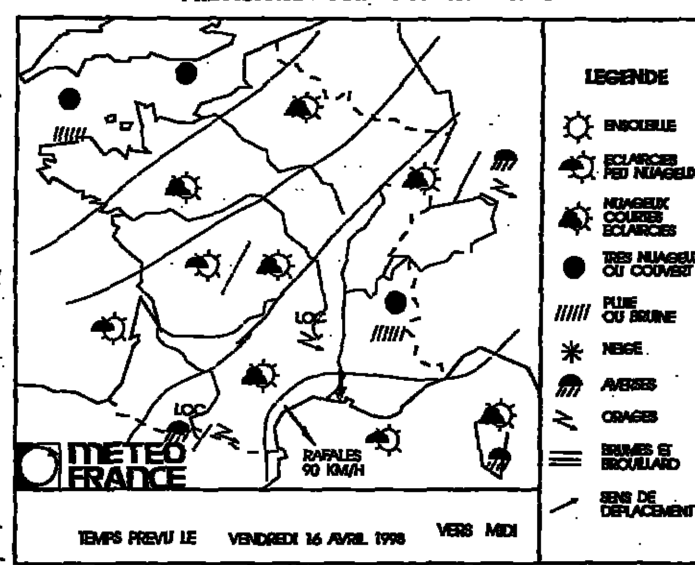


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15 AVRIL A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 16 AVRIL 1993



Vendredi : encore des orages dans le Sud-Est. Couvert et pluvieux dans le Nord-Ouest. – Des Pyrénées au Massif central, aux Vosges, aux Alpes et à la Corse, le ciel sera très nuageux avec des ondées. Le Languedoc-Roussillon sera épargné et connaîtra de belles périodes ensoleillées grâce au mistral et à la tramontane qui souffleront de 70 à 90 km/h.

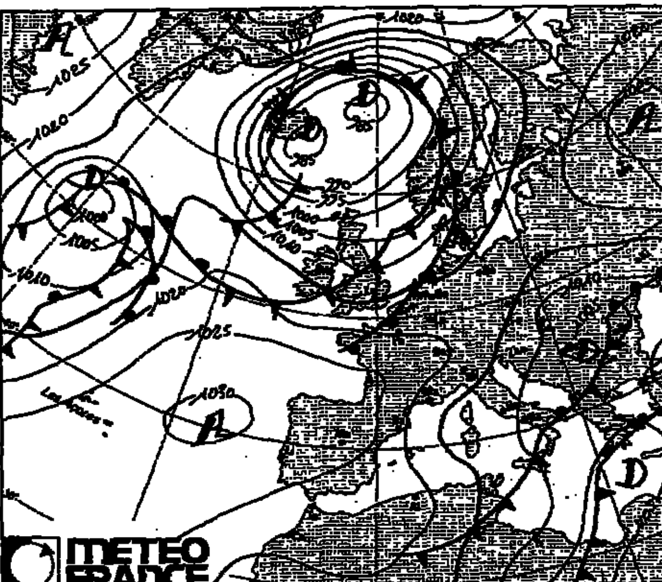
Près des côtes de la Manche, le ciel sera couvert avec quelques gouttes de pluie. En fin de journée, régions des Pays de la Loire au Nord-Picardie seront touchées.

Sur le reste du pays, la matinée sera assez grise, puis des éclaircies se développeront.

Les températures matinales seront fraîches : de 2 à 6 degrés sur la majeure partie du pays, localement de 6 à 9 degrés près de la Méditerranée.

L'après-midi, le thermomètre atteindra de 12 à 15 degrés en général, localement de 15 à 18 degrés près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 17 AVRIL 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 15-4-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 14-4-1993 à 18 heures TUC et le 15-4-1993 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	17	8	N
BIARRITZ	14	8	P
BORDEAUX	13	7	C
BOURGES	15	3	B
BREST	12	5	N
CAEN	13	7	C
CHERBOURG	12	5	C
CLERMONT-FER.	14	4	C
DIJON	15	5	C
GRENOBLE	20	9	C
LILLE	14	7	C
LIMOGES	11	4	N
LYON	17	8	C
MARSEILLE	17	8	N
NANCY	15	3	D
NANTES	12	6	C
NICE	15	9	C
PARIS-MONTS.	12	8	C
PAU	15	7	C
PERPIGNAN	17	9	N
POINTE-A-PITRE	30	24	N
RENNES	14	7	N
ST-ETIENNE	16	4	P
STRASBOURG	14	4	N
TOULOUSE	16	8	P
TOURS	13	5	C

ÉTRANGER

ALGER	16	7	C
AMSTERDAM	14	2	D
ATHÈNES	21	15	C
BANGKOK	34	26	N
BARCELONE	18	7	D
BELGRADE	18	10	C
BERLIN	16	6	C
BRUXELLES	14	6	C
COPENHAGUE	10	0	D
DAKAR	24	19	N
GENÈVE	16	4	D
ISTANBUL	22	15	N
JÉRUSALEM	29	14	D
LE CAIRE	33	22	D
LISBONNE	14	9	D
LONDRES	12	5	C
LOS ANGELES	20	11	D
LUXEMBOURG	13	5	D
MADRID	15	1	D
MARRAKECH	20	12	C
MEXICO	24	14	C
MILAN	15	8	B
MONTRÉAL	11	7	D
MOSCOU	3	0	A
NAIROBI	26	16	N
NEW-DELHI	32	–	D
NEW-YORK	15	7	P
PALMA	16	4	D
PÉKIN	21	10	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	17	9	N
ROYAL OBSER.	–	19	C
SÉVILLE	16	8	D
SINGAPOUR	31	25	C
STOCKHOLM	11	– 3	N
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	15	7	D
TUNIS	21	11	N
VARSOVIE	12	2	N
VENISE	16	9	P
VIENNE	18	7	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde SANS VISA

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Ecouter les fourmis

RAREMENT la difficulté de la télévision à restituer la permanente traîtrise, la sournoise sauvagerie de la vie ordinaire aura été aussi flagrante qu'à la lecture de la récente enquête coordonnée par Pierre Bourdieu, *la Misère du monde* (au Seuil).

A travers plusieurs dizaines d'entretiens avec des fourmis du métro et du macadam qui nous ressemblent, on y hume, dans ses mille composantes, un parfum de souffrance quotidienne qui ne trompe pas : on approche bien là de quelque chose qui ressemble à la vérité. La prof de lettres qui a sacrifié ses propres enfants aux chimères de la pédagogie, la femme-flic confrontée à l'inertie du commissaire et à la lâcheté universelle : toutes les silhouettes que l'on entrevoit soir après soir au «20 heures», semblant courir pour respecter l'horaire comme les rescapés de Sarajevo pour échapper aux *snipers*, voici qu'on leur donne le temps de se raconter.

Cette libraire de La Courneuve, que l'on entrevit par exemple sur France 2, folle de douleur parce qu'elle risquait de perdre son mari (il est mort depuis) victime d'une agression, comme on eût aimé la rencontrer plus tôt, plus longuement !

Chez Cavada, où il tentait un peu à contre-emploi d'entamer le monopole du cœur de l'abbé Pierre, Bourdieu administra contre son gré une preuve du décalage entre l'écrit et l'oral. Au terme de l'émission, que resta-t-il de sa riche enquête? Un bouquet de platitudes et quelques élégants lieux communs. Il est vrai que, même pour un haut dignitaire de l'intelligentsia, répondre en une minute aux questions de Jean-Marie Cavada – du genre : *«Est-ce que la globalisation des moyens d'information a fait progresser la conscience humaine, ou sommes-nous dans une vaste marmite?»* – est sans doute une épreuve plus redoutable que plonger dans l'inconscient d'un jeune beur en stage d'insertion.

Encore tenta-t-on d'approcher le sujet, ce qui est rare. Prenons une soirée ordinaire. L'enquête de Bourdieu, n'eût-il pas été de salut public de la faire lire sur-le-champ aux socialistes, quadras, quinques et les autres, qui se gargarisent depuis leur naufrage de *«retourner sur le terrain»* et *d'«écouter les gens, que nous n'avons pas assez écoutés»*, etc.

Aux coupeurs d'allocations de toutes obédiences? A toute la Chambre introuvable, le bon professeur Séguin compris, avec son chronomètre et sa férule? Aux ministres d'Etat, à M. le président réservé de la République? Combien, qui pérorent sur les écrans, n'ont pas entendu sonner depuis des lustres le carrelage d'une cage d'escalier défoncée?

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 15 avril

TF 1

- **20.50 Série : Navarro.** Mort d'une fourmi, de Patrick Jamain.
- **22.30 Sport : Boxe.** Poids plume : Fabrice Bénichou (France)-Roy Muniz (Etats-Unis) ; Poids mi-lourds : Victor Cordoba (Panama)-James Flower (Etats-Unis) ; Poids super-plume : Eugene Speed (Etats-Unis)-Troy Dorsey (Etats-Unis) ; Poids welters : Rodolfo Aguilar (Panama)-Jesus Flores (Etats-Unis), en direct de Tourcoing.
- **23.40 Magazine : Télé-vision.** Invité : Philippe Labro.
- **0.30 Journal et Météo.**

FRANCE 2

- **19.30 Journal des courses, Journal et Météo.**
- **20.10 Sport : Basket.** Finale du championnat d'Europe des clubs : Limoges-Trévise, en direct d'Athènes.
- **22.05 Série : Un privé nommé Stryler.**
- **23.35 Journal et Météo.**
- **23.55 Magazine : Le Cercle de minuit.**

FRANCE 3

- **20.45 Cinéma : Les Faucons de la nuit. ■** Film américain de Bruce Malmuth (1981).
- **22.25 Journal et Météo.**
- **22.55 ▶ Théâtre : Maître Puntila et son valet Matti.** Pièce de Bertolt Brecht.
- **1.25 Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 20.30

- **20.05 Sport : Football.** Sochaux-Nantes. Match de la 32e journée du championnat de France de D 1. A 20.30, coup d'envoi du match.
- **22.30 Flash d'informations.**
- **22.35 Cinéma : Hangin'with the Homeboys. ■** Film américain de Joseph B. Vasquez (1991).
- **0.00 Cinéma : L'Affût. ■■** Film français de Yannick Bellon (1992).
- **1.40 Cinéma : La Maison du sourire. ■** Film italien de Marco Ferreri (1991).

ARTE

- **20.30 8 1/2 Journal.**
- **20.40 ▶ Soirée thématique : Black Power.**
- **20.41 Reportage : Ghetto.** De Pascal Dupont et David Carr-Brown.
- **21.25 Documentaire : Black Music, Black Power.** *La ségrégation, l'exil, la religion, la révolte, la fierté.*
- **22.20 Documentaire : Color Adjustment, Blacks in Prime Time.** De Marlon T. Riggs.
- **23.20 Reportage : Black Paroles.** *Amiri Baraka, Le Roi Jones, et Leonard Jeffries, deux grands représentants de l'idéologie noire, s'expriment.*
- **23.45 Documentaire : Muhammad Ali the Greatest.** De William Klein (1re partie).

M 6

- **20.45 Cinéma : La Petite Allumeuse. ■■** Film français de Danièle Dubroux (1987).
- **22.30 Téléfilm : L'Ile aux serpents.** *Une histoire de reptiles sans queue ni tête.*
- **0.10 Informations : Six minutes première heure.**
- **0.20 Magazine : Culture rock.** La saga des pionniers du rock.

FRANCE-CULTURE

- **20.30 Dramatique.** Le Calepin, de Gilles Costaz.
- **21.30 Profils perdus.** Arnold Van Gennep (1).
- **22.40 Les Nuits magnétiques.** Aborigènes de la mer Tiwi, way of life. 3. Vie de famille.
- **0.05 Du jour au lendemain.** Avec Françoise Lefebvre (Blanche, c'est moi).
- **0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30 Concert** (donné le 26 février salle Pleyel) : Cantique de Pâques, de Honegger ; Messe pour double chœur (extrait), de Martin ; Messe en ut mineur K 427, de Mozart, par l'Ensemble vocal de Lausanne, l'Ensemble orchestral de Paris, dir. Michel Corboz.
- **23.09 Feuilleton : Maldoror.**
- **23.19 Ainsi la nuit.** Octuor pour cordes en mi bémol majeur op. 20, de Mendelssohn ; Quatuor pour piano et cordes no 1 en sol mineur K 478, de Mozart.
- **0.33 L'Heure bleue.** Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat.

Vendredi 16 avril

TF 1

- **15.25 Série : Hawaii, police d'Etat.**
- **16.20 Jeu : Une famille en or.**
- **16.50 Club Dorothée.**
- **17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.**
- **18.25 Série : Hélène et les garçons.**
- **18.50 Magazine : Coucou, c'est nous !**
- **19.50 Divertissement : Le Bébête Show** (et à 1.05).
- **20.00 Journal, Météo et Trafic infos.**
- **20.50 Magazine : Les Marches de la gloire.** Prisonnier de l'écluse : Bouge pas petit ; Merci papa ; Prise d'otage au Parlement ; Le clocher en feu ; Un train de vie.
- **22.35 Magazine : Ushuaïa.** Over Africa (1re partie). Ile de Paille ; Pigeon vole ; Croisière africaine ; Né pour être libre (1re partie).
- **23.40 Divertissement : Sexy Dingo.**
- **0.15 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.**

FRANCE 2

- **15.25 Variétés : La Chance aux chansons.**
- **16.20 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- **17.10 Magazine : Giga.**
- **19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.** Animé par Nagui.
- **20.00 Journal, Journal des courses et Météo.**

- **20.50 Téléfilm : Une femme sans histoire.** D'Alain Tasma. *Un matin, une femme dans la quarantaine se réveille amnésique. Dans le jardin de son pavillon, elle découvre le cadavre d'un jeune homme : l'a-t-elle tué?*
- **22.25 Magazine : Bouillon de culture.** Présenté par Bernard Pivot. Invité : Jacques Toubon, ministre de la culture ; Roger Planchon, réalisateur du film *Louis, enfant roi* ; Robert Merle, auteur de *l'Enfant roi*.
- **23.45 Journal et Météo.**
- **0.05 Cinéma : Europe 51. ■■■** Film italien de Roberto Rossellini (1951) (v.o.).

FRANCE 3

- **15.50 Série : La croisière s'amuse.**
- **16.40 Magazine : Zapper n'est pas jouer.**
- **18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.**
- **18.25 Jeu : Questions pour un champion.**
- **18.50 Un livre, un jour.** *Le Royaume démuni*, d'André Wilmots.
- **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
- **20.05 Jeu : Hugodélire** (et à 20.40).
- **20.15 Divertissement : La Classe.**
- **20.45 Magazine : Thalassa.** Les Passagers du Horn.
- **21.50 Magazine : Faut pas rêver.** Invité : Richard Berry. Inde : Calcutta-Bombay Express ; Liban : Beyrouth, une fièvre de cheval ; Espagne : les derniers bâtisseurs de cathédrales.
- **22.50 Journal et Météo.**
- **23.15 Magazine : Le Divan.** Présenté par Henry Chapier. Invitée : Jeanne Moreau (1re partie).
- **23.40 Série : Les Incorruptibles.**

CANAL PLUS

- **14.50 Documentaire : Zèbres.** De Derek et Beverly Joubert.
- **16.00 Cinéma : L'Amour avec des gants. ■** Film italien de Maurizio Nichetti et Guido Manuli (1991).
- **17.30 Documentaire : Les Albatros du cap Taïaroa.** De Beverly Brown.
- **18.00 Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.35

- **18.30 Le Top.**
- **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Invité : Jean-Pierre Coffe.
- **20.30 Le Journal du cinéma.**
- **20.35 Téléfilm : Voyage au bout du désespoir.** De Graeme Campbell.
- **22.05 Documentaire : Les Surprises du sexe.** La sexualité des bêtes. 3 Le jour et l'heure.
- **22.55 Flash d'informations.**
- **23.00 Cinéma : Cinquante-huit minutes pour vivre. ■** Film américain de Renny Harlin (1990).
- **1.00 Cinéma : L'Année de plomb. ■** Film américain de John Frankenheimer (1991) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

- **17.00 Téléfilm : Lenz.** D'Egon Günther (rediff.).
- **19.00 Magazine : Rencontre.** Mœbius/Etienne Parisot.
- **19.30 Documentaire : Un siècle de danse.** De Sonia Schoonejans. 3. De la danse libre à l'expressionnisme allemand.
- **20.30 8 1/2 Journal.**
- **20.40 Magazine : Transit.** Des familles commentent les petits et les grands événements de la semaine ; Revue de presse, etc.
- **22.10 Magazine : Macadam.** Bossa nova, de Walter Salles.
- **23.10 Documentaire : Cinéma, de notre temps.** De Janine Bazin et André S. Labarthe. Chahine & Co, de Jean-Louis Comolli.
- **0.05 Musique : Montreux Jazz Festival** (rediff.).

M 6

- **14.15 Magazine : Destination musique.**
- **17.00 Variétés : Multitop.**
- **17.30 Série : L'Etalon noir.**
- **18.00 Série : Le Joker.**
- **19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.**
- **19.54 Six minutes d'informations, Météo.** Suivi de Spécial Rallye de Tunisie.
- **20.00 Série : Cosby Show.**
- **20.35 Magazine : Capital.**
- **20.45 Téléfilm : Double trahison.** De Richard Colla.
- **22.25 Série : Mission impossible.**
- **23.25 ▶ Magazine : Les Enquêtes de Capital.** Les coulisses des hypermarchés.
- **23.50 Magazine : Emotions.**
- **0.15 Informations : Six minutes première heure.**
- **0.25 Magazine : Rapline.** Ice Cube, Monie Love.

FRANCE-CULTURE

- **20.30 Radio archives.** Dusan Matic (1898-1982).
- **21.28 Poésie sur parole.**
- **21.32 Musique : Black and Blue.** Un climat très fin de siècle.
- **22.40 Les Nuits magnétiques.** Aborigènes de la mer Tiwi, way of life. 4. En communauté.
- **0.05 Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de... Michel Chaillou.
- **0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30 Concert** (donné le 25 février lors de Présences 93) : Cloche dans le brouillard, de Denisov ; Fatres, de Part ; Concerto grosso no 5, de Schnittke ; Symphonie no 4 en ut majeur op. 112, de Prokofiev, par l'Orchestre national de France, dir. : Neeme Jarvi.
- **23.09 Feuilleton : Maldoror.**
- **23.19 Jazz club.** Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct de La Villa à Paris : Billy Harper, saxophoniste avec Alain Jean-Marie, piano, Wayne Dockery, contrebasse et George Brown batterie.
- **1.05 Papillons de nuit.**

Le Monde

Les questions au gouvernement, la politique de sécurité et les « bavures »

M. Pasqua met en garde ceux qui voudraient exploiter l'indignation des familles des victimes

Au cours de la séance des questions au gouvernement, mercredi 14 avril à l'Assemblée nationale, M. Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, invité à présenter sa politique en matière de sécurité après les récentes « bavures » policières, a renouvelé ses excuses aux familles des victimes tout en mettant en garde *« ceux qui seraient tentés d'exploiter l'indignation des familles à des fins suspectes »*.

La première séance des questions au gouvernement de la nouvelle législature, mercredi 14 avril, à l'Assemblée nationale, a été, pour l'essentiel, consacrée aux questions de sécurité. Les députés de la majorité se sont succédé pour amener M. Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, à préciser sa politique, dont il avait déjà donné les grandes lignes le matin au conseil des ministres.

En réponse à Françoise de Panafieu (RPR, Paris), Serge Charles (RPR, Nord), Claude Dhinnin (RPR, Nord), Jean-Pierre Pierre-Bloch (UDF, Paris), le ministre, après avoir renouvelé sa condamnation des actes de certains membres des forces de l'ordre qui *« ne sauraient être justifiés par quelque argument que ce soit »* et présenté une nouvelle fois ses excuses aux familles des victimes, a déclaré : *« Je mets en garde tous ceux qui seraient tentés d'exploiter l'indignation des familles à des fins suspectes. Nous avons vu le résultat de certains de ces agissements dernièrement dans Paris : ils ne seront pas tolérés, c'est clair, que chacun le sache ! »* Il a ajouté que des mesures sont à l'étude pour que ceux-ci ne se reproduisent plus.

M. Pasqua, qui répondait à une question de M. Charles sur les moyens mis à la disposition de la police pour faire face aux événements de Tourcoing, a précisé : *« Nous ne réglerons pas ces problèmes uniquement pas des mesures de sécurité et de répression »*, provoquant un *« Ah ! »* de soulagement sur les bancs socialistes, mais il s'est empressé d'ajouter : *« même si, évidemment, la répression sera utilisée chaque fois que ce sera nécessaire »*, aussitôt soutenu par des applaudissements nourris sur les bancs de la majorité.

Le ministre de l'intérieur est ensuite revenu sur les violentes manifestations du dix-huitième arrondissement de Paris à l'invitation de M. Pierre-Bloch. Au risque de ranimer de mauvais souvenirs, il a alors retrouvé ses accents de 1986 : *« Je veux mettre en garde en particulier les étrangers qui seraient interpellés à l'occasion de telles manifestations*, a-t-il dit. *Ils s'exposent à des mesures d'expulsion. Les étrangers entrés légalement sur le territoire ont droit à la protection des lois, ils ont aussi le devoir de les respecter ! Pour ceux qui ne le feront pas, nous en tirerons toutes les conséquences. »* L'attitude pondérée de M. Pasqua qui avait su ces derniers jours trouver les mots justes pour apaiser la colère semblait oubliée.

Mme Veil : annoncer des mesures concrètes

Interrogée par Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône) sur son silence depuis son arrivée au gouvernement, Mme Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, a souligné qu'on ne l'avait pas vue sur les lieux des drames, parce que, a-t-elle dit, *« il y a parfois un certains voyeurisme à se rendre sur place, alors que les gens pleurent leurs morts qu'ils n'ont pas encore enterrés, pour se montrer* via *les caméras de télévision à des millions de Français. Ce qu'il faut, c'est s'associer du fond du cœur à la souffrance des gens, mais aussi leur annoncer des mesures concrètes et leur apporter des solutions qu'ils attendent et qu'ils n'ont pas eues depuis des années »*. En réponse à Jean-Marc Ayrault (PS, Loire-Atlantique), elle a précisé : *« Je voudrais tout d'abord, du fond du cœur, rendre hommage à tous ceux qui œuvrent sur le terrain pour rendre la vie dans les quartiers moins lourde. J'ai l'intention de travailler beaucoup avec eux. »*

Mme Veil a indiqué qu'elle souhaitait prendre son temps : elle avait annoncé à la sortie du conseil des ministres qu'aucune mesure ne serait prise avant le débat d'orientation sur la ville et les banlieues prévu le 27 avril. En attendant, elle entend *« préparer une réunion sérieuse »* à Roubaix et Tourcoing avec les partenaires locaux et chiffrer les dépenses nécessaires *« avant de prometttre »*. Préoccupée par les conditions de vie des jeunes dans les banlieues, Simone Veil a assuré qu'elle allait traiter ces problèmes en priorité, mais qu'elle ne saurait *« décréter en quelques jours les mesures extrêmement importantes qui doivent toucher tous les aspects de la vie des jeunes »*.

Elle a fait aussi entendre sa différence sur la suppression des allocations familiales aux parents qui ne s'occupent pas assez de leurs enfants. Cette mesure préconisée par Pierre Cardo, député UDF des Yvelines, pour *« responsabiliser les parents »*, avait reçu le soutien de Pascal Clément, ministre chargé des relations avec l'Assemblée nationale, qui l'avait qualifiée de *« bonne mesure »*. Mme Veil a assuré que *« le gouvernement n'entend nullement porter atteinte à ces prestations légales »*.

SYLVIA ZAPPI

Intraitable Philippe Séguin

Alain Lamassoure n'en est pas revenu. Sèchement rappelé au respect de son temps de parole lors des questions d'actualité au gouvernement, mercredi 14 avril par Philippe Séguin alors qu'il dissertait savamment de la crise bosniaque, le ministre délégué aux affaires européennes, qui étrennait ses nouveaux galons dans l'hémicycle, a cru s'en affranchir en assurant d'un ton pincé que l'enjeu était ni plus ni moins *« la paix et la guerre en Yougoslavie »*. *« Nous ne règlerons pas ce problème en quelques minutes au cours d'une séance de questions d'actualité »*, lui a fraîchement rétorqué le président de l'Assemblée nationale.

Le ministre n'a pas été la seule victime du nouveau système de questions qui privilégie la rapidité et la spontanéité (*le Monde* du 15 avril). Coupable de la même infraction à la règle nouvelle des deux minutes trente, André Gerin (PC) n'a même pas eu la possibilité de poser la question qui devait conclure une longue intervention consacrée aux maux des banlieues.

Tour à tour furibond et morfondu, l'œil sur un chronomètre et la main sur une règle de bois, Philippe Séguin s'est montré intraitable. Avec raison. Le pari qu'il s'était fixé en début de séance, *« revenir sur une dérive du système préjudiciable tant à l'information de l'Assemblée qu'à son image »*, a été globalement tenu. Les députés se sont félicités de leur capacité d'adaptation. Le public a, lui aussi, apprécié. Le plus dur, éviter un retour insidieux dans les ornières passées, reste à venir.

GILLES PARIS

Nervosités policières

Un officier de police malmené par des collègues d'une patrouille de police-secours. Trois professeurs de lycée traumatisés après un séjour dans un commissariat parisien. Une équipe de France 2 prise à partie par des policiers. Un policier stagiaire blessé par un coup de feu tiré par un autre gardien de la paix... Autant d'incidents mineurs, si on les compare aux « bavures » des derniers jours. Mais cette somme de témoignages, qui pourrait sans doute être allongée, témoigne du climat de nervosité qui s'est installé dans la police.

Mercredi 14 avril à cinq heures du matin, un officier de police circule dans sa voiture privée aux abords du Palais-Royal. Un car de police-secours fait signe au véhicule de s'arrêter. Sept gardiens de la paix descendent du fourgon. *« Vos papiers. »* Le contrôle prend un tour *« agressif »*, commente l'officier, qui n'est alors pas en service et qui présente sa carte de police. Ses collègues sont-ils éméchés ? Le gradé est conduit au commissariat de Saint-Eustache, dans le premier arrondissement de Paris. Le calme ne revient pas : une altercation éclate à nouveau entre « collègues ». L'officier peut enfin s'en aller, non sans avoir reçu les excuses d'un des policiers qui l'ont interpellé... Le même jour dans l'après-midi, deux policiers stagiaires s'habillent dans le vestiaire de la compagnie chargée de surveiller le périphérique parisien. Un contentieux semble opposer ces deux jeunes gardiens de la paix, Christophe et Bertrand. Ce dernier sort son arme de service. Il braque son collègue, arme son chien. Un coup part. Christophe est touché au cou...

Cette autre histoire se passe deux semaines plus tôt. Alice et Laure enseignent les arts plastiques. Frédéric, professeur d'histoire-géographie, est au volant de la voiture. Le 1er avril à 21 h 45, il arrête son véhicule, moteur en marche, pour déposer Alice à l'angle de la mairie et du commissariat du onzième arrondissement de Paris. Survient un véhicule de police, qui fait des appels de phares. *« Dégagez ! »* Frédéric explique qu'il part sur-le-champ, mais que le policier pourrait *« rester poli »*.

« Vous n'avez aucun droit ici, fermez-la ! »

« Au poste ! » Deux heures durant, selon leurs témoignages concordants, les professeurs vont subir une somme de vexations. *« Vous n'avez aucun droit ici, fermez-la ! »*, s'entendent-ils dire aussitôt par le chef de poste. Pendant que Frédéric est soumis à une fouille et à un contrôle de papiers, ses deux amies sont menottées à un banc. A son tour, il est menotté, debout, à un radiateur. Traité de *« gaufrette, con et d'enculé »*, ajoute-t-il, par le chef de poste. Elle aussi fouillée, Alice exige que la policière *« mette des gants, ce qui provoque la moquerie des agents présents »*. Peu avant minuit, poursuit-elle, *« on me tord le bras et je reçois un coup de pied dans les fesses »*. Pendant tout ce temps, les policiers leur *« interdisent d'aller aux toilettes »* malgré les demandes répétées de ces jeunes gens qui s'avouent *« terrorisés »*. Vers une heure du matin, les trois enseignants sont transférés au commissariat de la rue de Charenton où des inspecteurs, *« courtois »*, dressent des procès-verbaux *« pour stationnement interdit »* et *« refus d'obtempérer »*. On les autorise enfin à aller aux toilettes.

La liberté de travail des journalistes

Mercredi 14 avril, une équipe de France 2 filme la façade du commissariat central du dix-huitième arrondissement, qui a été au cœur des manifestations parisiennes des derniers jours. Le cameraman est alors pris à partie par des membres de la police du métro (SPSM, le service de protection et de sécurité du métro), qui n'ont *a priori* aucune raison de l'interpeller à cet endroit. Le journaliste est conduit au commissariat, où il refuse, semble-t-il, de donner son identité. Les menottes au poignet, il sera transféré dans un autre service de police judiciaire, où il sera relâché après un contrôle d'identité. Pendant ce temps, ajoute le Syndicat national des journalistes (SNJ), sa collègue était *« interdite de mouvements sur le trottoir, à l'extérieur du commissariat »*. Protestant contre ces *« intimidations, menaces et violences »*, le SNJ entend *« faire respecter la liberté de travail des journalistes et met en garde le ministre de l'intérieur contre toute autre entrave à la liberté de la presse »*.

A ces témoignages viennent s'ajouter les plaintes contre des violences policières qu'ont déposées six personnes interpellées, lors des manifestations de protestation contre la mort du jeune Zaïrois, les 7 et 8 avril à Paris. Ces jeunes gens se plaignent, comme l'étudiant dont nous avons publié le témoignage (*le Monde* daté 11-12 avril), de brutalités policières survenues lors de leur interpellation ou à l'occasion de *« passages à tabac »* dans des locaux de police.

ERICH INCIYAN

□ **Les députés ont élu leurs représentants à la Haute Cour de justice.** – Les députés ont désigné, mercredi 14 avril, les douze membres de la Haute Cour de justice et leurs six suppléants. Il s'agit, pour les titulaires, de Nicole Catala (RPR), Jean-François Deniau (UDFC), Alain Griotteray (UDFC), Georges Hage (PC), Jean-Jacques Hyest (UDFC), Jacques Limouzy (RPR), Pierre Mazeaud (RPR), Jean-Pierre Michel (PS), Didier Migaud (PS), Jean-Pierre Pierre-Bloch (UDFC), Patrick Ollier (RPR), Suzanne Sauvaigo (RPR) et, pour les suppléants, de Xavier Deniau (RPR), Claude Dhinnin (RPR), Henry Jean-Baptiste (UDFC), Georges Mesmin (UDFC), Roger-Gérard Schwartzenberg (PS), André Gerin (PC).

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté 25 à 32

Le numéro du « Monde » daté 15 avril 1993 a été tiré à 460 771 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sans visa » : les Samoa cent ans après Stevenson

L'auteur de l'*Ile au trésor* avait trouvé son île. Dans l'archipel des Samoa, au milieu du Pacifique, Stevenson avait choisi sa dernière halte. Parti sur ses traces, au tout début du siècle, l'écrivain parisien Marcel Schwob découvrait une société *« communautaire »* qui a peu changé. Jusqu'à hypothéquer les chances de son développement.

Le Monde

DES LIVRES

Naissance de Sade

Deux siècles après, voici qu'on ouvre les archives de la famille. Surprise !
Le divin marquis eut un père extraordinaire. Qui – déjà – mariait fort bien philosophie et libertinage...

PAPIERS DE FAMILLE
I. Le Règne du père (1721-1760)
« Bibliothèque Sade »
Edition de Maurice Lever.
Xavier et Thibault de Sade,
Fayard, 898 p., 395 F.

Un préjugé courant, démocratique et romantique, veut que les hommes de génie n'aient pas eu de père, du moins pas de père remarquable. A cette règle égalitaire, il fallait une exception énorme, renversant les idées reçues. Non, il ne s'agit pas de Jésus-Christ, mais de Sade. Le divin marquis, en effet, n'est pas tombé du ciel, sa naissance a été préparée, il est en tous points le contraire d'un Œdipe. Un Jean-Baptiste le précède, comte, dont les archives, pieusement conservées par son fils, sont à tous égards stupéfiantes. Roman familial ? En voici un, propre à déprimer gravement la névrose des siècles. Sade, le monstrueux Sade, a donc eu un père extraordinaire, à la fois diplomate, philosophe, soldat, libertin ? Un père aimant son fils et aimé de lui ? Traumatisme ! Scandale !

Enchantement, plutôt. Ces lettres de famille, brusquement ouvertes et qui arrivent ainsi, après deux siècles, à destination, sont une mine de révélations pour les historiens et les amateurs de littérature. Tout le dix-huitième siècle s'y déploie, y bat, s'y débat.

Le comte Jean-Baptiste de Sade se mêle de tout et est mêlé à tout : guerre, ambassades, théâtre, galanteries, intrigues. Ses correspondants l'informent constamment du moindre mouvement militaire, de la plus significative agitation des coulisses. Anonymes ou célèbres (parmi eux : Voltaire, le maréchal de Richelieu, d'Argenson), ils écrivent tous comme s'ils devaient être publiés un jour. Ils ont un talent du diable. Parfois, en marge, l'écriture du marquis pour un bref commentaire. Exemple : *« Lettre de mon père à l'une de ses maîtresses »*. On croît rêver. Celle-là, c'est Mlle de Charolais, dont voici le style à l'égard du comte : *« Ne doutez jamais de la délicatesse d'une femme qui sait attendre son amant quatre ans... Bonjour, coquin. »*

Jean-Baptiste de Sade a comme ami, entre cent, le maréchal de Saxe (rien que pour la description détaillée des combats et de la stratégie du temps, ce volume est une merveille). Il lui écrit *« Faites-moi part de vos amusements. Je souhaite qu'ils soient médiocres pour vous revoir plus tôt... On mange, on chasse, on joue, on couche partout. Mais ce n'est qu'en France qu'on jouit de tous les délices de l'amour, même sans en prendre infiniment. »* Le ton est donné. On se parle à toute allure, mais avec précision, de sièges, de tranchées, d'attaques et de contre-attaques. De mariages arrangés et de liaisons tournantes. De bêtises et d'agonies. De promotions et de destitutions. De publications ou de comédies récentes.



D.R.

Le comte de Sade : « Si mon fils allait être constant, je serais outré... »

Un de ses correspondants, en campagne, écrit ainsi au comte (nous sommes en 1743, le petit Donatien a trois ans) : *« Je ne suis pas étonné que le bal vous ait produit quelques bonnes fortunes. Pour moi, je fais grand cas de celles du bas étage : je les trouve beaucoup meilleures. Il y a ici une très jolie petite fille qui vient me voir presque tous les soirs. La conversation n'est pas vive, mais elle n'a que treize ans, sa figure est charmante.. La musique est ma plus grande ressource. »* En ville, le soir, on joue au cavagnole, au piquet, à la manille, au pharaon, au biribi (sorte de loto).

Le plus étonnant est que la langue est tellement crue, déliée, vivante, qu'elle a l'air de se servir elle-même des corps comme conducteurs ou acteurs plus ou moins doués. On ne respecte rien ni personne. Les grands hommes du temps ? Voltaire ? *« Il faut qu'il se batte toujours avec quelqu'un : général ou goujat, tout est égal pour lui ; la brochure d'un polisson qui lui refuse ses hommages le fait s'évanouir. »* Marivaux ? Pas mal, mais peut faire mieux. Montesquieu ? Du génie, sans doute, mais trop avare. Les personnages de la pièce, publique ou intime, s'appellent le cardinal de Fleury, Conti, Tencin, Breteuil, Belle-Isle, Bernis. Mme de Pompadour est là, et Crébillon fils. Les variations érotiques de Louis XV n'empêchent pas qu'il soit *« le meilleur des rois »* (Damiens en saura quelque chose). Les batailles font rage entre jésuites et jansénistes ? Sans doute, mais quelle importance ?

En 1745, le père du marquis écrit cette phrase : *« Je jouis de tout et ne m'aveugle de rien. »* Une autre maîtresse du comte ? Voici Anne-Charlotte de Salaberry, marquise Romé de Vernouillet. Elle lui écrit : *« Vous êtes charmant. Vous parlez toutes les langues avec une égale facilité. Poète, philosophe ou galant : on a toujours du plaisir à vous entendre. »* Et aussi : *« Je bannis la jalousie : elle rend le commerce épineux et enlaidit celui qui en est tourmenté. Je ne la trouve pardonnable que dans l'excès d'une passion, parce que l'ivresse excuse tout. »* L'ivresse excuse tout : c'est déjà Juliette.

Les peintres de l'époque sont Quentin de La Tour ou Chardin, Mlle Clairon chante à l'Opéra. Les lieux disputés sont Fontenoy, Rocoux, Lawfeld. *« Les ennemis n'ont pas cru que les Français entreprissent une manœuvre aussi audacieuse : la témérité de la chose en a fait la sûreté. »* Quand le comte de Sade raconte une de ses aventures, il s'exprime ainsi : *« Je cessai de parler, j'agis, je triomphai. »* La philosophie générale des esprits conséquents peut se résumer par cette notation : *« Je ne puis pas souffrir qu'on se serve de la religion pour nuire. »* Tous ces interprètes ont lu les moralistes du grand siècle, le clavier fondamental. Ils sont au courant des intérêts de l'amour-propre et de la vanité menant le monde. On ne les étonnera pas, on ne les effraiera pas

Philippe Sollers
Lire la suite page 27

Claudel derrière ses masques

Peu d'écrivains ont été à ce point enfouis sous leur caricature.
Gilles Cornec le dénonce à juste titre. Mais le poète ne se laisse pas si facilement saisir...

L'AFFAIRE CLAUDEL
de Gilles Cornec.
Gallimard, coll. « L'Infini ».
246 p., 92 F.

Il y aurait donc une « affaire Claudel » ? Et quels en seraient les termes ? A en croire Gilles Cornec, ceux d'une immense méprise. Non pas précisément celle qui, de manière posthume, a abouti à l'imagerie dérisoire et simpliste, encore prévalante, du poète de *Tête d'or* et des *Cinq grandes odes* : odieux bourgeois gonflé d'argent et de suffisance, intégriste catholique poussant l'intolérance jusqu'à la provocation, notable « planqué » à Brangues durant la guerre (il avait soixante-douze ans en 1940) pour tenir son portefeuille d'actions tout en composant des odes à Pétain, et enfin – dernier en date des avatars – geôlier psychiatrique par procuration de sa sœur Camille, forcément géniale puisque folle, évidemment libre et belle puisque rebelle... Peu d'écrivains, peu d'hommes ont à ce point été enfouis sous leur caricature, effacés par elle !

Cette image-là, les fidèles de toute les révoltes passées et à venir, les nostalgiques de la subversion surréaliste ou soixante-huitarde, l'ont amplement véhiculée, relayés en cela par les non-lecteurs de Claudel. Gilles Cornec – qui écrit, avec *l'Affaire Claudel*, son premier livre, – a voulu remonter plus loin, à la source de cette caricature. Il y a trouvé Claudel vivant, un certain Claudel, paradoxal et passablement retors, assistant à la méprise qui se fomentait, et se faisant, en même temps, sinon le complice, du moins le partenaire des opérations. Quant au lien entre ce passé et l'image actuelle du poète, il est possible, selon l'auteur, de l'établir symboliquement grâce, par exemple, à deux épisodes récents : la profanation de la tombe de Claudel à Brangues en avril 1980, d'une part ; l'image grotesque, violente et animale, d'un Claudel transposé mais reconnaissable, dans le film de Claude Chabrol, *l'Inspecteur Lavardin*, en 1986, d'autre part.

La démarche qui consiste à partir des haines, malentendus et controverses subis ou suscités par un écrivain est originale mais limitée. Si elle permet à l'essayiste de mettre en lumière ce paradoxe et d'accentuer les contrastes, elle mène également à une autre forme de caricature : Claudel en costume de grand incompris, vrai subversif censuré par la bêtise de toujours...

Cette image brossée à la hussarde, plus séduisante assurément que la première, est simple, trop simple. De plus, son originalité ne fait pas forcément justice à la réalité, certes paradoxale, mais plus encore complexe et irréductible, d'une œuvre et d'une vie. Et pour Claudel, l'une et l'autre furent riches, longues, beaucoup plus douloureuses qu'il n'y paraît.

La trinité Maurras-Breton-Gide

Au-delà, le livre de Gilles Cornec – vif et bien informé, remisant au loin quelques vieilles lunes académiques – pose une autre question. Pour envisager et commencer de comprendre un « grand » écrivain, pour l'aimer dans la hauteur, la profondeur et la largeur de son génie, la meilleure démarche consiste-t-elle à s'avancer vers lui comme en terre conquise, déjà colonisée, pour l'épingler devant soi ? La voix du critique doit-elle se faire si forte et impérative, si *singulière*, qu'elle finisse par couvrir celle de son sujet ?

Trois noms dominent dans le panthéon inversé de cette « affaire Claudel », trinité qui n'a rien de *« sainte »* quoi qu'en dise Gilles Cornec : Charles Maurras, André Breton et André Gide. Pour le premier et le deuxième, les choses sont claires ; elles relèvent de la haine pure et simple. Pour le dernier, elles se compliquent à l'intérieur d'une relation (surtout épistolaire) dans laquelle tous les enjeux n'étaient probablement pas visibles.

Avec l'idéologue royaliste, il y a d'abord la querelle subalterne autour d'un ou deux fauteuils de l'Académie française : Claudel refusé en 1935, à la suite notamment d'une campagne de *l'Action française* ; Maurras élu en 1938, radié en 1945 après avoir été condamné aux travaux forcés à perpétuité, avec Claudel comme témoin à charge ; Claudel enfin, qui avait entre-temps refusé de siéger près de *« l'immonde canaille »*, est élu un an plus tard triomphalement au fauteuil de Racine et est accueilli sous la coupole par François Mauriac. A cette date, le poète et le diplomate ont depuis longtemps pris leur retraite.

Célèbre et célébré – par le général de Gaulle entre autres..., – nullement insensible aux hommages et aux bénéfices de la gloire, il se consacre à son œuvre exégétique : plusieurs milliers de pages de lecture de la Bible.

Patrick Kéchichian
Lire la suite page 28



HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Le dernier mot

PETITES PORTES D'ÉTERNITÉ
La mort, la gloire et les littérateurs
de François Boddaert.
Hatier,
coll. « Brèves Littérature »,
180 p., 148 F.

C'EST joli comme idée. François Boddaert a suivi *« le convoi funèbre de la littérature française »*. Il a voulu savoir comment nos écrivains (de Montaigne à Malraux) avaient franchi les *« portes de l'éternité »*. Cela fait songer à la représentation de la fausse modestie par La Bruyère : des hommes de petite taille, qui se baissent pour passer sous une grande porte, car ils redoutent de se cogner... Il faudrait connaître la dimension des diverses portes et les mensurations des écrivains. Combien mesuraient Pascal, Racine, Voltaire, Chateaubriand, Baudelaire, Proust et les autres ? François Boddaert a fait le *« roman du trépas »*. Il a pris soin de tous ces gens. Avant d'assister à leur enterrement, il s'est rendu à leur chevet. Il a recueilli les testaments et les dernières pensées. Les ultimes réflexions devant une chose qui arrive à tout le monde, mais dont tout le monde s'étonne.

La littérature française a besoin de ce genre de notaire. François Boddaert est de la même sorte que les contrôleurs des poids et mesures de Giraudoux. Il a une conception rêveuse des aventures humaines et de l'histoire des lettres. Il se promène parmi de très beaux fantômes. Il traverse une France mythologique où les entrepreneurs de pompes funèbres s'appellent Bossuet et le Père Bourdaloue. Comment s'éteignit, après avoir « enterré » tant de « stars », l'évêque de Meaux, le 12 avril 1704 ? Il mourut *« assez solitaire »*, d'une façon clandestine ou presque. L'époque célébra distraitement sa disparition. Sans doute fut-il victime du changement de siècle. Les gens avaient déjà la tête ailleurs, et Bossuet n'entra pas dans l'éternité littéraire par la grande porte. Il fallut attendre Chateaubriand et la *Vie de Rancé* pour que le champion de l'oraison funèbre reçût l'éloge qu'il méritait. Chateaubriand refit la « nécro ». Il parla de *« l'aigle qui s'était, en passant, reposé un moment dans ce monde »*.

François Boddaert réserve l'un de ses chapitres à ce qu'il appelle *« la mort Grand Siècle »*. Ayant eu l'idée de mourir à Stockholm, le 11 février 1650, Descartes fut d'abord enterré dans cette ville, avec des enfants qui avaient rendu l'âme avant d'avoir *« l'usage de leur raison »*. C'est le genre d'ironie qu'affectionne le destin... Pascal avait cousu des messages secrets dans ses vêtements, avant de franchir la douane céleste. Ils parlaient de *« pleurs de joie »*... Les derniers temps de Mme de La Fayette furent dominés, au contraire, par la tristesse. D'après François Boddaert, *« on la surnommait « le Brouillard »*, tellement elle s'assombrissait. Elle promenait ses états d'âme *« entre son beau jardin de la rue de Vaugirard et une petite maison à Fleury-sous-Meudon »*. *« C'est assez d'être »*, disait-elle. En 1680, la disparition de La Rochefoucauld n'arrangea rien, car il était son meilleur ami. La comtesse *« fit mine de lui survivre treize ans »* et mourut le 25 mai 1693. Mme de Sévigné la rejoignit trois ans plus tard. Je ne sais à quelle heure la marquise sortit de ce monde. Les deux dames eurent des humeurs très fin de siècle : des sentiments inspirés par le mélange des crépuscules. Mais elles connurent tout de suite le paradis de la postérité. Elles ne passèrent pas par le purgatoire.


BERENICE CLEEVE

LE livre de François Boddaert épouse des formes diverses. Il y a des chroniques, des portraits ou seulement des « brèves » : des nécros *« en quatre lignes »*. *« L'abécédaire de quelques morts violentes et variées »* dresse un catalogue des carrières littéraires abrégées par la guerre, le suicide, le crime ou les accidents. Tous les excès de vitesse, en quelque sorte... Cyrano de Bergerac reçut, paraît-il, une poutre sur la tête. Paul-Louis Courier fut assassiné par son garde-chasse. Jean Follain fut écrasé par une voiture. Catulle Mendès et Louis Hémon le furent par des trains. Ce n'était pas très aimable pour une corporation qui célébra souvent ce moyen de transport. *« L'hiver, nous irons dans un petit wagon rose, avec des coussins bleus »*, écrivait Rimbaud. Et Cendrars faisait *« l'école buissonnière dans les gares »*...

« Sur vingt personnes qui parlent de nous, dix-neuf en disent du mal, affirmait Rivarol, *et la vingtième, qui en dit du bien, le dit mal. »* C'est pourquoi il rédigea lui-même son épitaphe. *« La paresse nous l'avait ravi avant la mort »*, écrivit-il à propos de lui-même. C'était assez bien trouvé, mais je préfère la maxime précédente... Marcel Schwob disparut en 1905. Il avait, selon Jules Renard, *« cet air en colère de certains morts qui s'en vont trop jeunes »*. Raymond Roussel expira le 14 juillet 1933. Et Henri Calet s'éclipsa lui aussi le jour de la fête nationale, vingt-deux ans plus tard. Ils avaient, sans doute, le goût des contrastes et le désir d'ajouter à l'existence une dernière note d'humour. Voilà, en tout cas, des « histoires » pour les dîners d'hiver ou de printemps...

Curieusement, François Boddaert rapproche Céline de Chateaubriand. Je ne sais si le vicomte serait content de voisiner avec le médecin de Meudon. Mais, après tout, pourquoi ne pas imaginer François-René parlant du trépas avec l'auteur de *Mort à crédit* ? D'ailleurs, Céline séjourna souvent à Saint-Malo. Pourquoi pas des conversations au bord de la mer, entre les deux hommes, afin de comparer les prophéties ? *« On dirait que l'ancien monde finit, et que le nouveau commence*, écrivait Chateaubriand. *Je vois les reflets d'une aurore dont je ne verrai pas le soleil. Il ne me reste qu'à m'asseoir au bord de ma fosse ; après quoi je descendrai hardiment, le crucifix à la main, dans l'éternité. »* Et Céline de répliquer : *« La grande défaite, en tout, c'est d'oublier, et surtout ce qui vous a fait crever, et de crever sans comprendre jamais jusqu'à quel point les hommes sont vaches. »* Les deux écrivains considéraient à la fois le naufrage de leur existence et celui de leur époque. Toujours le mélange des crépuscules... Cependant, le vicomte soignait son image pour les générations futures. Il se préoccupait de sa « destinée posthume ». Il espérait avoir sa place dans le ciel de la postérité. Et cela provoquait les ricanements du médecin. Le premier se tenait au bord de l'éternité. Et l'autre, *« au bord du trou »*. Pour Céline, le terme du voyage, c'était la nuit, même si l'on essayait d'exorciser le néant avec des mots.

L'ambition de toute la littérature, c'est peut-être, justement, d'apprivoiser, de conjurer, de distraire, de tromper ou de narguer la mort. Il s'agit de trouver les phrases qui la prendront au piège. Les écrivains rêvent d'avoir le dernier mot avec elle. Après tout, les mots sont leur métier...

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

L'enfer moderne

L'AUTOMNE DE LA PEUR
Récit de Bashkim Shehu, préface d'Ismaïl Kadaré.
Traduit de l'albanais par Isabelle Joudrain-Musa.
Fayard, 204 p., 98 F.

DANS LES LABORATOIRES DU PIRE
Totalitarisme et fiction littéraire au XXe siècle
d'Eric Faye.
José Corti, 280 p., 140 F.

« QUANT *à moi, il me fallait partir à la recherche des ossements de mon père, que je ne pouvais laisser sans sépulture... Certains estimaient que le tombeau avait été rouvert quelques jours après l'enterrement, d'autres que cela s'était passé des semaines ou des mois – voire des années – plus tard ; mais peut-être ma mémoire déformée était-elle en proie à une hallucination engendrée par la prison où, comme l'on finit par croire à un monde par-delà la mort, le cours du temps obéit à d'autres lois que chez les vivants. »*

On pourrait croire à un nouveau roman d'Ismaïl Kadaré, une suite du *Général de l'armée morte*, un surgeon de *Qui a ramené Doruntine ?*, ou encore une de ces vieilles légendes albanaises qu'on se raconte là-bas depuis des temps très lointains. Cette quête macabre se passe bien en Albanie, à Tirana, mais en 1991. L'auteur vient de sortir de prison ! Et il ne s'agit pas d'une fiction, mais de l'histoire vraie de Mehmet Shehu, premier ministre d'Albanie pendant vingt-sept ans, numéro deux du régime, que raconte un de ses fils, dix ans plus tard. *L'Automne de la peur*, ce sont les trois mois qui ont précédé la mort de son père, de septembre à décembre 1981.

Et la réalité colle de si près au cauchemar que nous préférerions prendre pour une fiction cette histoire de la chute d'un dirigeant qui ressemble à une tragédie grecque mâtinée de drame shakespearien. *« Le dramaturge qu'est Enver Hoxha a un esprit si compliqué qu'aucun acteur n'est à même de comprendre jusqu'au bout le rôle qu'il sera appelé à jouer*, prévient Ismaïl Kadaré dans la préface. *C'est ce que prouve sa colère contre ses victimes. Il ne les juge jamais à la hauteur de ses ébauches dramatiques. Il leur manque, par exemple, l'intuition de lui proposer elles-mêmes de lui rendre un dernier service, ou de lui suggérer le moment où elles doivent se donner la mort. Elles atermoient toujours, et c'est lui-même qui doit en finir avec elles... »*

LE fils de trente-deux ans, qui sort de prison au bout de dix ans, ne sait par où commencer ses recherches. Il a d'abord cru la thèse officielle selon laquelle son père s'est suicidé *« au cours d'une dépression nerveuse »*, il a su que sa mère est morte d'*« un infarctus »* dans la prison où elle était incarcérée depuis trois ans (infarctus ? empoisonnement ? Il ne le saura jamais). Pas un membre de sa famille n'est en liberté. Il va partir, comme il dit, *« à la recherche des ossements de son père »* et refaire la chronique de sa fin dans ce beau livre, efficace, terrifiant de style très kadaréen, qui nous entraîne dans l'intimité des grands du régime et dans le quartier du Bloc, véritable cité interdite où la famille Shehu habite une maison immense, avec des corridors pleins de tournants, de chambres disposées comme dans un labyrinthe.

L'Automne de la peur, c'est d'abord l'angoisse, le complexe de la forteresse assiégée tandis que se profilent les signes avant-coureurs d'une chasse aux sorcières. C'est la peur des agents secrets de l'étranger. La menace sur la bru qu'on a vue avec un étranger. Les dénonciations (*« Il est impossible que les renseignements soient faux »*). La file des voitures noires du bureau politique, qui ressemblent à des corbillards. Les rêves et les présages, tel le labyrinthe où le Minotaure veille à chaque issue. C'est le bonheur des fiançailles du frère, puis la rupture ordonnée par Enver Hoxha et par, toute la direction du parti à cause des *« taches »* dans la biographie de la fiancée (un oncle en Amérique, un autre en prison). Comme si le cortège de la noce ne pouvait que se figer dans la glace et appeler la malédiction du père. *« Mais si nous partons et que je vais vivre avec Silva à l'écart de la famille ?* demande le fiancé. – *Alors... alors, tu ne serais plus mon fils. »* Un cas exemplaire, à ne pas suivre, qui sera étudié dans les écoles du parti...


B.V.'T LANTHUYS

Van Gogh, « Vieillard pleurant ».

Il y a aussi les codes étranges : le père qui appelle son fils par son prénom, ce qui équivaut à le rejeter, à le traiter en étranger. Et les croyances populaires : pénétrer dans une maison neuve porte malheur, par exemple. Le casse-tête des mariages, des alliances devrait-on dire, à l'intérieur du pouvoir (*« Le sort voulut que Kadri Hazbiu lui-même devint un proche par alliance d'Enver Hoxha, lorsque le frère du mari d'une nièce de la femme de Kadri Hazbiu épousa la fille d'Enver. »*). Je vous conseille surtout la terrible fable du Successeur Défunt auquel le Dirigeant porte un tel amour qu'il voudra se repaître de son corps : *« Ainsi le Dirigeant saisit son Successeur adoré et, l'aimant si fort, le plaça sur un trône de fer fixé sur un four de fer également, puis il donna l'ordre d'allumer le four et de chauffer le trône au rouge et avec lui les chairs du Successeur, Défunt, qui mourut ainsi rôti. Puis le Successeur Défunt fut enlevé du trône et placé sur une immense table de banquet où fut convié le Cercle des Fidèles »* (« les Mets maudits », d'après un récit ancien et véridique). L'anthropophagie comme mode de gouvernement quand le Dirigeant dévore tous les successeurs possibles.

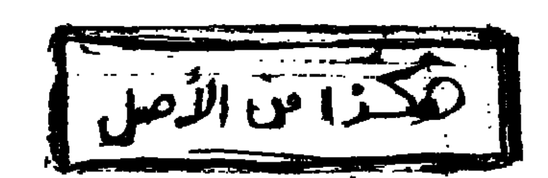
Ce sera novembre, le huitième congrès du Parti du travail d'Albanie, les attaques de moins en moins masquées. L'autocritique du premier ministre. L'histoire d'une chute inéluctable dont la victime a sur les mains, on s'en doute, le sang des purges précédentes... Avant d'être suicidé de deux balles... Une sorte de procès de Moscou, de procès de Prague, trente ans plus tard, où chacun est contraint de passer aux aveux. *« Dans de grandes salles froides, des centaines de cadres et d'intellectuels de Tirana écoutaient, cet hiver-là, les enregistrements des interrogatoires des membres de la famille Shehu*, se souvient Kadaré. *De sa femme et de ses fils. C'est ainsi que l'on entendit la voix de l'auteur de ce livre parler de son père. Lui qui savait si bien ce qu'avaient été les procès de Moscou, le conditionnement psychique, les aveux soutirés sous la torture, eh bien, le destin lui avait réservé la lourde épreuve de vivre cela lui-même. »*

L'UTOPIE n'est jamais loin du totalitarisme. Le mythe (ou le mot d'ordre) de la cité radieuse et du monde nouveau de Marx auront engendré une tyrannie du bonheur programmé, un enfer totalitaire, qui a de quoi effrayer. C'est une partie de la thèse que développe Eric Faye (né en 1963) dans un essai, prolixe et passionné, sur le totalitarisme et la littérature de fiction au vingtième siècle qu'il a intitulé *Dans les laboratoires du pire*, poursuivant là une recherche qui lui tient à cœur et qu'il avait déjà entreprise à propos d'Ismaïl Kadaré (1), recherchant comment l'écrivain, par la fiction, pouvait résister à la barbarie, maintenir la mémoire et la langue, pour rendre compte de l'enfer.

Etats cauchemardesques dont rendent compte des visionnaires venus d'horizons divers, d'expériences politiques différentes, dont le rapprochement compose un panaché étrange d'auteurs, une dizaine, qui sont non pas des dissidents ou des théoriciens, mais des créateurs d'univers imaginaires et qui, chacun à sa manière, retrouve les mêmes archétypes, les mêmes situations. Tel le Russe Evguéni Zamiatine avec *Nous autres* (1920), l'Anglais Aldous Huxley et *le Meilleur des mondes* (1931), le Slovène Vladimir Bartol avec *Alamut* (1938), l'Allemand Ernst Jünger non pas pour *Orages d'acier* mais pour *Sur les falaises de marbre* (1939) et *Heliopolis* (1949), l'Anglais George Orwell et *la Ferme des animaux* (1946), le Russe-Américain exilé Vladimir Nabokov pour *Brisure à Senestre* (1946), l'Américain Ray Bradbury et *Fahrenheit 451* (1953), l'Italien Dino Buzzati et des nouvelles comme *le Mot prohibé* (1958), le Congolais Sony Labou Tansi pour *la Vie et demie* (1979), l'Albanais Ismaïl Kadaré pour *la Niche de la honte* (1978), puis *le Palais des rêves* (1981), et aussi le Grec Nikos Athanassiadis pour *Au-delà de l'humain* (1956).

Dans ce livre composé comme l'Enfer de Dante, Eric Faye plonge en neuf chapitres dans le « pire », dans un énorme désordre de lectures et d'idées, pour tenter d'inventorier les littératures qui s'élèvent contre le déferlement d'utopies, qui réagissent à la propagande et à l'endoctrinement. *« L'aspect le plus remarquable est que l'anti-utopie n'a jamais été une école. Ses tenants ne se sont pas donné le mot, ils n'appartiennent pas à quelque comité antifasciste ou anticommuniste. Peu d'entre eux, en définitive, ont connu le mal qu'ils décrivent. »* Littérature du rejet qui est la manifestation d'un instinct de conservation et qui vaut qu'on s'y penche.

(1) *Entretiens avec Ismaïl Kadaré* et *Ismaïl Kadaré, Prométhée porte-feu* (José Corti, 1991).



Sortilèges d'une vie

L'ENFANT QUI LISAIT LE CIEL
de François Coupry.
Robert Laffont, 190 p., 98 F.

Il est des auteurs reposants. Jamais ils ne bousculent le lecteur. Livre après livre, ils chantonnent la même musique sur sujets peu différents. Coupry n'est pas de ceux-là. Tantôt il fait dialoguer Faust et Antigone, tantôt il nous installe dans le corps d'une hypocondriaque, Hélène Larivière, tantôt il lance dans la mare littéraire six pavés d'un cycle romanesque qui invente un autre monde pour mieux dire le nôtre. Et voici qu'il nous invite à suivre une Marie Romance, à planer dans son ciel, de l'un à l'autre des signes qu'elle y déchiffre. Cela s'appelle aussi poésie. Mais qu'on ne se méprenne pas, cette poésie aux saveurs de conte n'ôte rien au réalisme d'une histoire qui, pour être simple et claire, aussi bien de fond que de forme, n'est rien de moins qu'un défi au destin, l'ancestral désir de décrypter aujourd'hui ce que seront les lendemains et le terme du voyage.

Pour que l'obscurité de l'avenir se transforme en lumière, c'est de l'impondérable que Marie attend révélation et précision sur l'itinéraire de sa vie. Elle déchiffre les directions habituellement ignorées qu'impose le destin, afin de n'avoir aucune surprise quand il l'aura menée là où elle devait aboutir. Mais l'impondérable n'est rien s'il ne se matérialise. Un oiseau qui passe, une feuille qui tombe, un personnage qui sera là ou non après dix secondes d'yeux clos, autant de signes à lire qui permettent d'interpréter de mystérieux messages.

Dès l'âge de six ans, Marie s'est installée dans une double vie, celle des présages qu'il faut augurer et celle de tous les jours, familiale, scolaire, de fillette, d'adolescente, de jeune femme, d'amoureuse. Et, très tôt, elle ne s'est pas contentée de la lecture des événements pour tout autre insignifiants, elle est allée de la constatation à la provocation. Si arrive ceci, sera cela – qu'un avion passe d'est en ouest et papa se cassera la jambe. Or cela est si souvent parce que fut ceci que Marie, qui a *« besoin d'une croyance du dedans, une croyance qui l'enfermât pour toujours »*, ne doute pas qu'après avoir connu bonheur, amour et gloire, elle mourra à trente ans.

Née en 1960, et prisonnière de la certitude de son destin, mourra-t-elle en 1990 ou rompra-t-elle le charme, l'espèce d'enchantement qui la lie à l'interprétation des signes ? C'est toute la part anecdotique du roman, où nous revivons ces trente dernières années en même temps que nous suivons les lectures célestes de Marie Romance. Mêler la réalité à l'invraisemblable, le terre à terre du quotidien à ce qu'il y a de plus mystérieux en nous, c'est une constante de l'œuvre de Coupry. Une fois de plus, il y réussit et le plaisir de la lecture en est doublé.

Pierre-Robert Leclercq

De la musique avant toute chose

Simple divertissement de prince ennuyé pour Stevenson, la poésie de Charles d'Orléans est, selon Jacques Drillon, « le modèle de la chose écrite qui chante mieux que le chant »

CHARLES D'ORLÉANS
de Robert-Louis Stevenson.
Traduit de l'anglais et présenté par Jacques Drillon,
Le Promeneur, 80 p., 64 F.

CHARLES D'ORLÉANS ou le génie mélancolique
de Jacques Drillon.
Lattès, 192 p., 155 F.

Il est le ténébreux, le veuf, l'inconsolé, le prince d'Orléans à la Tour abolie. Charles, duc d'Orléans, fils de Louis, le frère de Charles VI le roi fou, et de Valentine Visconti. Né en 1394, parmi les grands de son monde, dans une France livrée à la guerre de cent ans et à la guerre civile.

Né pour commander, pour venger son père assassiné quand il avait treize ans, son destin fut celui d' *El Desdichado* de Nerval. Son étoile semblait morte et son *« luth constellé »* portait *« le soleil noir de la mélancolie »*. Sa tour ne fut que celle de Londres et d'autres prisons anglaises, où il passa vingt-cinq ans après le désastre d'Azincourt, ou celle du jeu d'échecs, qu'il pratiquait souvent (*« J'ai aux échecs joué devant amour »*), celle enfin du château de Blois, où il finit sa vie, entretenant une cour de poésie, organisant des concours de rimeurs auxquels participa Villon, le poète-voyou, qui symbolise à lui seul la poésie du Moyen Age, au point de faire oublier celui qui, un temps, lui accorda refuge.

Charles d'Orléans rassembla ses poèmes, soigneusement recopiés, dans de somptueux manuscrits. Mais l'imprimerie, apparue peu avant sa mort, en 1465, le négligea. Ses premiers poèmes furent publiés au dix-huitième siècle et les premières éditions datent du dix-neuvième (1). A cette époque, Théodore de Banville écrit des *Rondels composés à la manière de Charles d'Orléans*, le lycéen Arthur Rimbaud fait une composition qui est une lettre de Charles à Louis XI, Verlaine a subi son influence. Au dix-neuvième siècle, le prince-poète est sinon à la mode, en tout cas sorti du purgatoire. Il y retournera assez vite.


SUCCESSION H. MATISSE

Matisse : « Je suis en intimité avec Charles d'Orléans, quelle limpidité ! » (Lettre à André Rouveyre, 25 octobre 1942).

On voit en lui un précurseur du romantisme, *« celui au cœur vêtu de noir »*, un autre Hamlet. On aime sa malchance, l'échec de sa vie, tout ce qui en fait un héros malheureux. On lit moins ses vers, d'une grande tristesse, mais d'une légèreté, d'une musicalité qui ne correspondent pas à son destin funeste. Le *Grand Larousse universel du dix-neuvième siècle* évoque ses poésies, *« qui ne manquent pas de grâce et de naïveté, mais dont on a exagéré le mérite »*.

Grand amateur de littérature française – il écrivit sur Villon, Hugo, Dumas, – Robert-Louis Stevenson a publié, en 1876, un long article consacré à Charles d'Orléans. Son opinion est assez proche de celle de Larousse. Il n'aime guère ce prince sans caractère qui n'est ni assez docteur Jekyll ni assez mister Hyde. Le poète ne lui est pas antipathique : *« Et le lecteur peut, quand il le désire, faire la connaissance du duc ; il peut même, si leurs humeurs s'accordent, devenir son ami. »* Mais leurs humeurs ne s'accordent pas, Stevenson reste étranger à Charles d'Orléans. L'article est biographique et sans complaisance, le verdict sans appel : *« La nullité de la vie publique de Charles d'Orléans était totale. Il ne réussit rien de ce qu'il entreprit. »*

Cet échec est patent, on peut le juger avec moins de sévérité (2), mais il est incontestable. A partir de ce fiasco, Charles a construit une autre vie, parallèle, qu'il transforma en vers. Cela, Stevenson ne le voit pas. Pour lui, la poésie de Charles d'Orléans n'est qu'un simple divertissement de prince ennuyé. Les ballades et les rondeaux *« semblent avoir été inventés pour la prison ou l'hôpital. On pourrait placer en exergue à tous les recueils d'anciennes poésies cette formule écossaise : « Il ne devrait pas avoir grand-chose à faire, celui qui a écrit cela ! »* Il ne voit dans ses vers que le reflet d'une époque que, *« dans l'histoire de l'humanité (...), on pourrait presque comparer à l'école maternelle »*.

Curieusement, le fait que la poésie soit un genre très répandu et très pratiqué ne semble pas un signe de civilisation pour Stevenson. Charles d'Orléans faisait des vers comme Monsieur Jourdain de la prose, et il n'était pas le seul : *« Anglais et Français échangeaient par dessus les murailles des défis en formes de ballades. »* Imaginerait-on aujourd'hui des résolutions de l'ONU en vers ?

L'auteur de *l'Ile au trésor* lui reconnaît quand même *« une légèreté (...), une délicatesse inimitables »*, mais *« cette poésie va bien à ceux qui veulent faire des vers, et non à ceux qui cherchent à exprimer une opinion »*. Et c'est bien là que réside le malentendu entre les deux artistes. Le jugement de Stevenson sur Charles d'Orléans rappelle le dialogue entre Mallarmé et Degas. Le peintre fait part au poète de ses tentatives avortées d'écrire un sonnet : *« Et cependant ce ne sont pas les idées qui me manquent, j'en suis plein ! »* Et Mallarmé de répondre : *« Ce n'est pas avec des idées qu'on fait des sonnets, Degas, c'est avec des mots. »*

On cherche souvent à réduire la poésie à son sens, et on lui reproche, en général, soit son indigence, soit son hermétisme. On veut la réduire au discours, lui faire exprimer une opinion, un message, alors que sa vocation n'est ni de convaincre ni de démontrer : dans son *Art poétique*, Verlaine a pris l'éloquence pour lui tordre le cou. La poésie ne sert à rien, elle est inutilisable, parce qu'elle est trop fragile, trop précaire. Et c'est sa fragilité qui la rend essentielle. Elle pourrait ne pas être, et elle ne pourrait pas être autrement que ce qu'elle est – cette combinaison de mots et de sons cherchée et trouvée par Nerval, Baudelaire, Verlaine, Apollinaire, etc : *« La connais-tu, Dafné, cette ancienne romance. » « Le soleil s'est noyé dans son sang qui se fige. » « Je fais souvent ce rêve étrange et pénétrant. » « Moi qui sais des lais pour les reines »*... Et Charles d'Orléans : *« Prisonnier suis, d'amour martir/ Hélas ! et n'est-ce pas assez... » « Amoureux ont paroles peintes* (3). *» « Le vent a laissé son manteau/ De vent, de froidure et de pluie. »*

Jacques Drillon prend le parti du prince : *« La poésie de Charles d'Orléans ne transmet pas une idée, elle ne décrit rien : c'est une pure émotion »*, elle est *« le modèle de la chose écrite qui chante mieux que le chant »*. Il est logique qu'un critique musical amoureux de la langue française, auteur de livres sur Liszt et Schubert et aussi d'un *Traité sur la ponctuation française* (4), rende hommage à Charles d'Orléans, l'un des plus musiciens de nos poètes (*« Trop entré en la haute gamme/ Mon cœur, d'ut, ré, mi, fa, sol, la »*). Il fait sonner les mots les plus ordinaires pour en extraire du rythme (*« Qui ? quoy ? comment ? à qui ? pourquoy ? / Passé, présent ou avenir,/ Quand me viennent en souvenir, / Mon cœur en penser n'est pas coy »*). Des moments les plus noirs de son existence, il compose des poèmes d'une grande tristesse, qui ne sont jamais pesants. Pour combattre *Ennuy et Mérencolie*, il utilise les armes les plus légères : *« Ci pris, ci mis.../ Trop fort me lie / Mérencolie / De pis en pis. »*

La poésie de Charles d'Orléans est d'une grande précarité. Il suffit d'un rien pour qu'elle tombe dans la fadeur ou la convention. Ce qui arrive parfois. Elle est comme *« la chanson bien douce »* de Verlaine, qui lui doit tant : *« Elle est discrète, elle est légère / Un frisson d'eau sur de la mousse. »*

Alain Salles

(1) Jacques Drillon fait remarquer que l'une d'elles est due à Chalvet, qui fut le professeur d'histoire de Stendhal.

(2) Voir le roman de Hella S. Haase. *En la forêt de longue attente* (« le Monde des livres » du 2 août 1991).

(3) Aragon a placé ce vers en exergue de *Prose du bonheur et d'Elsa*.

(4) *Liszt transcripteur* et *Schubert et l'infini* (Actes Sud, 1986 et 1988), *Traité de la ponctuation française* (Gallimard, 1991). Son *Charles d'Orléans* est une pièce de *« théâtre à lire »*, dont les protagonistes sont : le texte, la marge, la citation, la note en bas de page...

Le langage du silence

Dans sa prose comme dans ses poèmes, Silvia Baron Supervielle reste fille de cette plaine argentine où tout se dissout

par Hector Bianciotti

LE LIVRE DU RETOUR
de Silvia Baron Supervielle.
José Corti, 240 p., 100 F.

L'EAU ÉTRANGÈRE
de Silvia Baron Supervielle.
José Corti, 98 p., 90 F.

Voici le huitième recueil de poèmes de Silvia Baron Supervielle et, après *l'Or de l'incertitude* (1), son deuxième ouvrage en prose.

En lisant aussi bien sa prose que ses vers, on songe au grand peintre romantique Caspar David Friedrich, en particulier à ceux de ses tableaux où un personnage, vu de dos, contemple quelque paysage illimité, cherchant l'infini du ciel obstrué par des arbres ou des montagnes.

Infini, lointain, distance : voilà des mots-clés où l'imaginaire de notre poète trouve de récurrents repères tout au long de son œuvre. Comme si son ambition était d'atteindre à une beauté indépendante de tout sujet, à un monde où rien ne se bornerait à être – comme dans cette plaine argentine où Silvia Baron Supervielle est née, où le jour immense s'éteint comme un son meurt, et de laquelle, au fond, elle n'est jamais sortie. Si, toutefois, elle a préféré vivre en France, pays de ses ancêtres, dont elle a repris la langue.

Serait-il interdit de penser que, bien des fois, les poèmes qui respectent une métrique, un système de rimes, d'allitérations, une forme établie par la rhétorique, comptent des vers anodins, et que leur beauté n'est due qu'à ces « trouvailles » où le sens et le son jouent de concert, au point qu'elles semblent venues de plus haut que l'auteur ?

Comme Ungaretti, lorsqu'il se limite à inscrire sur la page ces trois mots : *« Je m'illumine/ d'immensité »* (*« M'illumino/ d'immenso »*), Silvia Baron Supervielle tâche de ne retenir que le moment extrême de la méditation ou de la rêverie. Aussi dit-elle : *« L'indiscernable/ vibration/ de l'édifice/ qui emmure/ le cri. »* Ou : *« L'éclair emportera/ le ciel entier/ la mer détachée/ prendra les arbres/ tout sera un flot/ de feu délivré/ de dessin. »* Ou encore : *« Sommes/ nous déjà/ quittes/ le songe/ et moi. »*

Dans *l'Or de l'incertitude*, où elle s'aventurait dans les sables mouvants de la prose, Silvia Baron Supervielle prit comme prétexte – pour décrire ses impressions d'Argentine, et dire *« ce passage qui manque dans les cartes de l'alphabet* [et qui] *relie une mer à une autre, une langue à une autre langue »*, – la relation de voyage rédigée par un mousse de l'expédition de Magellan, s'efforçant de nommer, dans les langues qu'il baragouinait, les choses du Nouveau Monde : faune, flore, aborigènes.

Dans *le Livre du retour*, c'est une autre lecture passionnée de son enfance (l'histoire d'une fille qui a grandi dans un phare, n'ayant jamais connu les côtes, les villes), qui se trouve à l'origine d'une pareille entreprise : *« Œuvrer sur le panneau de la mémoire (...). On rêve que je m'adresse à toi, alors que tu n'es visible pour personne, et que dans le rêve je suis à mon tour un fantôme. »*

Laquelle des deux, de la narratrice ou de la fille de la mer, s'adresse-t-elle à l'autre ? Celle qui n'a d'existence que dans les pages d'un roman oublié est devenue l'image idéale projetée dans l'avenir par la lectrice enfant. Et c'est vers cette image d'elle-même, somme toute, que l'écrivain entreprit un jour le voyage de retour vers le pays d'où les siens étaient partis. La lecture d'un livre peut tracer, ou dévoiler, le chemin que l'on suivra – c'est-à-dire le destin.

L'histoire est ténue ; les paysages, peints d'un seul coup de pinceau, se dérobent en leurs détails ; ce qui paraît à portée de la main se dissout, se fond dans l'ailleurs des ailleurs perdus ; et les visages n'ont pas de traits ; c'est le regard, non pas les yeux, qui attire l'auteur : c'est l'âme qu'elle voudrait débusquer, et l'esprit en tête-à-tête avec lui-même qui lui importe.

Certes, il y a un danger, dans le genre de la fiction, à trop s'abandonner à l'évanescence. Rilke disait des personnages de Maeterlinck qu'ils étaient comme des parfums, mais il regrettait que l'on ignorât le jardin duquel ils proviennent. Et Virginia Woolf observait que si Shakespeare pouvait faire exactement ce qu'il lui plaisait avec la langue, c'était parce que Falstaff, Cléôpatre, Hamlet, les soldats, les dignitaires, les meurtriers lui apprenaient à écrire.

Il y a une pudeur à franchir, dès qu'il est question de brosser des personnages, de « raconter » une histoire, la vie.

Cela dit, cette pudeur, qui est le propre de la poésie, est souvent magnifique dans les pages de ce *Livre du retour*, où le langage (qu'enrichit la pieuse attention portée par l'auteur aux mots qu'on aurait cru endormis à jamais dans une page de Rabelais, dans une ligne d'Agrippa d'Aubigné), le langage, donc, jouit d'un état de bonheur dont il est lui-même la source.

Et tout cela par un jeu de modulations délicates, avant de parvenir au silence : pour que l'ouïe écoute ce qu'on entend quand rien ne se fait plus entendre – sauf cette pensée d'où l'on ne peut revenir à soi par voies de paroles – et comme l'écho d'une conférence de rêves.

(1) José Corti, 1990.

Naissance de Sade

Suite de la page 25

Quand il le faut, les décisions sont vite prises : *« Le vicomte de Rohan, dès qu'il a su qu'il avait la petite vérole, a fait son testament, reçu les sacrements, et a fait faire de la musique jusqu'au moment de sa mort. »* Bien entendu, dans l'ombre, les dévots enragent. Ils dénoncent, intimident, tentent de terroriser. Comme ils ont l'air extérieurs à la vie, pourtant ! La vie véridique vibre, en douce, dans ce qui est sans doute la révélation la plus forte de cette malle aux trésors : Mme de Longeville, autre maîtresse du comte de Sade. Elle lui écrit : *« Rien n'égale votre vivacité que ma tendresse... Adieu, mon Sade. C'est dire tout ce que j'aime de dire « mon Sade ». »*

Quant au futur auteur de *la Philosophie dans le boudoir*, elle l'appelle *« notre enfant »*, *« notre fils »*. Il est chez elle en vacances, en même temps que Mme de Vernouillet dont il est amoureux comme un chérubin. Il a treize ans. Mme de Vernouillet dit de lui : *« C'est un singulier enfant. »* Mme de Longeville, elle, écrit au comte : *« Savez-vous qu'il est bien embelli ? Je l'ai débarbouillé avec de l'huile d'amandes douces, car je crois l'avoir fait et j'aimais à l'embellir : cela ne gâte point. »* Oui, oui, ce petit aura *« autant de courage que d'esprit »*. C'est aussi l'avis de son commandant de cavalerie : *« Il a une douceur extrême dans le caractère qui le fera aimer de tout le monde. »*

Pourtant, un autre témoignage nous assure que le jeune marquis a un cœur ou plutôt un corps *« furieusement combustible »*. Qu'en pense son père ? Il le dit à sa maîtresse (et n'oublions pas que *sade* veut dire le contraire de *maussade*) : *« J'ai quelquefois vu des amants constants ; ils sont d'une tristesse, d'une maussaderie à faire trembler. Si mon fils allait être constant, je serais outré. J'aimerais autant qu'il fût de l'Académie. »* On connaît la suite.

Philippe Sollers

★ Signalons, en collection de poche, la reprise de plusieurs titres de Sade : *la Philosophie dans le boudoir* (précédée de « la passion selon Sade », par Jacques Géraud, POL « La Collection ») ; *les Infortunes de la vertu* (10/18, n° 399) ; *les 120 Journées de Sodome* (10/18, 2 volumes, nos 913 et 914) ; *la Nouvelle Justine* (10-18, 2 volumes, nos 1241 et 1242).

LITTÉRATURE FRANÇAISE

L'homme profond

AU CŒUR DE L'ENFANCE
d'Olivier Germain-Thomas.
Flammarion, 150 p., 85 F.

Olivier Germain-Thomas a toujours eu la tentation du vide. Ses livres – aussi bien essais que romans – sont des apprentissages du calme, des éducations de l'oubli. Eric, héros d'*Au cœur de l'enfance*, arrive, un été, au centre du Causse. Dans l'aveuglement minéral d'un paysage, dont l'auteur évoque très bien la nudité fauve, il espère voir se dissiper l'ombre de la patricienne vénéneuse de Venise qu'il a aimée – cette «*Princesse non identifiée*» du précédent roman. Lorsqu'il tombe de bicyclette et se blesse, il est soigné par une petite fille, Lisette.

En nouant avec elle une relation délicate, Eric retrouve un état de candeur, l'insouciance d'un temps où «*les murs ne limitaient pas encore l'existence*». Il lui apprend, en échange, le goût de la glaise, l'amour de la terre et la manière dont, en épousant ses «*caresses rugueuses*», on peut établir avec elle un lien charnel.

Mais le véritable enjeu du roman est dans sa deuxième partie, quand, s'aventurant avec Lisette dans une grotte de la région, qui est l'objet de fouilles, Eric glisse avec elle dans une anfractuosité. Ils sont retenus prisonniers de l'abîme. Pour Olivier Germain-Thomas, ce n'est évidemment pas prétexte à un thriller des profondeurs... Avec le souci méthodique qui le caractérise, l'écrivain fixe à son personnage un «*rendez-vous avec l'absolu*». Traversant le «*noir qui n'a jamais été si noir, cette explosion de noir*», perdant peu à peu les mots comme on perd son chemin, retrouvant une sensibilité primitive au contact de forces telluriques, Eric atteint un état «*d'extrême fluidité*». Cet «*évanouissement de soi*» est favorisé par son abandon à la fillette qui le guide sans peur et découvre des passages dans les limbes. Le périple souterrain prend ainsi l'allure d'un trajet initiatique au bout duquel un homme, au bord de la perte de conscience, rejoint sa propre préhistoire.

En revenant à l'air libre, Eric sait que les souffrances du passé n'ont été que des constructions mentales et que «*les murs ne sont dressés que par nos peurs*». La grâce du récit d'Olivier Germain-Thomas vient de cette quête de liberté intérieure, de cet appel à être «*attentif et léger*», de cette volonté de ne laisser comme traces dans le monde que des signes du désir de vivre.

Jean-Noël Pancrazi

ACTUALITÉS

Le protocole de Chafarévitch

Un mathématicien russe commet un ouvrage antisémite. Et il se trouve un éditeur pour le traduire et le publier...

Comment un livre fondamentalement antisémite peut-il être aujourd'hui traduit et publié en France ? Le succès qu'il aurait recueilli dans son pays d'origine est-il une justification suffisante ? L'éditeur de *la Russophobie*, d'Igor Chafarévitch, a répondu par l'affirmative à cette question. L'ouvrage de ce mathématicien russe – dont Soljenitsyne relevait «*la liberté d'esprit et l'humour*» dans *le Chêne et le Veau*, – vient de paraître aux éditions Chapitre douze (1). Le texte de *la Russophobie* est précédé de deux entretiens avec l'auteur et suivi d'une « Lettre de marque aux calomniateurs de la Russie ». Signée par soixante-quatorze écrivains russes, ce pamphlet est de même inspiration que les propos de Chafarévitch.

Les responsables de Chapitre douze, petite maison basée à Paris et à Bruxelles, n'ignoraient pas que ce livre risquait de prendre l'humanisme à rebrousse-poil. Un avertissement placé en exergue prévient d'ailleurs prudemment les observateurs : «*Certains lecteurs risquent d'être choqués par la publication de la traduction française de* la Russophobie, *ouvrage que d'aucuns n'ont pas hésité à qualifier de polémique fasciste et raciste.*»

Ces mots ne semblent pas excessifs pour décrire un livre ultra nationaliste, antioccidental, nourri d'une forte aversion pour la démocratie et d'un antisémitisme sans fard. En s'appuyant sur une analyse historico-politique pour le moins personnelle, l'auteur évoque la haine du peuple russe que nourriraient les juifs, le rôle prépondérant que ceux-ci auraient tenu dans l'extermination de ce peuple, leur influence néfaste, due à «*un isolement et un rapport de suspicion et d'inimitié envers le monde entier, entretenus pendant près de deux mille ans*». Mal camouflée derrière une pseudo-rationalité, la phobie de Chafarévitch à l'égard des juifs contamine sa vision de l'Histoire, jusqu'à pervertir sa dénonciation des méfaits réels du système soviétique.

Ces dérapages sont le fait d'un ancien rapporteur au Comité des droits de l'homme d'URSS, solidaire de Sakharov, farouche adversaire de la psychiatrie à des fins politiques. Ils sont aussi le reflet d'une idéologie antioccidentaliste et antisémite qui retrouve des adeptes dans l'ancienne Union soviétique, après avoir conduit à toutes les déviations d'extrême-droite au dix-neuvième siècle. L'intérêt historique de cette résurgence justifie la parution de l'ouvrage en France, aux yeux du PDG des éditions Chapitre douze. «*Je considère qu'il est important que les Français apprennent ce qui risque de se passer en Russie et qui est assez grave*», explique ainsi Pierre-Olivier Simon. Encore eût-il été opportun d'entourer une telle publication de précautions importantes et, notamment, d'une sérieuse mise en perspective historique et sociale. Or, les conditions de parution de *la Russophobie* aux éditions Chapitre douze – qui s'appelaient Société d'édition régionale jusqu'à une date récente – sont, à cet égard, ambiguës.

« Intellectuels cosmopolites »

En dehors de l'avertissement cité, où l'on parle des doctrines qui ont inspiré Chafarévitch «*et contre lesquelles on considère que la lutte est toujours nécessaire*», le texte n'est accompagné d'aucun commentaire. Plus étrange, le dossier de présentation remis à la presse et signé par Christian Jansen, directeur littéraire de la maison, qui se dit ouvertement opposé à la démocratie, annonce «*un projet éditorial qui est appelé à dominer le mouvement des idées concernant la nouvelle Russie*».

Le même dossier mélange allègrement la présentation de ce «projet éditorial» et des portraits assez flatteurs des signataires de la fameuse « Lettre de marque », sous le bandeau «Figures de la résistance». Il explique, sans ambages et surtout sans guillemets, qu'un «*petit peuple d'intellectuels cosmopolites, funestes héritiers des Démons qui pensèrent le plus terrible génocide de l'Histoire (66 millions de morts), s'acharne contre les Russes*». Il signale enfin qu'Igor Chafarévitch et les soixante-quatorze signataires de ladite lettre «*expriment leur refus absolu de la «mort tiède» que, sous le signe de la «démocratie», de la religion des droits de l'homme et d'une vision constructiviste du réel, les nouveaux calomniateurs de la Russie ont programmée*».

L'ouvrage de Chafarévitch, qui devait être acheminé vers les librairies par la société DDD-MDS, distributeur du groupe Média-participation, devra finalement l'être par l'éditeur lui-même. Mercredi 7 avril, les responsables de DDD-MDS ont décidé d'interrompre leur contrat avec Chapitre douze, pour des raisons commerciales «*sans lien avec la nature de l'ouvrage*». Tel n'est pas l'avis de l'éditeur, lequel estime que son distributeur a «*baissé sa culotte*» après la parution d'un article critique dans *Libération* du 31 mars. *La Russophobie* risque donc d'avoir une carrière assez effacée. Il n'est pas sûr que les lecteurs aient à le regretter.

Raphaëlle Rérolle

(1) Traduit du russe par Alexandre Volsky, 288 p., 160 F.

Claudel derrière ses masques

Suite de la page 25

C'est un des paradoxes suggérés par Gilles Cornec : le vieux Claudel garde intacte sa prodigieuse capacité créatrice. Ses «écrits de vieillesse», qui sont simplement, humblement, un commentaire en marge de l'Ecriture sainte, manifestent, avec éclat, une liberté, une jeunesse magnifiques (1).

Mais le conflit entre Maurras et Claudel n'est pas d'ordre personnel. Il est politique et religieux. Il révèle une antinomie centrale entre, d'une part, cette sacralisation du politique, dont parle justement Cornec à propos de l'Action française – condamnée par le pape en 1926, – et, d'autre part, le catholicisme claudelien, certes radical, mais qui n'entretient pas avec ce même politique un rapport de dépendance. Antidémocrate, Claudel est un pragmatique, formé à l'école du Quai d'Orsay. Ami des politiciens radicaux et laïques, détestant autant le communisme que la «*mystique hitlérienne*» et tout messianisme politique, il n'en est pas moins séduit par l'ordre nouveau prôné par Vichy et par le franquisme espagnol. Rappelons, pour mémoire, la fameuse histoire des *Paroles au Maréchal* (et non «*ode*»), datant de décembre 1940 («*Sa date lui sert d'excuse*», écrit le poète..., disons plutôt d'explication), suivies, quatre ans plus tard, d'un poème *Au Général de Gaulle*.

Homme d'humeur et de colère – ni les mêmes humeurs ni les mêmes colères qu'un Bernanos si différent, opposant aux massives certitudes de Claudel un esprit de plus authentique charité, d'inquiétude et de pauvreté, – il refuse toute idôlatrie, surtout celle qu'engendre la politique.

Passons plus vite sur Breton. «L'affaire», là, est connue. Elle tourne autour de Rimbaud et de son annexion au catholicisme, par la sœur d'Arthur, Isabelle, et de son mari Paterne Berrichon, avec la complicité de Claudel (moins sot, cela va sans dire, que ses acolytes). De son côté, le chef du clan surréaliste préfère lire le poète des *Illuminations* à travers les arcanes de l'alchimie et de la vulgate occultiste. Incompatibilité absolue et définitive.

«*Visage sans nuance, comme taillé au couteau ; cou de taureau, continué tout droit par la tête, où l'on sent que la passion monte congestionner aussitôt le cerveau (...). La tête fait corps avec le tronc (...). Il me fait l'effet d'un cyclone figé.*» Ce portrait de Claudel par Gide (dans son *Journal*, le 1er décembre 1905) est connu. Il campe bien le personnage dans son apparence physique, avec ce qui en émane – et ce jusqu'aux dernières années – de force et de puissance, comme dans sa nature charnelle, sanguine, sensuelle : rien de «désincarné» chez Claudel ; il n'est qu'à lire son œuvre pour s'en convaincre. Le contraste avec l'auteur des *Faux-monnayeurs* n'en est que plus frappant...

Les deux hommes ont entretenu, de 1899 à 1926 (*Corydon* avait paru deux ans plus tôt), une correspondance importante, qui est un document passionnant de la littérature du premier quart de ce siècle. Elle fut publiée de leur vivant, en 1949, chez Gallimard, leur maison commune. La position de Claudel est celle du convertisseur (il aura la même à l'égard de Jacques Rivière). Gide, en janvier 1912, écrit dans son *Journal* : «*(...) Ma pensée s'affirme en offense à la sienne.*» La «résistance» de Gide face au missionnaire sera évidemment l'un des traits de cette «*offense*» ; son homosexualité en sera un autre, ou le même, déguisé. De là à faire de la «*liaison*» Gide-Claudel une fable sexuelle...

«*Le chrétien ne vit pas comme le sage antique à l'état d'équilibre, mais à l'état de conflit*», écrivait Claudel. Gilles Cornec a retenu cette affirmation pour l'appliquer à son sujet, avec excès sans doute, en en détournant quelque peu le sens. «L'affaire» n'est pas close. Claudel reste à lire, simplement.

Patrick Kéchichian

(1) Gilles Cornec a parfaitement raison de déplorer l'incompréhensible négligence dans laquelle est tenue, par Gallimard, cette part essentielle et admirable de l'œuvre claudelienne. Elle devrait avoir sa place dans la «Pléiade», à côté des poèmes, des proses, du théâtre et du journal, ou ailleurs. La chose pourrait être simple, non alourdie de notes ou de gloses.

□ **Sélection de printemps du prix Renaudot.** – Le jury du prix Renaudot a retenu huit titres pour sa rentrée de printemps :

La Femme sans tête, de Marlène Amar (Gallimard) ; *Des choses idiotes et douces*, de Frédéric Boyer (POL) ; *les Petits Chaos de l'étudiant Liu*, de Patrick Carré (Albin Michel) ; *Un après-midi plutôt gai*, de Marielle Condroyer (Gallimard) ; *le Contraire du coton*, de Jean-Baptiste Harang (Grasset) ; *Comme hier*, d'Eric Neuhoff (Albin Michel) ; *la Boucle*, de Jacques Roubaud (Seuil) ; *Les voilà quel bonheur !*, d'Annie Saumont (Julliard).

La mort de Jacques Dournes

Un chantre de la littérature orale

Jacques Dournes, des Missions étrangères de Paris (MEP), ethnologue, chantre de la littérature orale, théologien, ancien maître de recherche au CNRS, est mort, le 3 avril, à l'âge de soixante et onze ans.

Jacques Dournes est parti, sur la pointe des pieds, discrètement, comme se déplaçaient ces montagnards jörai ou sré qu'il aimait tant sur les hauts plateaux indochinois. Tout comme, jeune missionnaire, il était entré discrètement dans l'ethnologie avant de devenir un des maîtres de la littérature de la voix, fondant le Centre de recherche sur l'oralité et les *Cahiers de littérature orale* (CLO). Une discrétion qui n'empêchait pas un caractère aussi imprévisible que les orages de mousson, et une prolificité à l'image de l'exubérance de la végétation tropicale.

Arrivé en Indochine en 1946, il y reste un quart de siècle, d'abord pour évangéliser, ensuite pour témoigner, passionné par la vie d'ethnies longtemps méprisées et dont il prendra la défense avec véhémence. Il se plonge dans la recherche, «*bûcheur fantastique, têtu, spartiate*», comme le décrit son ami Georges Condominas, auteur de *Ils ont mangé la forêt* et fondateur du CEDRASEMI (1).

Sa vision scientifique n'était pas celle de tous : «*J'avais le temps de me laisser lentement imprégner, procédant à une quête diffuse plutôt qu'à des enquêtes systématiques. Je me livrais à une enquête du dedans, prenant mes notes en langue jörai pour ne pas risquer d'interpréter trop tôt (...) Travaillant seul et sans interprète, je m'adonnais à une ethnologie participante (...)*», écrivait-il dans sa position de thèse, *Pötao, les maîtres des Etats*.

Il précisait dans *Florilège jörai* : «*Nombre d'anthropologues (...) sont prêts à envisager l'homme comme un drôle d'oiseau ou quelque crustacé (...) ignorant l'imaginaire*», «*Pygmalion qui se construisent un objet pour mieux le dominer et le structurer d'après leurs catégories (im) propres*». «*Pour sortir de cet ethnocentrisme, il conviendrait de retourner* «l'objectivité» *en la situant du point de vue de celui que jusqu'alors on observait indiscrètement : comment il se voit et se pense (...) Ces conditions sont partiellement réalisées dans l'expression* spontanée *de la littérature orale.*» D'où sa passion pour ce mode d'expression trop longtemps méconnu, auquel il aura consacré la dernière, et non la moins riche, partie de sa vie, et dont le flambeau a été repris par Nicole Revel. Car le patrimoine de l'humanité serait amputé si on le limitait à l'écrit.

Patrice de Beer

(1) Centre de documentation et de recherche sur l'Asie du Sud-Est et le monde insulindien.

★ **Bibliographie sélective**

• **Ethnologie et ethnobotanique** : *les Populations montagnardes du Sud indochinois*, Saïgon, 1950 ; *Bois-Bambou, aspect végétal de l'univers jörai*, CNRS, 1969 ; *Pötao, une théorie du pouvoir chez les Indochinois jörai*, Flammarion, 1977 ; *Forêt femme folie*, Aubier, 1978 ;

• **Littérature orale** : *l'Homme et son mythe*, Aubier, 1968 ; *le Parler des Jörai et le style oral de leur expression*, POF, 1976 ; *Akhan, contes oraux de la forêt indochinoise*, Payot, 1977 ; *Florilège jörai*, Sudestasie 1987 ; *Florilège sré*, Sudestasie, 1990 ; «Oralité et mémoire collective», *Grand Atlas des littératures*, Encyclopædia Universalis 1990 ;

• **Théologie** : *Dieu aime les païens*, préface de Henri de Lubac, Aubier, 1963.

« Lettre internationale » déménage

«*Chers lecteurs, chers amis. La* Lettre internationale *traverse une période difficile. Peut-être pourrons-nous un jour vous raconter le comment et le pourquoi de tous ces problèmes... Mais pour l'instant nous prions instamment tous ceux d'entre vous qui en pâtissent de bien vouloir nous excuser...*» Ainsi s'ouvre, sous d'inquiétants augures, le numéro de printemps de *Lettre internationale*, toujours aussi riche malgré une pagination réduite et un nouveau déménagement (1). Et qui compte désormais un réseau de dix éditions européennes en dix langues.

Au sommaire : «L'Europe malade de ses peuples» avec des articles de Paul Thibaud, P. O. Enquist, Nikita Mikhalkov, Predrag Matvejevic, Danilo Kis ; «Prague, 25 ans après» vue par Vaclav Jamek, Karel Kosik, Marian Brandys, Adam Michnik ; les textes des discours du Prix Nobel Derek Walcott à Stockholm et de Gyorgy Konrad à Rio pour la séance inaugurale du Congrès international du PEN Club, etc. (Numéro 36. Printemps 1993. 60 francs.)

(1) Nouvelles adresses. – Rédaction : 30, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris, tél. 42-61-26-96. Abonnements : Société Lettre internationale, 14-16, rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris.

EN POCHE

Dix ans sous les « Cahiers rouges »

Les «Cahiers rouges» des éditions Grasset fêtent leurs dix ans d'existence. Derrière la couverture écarlate ornée de lettres blanches, se cache l'ambition de mettre à la disposition du lecteur des œuvres d'auteurs célèbres ou moins connus. Par son prix et par son format, cette collection tient une place intermédiaire entre le poche et l'édition ordinaire. Riche à la fois de sa présentation attrayante et de sa diversité, elle fait une large place à la littérature française et étrangère, mais aussi à l'histoire de l'art, au théâtre, à la poésie et aux autobiographies.

A l'origine, les «Cahiers rouges» ont été créés pour exploiter les fonds des maisons Grasset, Fasquelle et Sagittaire. «*Pour qu'un fonds vive, il faut remettre sans cesse ses auteurs dans l'actualité*, explique Jean-Claude Fasquelle, PDG des éditions Grasset et Fasquelle. *Il faut redonner à leur œuvre une nouvelle jeunesse et, dans certains cas, on peut même parler de résurrection.*» C'est ainsi qu'aux côtés d'écrivains très connus comme Giono, Cocteau ou Kafka, les «Cahiers rouges» ont sorti d'un relatif oubli des auteurs tels qu'André de Richaud, Marguerite Audoux ou Irène Némirowsky. La littérature étrangère est en tête des ventes de cette collection qui affiche un bulletin de santé satisfaisant. Parmi les prochaines publications, on trouvera deux romans de l'écrivain Klaus Mann, *le Volcan* et *Méphisto*.

R. R.

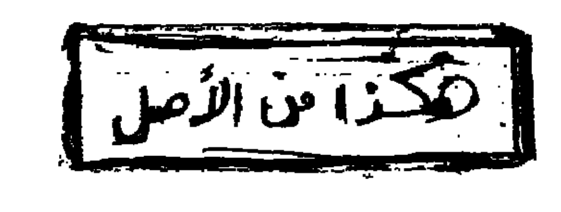
• La «Petite bibliothèque Payot» propose *l'Œuvre de Jung*, de Charles Baudouin (no P133). Une explication de la vie et de la pensée de celui qui fut l'un des pères de la psychologie moderne. Dans la même collection, série «Documents», paraît *l'Enfant et son médecin*, de T. Berry Brazelton, traduit par Florence Verne (no P139). Le célèbre pédiatre aborde les problèmes de la petite enfance au quotidien, de l'apprentissage de la propreté aux rivalités fraternelles, en passant par le cas des enfants hospitalisés.

• La collection «Points romans», des éditions du Seuil, propose trois œuvres contemporaines. *Mr. Stone*, de V. S. Naipaul – traduit par Annie Saumont – est le seul ouvrage que l'auteur, originaire des Caraïbes et installé en Grande-Bretagne, ait jamais consacré à des personnages purement anglais (no R588). *Liberté pour les ours !*, le premier roman de l'écrivain américain John Irving, est l'histoire farfelue de deux individus décidés à libérer les animaux du zoo de Vienne. Traduit par Josée Kamoun (no R587). *Mon valet et moi* est un court texte d'Hervé Guibert, consacré aux étranges relations entre un vieux maître soumis et son serviteur abusif (no R563).

• *Le Roman de Mélusine*, œuvre composée au début du quinzième siècle par Coudrette, paraît en «GF-Flammarion» (no 671). L'histoire, bâtie autour de l'union entre un chevalier et une fée, mêle l'humain et le surnaturel. La traduction en français moderne de Laurence Harf-Lancner rend parfaitement accessible ce récit pétri de merveilleux.

• La «Bibliothèque médiévale» de la collection «10/18» présente une anthologie intitulée *Poésie d'amour du Moyen Age allemand* (no 2330). Cette édition bilingue est introduite et traduite par Danielle Buschinger, Marie-Renée Diot et Wolfgang Spiewok. Dans la même série, paraît *la Geste du roi Arthur*, édition bilingue introduite et traduite par Emmanuèle Baumgartner et Ian Short (no 2346). En «10/18», toujours, dans la série «Domaine étranger», *la Passe dangereuse*, de Somerset Maugham, traduit par E. R. Blanchet (no 1697) et *Gothique charpentier*, de William Gaddis, traduit par Marc Cholodenko (no 2355).

• Chez Gallimard, en collection «L'Imaginaire», paraît *le Précepteur*, d'Henri Thomas (no 292). En trois récits, les pérégrinations d'un jeune professeur rêveur. Dans la même série, *W ou le souvenir d'enfance*, de Georges Perec (no 293). L'alternance de deux textes contrastés dans leurs tonalités, mais qui se rejoignent par le biais du rêve.



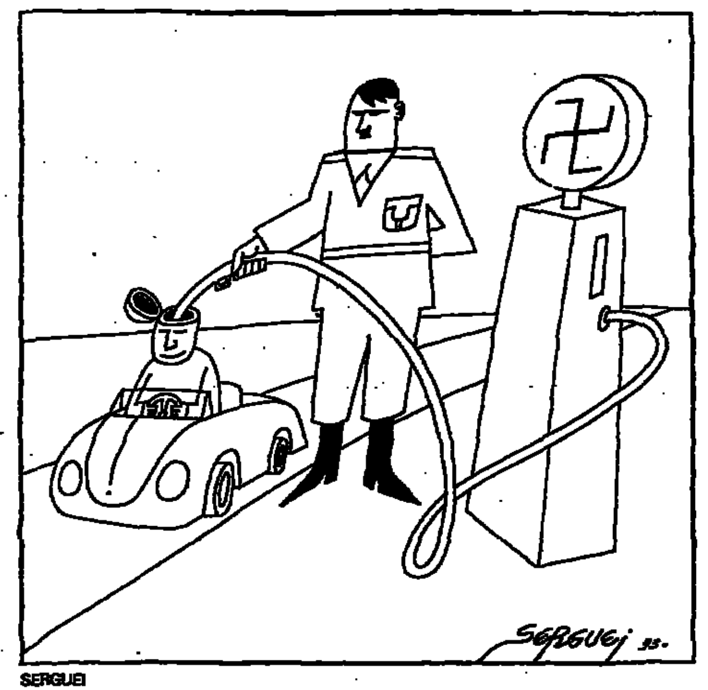
L'HISTOIRE

par Jean-Pierre Rioux

LE SUICIDE D'UNE RÉPUBLIQUE Weimar 1918-1933
(Weimar Cultur. The Outsider as Insider) de Peter Gay. Traduit de l'anglais par Jean-François Sené, Calmann-Lévy, 268 p., 130 F.

LA FASCINATION DU NAZISME
(Der schöne Schein des dritten Reiches) de Peter Reichel. Traduit de l'allemand par Olivier Mannoni, Odile Jacob, 400 p., 160 F.

L'ART DE LA DÉFAITE (1940-1944)
de Laurence Bertrand Dorléac. Seuil, 482 p., 150 F.



SERGUEI

La culture du Mal

A Buchenwald, sur l'esplanade des rassemblements en pyjama rayé, le tilleul de Goethe ne fut pas abattu par les nazis. Et un manuel très lu de la SS postula jusqu'en 1945 que *« tout est vie »*. Voilà, entre mille autres, une de ces maximes et de ces images dont il faut se pénétrer pour comprendre et, inlassablement, juger les entreprises de honte et de mort dont ce siècle n'est pas avare. En n'oubliant jamais, de surcroît, que cette violence inouïe fut culturellement armée et qu'il serait donc bien imprudent de persévérer à séparer culture et politique quand on veut raisonner sur ces bouffées mortelles : l'Esprit fut, il est vrai, férocement enrégimenté, mais les masses furent émues au tréfonds par la beauté du Mal et donc rendues complices par enchantement. Quelques livres à la pointe de l'historiographie des dictatures viennent opportunément nous le rappeler (1).

Peter Gay est un homme de Weimar, exilé aux Etats-Unis où il a enseigné à Yale. Il est devenu un des meilleurs spécialistes de Freud et de l'histoire de la psychanalyse. Mais sa jeunesse n'a pas cessé de le poursuivre et, en 1968, en pleine révolte des campus hantés par Marcuse, il publiait cet essai, à mi-chemin entre histoire et confession, dont la traduction – excellente – paraît enfin. C'est du vif-argent : un de ces livres qui coulent, denses, pénétrants et qu'on n'oublie pas, avec Gilbert et Panofsky pour inspirateurs. Un livre engagé aussi, comme on savait le faire à l'époque qu'il décrit : dans sa préface à l'édition française, Peter Gay ne désespère pas de pouvoir expliquer, par le détour de Weimar, l'Allemagne de 1993, notre Allemagne nouvelle, celle du retour de la crise, où l'on viole les sépultures juives, où des néonazis fondus au moule stalinien ratonnent méthodiquement, mais qui s'embrase si fort, certains soirs, aux feux tremblants de la protestation antiraciste.

Sa thèse? Cette République, née au forceps en 1918 de l'humiliation de la défaite et des ravages d'une révolution manquée, celle que Karl Mannheim tenait pour un nouvel âge de Périclès, fut un régime, dit Peter Gay, où les *outsiders*, les « étrangers », qu'ils fussent démocrates, juifs, écrivains d'avant-garde, artistes et comédiens, tous piétinés ou réduits à l'impuissance sous Guillaume, tous enfiévrés par cette aube, avaient enfin leur mot à dire sur le destin de l'Allemagne. Il ne tenait qu'à eux – pêle-mêle, dans une irruption de modernité qui de fait rappelle l'Athènes antique : Rilke et Brecht, la musique atonale, *l'Ange bleu*, le Bauhaus et le *design* – d'armer l'esprit, le cœur, la sensibilité de ces élites et de ces classes moyennes qui vont mépriser la jeune République au point de se jeter dans les bras d'Hitler. Ils ne l'ont pas fait. Et cette inconséquence, cette trahison, pense Peter Gay, accabla un peu plus ce régime éphémère qui ne survit aujourd'hui qu'en légende douteuse où la culture n'est qu'un piment.

Voilà donc un brillant réquisitoire qui accable des intellectuels et des artistes irresponsables devant l'Histoire. La démonstration, fusante, précise, discutable bien sûr, est accablante. On sort de l'Institut Warburg, où Cassirer invoque vainement les Lumières, pour tomber sur des spécialistes de la nouvelle science politique qui se réfugient dans l'étude sans risque du droit public. On sympathise à peine avec le poète Stefan George, entouré de sa cour d'éphèbes douteux, qu'on le voit aduler le kaiser Frédéric II et le Reich millénaire à travers Kantorowicz. Voici les historiens, Meinecke en tête, qui mélangent mysticisme creux et rationalisme daté pour mieux se poser en précepteurs de la nation et en gardiens de la raison d'Etat. On n'en finit pas de décompter les écrivains qui chantent l'impuissance du pouvoir démocratique, les théâtreux qui flirtent avec le communisme moscoutaire, les philosophes (jeune Heidegger compris) qui enténèbrent l'individu en déclamant Hölderlin et ravivent les mythologies germanisantes. Les expressionnistes eux-mêmes, peintres et cinéastes, flanqués des meilleurs architectes, cultivent le flou, désertent Weimar pour Berlin, plutôt que d'aider à dire du sens et convaincre la jeunesse. Ainsi furent vaincus par défaut ces « étrangers » qui ont cartélisé la culture au moment où il aurait fallu l'aguerrir pour instruire et démocratiser les masses. Dès 1927, Fritz Lang, dans *Metropolis*, résume leur impuissance catastrophique et trahit même la fascination trouble qu'exercent sur l'intelligence les futurs vainqueurs de 1933. Max Weber, le solitaire, peut parler d'un *« désenchantement du monde »*.

LES nazis, eux, ont voulu « enchanter » le monde et l'homme nouveau qu'ils promettaient à l'Allemagne. Le livre de Peter Reichel démontre aisément que le national-socialisme a tenté aussi de se définir et de se légitimer par l'art et la culture de masse. Il renoue ainsi avec des analyses de l'école de Francfort et se réclame de Benjamin et de Kracauer qui avaient compris sur-le-champ qu'à trop laisser les masses face à elles-mêmes, la tentation vient vite de les forcer à assister à leur propre spectacle, de faire jaillir par le viol de la propagande toutes les forces mythiques qu'elles sont capables de déployer. Hitler et Goebbels l'avaient senti bien avant que le malheureux Rosenberg ne théorise médiocrement cet idéal grégaire.

Peter Reichel passe sans doute trop vite sur la *« religiosité laïque »* qui imprègne le nazisme, avec son culte de la nature qu'un livre de l'Américain Robert Pois décrit par contre avec luxe de détails probants puisés dans *Mein Kampf* (2) : tout fossé entre l'humanité et la nature étant comblé dans l'idéal nazi, toute extermination des non-conformes aux lois naturelles devenait possible; une telle vision de l'homme sans transcendance, a-religieuse et pseudo-scientifique, laisse se perpétuer la force et l'ordre des « lois de la nature »; cette « religion » est à la fois une vision du monde et une idéologie qui peut embrasser toute la vie. Par contre, Reichel reprend maints travaux antérieurs et explique en détail comment les nazis cultivèrent la joie de vivre, unifièrent par l'idéal et esthétisèrent puissamment les bases biologiques et socio-darwiniennes de leur doctrine.

Les retraites aux flambeaux, les stades combles, les éclairages du Führer, nous les connaissions. Mais le livre force l'intimité de la vie quotidienne nazifiée. Il montre Goebbels exigeant d'abord du divertissement à la radio et des films légers. Il dit le bonheur de nager en piscine au pied des cheminées d'usine, le plaisir d'étrenner la Volkswagen sur l'autoroute, la multiplication des fêtes avec saucisses et bières, la fraîcheur des terrains de sport. Ce long détour par le loisir organisé et la beauté communicative, flanqués des délires d'architecture et d'urbanisme que l'on sait, n'éloigne pas de la terreur. L'argument de Reichel est très fort sur ce point : faute d'avoir pu résoudre avant 1939 la question sociale et la question nationale, les nazis ont transfiguré la violence et cultivé leur domination en faisant appel, avec une grande habileté, aux médias, ont lancé une vraie politique culturelle destinée à *« créer des univers en trompe-l'œil »*. Sans que la masse des Allemands, fascinée, songe à bouder ces menus plaisirs.

ET nous autres, en France, qu'avons-nous fait sur ce chapitre, au temps de la « Révolution nationale » et du caporalisme d'un régime de Vichy qui n'eut ni la force ni le loisir, malgré la collaboration, de se hisser au rang des totalitarismes conscients et organisés? Nous n'avons pas joué, à l'évidence, dans la cour culturelle des « grands ». Mais le livre particulièrement riche et neuf de Laurence Bertrand Dorléac, écrit avec soin, bien assis sur des archives et des entretiens irréfutables qui couvrent le temps de guerre et l'épuration des milieux artistiques à la Libération, n'est pas si rassurant. Il démontre certes avec brio que l'art-maréchal fut un échec : cette accumulation de coloriages médiocres et de bergeries niaises n'aura jamais assez de souffle pour exalter un homme nouveau. Les Français ne furent pas davantage transportés par l'art diplomatique des vainqueurs, qui installent les Titans d'Arno Breker à l'Orangerie en 1942, ou par les caricaturistes aux ordres de *Je suis partout* (3). Pourtant, Vichy a lui aussi songé à convoquer les artistes pour régler la question sociale, panser les âmes et fortifier son pouvoir; Vlaminck et Van Dongen n'ont pas craint de collaborer, les artistes juifs et maçons furent exclus, les modernes exilés, les médiocres encensés.

Nous fûmes sauvés du désastre artistique par l'ambiguïté même des vrais créateurs. Les jeunes peintres de tradition française ont donné l'exemple, dès 1941, en exposant leur *« beau refus de se soumettre »*. Les avant-gardes révolutionnaires d'avant 1939 ont humblement cultivé une ambivalence, entre tradition et modernité, tolérance et révolte, qui les éloignait de la Renaissance officielle. Bien vite, le reflux du réalisme, le succès du non-figuratif répliquent, insolemment, aux censeurs de l'art *« dégénéré et enjuivé »* : l'individu sera sauf, pantelant, déstructuré, mais bien vivant en 1944. Merci à Laurence Bertrand Dorléac d'avoir su dire, si tranquillement, qu'en matière culturelle, en ce siècle de fer, le pire n'est jamais sûr et que l'intransigeance de la création peut toujours promettre une libération.

(1) Le tout récent et précis *Dictionnaire des fascismes et du nazisme*, de Serge Berstein et Pierre Milza, fait utilement le point sur tous les aspects du phénomène en Europe (Ed. Complexe, 866 p., 390 F).

(2) Robert A. Pois, *la Religion de la nature et le national-socialisme*, Le Cerf, 240 p., 230 F. On y trouve, en outre, un renfort aux arguments que Luc Ferry avançait récemment sur l'écologisme d'aujourd'hui.

(3) Christian Delporte, dans *les Crayons de la propagande. Dessinateurs et dessin politique sous l'Occupation* (CNRS Editions, 223 p., 195 F), donne la première étude historique sur cette profession à la pointe de la propagande la plus ravageuse, qui sait marquer les esprits. Son analyse, bien illustrée, apprend beaucoup sur les « années noires ».

★ Signalons également, dans la collection « Découverte » - Gallimard, l'ouvrage illustré d'Henry Rousseau *les Années noires : vivre sous l'Occupation* (192 p., 78 F).

Jours de colère jours de honte

LES TONDUES
Un carnaval moche
d'Alain Brossat. Manya, 314 p., 139 F.

JOURNAL (1940-1950)
de Jean Galtier-Boissière. Préface d'Henri Amouroux, Quai Voltaire, 1077 p., 295 F.

Elle fut, disait Eluard, cette *« victime raisonnable, à la robe déchirée, au regard d'enfant perdue, découronnée, défigurée »* : la tondue, la *« collabo horizontale »*, la vendue qui *« bochisait »*, la délatrice, la fille perdue ou mère indigne qui paya le départ de « ses » Fritz dans un *« orgasme patriotique »* plus que douteux, nous dit Alain Brossat. Son image, mi-pécheresse, mi-bonniche, crâne rasé et croix gammée peinte sur la poitrine, est dans toutes les mémoires. Comment oublier la photo de Capa, prise au feu d'une exhibition dans la rue du Cheval-Blanc à Chartres, le 18 août 1944?

L'auteur, philosophe à Paris-VIII-Saint-Denis, n'est pas tendre pour les historiens, supposés trop positifs, qui n'auraient pas su, faute de sources fiables, exposer au moins leur embarras face à ce drame qui court dans nos imaginaires. Admettons. Mais Alain Brossat, lui, invoque et convoque cette honte mémorable sans se donner tout à fait les moyens d'une investigation complète, puisque qu'il a renoncé, par pudeur, à recueillir les souvenirs de quelques vieilles dames qui ont survécu à cette honte. Le voilà donc rivé à sa lecture pointilliste de la presse et des témoignages écrits, accumulant les notations, picorant, séduit par ce sujet de livre *« impossible à écrire »*.

Son travail, pourtant, est attachant et fort, car, sans voyeurisme, il décrit de manière plausible cette *« fête des fous »* – traduisons : des sots – qui scella en basses vengeances la fin d'une grande peur mâle. Il tente même de lui donner toute son épaisseur historique, en rappelant les chasses aux sorcières en pleine Renaissance et les vieilles fixations sur le bouc émissaire dont Frazer ou Girard ont si bien dit l'instinct désordonné. Surtout, il fait sentir toute l'ambiguïté de la Libération, où le grand événement éclabousse tant de petitesse vengeresse et arme tant de salopards. Avant que ne surgissent quelques mois plus tard d'autres tondues, les rescapées de Ravensbrück. Cette souffrance-là, autrement indicible, n'a pas fait oublier l'autre humiliation, au grand soleil de 1944.

Monsieur Sans-Gêne

Galtier-Boissière, le 22 août 1944, note qu'un de ses amis a rencontré la mère de Josiane-la-tondue à Septeuil, près de Mantes-la-Jolie : *« Pauvre petite ! Si elle a couché avec les Allemands, c'est qu'elle avait dix-sept ans, monsieur, comprenez-vous? Mais pourquoi lui avoir coupé les cheveux? C'est une honte, monsieur ! Elle était prête à coucher aussi bien avec les Américains ! »*

Tout est de la même eau, très ferrugineuse, dans le *Journal* de l'anticonformiste directeur du *Crapouillot* depuis 1915. Faussement naïf, bien décidé à ne jamais s'en laisser conter, Galtier tempête et s'émeut, pointe les sottises et les lâchetés, fouaille les démissions de l'intelligence. Il s'émeut aussi dès qu'il voit fleurir quelques signes de courage au ras du bitume.

Il est inutile de préciser, je pense, que la réédition de ces textes au vitriol, parus à chaud entre 1944 et 1950, est un événement qui nous distrait des confessions de collabos ou des homélies douteuses dont l'édition nous abreuve désormais. Monsieur Sans-Gêne a l'œil vif et la dent dure. Il nous fait relire par le menu, en pleine pâte de la vie quotidienne, l'Occupation, la Libération et les débuts de la IVe République. Ce *Journal* se déguste avec un plaisir rare.

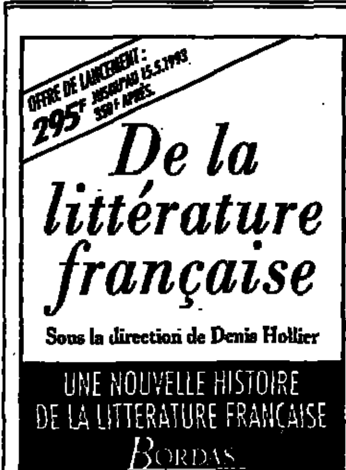
J.-P. R.

La guerre des deux France

A rebours des théories apaisantes sur l'extinction des passions françaises, Pierre Birnbaum dresse le code génétique des haines nationalistes

« LA FRANCE AUX FRANÇAIS »
Histoire des haines nationalistes
de Pierre Birnbaum. Seuil, coll. « XXe siècle », 408 p., 140 F.

Aujourd'hui que la droite succède à la gauche dans un consensus quasi général, un livre comme celui-ci étonne et détonne. Il dit que la guerre des deux France est une constante de son histoire, que la haine n'est pas éteinte, qui dresse à intervalles réguliers les « vrais » Français, catholiques et nationalistes, contre ceux de la Réforme, de la Tora, du Coran et des Loges : les protestants, les juifs, les immigrés et les francs-maçons.



Il réfute quelques idées en vogue sur l'extinction des passions hexagonales – on pense à *« la fin de l'exception française »*, décrite par François Furet, Jacques Julliard et Pierre Rosanvallon (1). Il s'inscrit en faux contre les analyses d'Ernest Gellner, le théoricien en vue du nationalisme contemporain (2). Il traque chez les plus respectés (de de Gaulle à André Siegfried) les dérapages utiles à sa démonstration. Il met en garde contre la tentation d'absoudre, ne serait-ce qu'à demi, Céline, au nom du style (un vieux débat, le pont aux ânes de la critique en panne d'inspiration). Bref, il garde éveillé.

Professeur de sociologie politique à l'université Paris-I, Pierre Birnbaum tient pour acquise la rémanence, dans l'inconscient national, de la profession de foi qui ornait la « une » de *la Libre Parole*, d'Edouard Drumont : « La France aux Français ». Antidreyfusard hystérique, l'auteur de *la France juive* est emblématique, à ses yeux, du surgissement dans l'histoire nationale, au tournant du siècle dernier, de haines jamais assouvies (Birnbaum n'a aucune peine à montrer la persistance, jusqu'à nos jours, d'un délire antisémite, contre Simone Veil et Robert Badinter, par exemple).

Comme quelques-uns avant lui, il voit dans cette exacerbation identitaire un refus du message universaliste de 1789 en même temps qu'un rejet de l'Autre et de ses déclinaisons, du « youpin » au « métèque ». Plus que d'autres, il met l'accent sur la charpente idéologique qui sous-tend cette crispation nationaliste : la religion catholique. Jeanne d'Arc contre Marianne : *via* Vichy et le lepénisme, l'héritage ne s'est pas perdu.

Curés de campagne et communards

« Cette volonté de fonder l'identité de la société française sur le catholicisme » est ancrée dans le subconscient national davantage qu'on ne l'imagine. Birnbaum cite une étonnante déclaration de de Gaulle, qu'on dirait taillée sur mesure pour sa démonstration : *« Comme la Réforme, la Révolution a été, selon le mot de Joseph de Maistre, satanique dans son essence. L'aimer, c'est s'éloigner de Dieu. »* Il consacre, dans la même veine, un chapitre entier à déboulonner de son piédestal une gloire de l'Université, André Siegfried, l'un des fondateurs de la science politique moderne, auquel il reproche, entre autres errements, d'avoir voulu établir, en 1959, à la fin de sa vie, *« un lien direct entre le comportement politique des Français et leur origine ethnique »*.

Ce mal français, ancien, profond, durable, que décrit Pierre Birnbaum, l'empêche de souscrire à la thèse d'Ernest Gellner selon laquelle – c'est Birnbaum qui résume – le nationalisme d'aujourd'hui *« n'est pas l'émanation de cultures traditionnelles mais se présente plutôt comme un substitut aux formes traditionnelles d'identités collectives »*, dans un monde dominé par l'individualisme, l'élévation du niveau des connaissances et la dépersonnalisation des relations individuelles. Pour Pierre Birnbaum, au contraire, le nationalisme français contemporain reste solidement enraciné *« dans des groupes sociaux dotés de visions du monde conservatrices et presque communautaires »*. De la déroute de 1871 à aujourd'hui, l'Histoire l'attesterait suffisamment.

A rebours de ceux qui discourent sur les vertus idéologiquement apaisantes des sociétés de masse, Pierre Birnbaum dresse le code génétique, dangereusement conductible, des haines françaises. Pour autant, il ne s'interroge pas suffisamment sur le ressort profond de ces revendications identitaires. Le nationalisme de la fin du siècle dernier, qu'il décrit avec brio, a beaucoup à voir avec l'inquiétude de ceux qui, à l'époque, sont frappés de plein fouet par le progrès économique et technique. L'explication vaut certainement aujourd'hui pour le nationalisme version Front national. Sociologue, il ne fait pas assez appel à la sociologie. Elle lui montrerait, par exemple, pourquoi l'on disait de *la Libre Parole* de Drumont : *« Curieux journal, lu par les curés de campagne et les communards »*, c'est-à-dire par les tenants de l'ordre éternel des champs et les nostalgiques d'un socialisme préindustriel.

Bertrand Le Gendre

(1) *La République du Centre*. Calmann-Lévy, 1988.

(2) *Nations et nationalisme*. Payot, 1990 (épuisé).

EN POCHE

Le cas français

PARIS ET SES PROVINCES
Le défi
de la décentralisation
1770-1992
de Pierre Deyon.
Armand Colin, 176 p., 120 F.

En France, la décentralisation est un défi. Plutôt qu'un essai de plus sur les avantages et les inconvénients de notre système administratif d'organisation territoriale, Pierre Deyon propose une réflexion d'historien soutenue par une conviction personnelle.

L'historien analyse « deux siècles de débat franco-français », depuis les tentatives réformistes du règne de Louis XVI jusqu'à la loi Defferre de 1982 et à ses prolongements contemporains. La monarchie d'Ancien Régime ne cesse de poursuivre un effort pluri-séculaire de centralisation administrative afin d'affirmer sa propre autorité mais aussi l'Etat de droit. Cet effort s'est encore affirmé, et en quelque sorte a trouvé son acomplissement, avec la République et l'Empire par la création des départements et des préfets... Mais, en parallèle, l'idée de décentralisation et de recomposition des pouvoirs locaux et régionaux fait son chemin à toutes les époques et dans tous les partis... Le débat entre les jacobins et les girondins est un des thèmes permanents de la vie politique française. Les thèses décentralisatrices progressent plutôt pendant les périodes libérales, et dans l'ordre du discours. Le centralisme se porte bien sous les régimes autoritaires, et avec un certain succès dans les faits.

Car la France est incontestablement un cas. De tous les grands pays démocratiques, elle est certainement le plus centralisé. C'est aussi celui qui a surveillé pendant longtemps et qui surveille encore avec le plus de circonspection les libertés et les pouvoirs accordés à ses collectivités territoriales, communes, départements et régions. Le fait qu'à plusieurs reprises dans l'histoire contemporaine les thèses régionalistes aient été soutenues par des partis ou des factions d'obédience monarchiste, appuyés sur des valeurs réactionnaires (le retour au passé, le ruralisme...), et pactisant éventuellement avec l'étranger en temps de guerre, n'a certes pas servi cette cause qui se trouve ainsi marquée d'opprobre.

Mais Pierre Deyon reconnaît surtout le poids de l'Histoire pour bien comprendre la spécificité française, l'ancienneté de l'effort centralisateur, la force de l'idée d'une « République une et indivisible », la personnification extrême de la France autour du roi ou des institutions républicaines, la dramatisation des grandes périodes d'unité nationale, enfin la conviction même de l'historiographie française bien illustrée par Michelet, Lavisse ou par les manuels de *l'école de Jules Ferry*. Le géographe pourrait ajouter à la démonstration l'inertie des structures qui se sont peu à peu composées autour de Paris-capitale et qui ne peuvent s'atténuer qu'aux prix d'efforts beaucoup plus lourds que ceux nécessaires à l'accumulation centralisatrice.

Une « République moderne »

La démonstration aurait pu en rester là. Le mouvement va inéluctablement dans le sens de la décentralisation et d'une certaine régionalisation. Mais le poids de la spécificité centralisatrice est tel qu'il ralentira encore lontemps l'évolution. Pierre Deyon, à son analyse d'histoire, ajoute une conviction personnelle. Ancien président d'université à Lille, recteur de Strasbourg pendant dix ans, expérience qui l'a profondément marqué, membre d'un cabinet ministériel, associé à de nombreuses commissions ou groupes de travail au cours des vingt dernières années, il mesure les risques d'une décentralisation mal conduite, mais il redoute plus encore tous les écueils du système centralisé, ses lourdeurs bureaucratiques, ses distances technocratiques, son incompétence à réguler les situations complexes.

Au fond, Pierre Deyon rêve d'une « République moderne », débarrassée de ses complexes, assez assurée d'elle-même en Europe et dans le monde pour laisser aux collectivités qui la composent plus d'initiatives et de liberté. Ce débat-là n'est pas clos.

Armand Frémont

Le Nord a perdu le Sud

A travers l'arc méditerranéen, le philosophe Sami Naïr analyse la « guerre silencieuse » qui oppose l'Occident aux pays du tiers-monde

LE DIFFÉREND MÉDITERRANÉEN
Essai sur les limites de la démocratie au Maghreb et dans les pays du tiers-monde
de Sami Naïr.
Ed. Kimé, 228 p., 135 F.

Le tiers-monde n'est plus de mode. On passe pour un « ringard » du seul fait d'évoquer son existence. En ce moment, il vaut mieux parler de « droit d'ingérence » et se focaliser sur un seul pays. C'est le tour de la Somalie. Elle intéresse les médias et les dirigeants politiques. Cela ne veut pas dire que tout va bien au Soudan ou en Ethiopie. Le philosophe Sami Naïr non seulement parle du tiers-monde dans son dernier livre, recueil d'une quinzaine d'articles écrits durant les années 80, mais analyse avec minutie et sans complaisance les problèmes et les drames de ces pays du Sud.

L'Algérie d'aujourd'hui vue par Michael von Graffenried.

Car le tiers-monde est plus vivant et plus présent que jamais. Il est dans nos imaginaires, même si l'on refoule son image. Il est à nos portes, bien plus par ses tragédies (famine, guerres civiles, dictatures) que par sa civilisation ancestrale. Scindé en tiers-mondes multiples, frappé d'irrationalité économique, appauvri par des puissances du Nord ou directement par certains de ses dirigeants sans légitimité politique, le tiers-monde ne peut plus dire sa douleur. Il faut à chaque fois que le drame soit plus grand, plus spectaculaire pour qu'on entende un peu ce qu'il nous dit. Combien de milliers d'enfants somaliens sont morts avant que le grand gendarme du monde décide d'intervenir et de mettre de l'ordre dans ce pays meurtri, vidé de son sang, déchiqueté par une guerre entre clans, armés et nourris on ne sait par qui ?

Le mérite de Sami Naïr, c'est d'affirmer d'emblée, quelle que soit l'évolution des pays du Sud, la permanence de leurs problèmes et la nécessité de les étudier. C'est ce qu'il fait en s'en tenant au Maghreb et aux pays de la Méditerranée du Sud. Il démonte les mécanismes de développement et de domination qui s'y déploient selon une logique souvent étrange.

Le cas algérien est assez exemplaire de cette fracture qui oppose les deux rives de la Méditerranée et qui résume, à lui seul, les problèmes de développement auxquels est confronté le tiers-monde. Pourquoi l'Algérie ? Parce qu'elle fut un grand espoir pour un Sud désemparé et qui souhaitait y voir un modèle original, avec une idéologie qui ne ressemble ni aux théories baasistes ni au nassérisme. Hélas, l'Algérie est sortie déstructurée et malade d'une courageuse guerre de libération qui n'a pas laissé le temps aux héros de se préoccuper du problème de l'identité. Depuis son indépendance, l'Algérie n'a cessé de subir *« une rationalité économique et sociale difforme »*. Ni les échecs économiques, ni la déroute de l'agriculture, ni les crises de légitimité politiques n'ont réussi à provoquer dans ce pays le sursaut salvateur. Il aura fallu l'irruption du phénomène intégriste pour que l'Etat réagisse, mais en sacrifiant la démocratie. Sami Naïr démontre comment l'intégrisme est l'incarnation de plusieurs malaises. Pour lui, c'est un *« fascisme religieux »* dont le nihilisme destructeur l'apparente au fascisme européen. On y retrouve la même conception autoritaire de l'ordre social habillée de fanatisme religieux.

Aux origines du malaise

Ce qui est intéressant dans la démarche de Sami Naïr, c'est qu'il ne se contente pas de donner une explication à partir de l'histoire immédiate, mais remonte aux origines du malaise. Il démontre comment l'Islam a, de tout temps, été construit à partir des propres présupposés de la vision occidentale du monde, comme il démontre la contradiction majeure du discours républicain laïc et positiviste, qui s'est, d'emblée, présenté au monde arabo-musulman avec le visage de l'envahisseur colonial. Ainsi, l'image et les valeurs de l'Occident de la Révolution française en furent irrémédiablement altérées. Toute tentative de laïcisation a été assimilée à la déculturation et à la dépossession de l'identité. Même aujourd'hui, les intellectuels maghrébins qui osent prôner la laïcité dans leur pays, au titre de la démocratie et de la liberté de pensée, sont traités de *« marginaux au service des intérêts occidentaux »*, comme si ces valeurs-là étaient le monopole de l'Europe. Comme l'écrit Sami Naïr, *« la démocratie est captive ; elle ne signifie pas la même chose selon que l'on appartient aux couches sociales intégrées ou aux secteurs marginalisés »*.

Entre le Nord et le Sud, il y a plus qu'un malentendu. Il y a, comme le fait remarquer Susan George, spécialiste de ces questions, *« une guerre silencieuse »*. C'est dire combien le Sud est aussi dans le Nord, sauf que, de plus en plus, le Sud du Nord, c'est... l'Est, d'après l'expression de Mahmoud Hussein, auteur de ce remarquable essai sur la démocratie dans le tiers-monde qu'est *Versant sud de la liberté* (1).

Que faire pour que cette *« guerre silencieuse »*, ce différend méditerranéen, débouche sur la paix, c'est-à-dire un développement rationnel ? Il y a, bien sûr, de nouvelles stratégies qui consistent dans la recherche de zones de codéveloppement avec les pays riverains de la Méditerranée, des zones de solidarité économique avec les pays africains. Il y a, aussi, une révision des attitudes et des mentalités : cesser, par exemple, de traiter la deuxième religion de France – l'islam – en *« ennemi intime »*. Mais il y a, encore et surtout, la question palestino-israélienne. Toute politique arabe de la Méditerranée est conditionnée par la question palestinienne. *« La guerre israélo-palestinienne*, écrit Sami Naïr, *est un obstacle à l'avènement d'un espace méditerranéen équilibré... La geste palestinienne, qui servait de cache-sexe à la plupart des pays du champ de bataille, s'est autonomisée par rapport aux régimes arabes ; elle est devenue plus libre et elle a pris conscience de l'irréductibilité du fait national israélien. Evidemment, c'est la raison et non le cœur qui a tranché en ce sens. Mais il serait injuste de demander aux Palestiniens, après qu'on les eut dépossédés de leur terre millénaire, de leurs foyers, de leurs espaces de vie, de prendre à eux seuls en charge la tragédie du peuple juif. »*

Sami Naïr, qui propose ici des analyses sans doute prémonitoires, surtout dans le cas de l'Algérie, glisse, entre deux paragraphes, une petite phrase qui risque d'attiser les peurs : *« L'immigration n'est pas derrière nous, elle est devant nous. »* L'immigration légale, certainement pas. Mais l'immigration clandestine se poursuivra, quelles que soient les mesures de protection et de répression que l'Europe prendra. Car il s'agit d'un désespoir au-delà des situations extrêmes que rien ne saura arrêter.

Tahar Ben Jelloun

(1) La Découverte, 1989.

Histoire du monde en cinq chapitres

En cent vingt-cinq pages, une démonstration lumineuse du géographe Pierre George sur le monde contemporain

LA GÉOGRAPHIE A LA POURSUITE DE L'HISTOIRE
de Pierre George.
Armand Colin, 125 p., 90 F.

Depuis plus d'un demi-siècle, Pierre George ne cesse d'analyser le monde contemporain. A raison d'un livre au moins par an, essai rapide ou somme sur un sujet particulier, il a profondément marqué plusieurs générations de géographes.

Dans le concert des sciences humaines et sociales, la géographie et l'histoire sont étroitement associées, ou, du moins, devraient l'être. Institutionnellement, la géographie est fille de l'histoire. Quand elle prend place dans les enseignements officiels, à la fin du dix-neuvième siècle, elle doit réaliser, en complément de l'histoire, les inventaires dont celle-ci a besoin soit en description préalable de la nature des lieux, soit, au terme de l'histoire, pour constater les états présents. Elle apporte, au fond, les premiers ou les derniers chapitres d'un déroulement historique accompli. Pierre George s'est toujours prévalu de cette filiation. Pour faire de la géographie, ses livres, tous ses livres, sont pétris d'histoire, et, pendant très longtemps, de matérialisme historique.

Mais les bouleversements contemporains imposent une relecture des deux disciplines, et, plus particulièrement, de la géographie. L'extrême rapidité des changements, la force des révolutions du monde contemporain, l'évidence des permanences et des résurgences, la précarité de l'équilibre global de l'écoumène induisent une géographie *« à la poursuite de l'histoire »*, attentive aux changements et aux mutations tout autant qu'aux inerties et aux états, mais toujours centrée sur ce qui est sa spécificité même : *« Examiner chaque chose à sa place. »* Toute l'œuvre de Pierre George témoigne de cette préoccupation, comme le relate un autre de ses livres récents, *le Métier de géographe : un demi-siècle de géographie* (1).

Le géographe doit travailler à toutes les échelles. On connaît peu le Pierre George de l'intimité locale ou régionale. C'est bien dommage, car il a masqué ainsi en partie, dans son œuvre écrite, tout le talent, l'immense culture et l'intelligence sensible du professeur. Il faut cependant relire quelques monographies comme son *Avignon* (2) pour mieux apprécier la force de ses essais plus larges.

La Géographie à la poursuite de l'histoire se classe parmi les grandes analyses du monde contemporain comme Pierre George sait nous en offrir à intervalle régulier. Ici, comme dans les autres, la complaisance n'est guère de mise. Nul effet de style, nulle envolée lyrique comme certains sujets pourraient le susciter, aucune évocation flatteuse. De la rigueur, du raisonnement, de l'analyse, de l'abstraction alternant avec quelques brèves suggestions de lieux, mais toujours en situation. Ainsi s'impose, de manière quasi ascétique, Pierre George comme auteur. Et si le marxisme est mort, chez lui comme chez d'autres, la dialectique serrée est toujours bien là.

Voici donc une démonstration, en cent vingt-cinq pages, sur le monde contemporain. En cinq brefs chapitres, tout est dit. Les déséquilibres démographiques de la planète (« Trop d'hommes ? ») induisent des *« couples migratoires »* Nord-Sud, parmi lesquels le couple *« France-Maghreb »* n'est pas le moins problématique. La fin des « empires » laisse le champ libre à la résurgence de tous les nationalismes ou à la construction de nouveaux réseaux internationaux. La fin des systèmes (socialisme, capitalisme empirique) ouvre des espaces d'indécision où la chronique se substitue à l'histoire. La ville partout (« Tous dans les villes ? »), et, particulièrement, les immenses mégalopoles, de plus en plus difficiles à gérer et parfois à vivre, apparaissent comme l'espace commun de la plus grande partie de l'humanité, dans les pays industrialisés comme dans le tiers-monde. *« Et si la course était finie ? »*, écrit Pierre George, en concluant sur les nouvelles approches de l'environnement, alors que les ressources naturelles ne peuvent plus être tenues pour inépuisables et les déchets comme quantité négligeable.

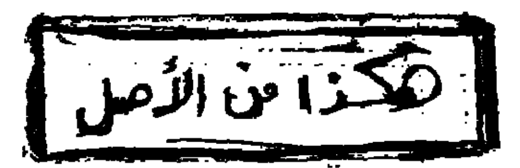
La démonstration est fondée sur le triptyque population-économie-localisation, cher à Pierre George depuis toujours. Mais celui-ci insiste beaucoup, maintenant, sur le rôle aussi déterminant d'autres forces : la religion, la culture, les nationalités notamment. En fait, Pierre George ne fut jamais insensible à ces produits de l'histoire, même au temps du marxisme dominant. Il citait et cite encore volontiers Albert Demangeon ou Maximilien Sorre. Mais ces résurgences s'inscrivent mieux dans la démonstration de nos jours, elles en font intimement partie, dans une contribution de la géographie à l'histoire la plus contemporaine, et réciproquement. Aussi les meilleures pages du livre portent-elles probablement sur l'éclatement actuel de la Yougoslavie, de l'Europe centrale et de l'ancienne URSS, d'autant que Pierre George a accumulé sur ces territoires une expérience exceptionnelle.

Le monde change, sans doute plus que jamais. La géographie se renouvelle, *« à la poursuite de l'histoire »*. L'analyse de Pierre George est celle d'un expert et d'un témoin.

A. Fr.

(1) Armand Colin, 1990.

(2) Editions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1989.



Moi, l'Indien

La littérature « peau-rouge » est désormais une réalité. Son acte de naissance ? « La Maison de l'aube », de Scott Momaday

Dans la collection « Nuage rouge », aux éditions du Rocher, paraît, le 19 avril, un classique de la littérature indienne, la Maison de l'aube (1). *Publié aux Etats-Unis en 1968, prix Pulitzer l'année suivante, le livre de Scott Momaday signe, selon Yves Berger, son préfacier français,* « l'acte de naissance d'une littérature indienne peau-rouge ». *Nous publions ici des extraits de cette préface enthousiaste.*

(...) Quand paraît *House of Dawn*, en 1968, voici donc vingt-cinq ans, des Peaux-Rouges sont auteurs de livres, certes. Ecrivains, c'est autre chose. Comme on sait, les autochtones de l'Amérique septentrionale ne connaissaient pas l'écriture. Le premier texte publié d'un Indien (ou Amérindien, comme les ethnologues assurent que nous devrions dire, que nous ne disons pas) remonte à 1772 – mais c'est un sermon. Le premier roman publié d'un Indien à 1840 – mais son sujet n'a rien à voir avec l'indianité. Le premier roman publié d'un Indien à traiter d'un sujet indien paraît en 1899 : Simon Pokagon raconte dans *Queen of The-Woods*, où il se met en scène, l'agonie de la vie pastorale, saccagée par les Blancs, des Potowatomis. Ici et là, un Creek, un Sioux, un Cherokee à l'œuvre... mais l'œuvre est négligeable et l'auteur justement négligé. Une exception possible : d'Arcy McNickle, Indien d'une tribu bien mal nommée, Tête plate (Flathead). En 1968, surgit enfin – littéralement surgit – le Kiowa (Cherokee par sa mère, Kiowa par son père, il ne se reconnaît que chez les Kiowas) Scott Momaday, avec cette *House of Dawn* qui recevra, l'année suivante, le prix Pulitzer et constitue, sans injustice à l'endroit des devanciers ou des contemporains, l'acte de naissance d'une littérature indienne peau-rouge (...).

L'impossible retour

La Maison de l'aube conte l'histoire d'Abel : à la fin de la dernière guerre mondiale, qu'il a connue sur les champs de bataille, il s'en retourne chez lui, dans une famille réduite à son seul grand-père, qui l'attend. De surcroît, Abel est le meurtrier d'un albinos, crime pour lequel il a fait de la prison. Quand il descend de l'autobus qui le ramène à son passé, il est ivre. Parti à dix-sept ans, il revient à vingt-cinq, l'innocence en moins. C'est le thème de l'impossible retour, chez soi et chez les autres, sur soi et dans le temps passé : *« Il avait bien essayé de parler à son grand-père, mais n'avait pas su trouver les mots appropriés ; il avait essayé de prier, de chanter, de se fondre dans le vieux rythme de la langue mais il n'y était plus accordé. »*

Où, ce retour ? A Jemez, au Nouveau-Mexique, dans le paysage-type du Nouveau-Mexique : le pueblo, la mission, la mesa, le canyon. La pierre et le sable. Aussi, hélas ! l'autoroute (du pueblo, on ne la voit pas, mais on l'entend). Dans un pays-paysage à l'image du livre : l'un des plus beaux du monde. Tout entier fait du contraste – de l'apparent contraste – que supposent les épousailles de la désolation et du sublime. Reste que l'unité peut naître de ce contraste. « Nu », « dur », « austère » sont des adjectifs qui s'appliquent à cette partie du Nouveau-Mexique, et Scott Momaday, qui a passé un an à Paris, accepterait peut-être « janséniste ». Ecoutez : *« En bas, dans la vallée, la ville s'étire comme un squelette écartelé, en plein cœur du pays, là où la terre n'est qu'une étuve, là où la glèbe est emportée par le vent, là où la récolte n'est que survivance des semailles. »* Mais aussi : *« Et maintenant il était sous l'empire du pays silencieux qui venait déjà de s'emparer de la lumière pour resplendir. »* Et encore : *« Il y avait une maison faite d'aube, de pollen et de pluie, dans un pays si ancien qu'on le disait immortel. Les collines étaient multicolores et la plaine resplendissait d'argile et de sables bariolés. Dans la plaine, devant la sombre immensité sauvage des montagnes, paissaient des chevaux rouges, bleus et mouchetés. C'était un pays rude et tranquille. Tout y était beau. (...) »*

Dans ce livre gorgé d'espace, d'infini, de violence, de cruauté et de mort, pas un personnage (l'auteur moins que chacun d'eux) qui n'ait le goût et le sens de l'invisible, pas un personnage qui ne tente de voir au-delà et, quelquefois, y réussit : *« L'arc orange grandit sur le pays et s'incurva jusqu'à former un diamètre impossible. Cela ne peut continuer ainsi, pensai-je, et je commençai à avoir peur, puis l'air se dissipa et le soleil recula, mais pendant un instant j'avais vu jusqu'au centre de l'être du monde. »* Scott Momaday est servi, ici, par son sens du sacré, lié à l'indianité croyante qui perdure dans certaines réserves et que tentent de retrouver ou d'insuffler dans les esprits oublieux de nouveaux prophètes, qui disent l'avenir improbable en puisant, pathétiques, dans le passé incertain : la manière est celle-là même, si émouvante, du lieutenant Dunbar, qui, dans *Danse avec les loups*, réapprend à Dressée avec le Poing sa langue natale et perdue.

Indianité religieuse, dévote, superstitieuse, à l'aise dans un monde qui fourmille de signes, de sons, de messages, de symboles, d'avertissements et de magies. Indianité qui juxtapose l'animal païen et la Vierge chrétienne, le taureau ou le cheval et Maria de Los Angeles, la patronne des Indiens à Jemez. Indianité que l'on suit dans ses déplacements, ses migrations, ses dévotions, ses cérémonies, ses sacrifices, ses rituels, ses rivalités tribales et claniques et dans la somptuosité de ses sociétés. Tout un peuple qui croit à l'homme-médecine et au thaumaturge. Toute une culture de mythes, tout un sacré et toute une spiritualité courent dans les lignes de ce livre et servent ici à des fins récitantes, où l'Indien Scott Momaday accomplit sa passion de l'espace, de la grandeur et du mystère. Visionnaire, oui, ici dans la beauté majestueuse : *« Pendant tout l'après-midi, les chariots arriveraient du sud, à une allure si lente et si régulière qu'ils sembleraient immobiles ; mais en fait ils grossiraient imperceptiblement, et leurs grandes bâches grises se gonfleraient comme des voiles à l'horizon de la plaine. »*

La beauté convulsive au rythme du tambour indien... Dans ce livre de la sécheresse et du torride, du désespoir et du sauvage, de l'âpreté des êtres, des lieux et des choses, la grâce est dans le ciel avec les aigles. Là encore, inoubliable ce passage qui décrit les voltes d'un couple d'aigles dans le ciel et le vent, le mâle et la femelle à tour de rôle reprenant en le happant du bec, toujours plus près du sol (mais ils ont commencé haut dans l'azur) et sans une seule fois se poser, le serpent qui ne touchera jamais plus terre. Quel ballet, quelle allégresse au pays des canyons et des mesas !

La mesa et l'autoroute

La Maison de l'aube parle d'un temps presque révolu, retenu ici et là comme la robe sur laquelle on tire, le monde de la nature avec les nuages, la pluie, les arcs-en-ciel, les étoiles – quelque chose que nous avons cessé de voir et de savoir ou, plutôt, que nous ne savons plus voir et reconnaître, – quand il constitue, en splendeur et âpreté, le tissu même, terrestre et sidéral, du livre ! A le (re) susciter, Scott Momaday excelle, comme il excelle à restituer l'ambiguïté du monde indien, en équilibre instable entre hier et aujourd'hui, entre la mesa éternelle et l'autoroute, le sacré et le profane, les dieux ou Dieu, les dieux ou rien, le calumet de la paix et la cigarette (du Bull Durham, un tabac à rouler de consommation courante...), la noblesse et une déchéance qui s'incarnait dans l'alcool seul, voilà vingt-cinq ans (aujourd'hui, en plus, la drogue...). Comme il excelle à évoquer les animaux, non seulement les chiens tueurs de serpents et les aigles tueurs de lièvres, non seulement les oies sauvages et le cerf – mais aussi l'ours, qui est, dans *la Maison de l'aube*, le sujet d'une grande chasse rituelle...

Yves Berger

(1) 278 p., 120 F.

★ Signalons également la réédition, toujours dans la collection « Nuage rouge », de *les Indiens Zunis*, de Jean Cazeneuve. Epuisé depuis longtemps, cet essai est l'un des rares ouvrages français cité dans les monographies américaines (272 p., 130 F).

L'épopée et la résistance

Les vainqueurs ne sont pas toujours les plus aimés et les vieux gamins que nous sommes se souviennent encore de ces jeudis après-midi où il était plus facile de recruter des voleurs que des gendarmes, des Indiens que des cow-boys. L'histoire tragique et magique des Indiens d'Amérique du Nord n'en finit plus de fasciner les lecteurs français, qui, à défaut de pouvoir continuer à galoper dans des prairies imaginaires, peuvent retrouver dans deux collections littéraires la saga de cette nation très ancienne dont le nom de chaque tribu évoque, à la fois, la magie et le malheur, le courage et la défaite.

Aux Editions du Rocher, la collection « Nuage rouge » a choisi pour totem celui d'un prestigieux chef de guerre et c'est sans doute ce choix qui détermine celui, un peu limité, de la ligne éditoriale. En proposant principalement des romans d'aventures à la gloire de la nation indienne, « Nuage rouge » ressemble un peu à une collection de Western « politically correct ». On peut aussi regretter que son catalogue puise bien plus dans le fonds des œuvres déjà publiées en France que dans celui, plus vaste et plus intéressant, des livres américains non traduits.

Si la réédition du *Dernier des Mohicans*, de Fenimore Cooper, de *la Flèche brisée*, d'Eliott Arnold, de *Little Big Man*, de Thomas Berger, ou du superbe *Livre des Hopis*, de Frank Waters, s'imposait, c'est au format et au prix du livre de poche qu'on pouvait l'espérer. Reste que les livres sont tous passionnants, les couvertures superbes et que le programme annoncé est celui d'une collection qui se veut de plus en plus ambitieuse.

En se donnant le nom de « Terre indienne » et en s'ouvrant, d'entrée de jeu, aux écrivains contemporains, la collection d'Albin Michel a choisi le terrain d'une modernité douloureuse. C'est sur le sort des descendants des glorieux guerriers du passé qu'elle attire notre attention. Les réserves ont remplacé la Prairie et les enfants de Nuage rouge doivent salement trimer pour continuer à vivre en terre indienne.

Il faut lire les romans de James Welsh ou les terribles témoignages de Mary Crow Dog et de Leslie Marion Silko pour comprendre l'étendue du génocide indien et pour savoir que, si les Indiens vivent encore, c'est qu'ils ont le corps chevillé à l'âme.

Si « Nuage rouge » est la collection de l'épopée des Indiens, « Terre indienne » est celle de leur résistance. Elles sont toutes deux indispensables.

Patrick Raynal

Onetti, le solitaire célébré

Il a quatre-vingt-quatre ans, ne sort jamais, mais écrit toujours. Madrid fête son dernier roman. « Et cela sert à quoi ? » dit-il...



SARA FACIO

« Il s'appelait Onetti, ne souriait pas... »

Juan Carlos Onetti savait, il nous l'avait dit, que lorsque, dans sa vieillesse, il convoquerait ses personnages, ceux-ci accourraient ponctuels à son chevet. Et voilà, réincarnés dans son dernier roman (1), Dias Grey, que nous avions connu dans *la Vie brève* ; Petrus, sa fille Angélique-Inès, et leur domestique, Joséphine, sortis du *Chantier* ; le typographe Lanza, un habitué de ses nouvelles, sans oublier Barthé, l'apothicaire, ni le curé Bergner. Ni, surtout, le dieu Brausen, fondateur de la contrée mythique de Santa-Maria, qui est devenu l'enseigne d'un café minable. Le cas d'un personnage tiré de *la Vie brève* a également empiré. *« Il s'appelait Onetti, ne souriait pas, portait des lunettes, laissait deviner qu'il ne pouvait être sympathique qu'à des femmes pleines d'imagination ou à des amis intimes, ne saluait, par monosyllables, que ceux qui lui inspiraient une vague sympathie. »*

Celui-ci a maintenant quatre-vingt-quatre ans, ne sort jamais, ne voit personne, reste toujours couché dans son lit et, s'abîmant dans la solitude, a décidé de renverser l'ordre naturel des jours, dormant à partir de l'aube, veillant lorsque la nuit tombe.

Comment, dans ces conditions, un vieillard presque grabataire a-t-il pu écrire un roman de jeunesse ? C'est la question que ne se posaient pas les centaines de fervents onettiens qui assistaient récemment, à Madrid, à la présentation du dernier livre du maître. Tous partageaient sa boutade : *« Si Proust l'a fait, moi aussi je peux le faire »*, répond-il dans le film de José Berzosa projeté en fin de soirée (2).

« Je fuis les lieux communs »

Cela s'est passé place de la Cibelès, au palais de Linarès, le jour de la mort du comte de Barcelone, fils et père de roi. L'Espagne officielle et socialiste est en deuil. Avec la disparition de don Juan, tout rentre dans l'ordre dynastique, mais le problème moral de la succession imposée par le franquisme ne fait que commencer. Il ne concerne pas les dévots d'Onetti qui écoutent son message lu par Dolly, son épouse, la violoniste de *la Vie brève*. *« Maître de quoi ?*, m'avait-il dit, *cela me rend malade. C'est idiot. Cela correspond à un individu qui veut endoctriner ou enseigner, comme Bernard Shaw ou Sartre. Moi, non. Endoctriner ne m'a jamais intéressé. »*

Quelques auteurs des nouvelles générations – Juan Cruz, José-Maria Merino, Antonio Munoz Molina – témoignent de leur dette envers le maître. Carmen Balcells pleure et jubile. Le livre lui est dédicacé *« dans le seul but de la remercier »*. Mario Benedetti fait l'analyse de l'œuvre.

Cuando ya no importe (Quand plus rien n'aura d'importance) se situe, comme la plupart des œuvres d'Onetti, dans cette ville imaginaire qu'est Santa-Maria, mi-Montevideo, mi-Buenos-Aires. On peut dire qu'il s'agit du journal d'un certain Juan Carr, anti-héros désabusé, amer et tendre, déraciné d'Europe, victime de la crise économique du cône sud dans les années 70, mêlé, malgré lui, à une histoire sordide de contrebande. Et, si l'on veut raconter l'histoire par le menu, on pourra décrire les accouplements furtifs de Carr avec la grosse et sale Eufrasia, fertile en variations, les jeux érotiques du même monsieur avec la petite Vira, devenu Elvirita à dix ans et simplement Elvira à quinze, déjà prostituée et vieille. Tout cela n'a aucune importance. La beauté vient du langage. Brassée dans ce monde misérable d'alcool et de sexe, la prose d'Onetti émerge épurée. Avec les mots usés de tous les jours et un adjectif inattendu par-ci par-là, il compose des phrases immaculées : *« Je fuis les lieux communs et les maux de tête. »*

Dolly téléphone de temps à autre à la maison. Son mari dort toujours. A 11 heures du soir, il est enfin réveillé. Elle l'informe que la soirée a été un succès. *« Et cela sert à quoi ? »* demande-t-il.

La nuit seule l'intéresse. Elle commence. Dans une chambre débordante de revenants, lui couché avec une bouteille de whisky et la biographie de Napoléon par André Castelot. Ce sont des éléments pour son prochain livre. J'essaie d'en savoir plus, toujours par téléphone. Il me renvoie à Jorge Luis Borges, cité en exergue de son livre : *« Lorsque j'écris, je me sens justifié ; je pense : j'accomplis ma tâche d'écrivain, au-delà de la valeur que peut avoir mon écriture. Et si l'on me disait que tout ce que j'écris sera oublié, je ne pense pas que je recevrais la nouvelle avec joie, mais je continuerais à écrire. Pour qui ? Pour personne, pour moi-même. »* Et il ajoute, coupant net à toute nouvelle inquisition :

« Je n'ai pas envie de parler de quoi que ce soit, de croire ou de douter. Invente ce que tu voudras bien m'attribuer, je l'aurai dit. Tout m'est égal. Chaque soir, je constate que je suis toujours en vie, sans amertume et sans gratitude non plus. Cela me suffit. »

Ramon Chao

(1) *Cuando ya no importe*, éd. Alfaguara, Madrid. A paraître chez Christian Bourgois.

(2) « Trois jours avec Onetti », « Océaniques », 1990.

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

Un pas vers la majorité

LES LUMIÈRES EN EUROPE
(Das Europa der Aufklärung) d'Ulrich Im Hof. Traduit de l'allemand (Suisse) par Jeanne Etoré et Bernard Lortholary. Le Seuil, coll. « Faire l'Europe », 320 p., 140 F.

AU XVIII[e] siècle, les journaux savaient poser à leurs lecteurs de vraies questions. En 1784, le *Berlinische Monatschrift* leur demande tout bonnement : « *Qu'est-ce que les Lumières ?* » En allemand : « *Was ist Aufklärung ?* » Parmi les réponses publiées, celles de deux brillants philosophes. L'un, Moses Mendelssohn, a cherché à réunir sous un même toit tradition culturelle et religieuse juive et mouvement des Lumières. Ce qui lui a valu les foudres de ses coreligionnaires orthodoxes. L'autre, Emmanuel Kant, vient de publier sa *Critique de la raison pure*, appelée à un certain retentissement (1).

La brève réponse de Kant, une vingtaine de pages, est restée célèbre : l'*Aufklärung* est un processus à travers lequel l'homme devient majeur. Cette sortie de la minorité est, à la fois, spirituelle et historique, individuelle et collective. Elle implique un usage volontaire et courageux de sa raison, un renoncement aux douceurs de l'irresponsabilité, mais aussi une revendication politique et morale de liberté.

On s'est évidemment beaucoup moqué, par la suite, de cet optimisme jugé arrogant. Si les massacres en tout genre qui ont fleuri depuis deux siècles sur la planète sont le fait d'hommes enfin majeurs, mieux aurait valu, à tout prendre, qu'ils demeurassent éternellement mineurs. Le fameux « sentiment tragique de l'existence » qui est la marque déposée de notre époque semble s'accorder davantage aux réalités que la foi dans les progrès de la raison.

Ni Kant ni ses contemporains n'étaient des naïfs. Ils ont écrit que le chemin était ouvert ; pas qu'il se parcourait en quelques enjambées, ni même que l'humanité l'emprunterait nécessairement. L'état d'enfance, de minorité et de soumission a bien des charmes ; le romantisme devait bientôt orner de puissantes et exaltantes couleurs les gouffres de l'irrationnel, et le modernisme s'adonner à la délectation morose de l'inhumaine humanité.

Les Lumières ont été méprisées, haïes. Pire : réduites à l'état de parti. Il fallait être pour ou contre. Aucune autre époque n'a subi un traitement aussi singulier : est-on pour ou contre le haut Moyen Age ? Pour ou contre la Rome antique ou la Renaissance ? La question est oiseuse ; sauf, semble-t-il, pour les Lumières, qui exigeraient d'être déifiées ou diabolisées. Il y a une explication à ce simplisme : à travers ce mouvement de civilisation qui traverse toute l'Europe pendant un siècle, on entend juger son aboutissement supposé, le monstre historique, la Révolution française.

Un bilan bourgeoisement établi, un état des lieux méticuleux, un tour du propriétaire rondement mené, voilà ce que nous propose Ulrich Im Hof avec ses *Lumières en Europe*. L'auteur est suisse, ce qui est gage de neutralité ; il a soixante-quinze ans, ce qui porte rarement aux excès. S'il n'entrait que de la sagesse dans nos jugements, sa déposition devrait faire foi. Il a lu les meilleurs auteurs de Dublin à Vienne et de Naples à Oslo, les récits de voyageurs, les chroniques des cours, les recueils de chansons, les manuels juridiques et ceux de savoir-vivre. Son savoir est impressionnant et si discret qu'il en oublie parfois de bien écrire. On lui reprochera d'être un peu scolaire, mais c'est qu'il nous apprend tant de choses qu'il nous transforme en élèves.

Il nous apprend même ce que nous croyions déjà savoir. Que le mouvement des Lumières est un phénomène européen, par exemple, dans une Europe qui ignore encore qu'on peut mourir pour la patrie et qui découvre qu'on peut vivre pour l'humanité. Nous avions appris que le mouvement était né en Angleterre, qu'il avait trouvé sa langue en France, son havre à Amsterdam et ses rois à Potsdam et à Saint-Pétersbourg. Avec Im Hof, on le voit éclairer des pasteurs de Genève, des économistes toscans, des paysans danois, des princes espagnols, des commerçants de Lisbonne ou des avocats de Prague. René Pomeau, dans son *Europe des Lumières* (2), avait avancé l'hypothèse que l'union européenne avait déjà existé, dans le cosmopolitisme de ces hommes de l'aube, qui parlaient d'*Enlightment* à Londres, d'*Aufklärung* à Berlin, de *Lumières* à Paris, de *Luce* à Milan ou d'*Iluminismo* à Madrid, mais qui cousinaient dans un exercice semblable de l'esprit critique, un même amour du savoir, une même passion de l'utilité, un même souci de remodeler les relations de l'homme et du monde pour y rendre possible le bonheur. Im Hof arpente infatigablement le réseau serré de ces routes d'Europe où les utopistes croisent les ingénieurs et les réformateurs les tyrans, quand ce ne sont pas les mêmes qui jouent les différents rôles.

LA matière est si riche et ce siècle si avide de tout soumettre à réexamen que l'historien, pour la clarté de l'exposé, est bien obligé de tailler, dans ces effervescences de jardin anglais, quelques allées versaillaises. La littérature se trouve ainsi sacrifiée. Il est vrai qu'elle est plus connue que le mouvement religieux, que les sociétés d'agriculture ou que les évolutions de la médecine. Surtout en France, où la célébrité de nos écrivains a donné à croire que Paris éclairait seul le reste du monde. Un peu moins de Voltaire, de Diderot ou de Rousseau, mais un peu plus de James Watt, de Cesare Beccaria, de Pufendorf et de Pombal : ce rééquilibrage donne son sens et sa saveur à la collection dans laquelle s'inscrit l'ouvrage d'Im Hof. « Faire l'Europe », que dirige Jacques Le Goff, publie, en effet, ses titres simultanément en français, en anglais, en italien, en espagnol et en allemand. Une excellente garantie contre les dérives chauvines.

Il arrive aussi qu'à force d'élaguer l'historien schématise. Ainsi, lorsqu'il semble faire sienne l'opposition entre un premier âge des Lumières, rationaliste, réformateur, humaniste, et un âge tardif, préromantique, marqué par le retour du sentiment, des passions, de la religiosité populaire et de la réaction politique. Comme si les deux tendances n'avaient pas cohabité dès l'origine, comme si les hommes des Lumières ignoraient ou voulaient négliger la part de l'ombre et la part du cœur. C'est avec de telles simplifications que se créent les légendes et qu'on a pu accréditer celle, fameuse et efficace, d'une époque qui n'aurait pu tout éclairer qu'en s'en tenant à la surface des choses. C'est Shaftesbury, dès les premières lueurs du siècle, qui élabore une philosophie de l'enthousiasme et va trouver dans Diderot à la fois un traducteur, un disciple et un formidable amplificateur (3) ; c'est l'abbé Prévost, bien avant *Clarisse Harlowe*, bien avant *la Nouvelle Héloïse* et les torrents larmoyants qui déferlent sur le dernier tiers du XVIII[e] qui exalte, à partir de 1730, l'amour fou du chevalier des Grieux pour son incorrigible grue de Manon. Et plus généralement, tout ce qui pense, tout ce qui sent, tout ce qui réforme et qui invente entre 1715 et la Révolution ne proclame jamais son désir de rationalité qu'en soupçonnant les faiblesses et les manques de la raison. Il faudra les simplifications de la propagande pour qu'elle soit transformée en déesse, par un disciple de Rousseau qui plus est. Avant, elle est une mortelle soumise à la critique, comme le reste.

EN revanche, Im Hof met justement l'accent sur la réduction, dans les vingt dernières années du siècle, du débat engagé par les Lumières aux seules questions politiques : Révolution ou contre-Révolution. « *Ce clivage concerna tous les Etats et toutes les classes.* » On comprend mieux l'immense soupir de soulagement qu'exhale Abel Bonnard dans la NRF pro-allemande de mars 1941 à l'annonce de la mort de l'Europe des Lumières, enfin vaincue par celle des ténèbres :

« *Cette fois, nous sommes délivrés. Pressés, étreints par les difficultés que nous avons à résoudre, meurtris et soutenus par un monde rigoureux, notre premier bonheur est dans notre ciel : c'est de voir briller sur nous les vraies étoiles de l'homme.* »

(1) Le *Magazine littéraire*, dans son numéro d'avril consacré à Kant, publie un commentaire inédit de Michel Foucault sur l'opuscule de Kant, *Qu'est-ce que les Lumières ?* qui figurera dans un recueil de *Textes et entretiens, 1954-1984*, à paraître l'an prochain chez Gallimard.

(2) Stock, 1966.

(3) Aubier vient de publier, dans une présentation et une traduction de Laurent Joffro, les très curieux et très séduisants *Exercices* du comte de Shaftesbury (480 p., 290 F).

L'odyssée fabuleuse des Cantacuzène

Ils furent moines et diplomates, écrivains et savants, poètes et brigands. Histoire d'une famille à travers les tempêtes du second millénaire

MILLE ANS DANS LES BALKANS
Chronique des Cantacuzène dans la tourmente des siècles
de Jean-Michel Cantacuzène. Ed. Christian, 500 p., 200 F.

Depuis mille ans, le jardin des Cantacuzène est fécondé de larmes et de miel, de fiel, de sueur et, souvent, de génie. De sang aussi. Dispersés, les derniers Cantacuzène sont nombreux, ils vivent aussi bien à Londres et Paris qu'à Stockholm, en Allemagne, aux Etats-Unis, en Belgique et en Suisse. Il en reste même en Roumanie où ils se sont particulièrement illustrés à partir du seizième siècle jusqu'à l'entre-deux-guerres et après. Leur mémoire remonte vers la fin du onzième, sur les rives du Bosphore, au temps des Croisés. En effet, la première apparition d'un Cantacuzène coïncide avec l'avènement à Byzance de la dynastie des Comnène, lorsque l'empereur Alexis l'envoya sur les rives du Danube guerroyer contre l'invasion des Coumans.



IN JEAN VI CANTACUZÈNE, ŒUVRES THÉOLOGIQUES 1370-1375 (Migr 1242)/BN

Jean VI Cantacuzène présidant le concile de Constantinople (1351).

Un millénaire plus tard, Jean-Michel Cantacuzène restitue l'odyssée fabuleuse de plusieurs lignées de son nom, ce nom qui traverse l'histoire des Balkans, de la Roumanie, de la Russie et de la défunte Autriche-Hongrie. La gageure était audacieuse, le piège redoutable. Après le travail de Georges Castellan, il semblait que tout avait été dit sur les drames compliqués du sud-est européen (1). Ne restait-il au chroniqueur qu'à raconter, d'une manière plus ou moins romancée, les faits de leurs plus fascinants acteurs et témoins ? Le défi a été relevé, l'embûche évitée. Universitaire, chercheur scientifique et diplomate, Jean-Michel Cantacuzène, né à Bucarest en 1933, installé en France depuis 1946, a su joindre la rigueur de l'historien soucieux de ses sources au talent du portraitiste envoûté par ceux sans lesquels le passé resterait une suite de dates dénuées de signification.

Avec ses ancêtres, nous suivons les convulsions sanglantes de Byzance, la chute de l'Empire oriental précipitée par les Ottomans à la faveur de la démission de l'Occident, la résurrection de l'héritage byzantin aux seizième et dix-septième siècles, sur la rive gauche du Danube, l'installation, au nord de cette ligne de fracture, chez les Roumains, des princes phanariotes porteurs de traditions conservées au Phanar, dernier bastion chrétien de Constantinople devenue Istanbul. Plus tard, c'est le tour du sultan de battre en retraite devant Vienne, avant que ne s'amorce la montée du tsar. Empereurs et brigands, moines et diplomates, écrivains, poètes et savants, les Cantacuzène furent aussi emprisonnés, massacrés ou contraints à l'exil.

C'est surtout en Valachie, en Moldavie et en Transylvanie, principautés longtemps opprimées, devenues plus tard la Roumanie, qu'ils donnaient la mesure de leurs talents. Constantin, l'érudit, fut l'auteur, au dix-huitième siècle, d'une histoire du pays roumain ; Georges, surnommé le Nabab, plusieurs fois ministre à l'orée de notre siècle, bâtit des palais ; Iancou, Gogou et Jean Basile installèrent le chemin de fer et modernisèrent le pays. Plus tard, Charles-Adolphe, le poète ami de Mallarmé et de Valéry, devait périr dans un camp communiste, alors que Marie Jeanne, écrivain plus connue sous le nom de Ioana Orlea (2), survécut au goulag roumain, tout comme Pavel, de la lignée russe, surmonta les horreurs de la Sibérie. Qu'il s'agisse du général « Furax », militaire exalté qui prêta main-forte aux tueurs de la Garde de fer, de Joachim le Bavarois, déporté à Dachau, ou de Constantin, l'as de l'aviation roumaine, porteur d'un message du roi Michel priant les Anglo-Américains de débarquer en Roumanie avant l'arrivée de l'Armée rouge à Bucarest, il n'est pas de Cantacuzène qui ne puisse inspirer un roman.

Une épopée d'une telle dimension, chargée d'informations inédites sur l'espace danubien, suscitera forcément interrogations et débats concernant, notamment, l'industrialisation de la Roumanie à la fin du siècle dernier (3), l'influence réelle des ultra-nationalistes dans les années trente et, aussi, la participation du général Antonescu à la guerre, aux côtés des Allemands jusqu'au Caucase, une fois la Bessarabie et la Bucovine roumaines libérées.

Sur le versant oriental d'une vallée, se dresse le plus beau château des Carpathes, joyau du style brancovan – variante roumaine de l'architecture byzantine, – bâti par Cantacuzène le Nabab. Amarré au flanc de la montagne, il ressemblait autrefois, avec ses fenêtres éclairées, à un navire sur le point d'appareiller vers un avenir plus serein. Lugubre et cadenassé, plus personne ne le visite aujourd'hui. Après la lecture de cette chronique qui ressuscite les suppliciés de Byzance, les morts au combat et ceux en exil, les poétesses et les grands commis de l'Etat, tous jardiniers de la pensée, francophiles et francophones éparpillés dans le monde, on serait tenté de s'écrier, en paraphrasant ces braves Tchèques : « Les Cantacuzène au Château ! »

Edgar Reichmann

(1) *Histoire des Balkans, XIV[e]-XX[e] siècle*, chez Fayard.

(2) *Un sosie en cavale*, Seuil (voir « Le Monde des livres » du 7 novembre 1986) ; *Mes années volées*, Seuil (voir « le Monde des livres » du 5 juin 1992).

(3) A ce sujet, voir Carol Iancu, *Bleichröder et Crémieux, correspondance inédite*, université Paul-Valéry, Montpellier.

La belle vie

Le roman vrai d'un couple hors de l'ordinaire

LES TÉMÉRAIRES
de Cécile Romane. Flammarion, 293 p., 120 F.

« *Je n'ai pas de morale, j'ai des principes* », dit joliment l'héroïne des *Téméraires*. Pas de morale ? Dans un cocktail, elle incite un jeune homme timide, dont elle pourrait être la mère, à chaparder une bouteille d'alcool, juste pour lui apprendre à oser. Elle accueille et abrite – nous sommes dans les années d'avant la loi Veil – les jeunes femmes désireuses d'avorter, au nom de leur droit à disposer de leur corps. Apprend-elle que l'homme de sa vie a quelques maîtresses ? « *Ce n'est pas parce que je l'aime que je dois lui refuser d'être heureux* », remarque-t-elle, royale. Elle a, c'est simple, horreur du prêt-à-penser. En vertu de quoi, chez elle, on reçoit plus volontiers « *le déserteur que le général, le militant que le ministre* ».

Elle a rencontré son mari, Jacques, dit « Génia », en 1939. Pas précisément la meilleure époque pour deux enfants de juifs russes qui ont émigré en France dans les années d'avant-guerre. Mais qu'importe : ils se sont trouvés et ne se quitteront plus. Car ils partagent le même désir de prendre la vie à bras-le-corps, les mêmes aversions – pour les dogmatiques, les cuistres, les pontifiants, les snobs, – les mêmes enthousiasmes – pour la liberté sous toutes ses formes : des consciences, des cœurs, des peuples. « *Isa et Génia*, dit Cécile Romane, *pensent qu'il faut aider le monde à tourner rond, et ils s'en occupent.* » Moyennant quoi, ils seront résistants sous l'Occupation, adhéreront au réseau Jeanson d'aide au FLN durant la guerre d'Algérie, vivront en direct l'invasion soviétique en Tchécoslovaquie, militeront inlassablement pour un rapprochement israélo-arabe, abriteront, dans leur maison de Genève, une cohorte de résistants en tout genre – des tiersmondistes militants aux amants clandestins. Tout en croisant, çà et là, quelques seconds rôles talentueux qui ont nom Boris Souvarine, Joseph Kessel, Ilya Ehrenbourg, Vladimir Jankélévitch...

Les Téméraires, on l'aura deviné, n'est pas un roman ; c'est un récit, l'histoire d'un couple vrai que Cécile Romane a rencontré. Elle avait dix-sept ans, ils en avaient cinquante. Elle devait rester huit jours, elle est d'abord restée quatre mois, puis ne les a plus quittés. « *Ils m'ont montré que la vie était marrante, surtout quand on s'occupe de choses sérieuses. Je suis tombée amoureuse d'eux pour toujours.* »

Il est temps de le préciser : *les Téméraires* touchent de près l'histoire de ce journal. Car la principale protagoniste est connue de nos lecteurs, par sa signature au moins, depuis longtemps : voilà une bonne trentaine d'années, en effet, qu'Isabelle Vichniac assure la correspondance du *Monde* auprès des Nations unies à Genève.

Pour écarter tout soupçon de complaisance, il est d'usage, lorsqu'un proche est concerné, de préserver une distance critique plus soigneuse encore qu'à l'ordinaire, voire de cultiver un brin de réticence. Eh bien, tant pis pour les usages ! Disons-le tout net : le livre de Cécile Romane, ce roman vrai du couple que forment Isabelle Vichniac et son mari, le poète Jacques Givet, est une fête.

Pas seulement parce qu'il donne à voir une extraordinaire leçon de vie, un parcours étourdissant de générosité et d'humeur rieuse, fût-ce dans les situations les plus dramatiques. Mais parce que Cécile Romane est à la hauteur de ses modèles. De la fascination qu'elle avoue, on pouvait craindre le pire. C'est tout le contraire. Légère, charmeuse, son écriture évite, comme en se jouant, les pièges de l'hagiographie, ou de l'hommage respectueux. Dans une construction éclatée dont l'apparent désordre épouse à merveille l'activité boulimique de ses héros, elle mêle, avec une justesse de ton constante, le grave et le futile, le digne et le rocambolesque. « *Comme je les trouve merveilleux*, confie-t-elle, *j'avais envie que tout le monde les connaisse et les aime.* » Mission accomplie, madame Romane.

Bertrand Audusse

